

Un attentat exacerbe les divisions du pouvoir au Cambodge

AU MOINS SEIZE PERSONNES ont été tuées et cent cinquante blessées, dimanche 30 mars, dans un attentat à la grenade survenu à Phnom Penh au cours d'une manifestation organisée par un parti d'opposition. Deux cents Cambodgiens appartenant au Parti de la nation khmère (PNK) étaient en train de manifester en faveur de l'indépendance de la justice devant l'Assemblée nationale quand quatre grenades ont été lancées dans la foule.

Le gouvernement cambodgien est divisé en deux camps rivaux : l'un dirigé par le prince Ranariddh, fils du roi Norodom Sihanouk ; l'autre patronné par Hun Sen, héritier du gouvernement communiste. Le PNK est proche de la tendance du prince Ranariddh. L'attentat meurtrier vient alourdir un peu plus un climat politique tendu, au moment où certains espéraient un début de détente entre les deux têtes d'un pouvoir bicéphale.

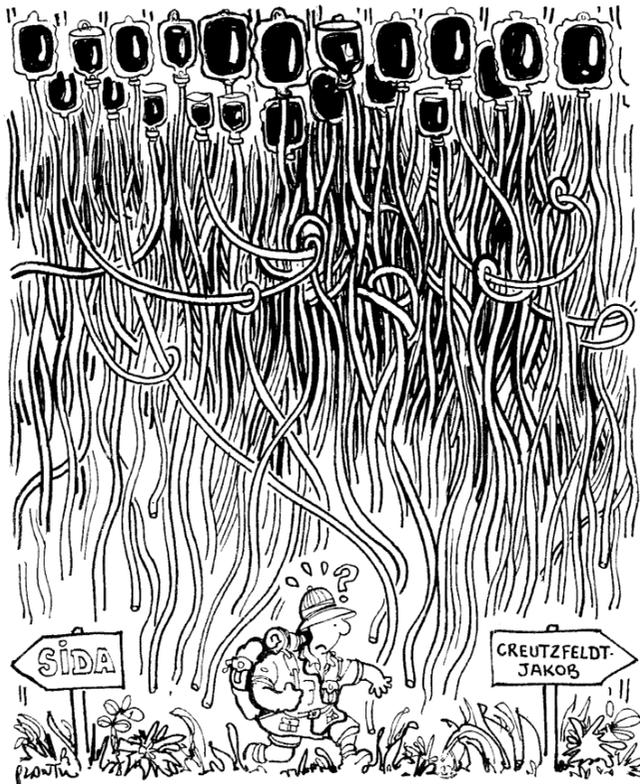
Lire page 4

La France envisage une campagne d'information sur la transmission sanguine du Creutzfeldt-Jakob

Le secrétaire d'Etat à la santé a décidé d'exclure du don du sang les personnes transfusées

LE GOUVERNEMENT français est sur le point de lancer une campagne d'information en direction de toutes les personnes susceptibles d'avoir été en contact avec l'agent de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ) lors d'une transfusion sanguine. L'Agence française du sang et l'Agence du médicament ont reconnu avoir récemment retiré de nombreux lots de sang et de produits dérivés qui auraient pu être contaminés par le don d'une personne ultérieurement atteinte de MCJ. Plusieurs dizaines - voire plusieurs centaines - de milliers de patients seraient exposés, via la prescription de dérivés sanguins thérapeutiques, à un risque de contamination.

Ce risque n'était jusqu'à présent que théorique. On sait aujourd'hui, après les travaux expérimentaux du professeur Paul Brown (Institut national américain de la santé, Bethesda, Maryland) que l'agent infectieux de la MCJ peut être transmis par voie sanguine. Les spécialistes estiment que de nouvelles mesures préventives doivent être arrêtées. Il s'agirait dans un premier temps d'informer les personnes qui ont reçu ces produits sanguins ayant pu



être contaminés ; dans un second temps, ces personnes seraient exclues du don du sang. Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale, avait déjà, en décembre 1996, décidé d'interdire à toutes les personnes transfusées de donner leur sang, mesure qui doit entrer en application dans les prochaines semaines.

Selon une circulaire de la direction générale de la santé (DGS), datée du 31 juillet 1996, il n'existait pas d'arguments justifiant l'information systématique des personnes ayant reçu ces médicaments. En l'absence de tests de dépistage et de traitement de cette maladie toujours mortelle, la diffusion de cette information ne présenterait, selon la DGS, aucun avantage diagnostique ou thérapeutique.

« Ces personnes courent sans aucun doute un risque excessivement faible, mais il faut les informer avec prudence », nous a déclaré le professeur Luc Montagnier. François Chast, responsable de la pharmacie de l'hôpital parisien de l'Hôtel-Dieu, affirme au Monde que « nous sommes face à une possible catastrophe sanitaire ».

Lire page 8

Le front anti-FN

■ Plus de 50 000 personnes ont défilé à Strasbourg contre la haine et le racisme

■ Des manifestants déterminés à combattre au quotidien les idées de l'extrême droite

■ Les élus RPR et UDF s'engagent contre « le fanatisme et l'intégrisme »

■ Le Front national s'affirme « démocrate et républicain »

Lire pages 5 à 7 et notre éditorial page 13

Une semaine sociale chargée

Alors que le mouvement des internes se poursuit, la semaine devrait être marquée par plusieurs actions revendicatives. p. 26 et un point de vue de Bernard Kouchner p. 12

Campagne ardue pour John Major

De nouvelles affaires minent la campagne électorale des conservateurs britanniques, auxquels les bons résultats de l'économie ne profitent pas. p. 2

La fin d'un mythe

Ford a décidé d'arrêter la production de la légendaire Thunderbird. p. 22

Le procès d'Oklahoma City

Le procès de Timothy McVeigh, accusé d'avoir organisé l'attentat qui a fait 168 morts à Oklahoma City en avril 1995, s'est ouvert lundi 31 mars. p. 11

Dans la famille Giacometti, le père

Rétrospective à Lausanne de la carrière de Giovanni Giacometti, l'un des plus grands peintres suisses. p. 23

Steffi Graf détronée

Martina Hingis devient, à seize ans, le numéro un du tennis féminin. p. 20

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 \$ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 14 KR ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 400 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 200 Esc ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KR ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 401 - 7,00 F



Au Brésil, les « surfeurs du rail » jouent avec la mort

RIO DE JANEIRO correspondance

Une brève séquence présentée au journal télévisé de l'Etat de Rio montrait récemment un corps inerte, étendu sur le toit d'un train de banlieue à l'arrêt, entre deux gares. Sur une photo en gros plan de la victime, la présentatrice annonça la mort du onzième « surfeur du rail » depuis le début de l'année. Habitant de Santa Cruz, dans les faubourgs à l'ouest de Rio, Marco Aurelio Gomes, âgé de vingt-deux ans, appartenait à l'une de ces bandes de jeunes casse-cou qui ont l'habitude de « voyager » debout sur les toits arrondis des wagons de la Flumitrens, la compagnie publique gestionnaire du réseau ferré déliquescence du Grand Rio. Le 21 mars, sur le trajet qui devait le conduire à Central de Brasil, la station la plus proche du centre-ville, l'équilibriste a touché une caténaire. La décharge de 4 400 volts l'a foudroyé.

Voilà plus d'une dizaine d'années que les « surfeurs du rail » font partie du paysage des banlieues cariocais. Les jours de semaine, entre 5 heures et 8 heures, ils sont des centaines à se jucher sur les toits des rames en partance de la Baixada Fluminense, sinistre et

immense banlieue de 5 millions d'âmes, étalée le long de la route menant à Sao Paulo. Pendant que 100 000 usagers s'entassent, chaque matin, dans des wagons bondés, de jeunes intrépides s'amuse, au-dessus de leurs têtes, à esquiver les caténaires et les tabliers des nombreuses passerelles qui enjambent la voie ferrée.

Mouvements de hanches, bras en balancier, gestes provocateurs : la jeunesse des favelas singe les adeptes du sport roi des plages de Copacabana et d'Ipanema. « C'est une sorte de surf du pauvre », constatait, il y a quelques années, un sociologue chargé par la Flumitrens d'une enquête sur ce phénomène.

Les « surfeurs du rail » coûtent cher à l'Etat. Sans compter les indemnités parfois obtenues, devant la justice, par les parents des victimes d'électrocutions ou de chutes, les interruptions de trafic provoquées par les accidents dus au « surf » ont plusieurs fois déchaîné, ces dernières années, la colère des voyageurs. Exaspérés, ces derniers ont ainsi saccagé et incendié des trains immobilisés. A chaque fois, les dégâts ont été considérables.

En dépit des campagnes de répression (près de trois cents « surfeurs » verbalisés et

souvent bastonnés, depuis le début de 1997), la police ferroviaire, pourtant considérée comme l'une des plus violentes de Rio, est incapable de faire appliquer la loi. En désespoir de cause, la direction de Flumitrens opta, en 1990, pour la sensibilisation par l'horreur en exposant, dans le hall d'une station très fréquentée, des photos géantes de cadavres de « surfeurs » carbonisés. Peine perdue. Cette pratique suicidaire, quasiment inconnue dans le reste du Brésil, a survécu à toutes les offensives.

Les « surfeurs », qui autrefois se contentaient de tromper la mort en solo, agissent aujourd'hui en bandes. Quand la bande des « porcs » croise par exemple celle des « sans-terre », on se bat à coups de pierres, de bâtons et de grappins artisanaux. En juin 1996, alarmés par la recrudescence de la violence à bord des trains de banlieue, des soldats en tenue de combat avaient occupé, durant un mois, quatre stations parmi les plus mal famées. L'armée ayant depuis levé le camp, les « surfeurs du rail » ont de nouveau la voie libre.

Jean-Jacques Sévilla

Lire page 14

LE MONDE diplomatique

Avril 1997

■ **INFORMATION** : Apocalypse médias, par **Ignacio Ramonet**.

■ **AFRIQUE** : Fin de règne au Zaïre, par **Philippe Leymarie**. - Mensonges et diamants en Angola, par **Augusta Conchiglia**. - Quand l'apartheid s'exporte dans le sud du continent, par **Michel Chossudovsky**.

■ **CONFLIT ISRAËLO-PALESTINIEN** : Retour aux Nations unies, par **Alain Gresh**. - « Le Proche-Orient éclaté » II, bonnes feuilles du livre de **Georges Corm**.

■ **PHILIPPINES** : La paix reste fragile à Mindanao, par **Catherine Gaudard**.

■ **ALLEMAGNE** : Qui a profité de l'unification ?, par **Jay Rowell**. - Un formidable transfert de propriété (**J.R.**).

■ **ÉCONOMIE** : Ces deux cents sociétés qui contrôlent le monde, par **Frédéric F. Clairmont**. - Trahison sociale chez Renault, par **Sophie Boutillier**, **Blandine Laperche** et **Dimitri Uzinidis**.

■ **FONDS DE PENSION** : Demain, les retraites à la merci des marchés, par **François Chesnais**. - La Bourse de Paris et le pactole de la dette publique (**F.C.**). Un acquis de la Libération remis en cause (**F.C.**).

En vente chez votre marchand de journaux - 22 F

Crise de la société, crise de la foi

LES ÉGLISES étaient à nouveau bondées pour la fête chrétienne de Pâques ; 3 700 adultes ont été baptisés pendant la nuit pascalle, un record dans un pays aussi déchristianisé que la France. Issus de milieux souvent étrangers à la foi chrétienne, ce sont 12 000 adultes, au total, qui se préparent actuellement au baptême dans l'Eglise catholique. Ils n'étaient qu'un millier dans les années 70. C'est un phénomène à rapprocher de celui des « recommençants », ceux qui, plus nombreux qu'hier, après une expérience spirituelle forte, une épreuve ou une rencontre marquante, renouent avec une pratique religieuse.

Malgré l'intérêt renouvelé aujourd'hui pour les questions de foi et de spiritualité, les responsables des Eglises n'en restent pas moins fort lucides. La montée d'une « culture » d'indifférence religieuse atteint en particulier les plus jeunes générations. L'enquête que vient de publier l'hebdomadaire *La Vie* confirme une évolution en profon-

deur : il y a trente ans, 81 % des jeunes Français de dix-huit à vingt-quatre ans disaient croire en Dieu. Cette proportion est tombée à 62 % en 1977. Elle n'est plus que de 46 % en 1997. Près de 40 % des jeunes se disent « sans religion », et si un bon nombre se définissent encore comme catholiques, le bouddhisme exerce sur eux une attraction croissante. Cette religion leur paraît la plus tolérante et épanouissante.

Ces tendances rejoignent le diagnostic réaliste, quoique très pessimiste, que vient d'établir le cardinal allemand Josef Ratzinger, chargé, au Vatican, des questions de foi et de doctrine. Sans sous-estimer le danger des intégrismes et des sectes, avec leurs conséquences tragiques en Algérie ou en... Californie, il fait du « relativisme » son principal ennemi.

Henri Tincq

Lire la suite page 13 et nos informations pages 3 et 26

L'effet Prost



OLIVIER PANIS

APRÈS SES DEUX POINTS gagnés à Melbourne, Olivier Panis a augmenté son capital au classement des pilotes de formule 1, lors du Grand Prix du Brésil, disputé dimanche 30 mars. Grâce à sa troisième place, le pilote de l'écurie française Prost-Mugen a offert à Alain Prost un premier podium.

Lire page 21

International	2	Aujourd'hui	20
France	5	Jeux	21
Société	8	Météorologie	22
Carnet	9	Abonnements	23
Horizons	11	Culture	23
Entreprises	14	Guide culturel	24
Le Monde Economie	15	Radio-Télévision	25

GRANDE-BRETAGNE En dépit d'une nouvelle batterie de chiffres témoignant de la bonne santé de l'économie britannique, le Parti conservateur, au pouvoir de-

puis dix-huit ans, ne parvient pas à décoller dans les sondages. ● À UN MOIS DES LÉGISLATIVES du 1^{er} mai, tout se passe comme si l'électorat ne donnait aucun crédit au gouver-

nement de John Major pour la baisse du chômage, la croissance et les résultats du commerce extérieur, données sur lesquelles le premier ministre comptait pour lancer la

campagne des tories et éclipser l'aura du chef de l'opposition travailliste, Tony Blair. ● LE LABOUR bénéficie, en outre, de la dernière série d'« affaires » qui vient de s'abattre

sur le Parti conservateur, domine la « une » des journaux et a conduit trois des élus tories, dont leur chef en Ecosse, à présenter leur démission.

John Major ne profite pas des performances de l'économie britannique

Deux semaines après le lancement de leur campagne pour les élections du 1^{er} mai, les conservateurs restent à la traîne dans les sondages ; ils sont incapables de mettre leur bilan en avant et paraissent minés par un nouvel épisode du feuilleton des « affaires »

LONDRES

de notre correspondant

Alors que les bonnes nouvelles se succèdent sur le front économique pour le gouvernement de John Major, la campagne électorale des conservateurs continue à faire du surplace. Certes, elle n'a pas encore officiellement commencé, mais occupe déjà une place considérable dans les médias, sur les ondes et sur les murs, tandis que le premier ministre et son « challenger », le travailliste Tony Blair, battent chaque jour le pavé des villes et des bourgs pour convaincre les derniers indécis.

Mais les efforts des tories pour reprendre l'initiative se heurtent aux « affaires » qui s'abattent sur eux presque quotidiennement. Ainsi, en moins d'une semaine, deux députés de la majorité sortante ont été contraints de retirer leur candidature de la manière la plus humiliante. Au moins deux autres sont dans le collimateur des médias. Tout cela embarrasse fortement leur parti et éclipe les efforts de M. Major pour remonter dans les sondages en tirant avantage des succès économiques remportés depuis plusieurs années par

son gouvernement. En chiffres, il fait beaucoup mieux que la Dame de fer. Le chancelier de l'Echiquier, Kenneth Clarke, vient de rendre publics les derniers chiffres de la balance des paiements, les meilleurs depuis 1985. Ils sont pratiquement équilibrés, le déficit s'étant limité en 1996 à 14 millions de livres (moins de 140 millions de francs), contre 3,74 milliards l'année précédente.

Même s'il est vrai que ce chiffre est largement dû aux invisibles – en particulier aux 10,3 milliards rapportés par les investissements à l'étranger – et si la balance commerciale reste dans le rouge, ces chiffres confirment l'embellie actuelle de l'économie britannique.

Surtout si l'on y ajoute la baisse constante du taux de chômage – actuellement 6,5 % selon les chiffres officiels, qui ne tiennent compte que des chômeurs indemnisés – et la hausse du niveau de vie : le revenu disponible par tête a augmenté de 3,8 % en 1996, contre 2,9 % en 1995. Cette hausse semble toutefois avoir moins profité à la consommation qu'à l'épargne, qui continue de croître, signe, explique le *Financial Times*, que le fameux

« *feelgood factor* » (optimisme) sur lequel comptent les tories pour garder le pouvoir n'est toujours pas au rendez-vous.

Comme on pouvait s'y attendre, la propagande conservatrice s'est

Grande-Bretagne. « *Le fait que la balance des paiements ait été virtuellement en équilibre l'an dernier montre que le monde entier fait confiance à nos biens et services* », a-t-il dit. M. Clarke s'est réjoui de

firmes fragiles. Il dit s'inquiéter d'un récent rapport de l'Oxford Economic Forecasting selon lequel la croissance risque de pâtir de la hausse de la livre et de son impact négatif sur les exportations. Cette étude estime qu'un futur gouvernement travailliste risquerait d'être contraint par la Banque d'Angleterre, dès son arrivée au pouvoir le 1^{er} mai au soir, de décider une très impopulaire hausse des taux d'intérêt pour faire face à la surchauffe de l'économie et à la menace d'une reprise de l'inflation.

CHEF CONTESTÉ

Mais les électeurs ne suivent guère dans le détail les longs débats techniques entre économistes des deux bords. Ils sont plus concernés par l'incertitude du marché du travail et par les divisions qui minent le camp conservateur. M. Major leur apparaît plus comme le chef contesté d'un parti embourbé dans le long et sordide feuilleton des « affaires » et au bord de l'éclatement sur l'Europe que comme l'homme qui peut faire basculer son pays dans le troisième millénaire. Sa campagne – dont il avait en partie choisi la date de dé-

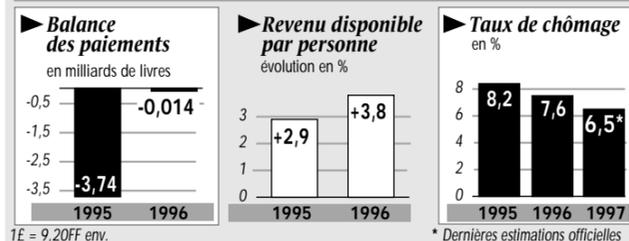
part pour qu'elle coïncide avec la publication de ces chiffres enviables – a pris le plus mauvais départ possible.

Les Britanniques, qui continuent d'associer dans le même cycle le boom et la crise, ne lui savent guère gré de ces bonnes nouvelles. Lors des élections de 1987 et de 1992, les tories leur avaient promis le premier et ils avaient eu la seconde. Le « mercredi noir » de novembre 1992 avait été en outre suivi de hausses d'impôts – vingt-deux au total, selon M. Blair – ce qui fait que les promesses d'une réduction de la pression fiscale ont perdu leur pouvoir de conviction. Comme l'écrit l'éditorialiste de *The Independent*, Donald Macintyre, « on demande à des électeurs à qui on avait dit que la récession avait été causée par des facteurs internationaux sur lesquels le gouvernement n'avait pas prise de croire que la reprise est à mettre au crédit de ce même gouvernement ». Voilà sans doute ce qui explique que, reprise ou non, le premier ministre ait tant de mal à faire passer son message.

Patrice de Beer

Des indicateurs plutôt favorables

CHIFFRES DE L'ÉCONOMIE BRITANNIQUE



emparée de ces chiffres, dont elle aurait bien voulu faire son principal thème de campagne. Le premier ministre, qui s'est déjà félicité que son pays connaisse « la meilleure situation économique depuis des générations », a expliqué que « les nouveaux chiffres du commerce extérieur représentent un nouveau vote de confiance en faveur de la

« trois bonnes nouvelles économiques en deux semaines », déclarant que, « cette fois-ci, nous avons une croissance saine qui ne crée pas de difficultés à notre balance des paiements, comme ce fut le cas auparavant quand le boom s'est transformé en crise ».

Bien entendu, le Labour conteste la solidité de la reprise, qu'il af-

Une nouvelle série de « scandales » déstabilise les tories

LONDRES

de notre correspondant

Chaque livraison de la presse apporte ces jours-ci sa nouvelle moisson d'« affaires » – on dit ici « *sleaze* » –, qui touchent exclusivement un Parti conservateur luttant pour se maintenir au pouvoir. Samedi 29 mars, le président des tories pour l'Ecosse, Sir Michael Hirst, a annoncé sa démission en raison d'une « indiscretion passée » personnelle. Son départ suivait l'annonce par deux députés tories qu'ils ne se représenteraient pas aux prochaines élections après avoir été impliqués dans des scandales.

Selon les médias, Sir Michael, bon père de famille, aurait eu une aventure homosexuelle ; ce qui expliquerait pourquoi, deux jours plus tôt, il avait retiré sa candidature à la succession d'Allan Stewart, un député tory écossais qui

venait de démissionner en début de semaine pour une autre affaire : il avait eu une passade avec une femme mariée rencontrée lors d'une cure de désintoxication alcoolique. L'autre parlementaire qui a rendu son tablier est Tim Smith : il a reconnu avoir reçu de l'argent – il ne se souvient plus tout à fait combien – du patron des grands magasins Harrods, Mohamed Al Fayed, pour poser des questions aux Communes.

Le premier ministre, John Major, a rendu hommage à Sir Michael pour la « manière courageuse et honorable » avec laquelle il a fait face à la situation. Ces propos s'adressaient sans doute aussi à M. Smith et Stewart. Mais avant tout à au moins deux autres MPs compromis dans des scandales et qui se refusent obstinément à partir malgré les ob-

jurgations, cajoleries et pressions de la plupart de leurs pairs. Piers Merchant a eu les honneurs de la « une » du *Sun*, le tabloïd populaire du magnat de la presse Rupert Murdoch, qui s'est rangé dans le camp travailliste et qui a publié des photos de lui avec une entraîneuse mineure. La jeune personne, qui travaille dans un bar tout en donnant des coups de main aux tories, s'est fait photographe dans un parc bouche à bouche avec le député, puis entrant le soir dans sa garçonnière et en sortant le matin.

USURE DU POUVOIR

M. Merchant, soutenu publiquement par sa femme, se défend comme un beau diable de toute inconvenance et affirme avoir été piégé par le *Sun*. Il a obtenu – pour le moment – le soutien des responsables conservateurs de sa circonscription, mais ses jours semblent comptés. Tout comme ceux de Neil Hamilton, victime de la vengeance de M. Al Fayed, qui affirme l'avoir également fourni en enveloppes bourrées de billets de banque. M. Hamilton dément farouchement mais a récemment retiré sa plainte contre le *Guardian*, qui avait repris les accusations de M. Al Fayed.

Tout cela a un effet déplorable sur l'opinion en ce début de campagne. M. Major avait compté sur une longue campagne pour



épuiser son rival Tony Blair. Les deux premières semaines ont été occupées à éteindre les incendies causés par les scandales à répétition qui s'abattent sur les tories. Les noms des députés qui pourraient suivre circulent tandis que certains de leurs confrères, qui luttent pour leur survie politique, les implorent de disparaître au plus vite, craignant que le parti ne soit submergé par les affaires de *sleaze* et leur exploitation par une opposition travailliste qui

n'en demandait pas tant. Il est vrai qu'il devient difficile, y compris pour la presse conservatrice, de dissocier les tories du *sleaze*. L'usure du pouvoir y est certainement pour quelque chose. Mais aussi, au Royaume-Uni, il semble difficile de se faire pardonner la moindre incartade sexuelle ou conjugale, même ancienne. La vie privée des hommes politiques est scrutée féroce par la presse et le public. Et si le financement des partis politiques

n'est guère réglementé par la loi, celui des députés est de plus en plus contrôlé. Une commission est chargée de les surveiller. Mais la dissolution précoce des Communes par M. Major l'a empêché de publier avant les élections le résultat de ses investigations. D'où la suspicion entretenue par le Labour qu'il y aurait encore d'autres anguilles sous roche.

P. de B.

Les jeunes votent massivement pour Tony Blair

Le secrétaire général du Labour dispose d'une large avance dans les intentions de vote des jeunes électeurs âgés de dix-huit à vingt-deux ans. Il bénéficie d'un avantage de 40 points sur les tories, selon un sondage publié, le 30 mars, par l'hebdomadaire dominical *The News of the World*. Selon cette enquête, les travaillistes sont crédités de 62 % d'intentions de vote, les conservateurs de 22 %, les libéraux-démocrates de 9 % et les autres partis de 7 %. Dans les estimations effectuées ces dernières semaines auprès des électeurs, tous âges confondus, l'avance du Labour se situe autour de 25 %. Le sondage a été effectué par l'institut de sondage MORI auprès de 980 personnes.

En Belgique, Guy Spitaels, ex-président de la région wallonne, est inculpé dans l'affaire Dassault

Le dirigeant socialiste francophone doit répondre de « corruption passive »

BRUXELLES

de notre correspondant

Le législateur belge n'a pas suivi la France dans sa réforme du code de procédure pénale : en Belgique, une inculpation reste une inculpation, et non une euphémisme « mise en examen ». Guy Spitaels, président du Parlement wallon jusqu'en février 1997, ancien dirigeant du Parti socialiste belge francophone jusqu'en 1992, a donc annoncé lui-même, dans un communiqué diffusé dimanche 30 mars, son inculpation pour « corruption passive » par la justice de Liège.

Celle-ci lui a été signifiée, vendredi 28 mars, après qu'il eut été interrogé pendant près de neuf heures par les juges Jean-Louis Prignon, chargé de l'affaire Dassault, et Véronique Ancia, chargée de l'affaire Agusta. Les deux firmes sont accusées d'avoir

versé des pots-de-vin à des formations politiques belges en 1988 et 1989, en échange de l'obtention d'un contrat d'hélicoptères de combat pour la firme italienne Agusta et de modernisation des chasseurs F16 de la force aérienne belge pour Dassault.

QUATRE COMPTES LUXEMBOURGEOIS

L'affaire avait éclaté à la mi-janvier, après que l'ancien homme de confiance des dirigeants du PS, Merry Hermanus, eut adressé des lettres à Guy Spitaels et à son successeur Philippe Busquin, leur demandant des instructions sur l'usage qu'il devait faire de sommes déposées dans une banque du Luxembourg sur un compte personnel, mais appartenant au parti.

M. Spitaels et M. Busquin ont transmis immédiatement ces mises à la Cour de cassation, qui

décidait l'ouverture d'une enquête confiée au parquet de Liège. Les juges liégeois commencèrent par inculper et placer sous mandat de dépôt, Merry Hermanus, puis deux proches de Guy Spitaels, François Pirot, ancien secrétaire général du PS, et Fernand Detaille, contrôleur de gestion de la plupart des entreprises liées à ce parti. Au fil des interrogatoires, les juges découvraient qu'outre le compte personnel de Merry Hermanus, qui avait servi à accueillir le « don » de l'avionneur français, existaient trois autres comptes luxembourgeois gérés par le PS.

Lors du déclenchement de cette affaire, M. Spitaels a nié formellement avoir eu connaissance de l'existence de ces comptes luxembourgeois, et a fortiori de l'origine des sommes qui y avaient été déposées. Son immunité parlementaire était pourtant levée et il dut,

le 7 février, démissionner de sa présidence du Parlement wallon et de celle du Crédit communal de Belgique. Se sentant « lâchés » par leur ancien patron, Merry Hermanus, François Pirot et Fernand Detaille démentaient les affirmations de G. Spitaels et déclaraient avoir informé ce dernier de l'existence de ces comptes et de celle des pots-de-vin. Cette position était confirmée par Alain Vander Biest, ancien ministre PS, qui vient d'effectuer plusieurs mois de détention provisoire dans le cadre de l'enquête sur l'assassinat, en 1991, de l'ancien ministre André Cools. M. Hermanus, M. Pirot et M. Detaille étaient alors remis en liberté. S'il ne nie plus avoir eu connaissance de l'existence des comptes luxembourgeois, Guy Spitaels réfute dans son communiqué de dimanche les accusations de cor-

ruption. « *Je fais observer encore, précise-t-il, que, jamais, à aucun moment de ma carrière politique, ministérielle, présidentielle ou locale, je n'ai subordonné une décision d'octroi de marché à un don d'argent* », précise-t-il.

M. Spitaels, qui continue de siéger au Parlement wallon et occupe les fonctions de bourgmestre de la ville d'Ath dans le Hainaut, peut être inculpé et entendu par les juges, mais non être incarcéré. Il est toujours protégé par son statut de parlementaire, sa levée d'immunité n'étant pour l'instant que « partielle ».

La mise au grand jour de ces scandales a été d'un coût politique très important pour le Parti socialiste francophone. Un sondage publié récemment par *La Libre Belgique* révèle que, pour la première fois depuis la guerre, le PS n'est plus, dans les intentions

de vote, le premier parti de la communauté française (Wallonie et Bruxelles), au sein de laquelle il est dépassé par le Parti réformateur libéral (PRL). Dans la capitale, où ce dernier, allié au Front des francophones, est largement en tête, le Parti socialiste est même relégué à la troisième place derrière les écologistes.

Bien que l'un de ses proches, le député de Charleroi Patrick Moriau, ait lui aussi vu son immunité parlementaire levée dans le cadre de cette enquête, l'actuel président des socialistes, Philippe Busquin semble personnellement épargné par ces scandales. Mais il a beaucoup de mal à exercer son autorité sur une formation politique où, dans la tourmente, les guerres de clans et les rivalités personnelles resurgissent.

Luc Rosenzweig

Le pape exprime son inquiétude pour « la chère Albanie »

Dans son message de Pâques, Jean Paul II lance un appel à la paix au Zaïre et au Proche-Orient

PRÈS DE CENT MILLE personnes ont suivi, place Saint-Pierre à Rome, dimanche 30 mars, la cérémonie de la fête de Pâques présidée par le pape. Pour la première fois, Jean Paul II ne s'est pas adressé aux pèlerins depuis la loggia de la basilique, à la fois en raison de sa fatigue et du retard pris par la célébration, le pape devant se plier aux impératifs horaires de la retransmission télévisée de son message traditionnel de Pâques et de sa bénédiction.

Dans ce message, Jean Paul II s'est adressé aux Africains, dont « l'existence et l'avenir sont compromis par la guerre et la haine ». Ensuite, évoquant la situation au Proche-Orient, il a insisté pour que « les responsables des nations » veillent à « l'harmonie entre les peuples, les cultures et les diverses religions de la Terre sainte ». Le pape a eu une pensée particulière pour « la chère Albanie » en proclamant son soutien à ceux qui, dans les Balkans, « cherchent à consolider la paix et la démocratie obtenues bien souvent au prix de nombreux sacrifi-

ces ». Rappelons qu'il doit se rendre les 12 et 13 avril à Sarajevo.

Il a enfin évoqué la prise d'otages à la résidence de l'ambassadeur du Japon à Lima (Pérou), qui dure depuis plus de cent jours. Il a préconisé « le courage du pardon et de la réconciliation » et lancé à propos des otages : « Que leur soit enfin accordée la libération tant souhaitée ! » « Puisse la joie de la fête de Pâques être partagée, a conclu le pape, par tous nos frères dans la foi qui, en diverses parties du monde, sont victimes de contraintes ou de persécutions. Qu'ils ne se laissent pas prendre par le découragement, qu'ils ne se sentent pas seuls. »

Au cours de la nuit de Pâques, l'Église catholique baptise ses catéchumènes (adultes qui se préparent au baptême). Le pape a tenu à baptiser personnellement deux sœurs albanaises, originaires de Shkodër, arrivées en Italie avec les premiers groupes de réfugiés albanais. Il a également baptisé deux Zaïrois et d'autres adultes originaires de Chine et de Taïwan. — (AFP, Reuter.)

L'Italie ouvre deux enquêtes après le naufrage du bateau albanais heurté par l'une de ses vedettes

Rome s'apprête à prendre le commandement de la force multinationale

Après l'éperonnage, vendredi 28 mars, d'un bateau albanais par une vedette militaire italienne, le président du conseil, Romano Prodi, a promis

que « toute la lumière [sera] faite » sur cette tragédie qui a provoqué la mort de plusieurs dizaines de personnes. L'accident survient au moment où

Rome s'apprête à prendre le commandement de la force multinationale, et à envoyer un premier contingent de troupes en Albanie.

ROME

correspondance

Combien étaient-ils ? Cinquante, soixante, quatre-vingts ? Combien de femmes et d'enfants sont restés prisonniers dans le *Kater-i-Rades*, le bateau albanais qui a coulé, dans la soirée du vendredi 28 mars, dans le canal d'Otrante après avoir été heurté par une vedette de la marine italienne ? Après les élans de solidarité et l'accueil des milliers de réfugiés sur les quais de ses ports de la mer Adriatique, l'Italie découvre un autre aspect de la tragédie albanaise : la mort à ses portes avec un de ces bateaux débordant de réfugiés qui s'est transformé en sépulture par 850 mètres de fond, au beau milieu de ce bras de mer. « Un massacre de femmes et d'enfants », titrait, dimanche, *La Repubblica*. Un des trente-quatre rescapés, à son arrivée à Brindisi l'autre soir, n'avait qu'un seul cri à l'intention des Italiens venus le secourir : « *Criminali!* » (criminels).

Les versions sont divergentes sur les origines du naufrage, mais le choc a été fort en ces festivités de Pâques. Selon la marine ita-

lienne, le navire albanais a brusquement coupé la route à la corvette *Sibilla*, qui tentait de s'approcher pour lui intimer l'ordre de s'arrêter. Un comportement « imprévisible et irresponsable » du commandant du navire albanais, qui a été d'ailleurs arrêté pour avoir favorisé « l'immigration clandestine à des fins pécuniaires ». Selon le témoignage de rescapés, au contraire, la vedette italienne aurait délibérément heurté le bateau albanais.

Dans les deux cas, c'est la décision du gouvernement de Rome d'effectuer le blocus des ports albanais qui est sur la sellette. Deux enquêtes ont été ouvertes : l'une par les autorités militaires, l'autre par le parquet de Brindisi, qui a placé sous séquestre la vedette italienne.

UNE « MISSION NEUTRE »

Le président du conseil, Romano Prodi, en visite, dimanche, dans un camp de réfugiés albanais dans la région de Bologne, a promis que « toute la lumière » serait faite au plus vite sur cette tragédie. Pour

l'Italie, en effet, cet accident est survenu au pire moment puisqu'elle s'apprête à prendre le commandement d'une force multinationale de protection en Albanie. Une opération votée, vendredi soir 28 mars, par le Conseil de sécurité de l'ONU qui pourrait maintenant se transformer en mission à risque pour les Italiens. Alors que le président albanais, Sali Berisha, demandait d'« établir les responsabilités de cette tragédie tout à fait évitable », le comité de salut des insurgés de Vlora, ville d'où est parti le bateau, déclarait n'accepter « aucune présence militaire étrangère tant que ne seront pas identifiés les responsables de la tragédie ».

Ces réactions ne devraient cependant pas retarder les préparatifs. « J'espère que la mission pourra partir immédiatement », a déclaré Romano Prodi, qui a confirmé que l'Italie est prête depuis le 17 mars. Tout devrait être mis en place rapidement.

Le Parlement, a annoncé le président du Sénat, Nicola Mancino, se réunira, mardi 1^{er} avril, pour

donner son feu vert. Un premier contingent italien pourrait débarquer dès le début de la semaine à Durrës et à Vlora pour préparer l'arrivée des 2 500 soldats qui seront engagés pour une période de trois mois pouvant être prolongée. Une première phase prévoit le contrôle des deux ports ainsi que de l'aéroport de Tirana et des lignes de communication du pays. La deuxième phase consistera à protéger l'acheminement de l'aide humanitaire.

Pour l'instant, les militaires ne seront pas chargés de récupérer les armes ni de désarmer les bandes. Ils ne pourront réagir qu'en cas d'attaque. Selon le conseiller diplomatique du ministère de la défense, « la mission devra être absolument neutre ». Il faut éviter que la force multinationale, qui sera dirigée par le général de l'armée de terre, Luciano Forlani, ne soit perçue comme une unité engagée aux côtés du président, Sali Berisha, ou du premier ministre, Bashkim Fino.

Salvatore Aloise

Un accord OTAN-Russie pourrait être signé en France ou au Portugal

BONN. Le ministre allemand des affaires étrangères, Klaus Kinkel, a envisagé, samedi 29 mars, la possibilité que l'accord négocié par l'OTAN et Moscou soit conclu les 27 et 29 mai pour la rencontre ministérielle de l'Alliance à Cintra (Portugal), en tout cas avant le sommet de Madrid, les 8 et 9 juillet, qui doit entériner l'élargissement à l'Est. Son homologue russe, Evgueni Primakov, en visite pour deux jours en Allemagne, a déclaré que la Russie « aimerait signer le document avec l'OTAN avant Madrid ». Il a entretenu le doute sur les dates d'une visite de Boris Eltsine en Allemagne — en principe prévue pour les 17 et 18 avril. De son côté, l'agence Itar-Tass a indiqué que l'accord OTAN-Russie pourrait être signé en mai à Paris lors d'une possible visite de Boris Eltsine en France. Enfin, le *Washington Post* croit savoir que le président Clinton a choisi de confier au général Wesley Clark le poste de commandant suprême des forces alliées en Europe (le Sauteur) en remplacement du général George Joulwan. — (AFP.)

EUROPE

■ **RUSSIE** : les foyers russes détiennent entre 20 et 25 milliards de dollars de liquidités « sous le matelas », un véritable « désastre » pour l'économie, selon Pavel Medvedev, expert financier du Parlement cité par l'agence Itar-Tass, vendredi 28 mars. — (AFP)

■ **ALLEMAGNE** : les possibilités d'accueil des immigrés ont été épuisées, a estimé Manfred Kanther, le ministre allemand de l'intérieur, dans le quotidien *Bild*, daté du 30 mars : « Nous n'avons besoin d'une immigration, ni aujourd'hui, ni dans les années à venir », a affirmé le ministre, représentant de l'aile droite de la CDU (Union chrétienne démocrate). — (AFP)

■ **ITALIE** : l'auteur de l'attentat contre Jean Paul II en 1981, Mehmed Ali Agca, pourrait, après seize années d'incarcération, obtenir la semi-liberté dans les semaines à venir, selon ses avocats. Ancien membre du mouvement turc d'extrême droite les Loups gris, Ali Agca souhaiterait, à terme, purger le reste de sa peine en Turquie. — (AFP)

■ **ESPAGNE** : les partis nationalistes basques ont commémoré, dimanche 30 mars, le Jour de la patrie basque, par des rassemblements, dont l'un, à Pampelune, a été marqué par des incidents entre manifestants et policiers ayant fait sept blessés. Près de 30 000 personnes selon les organisateurs, 10 000 selon la police, ont participé à la manifestation de la coalition indépendantiste basque Herri Batasuna (HB, bras politique de l'organisation séparatiste ETA) à Pampelune. — (AFP)

■ **Le ministre espagnol des affaires étrangères**, Abel Matutes, se remet de façon « satisfaisante » de l'infarctus dont il a été victime samedi 29 mars, a annoncé dimanche le directeur de la clinique Nuestra Señora del Rosario d'Ibiza (îles Baléares), Alberto Torres. M. Matutes se trouve dans un état « stable » et pourrait quitter, lundi, l'unité de soins intensifs. Le ministre, qui passait le week-end dans sa ville natale d'Ibiza, a été hospitalisé dans la nuit de vendredi à samedi. — (AFP)

PROCHE-ORIENT

■ **ARABIE SAOUDITE** : un avion de ligne libyen transportant des pèlerins s'est posé, vendredi 28 mars, à l'aéroport de Djeddah en violation de l'embargo imposé par l'ONU en 1992. Cet embargo interdit les vols extérieurs de la compagnie aérienne libyenne, en raison du refus de Tripoli de livrer aux États-Unis deux de ses ressortissants soupçonnés d'être impliqués dans un attentat contre un avion de la Panam qui a fait 270 morts en 1988 au-dessus de Lockerbie, en Ecosse. — (AFP)

■ **GAZA** : la liste du Mouvement de la résistance islamique Hamas a remporté les élections de l'association professionnelle des ingénieurs à Gaza. Huit des onze sièges sont revenus au Hamas, les trois autres ayant été remportés par le Fatah de Yasser Arafat. — (AFP)

AFRIQUE

■ **CAMEROUN** : le couvre-feu a été décrété à Bamenda, principale ville de la province du nord-ouest du Cameroun, a-t-on appris dimanche 30 mars. Selon les autorités, des indépendantistes anglophones armés ont attaqué vendredi et samedi des établissements civils et militaires. Ces incidents auraient fait au moins quatre morts, dont deux officiers. — (AFP)

■ **NIGÉRIA** : le calme est revenu dans la cité pétrolière de Warri, dimanche 30 mars, après les violences qui, la semaine dernière, ont opposé deux communautés rivales, les Ijaws et les Itsekiris, et ont fait quatre morts, amenant l'imposition du couvre-feu. Les Ijaws avaient, entre le 22 et le 27 mars, pris en otage une centaine d'employés nigériens de la Shell. — (AFP)



Forfaits nationaux Itineris

La seule chose à comprendre : tout est compris.

Appelez d'ici ou d'ailleurs, quelle que soit l'heure, quel que soit le lieu, c'est le même prix, avec les forfaits nationaux Itineris, la seule chose à comprendre, c'est que tout est compris.

- Déclik forfait national 1 heure pour une utilisation occasionnelle (215 F/mois)
- Référence forfait national 2 heures pour une utilisation quotidienne (315 F/mois)
- Affaire forfait national 4 heures pour une utilisation intensive (495 F/mois)

Forfaits mensuels de communication en France métropolitaine ; hors numéros spéciaux, dans la zone de couverture Itineris. Au delà Déclik : 1,21 F TTC en heures creuses et 4,82 F TTC en heures pleines. Au delà Référence : 1,21 F TTC en heures creuses et 3,02 F TTC en heures pleines. Au delà Affaire : 1,21 F TTC en heures creuses et 1,81 F TTC en heures pleines. Frais de mise en service en sus.

itineris[®]
On va beaucoup plus loin avec Itineris.

APPEL GRATUIT
N° Vert 0 800 830 800

France Telecom
Mobiles

Le climat politique s'alourdit au Cambodge après un attentat meurtrier à Phnom-Penh

Une attaque à la grenade contre une manifestation d'opposition a fait au moins seize morts

Entre seize et dix-neuf personnes sont mortes et cent cinquante ont été blessées, dimanche 30 mars, à Phnom-Penh, lors d'une attaque à la

grenade contre les manifestants du Parti de la nation khmère (PNK). Un conseiller de Hun Sen, deuxième premier ministre, a démenti toute impli-

cation du parti de ce dernier dans cet attentat. L'un des chefs du PNK est impliqué dans l'affaire du meurtre d'un beau-frère de Hun Sen.

PHNOM-PENH

de notre envoyé spécial

La situation politique au Cambodge a pris une bien mauvaise tournure avec l'attentat à la grenade qui, dimanche 30 mars à Phnom-Penh, aurait fait entre seize et dix-neuf morts et plus de cent cinquante blessés. La plupart des victimes sont des membres du Parti de la nation khmère (PNK) de Sam Rainsy qui manifestaient, près de l'Assemblée nationale, en faveur de l'indépendance de la justice. Quatre grenades de forte puissance ont été jetées, de façon apparemment coordonnée, contre ce rassemblement de quelque deux cents militants du PNK, qui avait attiré des curieux.

Sam Rainsy n'a pas été blessé, mais le garde du corps qui le protégeait, un membre du comité directeur du PNK et un journaliste figurent parmi les morts. Montrant la chemise encore tachée du sang de son garde du corps, le président du PNK a, peu après, réuni des journalistes à son domicile pour dénoncer cette « *attaque bien planifiée* » et dont l'objectif était de « *tuer des gens* ». Il s'est déclaré « *plus que jamais déterminé à se battre en faveur de la démocratie* ». « *Nous continuerons de défier le PPC* », a-t-il ajouté, sans toutefois rejeter explicitement la responsabilité de l'attentat sur le Parti du peuple cambodgien - héritier du régime communiste mis en place sous la protection d'un corps expéditionnaire vietnamien, en 1979, après la chute des Khmers rouges -, qui fait partie de la coalition gouvernementale au pouvoir depuis 1993.

Dans la soirée, Hun Sen, deuxième premier ministre et vice-président du PPC, a déclaré qu'il avait demandé au ministère de l'in-

térieur d'« *examiner la responsabilité des organisateurs de la manifestation tout en procédant à la recherche des suspects* ». L'un de ses conseillers a démenti toute implication du PPC dans l'attentat. De son côté, le prince Norodom Ranariddh, premier premier ministre et président du Funcinpec (royaliste), a dénoncé la « *barbarie* » de l'attaque. Enfin, le roi Norodom Sihanouk, qui se

partie de l'administration et de l'armée. Il réclame la formation du Conseil suprême de la magistrature, prévu par la Constitution de 1993, et a annoncé qu'il ne se présenterait devant un tribunal que si le roi émettait l'avis que la justice actuelle est « *indépendante* ».

Depuis un an, le gouvernement royal « *à deux têtes* » est paralysé en raison de la dégradation des rela-

(Funcinpec) de la province de Battambang, où les relations entre les deux partis ont été tendues au début de l'année. Enfin, Hun Sen avait tenu, le 26 mars, des propos plus conciliants à l'égard du prince Norodom Sirivudh, un demi-frère du roi, qui souhaite regagner le Cambodge où il a été condamné par contumace, l'an dernier, à dix années de prison à la suite d'une obscure affaire de menace d'attentat visant la personne de Hun Sen.

Mais la tragédie de dimanche a rendu l'atmosphère plus électrique, encourageant des rumeurs souvent infondées. La campagne électorale a déjà commencé *de facto* et les alliances se sont refaites selon des cliques traditionnels, hormis les Khmers rouges affaiblis, divisés et dont les deux camps se disputent les restes.

La toile de fond est formée, toutefois, par les relations entre le roi, qui avait abdiqué en 1955 pour gérer lui-même son royaume, et le PPC, qui s'inquiète, malgré les démentis de Sihanouk, de voir ce dernier replonger dans la politique, depuis qu'il a évoqué, avant de gagner Pékin, l'éventualité d'une deuxième abdication. Arrivé seulement en deuxième position derrière le Funcinpec en 1993, le PPC insiste pour que le souverain se cantonne dans la neutralité constitutionnelle d'un monarque qui « *régit mais ne gouverne pas* ». Pour sa part, Sihanouk a qualifié de « *ridicule* », le 28 mars, l'éventualité d'une deuxième carrière politique. L'attentat de dimanche est venu rappeler la dure réalité d'une lutte pour le pouvoir, apparemment sans compromis. En tout cas, il augure mal des derniers dix-huit mois de la législature en cours.

Jean-Claude Pomonti

La polarisation de la vie publique autour de mouvements politico-militaires qui se sont fait la guerre dans les années 80 est lourde de menaces pour la campagne électorale qui commence

remet à Pékin d'une opération de la cataracte, a exprimé son « *émotion* » et sa « *tristesse* ».

Cet attentat est le plus grave depuis la campagne, qui avait fait près de cinquante morts, pour les élections générales organisées par l'ONU en mai 1993.

L'une des raisons de la manifestation de dimanche était l'éventuelle convocation de Sam Rainsy dans le cadre d'une enquête sur l'assassinat, en novembre, d'un beau-frère et garde du corps de Hun Sen. Un membre du comité directeur du PNK est détenu par la police depuis le 14 février à cause de ce meurtre. Il serait passé à des aveux, obtenus, selon Sam Rainsy, sous la menace. Ce dernier dénonce « *une police communiste* » et « *un système judiciaire de type communiste, inféodé à un parti politique qui détient l'ensemble des pouvoirs dans le pays* », allusion au PPC qui a conservé le contrôle d'une bonne

partie de l'administration et de l'armée. Il réclame la formation du Conseil suprême de la magistrature, prévu par la Constitution de 1993, et a annoncé qu'il ne se présenterait devant un tribunal que si le roi émettait l'avis que la justice actuelle est « *indépendante* ». Depuis un an, le gouvernement royal « *à deux têtes* » est paralysé en raison de la dégradation des relations entre le prince Ranariddh et Hun Sen. Le premier s'est réconcilié avec Sam Rainsy, ministre des finances qu'il avait limogé en 1994, et leurs partis respectifs, le Funcinpec et le PNK, ont formé le Front national (FUN) avec une aile du PDLB restée fidèle à Son Sann.

La polarisation de la vie publique autour de mouvements politico-militaires qui se sont fait la guerre dans les années 80, n'avait cependant pas été, jusqu'à présent, au-delà d'une rhétorique envahissante. Fin mars, une certaine détente s'était même manifestée. Le Funcinpec et le PPC ont fini par s'entendre sur la tenue fin 1998 d'élections générales qui devraient être précédées par des élections locales.

Le PPC ne revendique plus la formation d'une commission électorale indépendante. Auparavant, les deux premiers ministres s'étaient entendus sur le rappel du gouverneur (PPC) et du vice-gouverneur

Les Palestiniens ont retrouvé les réflexes de l'Intifada

La police des territoires autonomes a réussi à prévenir une escalade des affrontements lors de la Journée de la terre

BETHLÉEM

de notre envoyé spécial

Les plus jeunes n'ont pas douze ans. Mais, en dix jours d'affrontements quotidiens avec les forces armées d'Israël, ils ont appris ou réappris les vieux réflexes de l'Intifada. Comment fabriquer une fronde avec un mètre de corde à linge et un morceau de vieux cuir. Comment rouler un baril d'essence vide devant soi pour s'approcher des soldats, à l'abri des rafales de billes de plomb caoutchoutées qu'ils lâchent sporadiquement et qui peuvent tuer à courte distance. Comment protéger son nez derrière un keffieh et bourrer ses poches d'oignons en cas d'ingestion trop forte de gaz lacrymogènes. Nouveauté, certains jeunes disposent maintenant de masques à gaz achetés dans les surplus israéliens. Le jeu, car c'en est un pour beaucoup de ces gamins, politisés avant l'âge par leurs conditions de vie, consiste à lâcher son dérisoire projectile en direction de l'uniforme casqué, posté là-bas au coin de la rue, avant que l'autre ne tire sa rafale. Quelquefois, le jeu est mortel.

DRAPEAUX BRÛLÉS

Dimanche 30 mars, à Beit Sahour, ce village majoritairement chrétien qui jouxte Bethléem, on enterrait Abdallah Khalil Salah, tué la veille au cours d'affrontements à Ramallah. Agé de vingt ans, étudiant en ingénierie à l'université de Bir Zeit, Salah a été touché par une balle que les médecins palestiniens affirment réelle. L'armée israélienne dément avoir jamais employé de vraies balles. Enveloppé dans le drapeau quadricolore de Palestine, le premier mort arabe depuis le début des affrontements a été accompagné à sa dernière demeure par une procession d'environ mille personnes, dont de nombreux policiers.

L'un d'eux tire une rafale d'honneur vers le ciel. Les autres écoutent la procession reprendre le vieux chant nationaliste : « *Par notre âme et par notre sang, nous te libérons ô Palestine* ». Certains portent des banderoles sur lesquelles on peut lire : « *Oui à la paix, non aux colonies ! Pas de paix sans l'arrêt de la colonisation !* » A Gaza, d'autres banderoles, plus radicales, disent à Benyamin Netanyahu qu'il « *creuse sa tombe sur le djebel Abou Gneim* » (Har Homa, la nouvelle colonie juive de Jérusalem-Est). Les drapeaux israéliens et américains sont brûlés. On crie que « *Clinton est un lâche* », parce qu'il s'est « *identifié à Netanyahu* ». Mais la police palestinienne, tirant parfois en l'air, parviendra à dissuader les manifestants de s'ap-

procher des colonies juives autour desquelles sont stationnés les soldats israéliens.

Dimanche, comme chaque fois qu'elle s'y est préparée, ce ne fut pas l'apocalypse annoncée par l'armée israélienne. Au Caire, où il s'est rendu pour participer à une réunion de la Ligue arabe, Yasser Arafat a évoqué le déploiement de forces exceptionnel, les hélicop-

La Ligue arabe

demande le gel

des liens avec Israël

Les ministres des affaires étrangères de la Ligue arabe devaient adopter, lundi 31 mars, une recommandation demandant le gel de la normalisation avec Israël et la fermeture des bureaux de liaison et d'intérêts dans ce pays, a annoncé le secrétaire général adjoint de la Ligue pour les affaires palestiniennes, Saïd Kamal. Le texte recommande aussi de « *cesser de traiter avec ce pays (...)* jusqu'à ce qu'il se plie aux principes de la conférence [de paix] de Madrid [de 1991], notamment celui de « *la terre contre la paix* », a-t-il ajouté, en précisant qu'il est prévu « *de suspendre la participation arabe aux négociations multilatérales, de continuer le boycottage arabe [des entreprises israéliennes]* jusqu'à ce qu'une paix juste et globale soit réalisée dans la région ». L'Égypte et la Jordanie, seuls pays arabes à avoir signé des traités de paix avec Israël en 1979 et 1994 respectivement, ne sont pas concernées par la recommandation.

tères, les chars d'assaut et les escouades de tireurs d'élite autour des huit enclaves palestiniennes autonomes. « *Ils encerclent nos villes ! Si ce n'est pas une déclaration de guerre, alors qu'est-ce que c'est ?* », s'est écrié le chef de l'OLP. Le dialogue n'a toujours pas repris, le processus politique reste bloqué.

« COOPÉRATION MINIMALE »

Mais dans les enclaves autonomes, où ses hommes ont parfois utilisé la matraque pour empêcher les jeunes d'approcher les forces israéliennes, c'est la police palestinienne qui a prévenu l'escalade. Itzhak Mordechai, le ministre de la défense, l'a reconnu dimanche soir et s'est félicité de cette « *coopération minimale* » retrouvée. Bien que plusieurs dizaines de manifestants - notamment à Djénine et Bethléem - se soient retrouvés tout au long de la journée dans les hôpitaux, la démonstration de force armée - sept chars d'assaut déployés autour de la seule Naplouse - a partiellement atteint son objectif de dissuasion. « *Pas d'affrontements ici, le sacrifice serait vain !* », criait aux manifestants Houssam Khader, un élu de l'Assemblée législative palestinienne.

Scénario identique en Israël même, où l'important dispositif de police déployé près des « *villes arabes* » du Néguev et de Galilée n'a pas eu à entrer en action. Les Palestiniens de l'Etat juif ont tenu leur promesse de manifester sans violence pour la 21^e Journée de la terre. Marqué cette fois par une grève générale des neuf cents et quelque mille « *Palestiniens d'Israël* », cet événement commémore chaque année la mort de six d'entre eux, tués le 30 mars 1976 par la police anti-émeutes, alors qu'ils protestaient contre des confiscations de terres arabes.

Plusieurs dizaines de milliers de personnes à travers le pays ont entendu des discours parfois très durs contre « *les expropriations de terre qui continuent* », le « *statut de citoyen de seconde classe qui nous est réservé* », la « *judéisation de Jérusalem* » et la politique « *anti-paix* » du gouvernement.

Jean Hélène

Patrice Claude

Le gouvernement indien en sursis après le retrait de son principal allié au Parlement

LE GOUVERNEMENT du premier ministre indien Deve Gowda est en sursis depuis la décision prise, dimanche 30 mars, par son principal allié de lui retirer son soutien. Le chef du parti du Congrès, Sitaram Kesri, qui avait, il y a dix mois, décidé de « *soutenir sans participer* » un gouvernement de coalition de treize partis, minoritaire à l'Assemblée nationale, a remis une lettre au président de la République, Shankar Dayal Sharma, l'informant que sa formation cessait d'apporter son soutien parlementaire à M. Gowda. Il a précisé que le Congrès « *demandait de former le [prochain] gouvernement* ».

Dans sa lettre au chef de l'Etat, M. Kesri accuse le premier ministre d'avoir « *eu un effet démoralisateur dans le pays* », de n'avoir pas été capable d'y maintenir l'ordre et d'avoir négligé les questions de défense et de sécurité. La récente arrivée au pouvoir dans l'Etat de l'Uttar-Pradesh, le plus peuplé du pays, d'une coa-

lition incluant la droite nationaliste hindoue, a joué un rôle dans la décision de M. Kesri, qui reproche également au gouvernement de s'être montré incapable de défendre la cause de la laïcité.

« ÉPREUVE DE FORCE »

Un porte-parole du Front uni, la coalition de centre-gauche et de gauche au pouvoir, a cependant affirmé que le gouvernement ne démissionnerait pas et que le Front était « *prêt à une épreuve de force* ». Deve Gowda devrait vraisemblablement faire face à un vote de défiance au Parlement dans le courant du mois.

Le Congrès devrait s'efforcer de rallier à sa cause certaines des formations composant l'actuelle coalition s'il veut espérer former un gouvernement. S'il n'y arrive pas, les Indiens devraient retourner aux urnes moins d'un an après la consultation d'avril-mai 1996. Conséquence de l'incertitude politique, les cours de

la Bourse de Bombay ont chuté de 10 %, lundi, durant les trois premiers quarts d'heure de cotation.

Les menaces de démission du gouvernement ne pouvaient par ailleurs tomber plus mal alors que les discussions indo-pakistanaises venaient de reprendre à New Delhi entre les secrétaires généraux des ministères des affaires étrangères des deux pays. Les pourparlers entre les deux adversaires du sous-continent « *continueront* », a cependant affirmé un responsable indien. Les discussions portent avant tout sur l'épineuse question du territoire disputé du Cachemire où sévit depuis sept ans une insurrection séparatiste musulmane et où deux attentats à la bombe ont fait, samedi, 17 morts. Ces pourparlers devraient être suivis par une rencontre entre ministre des affaires étrangères, le mois prochain, en vue de préparer un sommet au plus haut niveau. - (AFP, Reuter.)

Brazzaville, la « banlieue de Kinshasa », est sur ses gardes

BRAZZAVILLE

de notre envoyé spécial

Prêts à évacuer les étrangers résidant au Zaïre, plus d'un millier de soldats occidentaux campent dans la capitale du Congo, Brazzaville, surnommée « *banlieue de Kinshasa* ».

REPORTAGE

La moindre anarchie chez le grand voisin pourrait ébranler le régime congolais

Toute proche, sur la rive gauche du fleuve, la capitale du Zaïre, avec ses 3 millions d'habitants, est quatre fois plus peuplée que sa voisine congolaise.

Depuis le 21 mars dernier, 300 militaires français, suivis de 500 Belges et 250 Américains (ainsi que d'une dizaine de Britanniques), sont venus établir leurs quartiers sur l'aéroport Maya-Maya de Brazzaville, où ils commencent à se sentir un peu à l'étroit. Les Etats-Unis ont également annoncé l'arrivée au large des côtes congolaises du *Nassau*, un bâtiment qui peut embarquer 35 hélicoptères et 1 millier de « *marines* ». Pour le général Edwin Smith, commandant du contingent améri-

cain, il ne s'agit pour le moment que d'« *une mission d'évaluation* ».

Les forces françaises de l'opération « *Pélican* », commandées par le général de brigade René Landrin - qui a été en poste à Kinshasa de 1988 à 1990 - se sont assurées de pouvoir utiliser toutes les embarcations qui font la navette sur le fleuve, au cas où il faudrait aller chercher quelque 7 800 étrangers au Zaïre, dont 3 000 Belges et 1 200 Français (900 d'entre eux résident à Kinshasa). Force est de constater qu'il n'existe guère de coopération entre Américains, Français et Belges. Les contacts pour le moment ne dépassent pas les formalités de bon voisinage. Les Américains ont déjà fait savoir qu'ils travaillaient sur leur propre plan d'évacuation.

« *Nous faisons attention de ne pas trop nous montrer en ville car tout mouvement trop important pourrait déclencher la rumeur d'une intervention imminente* », explique un officier français. Il est vrai que tout ce déploiement intrigue. On se souvient que le détachement français était deux fois moins nombreux lors de la précédente évacuation, en 1993, alors qu'il y avait davantage d'étrangers au Zaïre. Les rumeurs vont bon train dans les rues de Kins-

hasa sur « *les Français qui viennent soutenir Mobutu* », mais aussi sur les Américains qui constitueraient la cinquième colonne de la guérilla zaïroise.

« *Nous avons été pris au dépourvu en 1993*, explique l'officier français. *Alors, aujourd'hui, nous nous efforçons de précéder l'événement*. » Les Belges, qui gardent un mauvais souvenir de leur opération d'évacuation au Rwanda, en 1994, partagent l'approche française et sont venus en force. Pour beaucoup d'observateurs, ce déploiement est également une façon de transmettre un message fort aux extrémistes du régime zaïrois qui seraient tentés de commettre un coup d'Etat ou de semer le chaos dans la capitale.

« DÉGONFLEMENT »

Toutefois, après une mise en place rapide au moment où la tension montait à Kinshasa, les états-majors admettent qu'il y a eu, depuis, « *dégonflement* », avec le retour du maréchal Mobutu dans son pays et le sommet de l'OUA, à Lomé, où autorités zaïroises et forces rebelles ont été sommées de se parler. Ce relatif apaisement pourrait durer si les Américains se décident à faire pression sur la guérilla en vue d'un cessez-le-feu et si le président Mobutu

ne s'obstine pas à essayer de retourner la situation en sa faveur pour s'accrocher au pouvoir.

Brazzaville suit attentivement ce qui se passe de l'autre côté du fleuve, car la moindre anarchie chez le grand voisin se répercute au Congo. Il suffit que 10 % seulement des Kinois traversent le fleuve afin de se mettre à l'abri pour que Brazzaville doive faire face à un afflux de chômeurs prêts à trouver un travail à n'importe quel salaire, à une aggravation de la délinquance et, surtout, à une flambée des prix sur les marchés, comme lors des émeutes et des pillages à Kinshasa, en 1993.

Une telle éventualité risquerait d'ébranler le régime congolais, encore fragilisé par les troubles ethniques de 1994, marqués par l'apparition de milices. Un diplomate européen ajoute que, dans les cercles dirigeants congolais, certains souhaitent que les soldats étrangers - à la présence stabilisatrice - restent jusqu'aux élections présidentielles de juillet prochain. Les affrontements de 1994 avaient éclaté après un scrutin contesté.

« *Ceux qui ont laissé l'incendie s'étendre cherchent maintenant à jouer aux pompiers*, ironise un fonctionnaire congolais, *alors qu'ils auraient pu mettre fin au conflit dès le*

EXTRÊME DROITE Le dixième congrès du Front national devait s'achever, lundi 31 mars, à Strasbourg, au terme du discours final prononcé par Jean-Marie Le Pen, ré-

lu président du parti d'extrême droite par les 2 200 congressistes. Pendant trois jours, les dirigeants du mouvement ont tenté de se donner une image respectable et rassurante.

● **LA MANIFESTATION** organisée par les associations antiracistes et antifascistes a rassemblé, samedi, dans la capitale alsacienne, de 32 000 à 34 000 personnes selon la préfecture

de Bas-Rhin, 80 000 d'après les organisateurs, entre 50 000 et 60 000 pour Catherine Trautmann, maire (PS) de la ville. Elle a donné lieu à des incidents limités mais violents dans

la nuit. ● **TOUS LES PARTIS DE GAUCHE** étaient représentés dans le cortège. Une centaine d'élus de droite se sont rassemblés, samedi matin, devant le Conseil de l'Europe.

Le Front national cherche à se donner une image légaliste

Le parti d'extrême droite, dont le dixième congrès devait s'achever lundi 31 mars à Strasbourg, a tenté de présenter un visage respectable en revendiquant le rôle de victime. Unique candidat, M. Le Pen a été réélu président

STRASBOURG

de notre envoyée spéciale

Ils avaient prévenu. Ils avaient menacé. Leur président Jean Marie Le Pen avait écrit au préfet et au président du tribunal. Leur secrétaire général, Bruno Gollnisch, s'était, lui, adressé au maire socialiste de Strasbourg, Catherine Trautmann. Ils demandaient qu'on interdise la manifestation prévue samedi 29 mars contre l'organisation de leur dixième congrès dans la capitale alsacienne. Que l'on arrête de façon préventive les « casseurs » qu'ils désignaient, par anticipation, comme étant des membres de Ras l'front ou des rouges allemands. Et, à l'ouverture de leur congrès, leur délégué général, Bruno Mégret, avait ironisé, en remerciant « le maire de Strasbourg, les membres de la classe politique, les

trotskistes, casseurs et autres » car, « grâce à eux, la vérité va apparaître, on va voir de façon évidente où est la violence, qui met en cause les libertés fondamentales, où est le danger pour la démocratie ».

Aussi, dimanche 30 mars, les lepénistes ont quasiment ignoré les dizaines de milliers de personnes qui, venant en bus, par le train ou en voiture, ont montré, la veille, leur opposition au Front national en défilant dans les rues strasbourgeoises. Ils se sont, en revanche, repus des incidents qui ont éclaté plusieurs heures après la dispersion du cortège. L'occasion était trop belle de clamer que « l'ordre » et le « respect de la démocratie » étaient du côté du Front national. Trop belle pour se faire une respectabilité et jouer les victimes.

Chaque orateur y est allé de sa

formule. Le président du parti d'extrême droite le premier. Pour M. Le Pen, réélu à la tête de son mouvement, le rassemblement de la droite, le samedi matin, n'était qu'« une cagade » (un « merdier », en provençal). La manifestation de la gauche « affichait clairement ce qu'elle était : une atteinte, une attaque en règle contre la démocratie, le suffrage universel ». A l'en croire, « jamais depuis vingt-cinq ans les militants du Front national n'ont contre-manifesté où que ce soit ». « Le Front national depuis vingt-cinq ans n'a jamais rien fait d'autre que se présenter aux élections », renchérit M. Gollnisch. tandis que M. Mégret voit « d'un côté, un grand parti politique respectueux des institutions (...), de l'autre, une classe politique dans la rue appuyée par des gens subversifs ».

PROJET DE RÉFORME

Ces deux premières journées ont été employées à se composer un nouveau visage. A rassurer à travers les discours. Mais aussi à travers les textes adoptés par les congressistes. Au centre d'une polémique sur son éventuelle interdiction, le parti d'extrême droite contre-attaque, en affirmant qu'il est « un parti démocrate et républicain ». Mieux, il change ses statuts et tout particulièrement son objet. Les congressistes ont ainsi adopté de nouveaux statuts dans lesquels il est dit que « le Front national est une formation politique qui concourt à l'expression du suffrage dans le



cadre des institutions de la République et du pluralisme démocratique ». On y lit également que « le Front national est favorable au gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ».

Sachant qu'il serait attendu sur sa proposition de loi (le Front national parle de projet de loi pour mieux afficher, sans doute, son ambition gouvernementale) concernant la réforme de la Constitution, M. Mégret a présenté un texte dont il a assuré qu'il prenait « totalement en compte l'architecture du pouvoir de la V^e République ». Autrement

dit, une V^e bis qui se veut, à ses yeux, rassurante. « La V^e République viendra du changement de régime qui accompagnera ce changement de Constitution », explique-t-il. Le texte soumis aux congressistes prévoit le retour à la supériorité du droit français sur le droit européen, ce qui remet en cause le traité de Maastricht ainsi que toutes les conventions internationales que la France a ratifiées jusqu'à présent. Il précise cependant, dans un autre article, que « la République peut participer à une ou plusieurs organisations de nations européennes

constituées d'Etats souverains qui ont choisi librement, en vertu des traités qui les ont institués, d'exercer en commun certaines de leurs compétences ».

Le texte dispose que l'Assemblée nationale est maître de son ordre du jour une fois par semaine. Il prévoit aussi l'institution de la préférence nationale, autrement dit une distinction entre les habitants, dans l'emploi, dans l'attribution des aides sociales, etc. Sont également prévus l'élargissement du champ référendaire et l'introduction du référendum d'initiative populaire. Ce dernier n'est cependant envisagé que dans des domaines précis. Les lepénistes ne considèrent pas, en effet, qu'un référendum d'initiative populaire puisse « réformer la Constitution, conduire à mettre en cause la défense, l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité du territoire ».

Tout démocrate et républicain qu'il se prétend être, le parti d'extrême droite se hâterait de limiter, s'il arrivait aux affaires, les pouvoirs de sa bête noire : le Conseil constitutionnel, notamment son champ d'interprétation. Ainsi, celui-ci ne pourrait plus se référer tant au préambule de 1946 qu'à celui de 1958 pour interpréter le droit. Enfin, les lepénistes supprimeraient toute référence à l'Union européenne et « annexeraient » purement et simplement les territoires d'outre-mer.

Christiane Chombeau

M. Le Pen veut créer sa propre « internationale »

Le congrès du Front national à Strasbourg a donné l'occasion à Jean-Marie Le Pen, dimanche 30 mars, de recevoir une douzaine de délégations étrangères. Parmi elles, il y avait des représentants de groupuscules extrémistes européens antisémites et révisionnistes. En les accueillant, le chef du FN, qui milite pour une « Europe des nations et des patries », a déclaré qu'il souhaitait prolonger cette rencontre. Soit par « une politique de coopération », soit en créant une structure qui s'appellerait « Euronat ». Il envisage d'organiser un congrès, à Paris, après les législatives de 1998 pour rassembler ces « nationaux et nationalistes ».

M. Le Pen, qui n'ignore pas « les divergences » et les conflits d'ambition territoriale existant entre ses invités, leur a demandé d'oublier leurs « querelles de famille ». L'ancien Waffen-SS allemand Franz Schönhuber, absent du congrès, a adressé un message affirmant que les idées du FN « volent de mairie en mairie jusqu'à l'Élysée ».

« N'ayez pas peur ! »

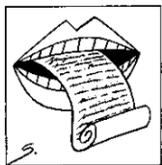
Avant de clore le congrès du Front national, lundi 31 mars, à Strasbourg, M. Le Pen avait déclaré :

« Je voudrais que vous repartiez, dans quelques jours, pour dire à la France et aux Français que, contrairement à ce qu'on essaie de leur faire croire, ils n'ont rien à craindre du Front national, mais au contraire tout à espérer. A ceux-là, de toute race, de toute religion, de toute couleur, de toute opinion, je dis, comme le disait le pape Jean Paul II : N'ayez pas peur ! Car les dangers ne se trouvent pas du côté du Front national, ils se trouvent en face de lui. (...) Nous sommes un grand mouvement national, populaire, humaniste, œuvrant par le dévouement et même, s'il le fallait, par le sacrifice, pour qu'il y ait sur notre terre, et singulièrement la nôtre, un peu moins de peines pour les hommes, un peu moins de dangers, un peu moins de risques et une plus grande espérance de bonheur » (29 mars).

» Le Front national, malgré une

absence de moyens médiatiques presque totale, en s'appuyant sur le dévouement de ses militants, a engagé contre les forces de mort un combat résolu bien qu'apparemment désespéré. Dieu merci, les forces de vie ont répondu à notre appel. Contre le courant qui semblait irrésistible, la force nationale a commencé de se rassembler et le peuple de se rallier à nous. Le chemin est sans doute encore ardu qui doit nous conduire à la victoire (...).

» Le système politicien, corrompu et incapable de gouverner efficacement la France, consacre toutes ses forces à lutter contre le Front national, soit pour son compte propre et la défense des privilèges et des prébendes dont jouissent ses affidés, soit en exécution d'engagements idéologiques à des contrats secrets. (...) Il y a chez nous des citoyens sans droits ou à droits limités, une caste de sous-citoyens, de parias, qui rappellent les pestiférés du Moyen-Age ou les juifs de l'Allemagne nazie. Le Front national est le mouvement des exclus qui demandent justice. C'est parce que la France n'est plus chez elle en France qu'il faut assurer son retour » (30 mars).



VERBATIM

Un expert est désigné dans l'affaire du

« Roman d'un président »

Le vice-président du tribunal de grande instance de Paris, Jean-Jacques Gomez, a estimé qu'il n'y avait pas lieu à référé dans l'affaire opposant Jean-Marie Le Pen aux auteurs du *Roman d'un président*. Dans son jugement, rendu vendredi 28 mars, M. Gomez a précisé qu'un expert devra examiner l'enregistrement de l'entretien de M. Le Pen avec les journalistes Nicolas Domenach et Maurice Szafran, pour savoir si les propos tenus sur cette cassette par le président du FN sont conformes à ceux reproduits dans le livre. M. Le Pen affirme notamment n'avoir jamais dit que M. Chirac est l'« otage d'un complot juif ». Ce jugement défavorable devrait conduire M. Le Pen à engager des poursuites devant le juge du fond.

A Strasbourg : « Occupe-toi du FN, sinon il s'occupera de toi »

STRASBOURG

de nos envoyés spéciaux

Qu'importe le service d'ordre, le carré de tête et les banderoles mal faites ! Les petits papiers circulent, pas plus grands qu'un ticket de bus : « Utopistes, debout ! », « Le racisme, c'est du poison ». Un enfant arbore fièrement sa pancarte : « Une seule race, la race humaine ». Mohammed, un Toulonnais de dix-sept ans, se promène avec deux colts en plastique qui « ne tuent qu'une seule personne : Jean-Marie Le Pen ». Un vieil homme a avec lui un tabouret pliable qu'il porte sur son dos. Les lycéens, les étudiants, les « moins de vingt-cinq ans » forment peut-être plus de la moitié des manifestants. Les gens se parlent, ne se connaissent pas, ne refusent aucun tract, aucun autocollant. Certains échangent des adresses, des téléphones, de Toulon, de Lyon, de Vitrolles, de Paris. Il y a les mélanges et l'efferves-

cence, la musique et l'impatience en ce début d'après-midi. La France est là, sur cette place de l'Etoile qui, à Strasbourg, est un parking sans charme. Elle est là, joyeuse et en colère, le sentiment d'avoir trop longtemps attendu, laissé dire, laissé faire. Marianne a les seins nus sur une banderole, le bonnet phrygien et le corps prisonnier de « Toulon, Vitrolles, Marignane, Orange ». Marianne vomit tout ce qu'elle peut, le visage ulcéré. De sa bouche sortent les lettres FN et de petites croix gammées.

Il faut qu'ils sachent, les électeurs du Front national, il faut leur montrer. « On est tous victimes de la crise, ça suffit de vouloir faire peur en votant fasciste », disent les manifestants. Les politiques ont failli, mais tout le monde s'en est endormi. « Occupe-toi du FN, sinon, il s'occupera de toi », prévient une affiche.

Les Tambours du Bronx grondent dans la rue où s'engage le cortège.

Les bidons métalliques martèlent ce que tout le monde a dans le ventre. Les musiciens tapent de plus en plus fort, et les bourrasques du printemps font voler les tracts, les confettis.

« On est tous victimes de la crise, ça suffit de vouloir faire peur en votant fasciste »

Personne ne respecte l'ordre, on double le collectif Justice et Libertés censé ouvrir le défilé. Et, tout à coup, plus personne ne parle, ne se regarde. On crie en ouvrant les mains autour de la bouche, on crie dans le vent, vers l'autre côté de la

ville. On crie, par dizaines de milliers, encore plus fort, et longtemps : « Le Pen, la jeunesse l'emmerde ! »

Trois garçons sont déguisés en « hirondelles », les policiers français des années 40. « Tous, on naît, on espère. Tous différents, tous égaux », clame une affiche. Des lycéens courent sur les trottoirs en riant de leur formule : « Le Pen, serre les fesses, on arrive à toute vitesse ! »

Aurore, dix-huit ans, se surprend à hurler : « Yoyo ! », en apercevant Lionel Jospin. « Je ne lui en veux pas, précise-t-elle. Moi, de toute façon, je crois que, dans vingt ans, le chômage ne sera pas résorbé. Il va falloir vivre autrement, avec moins de moyens. Je me vois bien me démerder pour gagner suffisamment ma vie et accueillir chez moi deux personnes dans la dèche. Ce serait ça, la nouvelle vie : on se marrera, on fera de la musique », plaisante-t-elle.

Derrière, Fahim et Samuel, vingt-six et vingt-deux ans, racontent que lutter contre Le Pen commence par se forcer soi-même à connaître son voisin de palier. « C'est ce qui nous est arrivé. Aujourd'hui, on est là tous les deux, mais, il y a deux ans, on ne se parlait pas, on ne se croisait même pas dans l'escalier. » Fahim veut installer des tables dans la rue en bas des immeubles et « faire des banquets ». « Depuis des années, ce monde fait remonter en nous les sentiments les plus bas. On nous demande de consommer, tout est devenu marchandise : les hommes, les idées, tout. Mes parents, ils ont un travail intéressant, ils sont chercheurs ; le soir, ils sont comme tout le monde, ils se mettent devant la télé, regardent Arte, il n'y a plus de vie, ça nous capture. Comment veux-tu l'occuper d'une cité quand il n'y a que des voitures qui passent ? »

Lire la suite page 6

Ch. Ch.

« De l'amour, de la solidarité ! »

Suite de la page 5

Fahim refuse d'aller toucher son RMI, refuse l'ANPE. « Ma vie, je la construis dans mon quartier, avec lui, mon voisin, dit-il en désignant Samuel, avec ceux qui portent en eux de la vie. Je fais de la photo. Eh bien, je les donne, mes photos, et ma boulangère, elle est contente, elle me donne du pain. » Il est décidé à lutter contre le Front national. Il crie : « De l'amour, de la solidarité ! »

A côté, des élus socialistes alsaciens se parlent, se rassurent. « Il y en a toujours qui diront : "Il fallait réagir hier" ou "Attendons demain !" L'essentiel, c'est d'être là, tu sais », dit l'un. Son compagnon semble penser à ses concitoyens en soupirant : « On n'est pas au bout de nos surprises. » Le camion-podium de Ras l'Front réunit énormément de jeunes qui dansent tout en criant, avec une émotion qui grandit : « C'est pas les beurs, les blacks, les juifs qui sont de trop. C'est Le Pen et les fachos ! » Estèle, dix-huit ans, étudiante en lettres à Lyon, parie sur le fait que « la manifestation va faire réfléchir les électeurs du Front national ». Elle en connaît dans son entourage : « Ils se sentent seuls. Regardez cette ambiance ! Le mec FN, ça va peut-être lui faire envie ? Si on recommence souvent, il va voir que la solidarité, elle est de notre côté. »

« On organise des réunions le soir avec les vieux et les gamins. Les vieux, ils sont méfiants, ils veulent pas, alors on vient les chercher. Après, ils sont tout contents »

Mohammed, Fares, Nabil et Akim, étudiants de vingt ans, eux, ont créé leur association à Vaulx-en-Velin. Elle s'appelle « Yapakapari ». Les voici hurlant : « Nique Le Pen ! A bas le Pen ! T'es foutu ! » Ils portent à eux quatre une banderole intitulée : « Pasqua, Cresson, Debré, on vous emmerde, nous sommes tous des étrangers ! » et disent qu'« il faut aller partout, faut rester dans la rue, dans les cages d'escalier ». A Vaulx-en-Velin, ils ont monté Yapakapari pour changer l'image des « petits » auprès des personnes âgées : « On organise des réunions le soir avec les vieux et les gamins. Les vieux, ils sont méfiants, ils veulent pas, alors on vient les chercher. Après, ils sont tout contents. » Ils ont mis des services en place : les « petits » vont faire les courses des « vieux », certains les aident à faire la cuisine le soir. « Ça marche hyper bien. Les vieux, y'en a certains, ils nous aiment tellement qu'ils nous ont aidés quand on a recueilli de l'argent pour aller à Boston. Parce que, vous le croirez pas, mais on a emmené les jeunes à BOSTON ! Le délire ! » Ils parlent tout en s'interrompant pour crier « Le Pen, enculé ! », comme s'il fallait toujours continuer. « On est heureux, monsieur ! »

On a perdu Lionel Jospin. On le croyait devant. En réalité, le revoici en milieu de cortège, en compagnie de Robert Hue et de Dominique Voynet. Sur le canal, un groupe de Marseillais a investi les échafaudages de ravalement d'une maison à colombages. Ils ont déroulé des affiches dénonçant « l'absence de liberté vécue de mille et une façons » et crient : « Socialos, collabos ! » quand le dirigeant du PS passe près d'eux. Dominique Voynet sourit, un peu crispée. Robert Hue ne sourit pas. Lionel Jospin regarde droit devant. « Char-

Concours d'AVOCAT
CRFPA
Expertise comptable
DECF
Préparations intensives aout-sept.
IPESUP
18, rue du Cloître Notre-Dame 75004 Paris
01 43 25 63 30 3615 IPESUP
ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PRIVE (223 FIMM)

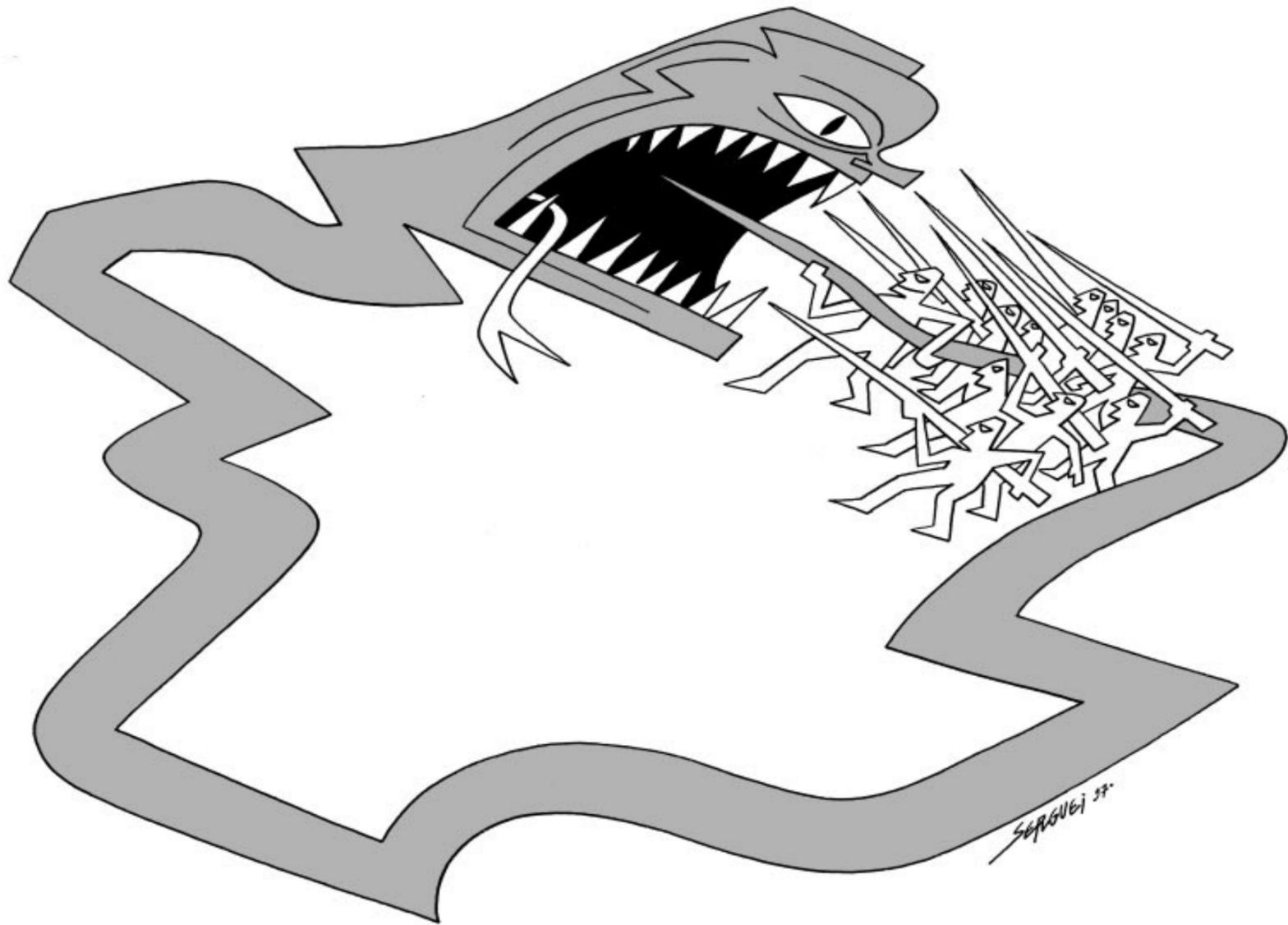
ters de droite, de gauche, charters de cons ! », crient les Marseillais. « Le Pen ne sera pas l'arbre qui cache la forêt ! », insistent-ils. Une banderole traverse la rue et pose la question que suggérerait Lampedusa : dans *Le Guépard* « Faut-il que tout bouge pour que rien ne change ? ». « Qu'est-ce que ça veut dire ? », se demandent à intervalles réguliers les manifestants. « Enfin ! Aujourd'hui, ça bouge ; demain, rien ne change ! », explique, énervée, une femme du groupe. Les politiques récupèrent toujours tout en surface, et rien ne change au fond. Décembre 1995, ça bouge, c'est dur, et on se démobilise parce que les gens ne sont pas des militants professionnels. Il faudrait ne faire que ça. Les permanents des syndicats, eux, ils sont payés, et ils ont cassé le mouvement comme des merdeux », dit-elle.

Olivier, Strasbourgeois, étudiant en droit, est là parce qu'il est éfrayé de voir qu'en Alsace, dans les villages sans immigrés ni chômage, on ait pu voter Front national jusqu'à 35 %, voire 45 %, au premier tour de la présidentielle, il y a deux ans. « Il faut absolument réhabiliter un interdit sur le vote Front national, ne pas le laisser se banaliser, sinon la région va tomber. Le Pen, c'est pas possible, je peux pas. Moi, c'est le seul combat que je mènerai. » Derrière, Jérôme, trente-trois ans, ancien chef de rayon de supermarché, aujourd'hui instituteur, tient la banderole d'Alerte Orange, le mouvement de résistance au maire Front national de cette ville, Jacques Bompard. « Ils détruisent tout dans la ville, ils sont démagogues, se contredisent du jour au lendemain. Ils se donnent un air respectacle ; en réalité, ils créent les conflits, ne respectent rien, surtout pas les gens. Ils incitent à la délation. Ils sont immondes », résume-t-il.

« Il faut absolument réhabiliter un interdit sur le vote Front national »

« Front national, front antisocial », suggère une banderole. Un couple d'Alsaciens regarde le défilé passer, sur le trottoir, réjouit : « C'est ça qui est bien, les gens sont différents. » Un Strasbourgeois a fait sa pancarte : « C'était vraiment pas "Le Pen" de venir, une fois donc, hop là ! »

Partout, dans le défilé, on vend pour 10 francs une petite résistance électrique en céramique, une « résistance pour les libertés, l'égalité et les solidarités ». Les Anglais de la Ligue antinazis sont là, le syndicat allemand DGB aussi. Un char de No Pasaran ! appelle à boycotter Air France, « Air Flic », autre allusion aux charters. ●●●



Catherine Trautmann veut que les citoyens reprennent « goût au débat politique »

STRASBOURG de notre correspondant régional

« Il y a un moment où il faut marquer la limite à ne pas franchir, alors j'ai décidé d'y aller. » Cette phrase illustre la détermination de Catherine Trautmann, maire (PS) de Strasbourg, à combattre Jean-Marie Le Pen et son mouvement. Lorsqu'elle apprend que le Front national a décidé de tenir son congrès annuel pendant le week-end pascal à Strasbourg, elle accepte le défi. « Interdire la réunion de l'extrême droite dans ma ville aurait déplacé sur le plan de la loi la question politique », explique-t-elle.

Parce que M. Le Pen met en danger la « cohésion sociale » et la « paix civile », parce qu'il croit venir de « terre conquise » défier un maire anti-FN et troubler « le message d'espoir et de salut de Pâques », le premier magistrat de Strasbourg « en appelle aux citoyens ». M^{me} Trautmann suscite débats et confrontations, favorise la création d'associations et de collectifs antiracistes, prend langue avec l'UDF et le RPR. En février, le conseil municipal - toutes tendances confondues - vote une mo-

tion contre la venue de M. Le Pen. Dans le texte commun, la majorité socialiste accepte de faire référence à l'engagement de Jacques Chirac contre l'extrême droite. Le pacte républicain est appliqué.

Lorsque Justice et libertés la sollicite pour organiser une manifestation populaire, elle appuie l'idée sans réserve. Elle a pourtant connu, sur ce terrain, deux cuisants échecs dans le passé. A la fin de 1992, quand elle a appelé à une mobilisation contre la réunion électorale de M. Le Pen pendant la campagne législative, elle n'a réuni que cinq cents personnes. En 1995, à trois mois des élections municipales, quand elle veut renouveler l'opération pour l'élection présidentielle, elle ne rassemble que mille personnes. Cette fois, elle prend à nouveau le risque car « il ne faut jamais renoncer à ses convictions fondamentales ». Surtout pas pour des préoccupations électoralistes.

L'opération prend forme. La nécessité de « faire parler les gens du Front national, pour qu'ils n'aient plus peur de discuter de ses provocations et de ses thèses racistes », l'in-

cite à accélérer le mouvement. Pour casser le « monopole » du FN, les « citoyens doivent reprendre goût au débat politique duquel ils se sentent exclus ». Le maire n'est pas peu fier de la remarque d'un de ses administrés : « Je suis heureux de voir à nouveau la parole circuler entre les Strasbourgeois. »

LE « PARADOXE » ALSACIEN

Mais la droite alsacienne lâche le maire, en annonçant qu'elle ne participera pas au cortège du 29 mars. Pour l'ancien secrétaire d'Etat, elle n'a « ni vision ni stratégie commune », alors « elle confond le parti » que pourrait tirer une personnalité socialiste d'une mobilisation réussie et l'« objet » de l'opération, la lutte contre l'extrême droite. Pour trouver un terrain d'entente, M^{me} Trautmann décide de se retirer du carré de tête, où elle aurait dû être placée en sa qualité de maire. En vain.

Du coup, elle n'a jamais été aussi sévère à l'encontre de ses adversaires républicains. « Dans cette région, on a peur du débat politique, affirme-t-elle, et on se cache régulièrement derrière l'identité cultu-

relle pour éviter les questions délicates. » Enfonçant le clou, elle explique qu'il faudra bien discuter du « paradoxe » qui consiste pour les Alsaciens à voter à 65 % en faveur du traité de Maastricht en 1992 et à 25 % pour l'anti-européen Le Pen à la présidentielle de 1995. « C'est vrai, admet-elle, j'ai décidé de mettre les pieds dans le plat. »

Mais le maire de Strasbourg préfère, pour l'heure, revenir à « sa » manifestation, « joyeuse et bon enfant », même si la fierté et le bonheur qu'elle lui procure ont été entachés par les provocations des casseurs. « Certes, ça a marché, mais on n'est pas quitte pour autant, dit-elle, prudente, car le combat ne fait que commencer. » M^{me} Trautmann est persuadée que « le mouvement populaire a été compris » et qu'« il va se poursuivre ». « Les citoyens doivent reprendre goût au débat et à la politique », réaffirme-t-elle. Pour que, ajoute-t-elle, « les différences, sinon les désaccords, nourrissent la démocratie, à condition que subsiste le pacte républicain ».

Marcel Scottò

La gauche partout et en même temps nulle part

national et de SOS-Racisme, où est venu s'abriter Patrick Bruel, font aussi le plein. La petite main jaune des « potes » comme le triangle rouge de Ras l'front ne rebutent personne. On les colle tous les deux, ensemble, sur le jean, un sur chaque genou.

« LES POLITIQUES DERRIÈRE »

A côté, le cortège des Jeunesses communistes fait pitié. Le parti ne mobilise plus. Privé de ses satellites d'hier, comme le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), qui a pris son indépendance, le PCF est essouffé et fait pâle figure à côté du PS, qui peut au moins compter sur SOS-Racisme, l'UNEF-ID, le Mouvement des jeunes socialistes (MJS) et le Manifeste. Bernard Vasseur, membre du secrétariat national, et Serge Guichard, le nouveau responsable de l'immigration place du Colonel-Fabien - l'homme du tournant de Saint-Bernard - sont bien seuls.

Soucieux « de ne pas laisser ça au Front national », explique le député européen Francis Wurtz, chargé du secteur international au PCF, les communistes ont fabriqué pour la manif des autocollants bleu, blanc, rouge. « Il y a deux ou trois ans, je ne suis pas sûr qu'on aurait pu », explique M. Wurtz. C'est le seul cortège, avec celui de Julien Dray, pour SOS, où l'on retrouve le drapeau tri-

colore. Troisième pilier de cette gauche républicaine, Jean-Pierre Chevènement et ses « citoyens » sont invisibles à Strasbourg.

Les partis font d'ailleurs piètre figure. Certes, le PS est là, et nombre de ses dirigeants aussi : Henri Emmanuelli, Jean-Marie Le Guen, Manuel Valls, Adeline Hazan, chargée de l'immigration au secrétariat national, et aussi Laurent Fabius. Mais leurs dirigeants ont du mal à défilier ensemble. En début de manifestation, Lionel Jospin préfère retrouver le cortège socialiste, laissant les autres responsables de la gauche s'impatisser et s'ébranler sans lui. Il les retrouve une heure plus tard, sous les applaudissements... et les sifflets. On entend fuser des « rentre chez toi Yoyo » ou, moins personnel, « les politiques derrière ». Est-ce par crainte de l'image d'un nouveau Front populaire marchant contre le Front national ? Ou est-ce parce qu'il est décidément trop tôt pour s'afficher à côté du secrétaire national du Parti communiste ? Lionel Jospin préfère donner le bras à Dominique Voynet, porte-parole des Verts, et Henri Leclerc, président de la Ligue des droits de l'homme, plutôt qu'à Robert Hue.

Les uns après les autres, les militants libertaires de Réflexe et de la Confédération nationale du travail (CNT) forment une impressionnante coulée noire. Ils sont muets. Juste derrière, en rouge et noir, la

Fédération anarchiste (FA) explique : « Contre le fascisme, c'est la lutte sociale qu'il faut mener. » Les JC sont plus floues, ou plus électorales. « Contre le FN, je fais de la politique », disent quelques affiches, et dans le haut-parleur : « Mais à Gardanne, mais à Gardanne on a niqué le Front national. » Ras l'Front et la Ligue communiste révolutionnaire développent au porte-voix : « Non à cette société qui ne produit que des chômeurs, des Le Pen et des Debré. » Les autres jeunes, qui nombreux défilent dans la rue, dansent et scandent comme dans la chanson : « La jeunesse emmerde le Front national. »

Pour preuve, les élèves du Théâtre national de Strasbourg proposent en recto-verso un « Front national dans le texte », avec références écrites du programme du FN et dates des interventions télévisées citées. En bas, un bilan de la gestion municipale à Marignane, à Orange, à Toulon. Quand Lionel Jospin passe, ils crient : « Droit de vote aux immigrés ! » Ils se méfient des politiques, mais ils aimeraient bien qu'ils proposent quelque chose, pour ne pas seulement être contre. Le soir, au journal télévisé de France 2, Lionel Jospin tente, lui aussi, d'être un peu constructif. Il rappelle que le PS vient d'adopter son « projet économique »...

Ariane Chemin

Incidents limités dans la nuit de samedi à dimanche

Neuf « casseurs » ont été déférés au parquet

STRASBOURG

de notre correspondant régional
Trois à quatre cents « casseurs » ont semé le trouble au centre-ville de Strasbourg, dans la nuit du samedi 29 au dimanche 30 mars. Alors qu'un concert rock se déroulait place Kléber, une voiture a été brûlée dans une rue adjacente. Les CRS ne sont pas intervenus, se contentant de protéger les pompiers venus éteindre l'incendie. Une heure plus tard, les provocateurs, par groupes de trente à quarante personnes, se sont attaqués aux vitrines des magasins. C'est alors que les forces de l'ordre ont décidé de faire évacuer la place en utilisant un véhicule équipé d'un canon à eau.

Ces incidents ont eu pour conséquence l'annulation, par les organisateurs, du spectacle prévu dimanche après-midi au même endroit. En revanche, près de deux mille cinq cents personnes, selon les organisateurs, ont pu assister dans la nuit de dimanche à lundi dans le hall Rhénus au grand concert cos-

mopolite, « Melting rock », organisé par des jeunes Strasbourgeois.

Selon Patrice Magnier, préfet de la région Alsace, les organisateurs du spectacle avaient été prévenus avant l'intervention qui était, pour lui, le « meilleur choix afin d'éviter les contacts directs et violents ». Les « casseurs » ont alors entamé des opérations de harcèlement contre les barrages policiers en jetant des

pierres et des bouteilles de bière. Celles-ci ont duré jusqu'à quatre heures du matin. Des jeunes, originaires notamment des quartiers « difficiles » de l'agglomération strasbourgeoise, se sont livrés de leur côté à des vols dans les boutiques.

Le bilan de la nuit s'établit à quarante personnes interpellées parmi lesquelles figurent des Allemands.

Les artistes dénoncent « un groupe fascisant »

Après l'annulation des concerts gratuits prévus dimanche 30 mars place Kléber, les artistes (Les Garçons Bouchers, Noir Désir, Bertignac, Pulsart, Génération Chaos, Tambours du Bronx, LO'JO) ont manifesté leur volonté de « poursuivre le mouvement de réaction contre les idées racistes et fascistes à Strasbourg et ailleurs ». Dans un communiqué, ils se sont dits surpris de « l'efficacité d'un groupe fascisant de cinquante personnes, réussissant à faire annuler à lui seul des concerts organisés par un collectif de cent associations ». Le collectif Cultures et Libertés a dénoncé, pour sa part, la responsabilité de « skinheads armés ». « Les artistes sont déterminés à ne jamais laisser la place à l'extrême droite », ajoute le communicant des groupes musicaux, qui appelle à accorder « l'importance prédominante à la manifestation anti-Front national ».

Les élus RPR et UDF défendent « l'Alsace tolérante et fraternelle »

STRASBOURG

de notre correspondant régional

Restant sur leur position de ne pas participer à la manifestation organisée par la gauche, les élus alsaciens de l'UDF et du RPR se sont rassemblés, dans la matinée de samedi 29 mars, devant le Conseil de l'Europe, pour dénoncer le Front national. Devant une centaine de députés, sénateurs, maires, conseillers régionaux et généraux, Adrien Zeller (UDF-FD), président de la région, a affirmé que l'« Alsace ne se trompera pas de chemin, elle restera tolérante et fraternelle ».

Le député du Bas-Rhin, maire de Saverne, a estimé nécessaire d'« illustrer de manière claire », devant la Maison des droits de l'homme, « les convictions qui animent les élus de la majorité et de les faire partager aux Alsaciens ». « L'objectif, a-t-il précisé, est de faire barrage à toute résurgence de l'antisémitisme et du racisme, tout comme le fanatisme et l'intégrisme sous toutes ses formes. » En concluant sa courte allocution, M. Zeller s'est prononcé en faveur d'« un patriotisme national et européen ».

Daniel Hoeffel (UDF), sénateur et président

du conseil général du Bas-Rhin, a rappelé, pour sa part, « les valeurs fondamentales sur lesquelles s'est construit le Conseil de l'Europe », avant d'en appeler à la vigilance. « Dans un monde tourmenté, il faut rester particulièrement attentif car rien n'est jamais acquis définitivement ; les Alsaciens ont trop souvent été victimes des vicissitudes de l'Histoire pour ne pas rester vigilants », a déclaré l'ancien ministre délégué à l'aménagement du territoire.

Jean-Jacques Weber (UDF-FD), président du conseil général du Haut-Rhin, a stigmatisé, pour sa part, « le poujadisme et l'exploitation de la misère et de la peur de l'autre ». Il est urgent pour lui que « les politiques parlent mieux à ceux qui sont les cibles du Front national : les exclus, les pauvres, ceux qui doutent et ceux qui ne trouvent pas leur place dans la société ». Pour le RPR, Bernard Schreiner, député du Bas-Rhin et maire de Brumath, a, lui, marqué sa « volonté de manifester, dans la sérénité, le refus de tout extrémisme » et d'œuvrer au « rassemblement de tous les républicains pour que tous se battent pour l'homme ».

Après un lâcher de ballons bleus, blancs et rouges, les élus alsaciens se sont dirigés vers le

site de la synagogue incendiée par les nazis le 12 septembre 1940. Sur la stèle commémorative, où repose une pierre du lieu de culte disparu, M. Zeller a déposé une gerbe, et Henri Hajdenberg, président du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF), s'est exprimé brièvement pour dire : « Même si l'Histoire ne se répète jamais de la même manière, il faut combattre tous ensemble des idéologies comparables à celle des nazis. »

Le responsable du CRIF, qui a regretté qu'il n'y ait pas eu de « défilé unitaire » contre le Front national, a participé au cortège de la gauche. Tout comme Jean Kahn, président de la Commission consultative des droits de l'homme, qui déplore, lui aussi, que les « partis républicains » ne soient pas parvenus à s'entendre pour manifester ensemble contre le congrès du mouvement de Jean-Marie Le Pen. « Cette attitude est d'autant moins compréhensible, explique l'ancien président du CRIF, que les partis ont fait taire leur querelle face au terrorisme et que le racisme est aussi dangereux pour la sauvegarde de nos valeurs. »

M. S.

Les Toulonnais : « Prenez garde que votre tour ne vienne... »

STRASBOURG

de notre envoyée spéciale

Samedi 20 heures : « Le train des libertés » quitte Strasbourg pour rentrer à Toulon. « Le succès de la manif réchauffe le cœur », s'exclament les cent cinquante « citoyens » qui, la veille, ont quitté Toulon par ce même train, dans une nuit douce et chaude. Ils sont ravis, bien qu'épuisés par la marche de l'après-midi sous les giboulées et le froid de l'Est. « Aucun incident n'a terni l'ample défilé », se réjouissent-ils, forts de cette dignité calme « qui s'oppose à la violence du Front ». Eux qui sont de « Toulon, ville occupée », les voilà fiers de ce vent de résistance qui s'est levé à Strasbourg.

Tout au long de la marche, ils ont dû faire face aux questions et aux interrogations de leurs compagnons de manifestation : « Que faire pour arrêter la montée insidieuse du Front national ? » Que de fois se sont-ils vus prendre en pitié : « Ah ! Vous, de Toulon... » Chaque fois, ils ont rétorqué : « Prenez garde que votre tour ne

vienne... Notre expérience de la vie ordinaire dans une municipalité frontiste peut vous servir. » Et ils ont fourni force détails de ce fascisme au quotidien « qui est la vichysation des esprits ».

Andrée Baduelle, par exemple, la soixantaine énergique, dirige à Toulon un collectif de défense des valeurs républicaines. Elle revendiquait en tête de cortège cette « responsabilité citoyenne » qui n'a rien de politicien. « Ne dites plus Toulon-la-Noire, mais dites Toulon-la-Lumière. C'est de Toulon, des villes occupées, que part cet esprit de résistance à l'œuvre aujourd'hui dans les rues de Strasbourg. »

« UN SIGNE DE TROP »

Un moment, Andrée Baduelle s'est cependant énervée tout rouge alors que la manifestation n'avait pas encore démarré. La grande banderole des « villes occupées » devait comme prévu prendre la tête du défilé – « un symbole, la parole aux citoyens » – avant celle des partis traditionnels. Mais voilà : au dernier moment,

l'organisation venait de changer et l'on vit les leaders politiques nationaux prendre prestement la place d'honneur, assiégés avec complaisance par les médias accourus.

Pour Andrée Baduelle, comme pour beaucoup d'autres, « ce fut un signe de trop ! Les partis ne veulent pas entendre la voix des citoyens. Ils nous conduisent droit au mur. Le Front national peut gagner ».

La militante aux cheveux blancs ne se laissa pas démonter. Elle vint contester, de sa voix forte : « C'est nous, les citoyens de base, qui sommes confrontés à la violence des gens du Front. Les menaces, les coups, chaque jour, c'est pour nous quand nous les affrontons sur le marché ou dans la cité. C'est nous, les citoyens de base, qui aujourd'hui avons mobilisé. Ecoutez-nous, avant qu'il ne soit trop tard ! » Le carré des politiques resta néanmoins en tête de manifestation.

Le débat, ainsi ouvert, se propagea très vite dans le cortège. Chez les Toulonnais d'abord où l'on ne fit, d'ailleurs, que renouer le fil des

discussions de la nuit dans le train. En particulier à propos du Parti socialiste de la ville, qui a déjà désigné ses candidats aux prochaines législatives. « De braves gens. Mais qui ont toujours perdu. Ils ne peuvent pas faire le poids, les habitants ne croient plus en eux, il faut des têtes nouvelles, pour faire front désormais », selon les Toulonnais de Strasbourg.

Mais qui écoute ce signal d'alarme ? « Nous, les citoyens, devons investir les partis, et non pas nous en détourner. Le combat est politique », rectifie Andrée Baduelle, au cas où certains se laisseraient tenter par le nihilisme. A Strasbourg ainsi, au sein de la plus grande marche contre le FN jamais réalisée en France, on débattait largement et fiévreusement de la grave question des lendemains qui ne chanteront pas automatiquement. Que faire après Strasbourg pour empêcher que le FN ne devienne, comme il s'y affirme prêt, le parti gouvernant ?

Danielle Rouard

« Notre seul pouvoir, c'est de se révolter »

●●● Au coin de la place de la République et de la rue de Paix, c'est-à-dire sur la voie d'accès au Palais des congrès, des jeunes Parisiens déplorant qu'« il n'y ait pas de frissons qui montent ». Ils invitent sans succès, par de grands gestes, à faire dériver la manifestation vers les barrières policières. Un homme tente de les raisonner. Basile, vingt ans, lui répond : « Les fachos, ils se gênent pas pour aller casser la gueule aux Arabes, et il faudrait laisser faire ? Notre seul pouvoir, c'est de se révolter. »

Quelques skinheads allemands et français les rejoignent et courent jusqu'au barrage policier, le visage camouflé dans des cagoules ou sous des foulards. Une femme tente à son tour de les dissuader : « Vous n'allez quand même pas tout gâcher ! Et puis, quand on manifeste contre l'extrême droite, il faut avancer à visage découvert. » Les jeunes gens n'écoutent pas, balancent des pierres et des bouteilles. Les CRS finissent par répondre par des grenades lacrymogènes. Un manifestant est fauché à la jambe par une voiture de police, venue en renfort. La vitrine de l'Automobile-Club d'Alsace vole en éclats.

Dans la manifestation, trois graphistes parisiens de vingt-cinq ans ont fait ce qu'ils ont pu, c'est-à-dire une banderole. Le travail est soigné, impeccable, et on lit sur un fond blanc et rouge, avec une petite étoile sur le côté : « Il n'y a pas de races humaines, il n'y a que des classes sociales. » Pessimiste sur l'antiracisme, Guillaume a peint cette banderole parce qu'il a eu tout d'un coup « envie de faire de la politique ». « On ne combat pas à armes égales contre Le Pen, surtout pas avec les outils politiques et syndicaux dont on dispose aujourd'hui. Aujourd'hui, je ne vois aucun représentant parler des classes moyennes ou des quartiers et qui reste crédible. Nous sommes tous responsables de cette situation : un pouvoir, quand il n'est pas surveillé, il a tendance à faire n'importe quoi. » Mohammed, étudiant à Colmar, dit la même chose : « On ne va pas se lamenter éternellement sur la responsabilité des hommes politiques dans la montée du Front national ! Faut qu'on continue la démonstration de force. Les électeurs de Le Pen vont s'apercevoir qu'en votant pour lui, ça ne va rien résoudre, au contraire, car la très grande majorité des gens se révolteront. »

« Nous sommes tous responsables de cette situation : un pouvoir, quand il n'est pas surveillé, il a tendance à faire n'importe quoi »

Olivier, étudiant en lettres de Nancy, n'était jamais très chaud pour défilier contre Le Pen mais « là, maintenant, [il ne se] pose plus la question de savoir si on lui fait de la pub ou pas ». « Je sens que quelque chose se réveille. Faudrait pas que les électeurs de Le Pen se sentent rejetés et que le Front national soit le seul parti à les accepter, sinon il fera d'eux de vrais fachos », explique-t-il. Lui, il vient de se

décider à faire du soutien scolaire dans une cité. « A la fac, on voudrait commencer un travail sur le langage, décoder le discours du Front national. » Hervé, trente-deux ans, veut aussi s'engager « personnellement » : parler autour de lui, dénoncer les failles du discours lepéniste, dénoncer « le renoncement de l'Etat ». Francis, quarante-trois ans, chef comptable à Epinal, est également prêt à « aller les récupérer, les copains qui vont vers Le Pen ». En même temps, il trouve que « ça dort, on en prend plein la gueule avec la crise, toutes les couches sociales sont touchées, personne ne réagit, [il ne sait] pas ce qu'il faut ».

« Marre qu'on justifie aussi le Front national par la crise »

Cédric, dix-neuf ans, grenoblois, a choisi d'étudier l'histoire parce qu'il est intrigué de voir qu'« à chaque fois, les révolutions ont été volées ». Pour lui, il faudrait répéter que le fascisme, « ce sont toujours les gens riches qui l'ont financé ». « Le Front national, c'est une manière de gérer la crise sociale. Les ouvriers ne se rendent pas compte qu'en votant pour lui, au bout du compte, ils deviendront une main-d'œuvre qui devra fermer sa gueule et sera vendue encore moins cher. » Axel, autre étudiant, veut dire aux électeurs de Le Pen « ce qu'il y a vraiment dans son programme : liberté de licenciement, liberté du patron de fixer les salaires, suppression de la Sécu ».

Jean-Louis, quarante-cinq ans, amateur dans une MJC créée à Romans par des résistants du maquis du Vercors, est réjoui : « C'est un renouveau fantastique. On paie vingt ans de repli et d'action spectaculaire. On sent bien que c'est fini. En même temps, dans les quartiers, les jeunes sont tellement tombés dans des logiques de destruction qu'ils se font rejeter. Même par le militant de gauche le plus patient. On s'était endormi, on proposait de la consommation d'activités. Maintenant, chacun doit donner une part de soi-même. » « A condition de ne pas se faire récupérer par les politiques ! », se permet d'interrompre un passant qui écoutait. Pierre, dix-huit ans, étudiant à Troyes, dit seulement qu'il n'y a pas de politique-miracle : « Faudrait qu'on soit rallié, relié par quelque chose », regrette-t-il. « Y en a marre que le chômage justifie toutes les régressions, comme si c'était à nous de payer la crise qu'on nous impose, marre qu'on justifie aussi le Front national par la crise », dit Alain, dix-neuf ans. De vieux militants communistes rêvent d'une mobilisation spontanée « à chaque fois que Le Pen l'ouvrirait et dirait un truc raciste, ça obligerait les juges, l'Etat à le condamner ».

Batilde, elle, étudiante en droit à la Sorbonne, prend son accent parisien pour dire qu'il ne faut pas désespérer. Elle aussi, elle va aller leur parler aux électeurs du Front national. « Je pensais que Le Pen allait s'éliminer tout seul ou que le jeu politique allait finalement l'étouffer. C'est le contraire. Donc, faut y aller. Je vais leur dire que tout le monde vit la crise, justement, il faut être solidaire. » En juin, le Manifeste contre le Front national organisera une campagne de rencontres avec l'électorat lepéniste. « Je suis décidée. J'ai dix-neuf ans. L'avenir Le Pen, non, c'est pas possible ! » « On veut être libres ! », finit-elle par crier.

Dominique Le Guilledoux et Marcel Scotto

Le chef d'état-major de l'armée de terre a expliqué aux officiers de réserve la réforme en cours

PETITE RÉVOLUTION dans l'armée de terre : son chef d'état-major, le général Philippe Mercier, a convoqué, au milieu de la semaine dernière, à l'Ecole militaire, à Paris, pas moins de trois cents officiers généraux de la deuxième section (réserve) pour leur expliquer les grandes lignes de la réorganisation en cours.

C'est une pratique assez inhabituelle que d'avoir entrepris cette pédagogie d'une réforme qui est un bouleversement complet de l'institution de défense et dont le général Mercier s'est parfois démarqué, en y apportant quelques nuances. Face à lui, les membres du groupe de liaison G2S, officialisé en 1994 pour, dans « une démarche » qui se veut « prudente et pragmatique », sensibiliser la société civile aux questions de défense sans toutefois s'interdire de communiquer sa propre réflexion en profitant de la liberté d'expres-

sion que, sous certaines conditions, la loi reconnaît aux cadres de réserve.

Partisan d'une armée mixte et donc, en opposition quasi intellectuelle avec une professionnalisation à 100 % de l'armée de terre qui aboutit à supprimer le service militaire obligatoire, le général Daniel Valéry, ancien « patron » de la région militaire Ile-de-France, a, le même jour, annoncé sa démission, cédant la présidence du G2S au général Pierre de Percin de Northumberland, ex-inspecteur général de l'armée de terre.

FORCES « PROJETABLES »

A ses interlocuteurs, le général Mercier a indiqué que, désormais, il y aurait deux chaînes de commandement : une chaîne territoriale, avec cinq régions militaires, dont les PC seront à Paris, Metz, Lyon, Bordeaux et Rennes pour traiter des questions finan-

cières, domaniales et logistiques, et une chaîne opérationnelle, à partir d'un commandement principal basé à Lille en 1998, pour s'occuper de forces terrestres « projetables » dans le cadre de missions nationales, multinationales ou au profit de l'OTAN.

La mise en place de ces forces « projetables » suppose d'aligner les unités sur le modèle de nouvelles structures professionnalisées entre 1997 et 1999. La logique même du système repose sur l'existence de onze brigades au total : deux brigades blindées (à Besançon et Orléans), deux brigades mécanisées (à Limoges et Châlons-en-Champagne), deux brigades légères blindées (à Nantes et Nîmes), deux brigades d'infanterie (une pour le combat en montagne, à Grenoble, et une pour le combat aéroporté, à Toulouse), une brigade aéromobile (à Nancy) et deux brigades logistiques (à

Souge et Montlhéry). Cet ensemble réunira cinquante et un régiments de manœuvre, dix-neuf régiments d'appui spécialisés et quinze régiments de logistique. Chaque régiment, avec environ un millier d'hommes en moyenne, subit une double subordination, celle de la brigade pour l'entraînement et l'emploi proprement dits, et celle de la région, pour tout le reste.

Evoquant les dissolutions de formations, sur le territoire national dès 1997, puis en Allemagne en 1999, le général Mercier a regretté que les mesures d'incitation au départ, votées par le Parlement en 1996, aient été « trop timides » pour résorber « le sureffectif » de sous-officiers.

D'ici à l'an 2000, ce nouveau « format » de l'armée de terre peut être menacé, selon son chef d'état-major, par une politique des réserves, qui ne serait pas adé-

quate, mais surtout par une participation trop lourde au fonctionnement des centres du rendez-vous citoyen. Sur ce point, le général Mercier a été catégorique : il n'est pas question que les autres armées, voire la gendarmerie, se déchargent de leurs responsabilités en la matière et que l'armée de terre soit sollicitée de fournir plus de 25 % de l'encadrement desdits centres. Sinon, a estimé en substance le chef d'état-major, il y va du succès de la réforme de l'armée de terre.

REGRET

C'est en réponse à des questions de ses auditeurs – pour la plupart, il est vrai, acquis à une armée de conscription conçue comme un moyen de lutter contre « les fractures sociales », pour reprendre une expression de l'un d'entre eux – que le général Mercier a laissé paraître un regret.

Le chef d'état-major de l'armée de terre a participé aux travaux du comité stratégique qui fut placé, en 1995, auprès de Charles Millon, pour conseiller le ministre de la défense sur la réorganisation. Lui-même aurait été plutôt favorable à l'instauration d'« une armée mixte », avec la perspective d'une professionnalisation accrue.

C'est une autre voie, celle de la professionnalisation à 100 %, qui a été retenue d'autorité par le président de la République, chef des armées, et derrière laquelle le général Mercier s'est rangé par discipline.

Au demeurant, a-t-il conclu après s'être engagé à instituer un rendez-vous annuel avec les généraux en deuxième section, « le G2S a le droit de n'être pas de mon avis », car, pour lui, « il ne devra pas devenir la voix du parti ».

Jacques Isnard

SANTÉ PUBLIQUE Les travaux d'une équipe américaine démontrant la possibilité de transmission par le sang de l'agent infectieux de la maladie de Creutzfeldt-Jakob

(MCJ) ont provoqué un vif émoi parmi les responsables français de la santé publique. ● L'AGENCE FRANÇAISE DU SANG et l'Agence du médicament ont dû procéder, récem-

ment, au retrait de lots de sang ayant pu être contaminés par le don d'une personne ultérieurement atteinte de MCJ. Les experts s'interrogent sur la nécessité d'informer

l'ensemble des personnes concernées, ce qui induirait chez elles « une anxiété majeure alors que le risque est très faible ». ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, François

Chast, responsable de la pharmacie de l'Hôtel-Dieu, envisage une « possible catastrophe sanitaire ». Le gouvernement a déjà décidé d'exclure du don les personnes transfusées.

La transmission sanguine du Creutzfeldt-Jakob inquiète les autorités

De nombreux lots de sang auraient été contaminés par des donneurs ayant développé ultérieurement cette maladie. Le gouvernement a décidé d'exclure du don les personnes transfusées et s'interroge sur la nécessité d'informer les malades auxquels ces produits ont été prescrits

LES AUTORITÉS sanitaires françaises sont aujourd'hui confrontées à un grave dilemme. Il est depuis peu établi que plusieurs dizaines – voire plusieurs centaines – de milliers de personnes sont, en France, exposées, via des produits thérapeutiques dérivés du sang, à un risque de contamination par l'agent responsable de la maladie de Creutzfeldt-Jakob (MCJ). On ne dispose d'aucune méthode diagnostique ou thérapeutique pour dépister ou traiter cette maladie neurodégénérative toujours mortelle.

Ce risque était jusqu'à présent tenu pour n'être que théorique. Mais on sait aujourd'hui, après les travaux expérimentaux du professeur Paul Brown (Institut national américain de la santé, Bethesda, Maryland), qui ont été présentés voici quelques jours à Genève devant l'Organisation mondiale de la santé (*Le Monde* du 28 mars), que cet agent infectieux peut être transmis par voie sanguine. Une telle information provoque les plus vives inquiétudes chez les professionnels de santé directement concernés par ces questions.

Ces spécialistes estiment, en substance, que de nouvelles mesures préventives doivent au plus vite être arrêtées. Il s'agirait d'abord d'informer les personnes qui sont exposées au risque de développer, dans les années qui viennent, la maladie de Creutzfeldt-Jakob ; il serait ensuite envisageable d'exclure à l'avenir ces personnes du don du sang. L'objectif est ici de rompre une chaîne

transfusionnelle dont tout indique qu'elle demeure, en dépit des progrès considérables réalisés par la biologie, potentiellement contaminante.

La découverte par voie de presse (*Le Monde* du 8 février 1992) de l'affaire de l'hormone de croissance contaminée par l'agent de la MCJ avait conduit Bernard Kouchner, alors ministre de la santé, à prendre une série de mesures

principe de précaution conduit à mettre en lumière de nouvelles incohérences et impose d'aller plus loin encore dans la logique préventive.

Les pharmaciens des hôpitaux publics, qui sont en charge, depuis le 1^{er} janvier 1995, de la délivrance des produits stables dérivés du sang (produits considérés comme des médicaments), apparaissent aujourd'hui comme les profes-

Saisie du « comité des experts »

A la lumière des conclusions expérimentales du professeur américain Paul Brown présentées il y a quelques jours devant l'Organisation mondiale de la santé, le gouvernement a décidé de saisir une nouvelle fois le comité interministériel sur les maladies spongiformes transmissibles, que préside le professeur Dominique Dormont. Le comité doit examiner la teneur et la portée des travaux du professeur Brown et l'éventuelle nécessité de mesures complémentaires. Les conclusions du comité du professeur Dormont seront prochainement rendues publiques. A l'issue de la présentation publique des travaux du professeur Brown, le docteur Dominique Dormont avait déclaré : « Il s'agit d'une expérience bien construite sur le plan méthodologique, dont les résultats sont encore quelque peu préliminaires. » « Nous sommes, une fois de plus, victimes du fait que nous ne disposons pas de test permettant de faire le diagnostic de la maladie dans sa phase d'incubation », avait-il ajouté.

préventives. Ces mesures furent, par la suite, progressivement complétées : la liste des personnes à exclure du don du sang n'a cessé de s'allonger au fil du temps. La France est aujourd'hui l'un des pays au monde qui disposent dans ce domaine de réglementations sanitaires parmi les plus rigoureuses. Pour autant, cette politique heureusement fondée sur le

sionnels les plus inquiets (*lire notre entretien ci-dessous*). Mais le problème est aussi posé aux responsables des différentes structures (direction générale de la santé, Agence française du sang, Laboratoire français du fractionnement et des biotechnologies, Agence du médicament) qui sont, à un titre ou à un autre, impliqués.

La MCJ et le système transfusionnel français

● **La maladie de Creutzfeldt-Jakob.** La MCJ, encéphalopathie dégénérative rarissime, est caractérisée par l'installation d'une démence progressive accompagnée de différents signes neurologiques. Son évolution est toujours mortelle. La MCJ peut être transmise par des agents infectieux atypiques appelés « virus lents » ou « prions ». Des cas de contamination à partir d'intervention neurochirurgicales ou ophtalmologiques ont été décrits. Une série de cas touchant des enfants traités par hormone de croissance ont donné lieu à une instruction judiciaire (*Le Monde* du 17 janvier). L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a récemment démontré, sur la base des travaux du professeur Paul Brown (Institut national américain de la santé, Bethesda, Maryland), que la MCJ pouvait être transmise par le sang et par les produits sanguins.

● **Les réglementations.** La France a pris des mesures contraignantes pour limiter le risque de transmission de la MCJ via le sang. Parmi les dispositions prises figurent l'exclusion du don des personnes traitées par hormones de croissance extractives (décembre 1992), l'exclusion du don des personnes ayant des antécédents familiaux de maladie neurodégénérative (novembre 1993), l'exclusion du don des personnes ayant bénéficié d'une greffe de corne et d'intervention neurochirurgicale (en raison de la possible utilisation de dure-mère, tissu englobant le cerveau) ou d'exploration cérébrale invasive (mai 1995). Le retrait des médicaments issus du plasma d'un donneur ayant développé une MCJ après le don de sang a été mis en place en 1994. Enfin, l'utilisation thérapeutique de dure-mère est interdite depuis cette date.

● **Transfusion.** Le système transfusionnel français a été entièrement réorganisé à la suite de l'affaire du sang contaminé. La loi du 4 janvier 1993 a réaffirmé certains grands principes : la garantie de sécurité transfusionnelle, définie comme « l'ensemble des moyens visant à réduire ou à éliminer les risques immunologiques et infectieux liés à la transfusion de produits sanguins », le bénévolat du don et le caractère non lucratif de la collecte. Ses décrets d'application ont défini le nouveau statut des établissements de transfusion sanguine. L'Agence française du sang, créée en juillet 1992, est responsable de leur coordination. Le Laboratoire français du fractionnement et des biotechnologies est seul habilité à fractionner le plasma collecté pour la fabrication des produits dits « stables » du sang (albumine, facteurs de la coagulation, immunoglobulines).

François Chast, responsable de la pharmacie de l'hôpital de l'Hôtel-Dieu

« Nous sommes en face d'une possible catastrophe sanitaire »

François Chast, responsable de la pharmacie de l'Hôtel-Dieu, est le représentant des pharmaciens des hôpitaux à la commission médicale d'établissement de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris.

« En quoi êtes-vous concerné par le problème de sécurité transfusionnelle que pose la possible transmission de la maladie de Creutzfeldt-Jakob par voies sanguines et plasmatiques ?

— Nous gérons la distribution des produits sanguins stables depuis le 1^{er} janvier 1995 et nous avons eu à connaître, depuis, différents incidents. Ce fut notamment le cas en septembre 1995 : plusieurs milliers de malades avaient alors reçu des unités (immunoglobulines, albumines, facteurs de coagulation, etc.) issues de 19 lots « suspects ». Nous n'avons su que quelques semaines plus tard qu'il s'agissait d'un cas de MCJ diagnostiqué chez un donneur de sang. A l'époque, on nous a expliqué que la protéine-prion impliquée dans cette maladie

ne se transmettait pas par le sang. Or, la situation est aujourd'hui totalement différente puisque nous apprenons que cette maladie peut expérimentalement être transmise par le plasma.

» D'autres « incidents » sont survenus le 6 février 1997 au sujet de 13 lots préparés à partir d'un pool ayant inclus un donneur chez qui une maladie neurodégénérative avait été signalée. Contrairement à mes souhaits, ni le corps médical, ni l'administration hospitalière, ni le conseil de l'ordre des pharmaciens, ni la direction générale de la santé, ni l'Agence du médicament n'ont considéré qu'il y avait le moindre danger. J'ai en vain proposé d'informer les receveurs, de noter les incidents dans les dossiers médicaux, d'exclure ces patients du don du sang.

— Etes-vous inquiet ?

— Nous sommes en face d'une possible catastrophe sanitaire. Je me sens d'une certaine manière, comme beaucoup de mes col-

lègues, dans une situation similaire à celle que j'ai vécue il y a un peu plus de dix ans, avec l'affaire du sang contaminé par le virus du sida. Les plus grands spécialistes de l'épidémiologie française estimaient alors qu'il valait mieux administrer des produits potentiellement contaminants plutôt que de ne pas délivrer de traitements. Aujourd'hui, je me sens personnellement engagé dans un processus de culpabilisation. Je connais certaines informations et je ne les donne pas aux personnes concernées à qui j'ai dispensé des médicaments. Cette situation est pour moi intolérable.

» J'estime que, dans l'ignorance, il faut savoir rester modeste et en finir avec le silence du corps médical. Plus précisément, je regrette que l'on n'ait pas pris la décision d'écarter systématiquement du don du sang des personnes qui ont reçu des produits potentiellement contaminants. Le risque que ces personnes développent ultérieurement une MCJ est sans doute excessivement

réduit. On ne peut, en revanche, prendre celui de recycler les agents pathogènes dont elles peuvent être porteuses via le don du sang.

— Mettre en application une telle mesure ne nuirait-il pas à l'ensemble de la transfusion sanguine ?

— Le système actuel de la transfusion sanguine, fondé sur l'anonymat et le bénévolat, fait qu'en France on attend le donneur comme la pluie au Sahel. Il fait aussi que l'on considère comme contraire à l'éthique la constitution d'un fichier de donneurs. On peut néanmoins imaginer un système dans lequel toute personne qui a reçu un produit dérivé du sang serait, à l'avenir, exclue du don. Les premières estimations que l'on peut faire dans ce domaine montrent que le nombre de donneurs potentiels demeurerait suffisant. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

1,5 % et 9 %. Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé et à la Sécurité sociale, a pris la décision, en décembre 1996, sur proposition de la direction générale de la santé, de procéder à l'exclusion du don du sang de tous les anciens transfusés. Cette mesure ne pourra toutefois pas être mise en pratique, pour des raisons techniques, avant le début ou la fin de l'été. Elle conduira les responsables na-

« Ces personnes courent sans aucun doute un risque excessivement faible, mais il faut les informer avec prudence », estime le professeur Montagnier

tionaux de la transfusion sanguine à mener de nouvelles campagnes d'information. Mais elle ne concerne que les produits dits « labiles » (globules rouges, globules blancs ou plaquettes).

Deux questions restent pendantes : celle de l'information des receveurs a priori exposés au risque de MCJ ; celle de l'exclusion du don du sang de tous ceux qui,

au-delà des transfusions de produits sanguins « labiles », ont reçu un médicament issu du fractionnement du plasma sanguin. Certains ne cachent pas aujourd'hui leurs inquiétudes. « Que faut-il décider ?, s'interroge un des membres du comité interministériel sur les maladies à prions. Avertir les dizaines de milliers de personnes concernées en induisant chez elle une anxiété majeure alors que le risque est très faible, ou ne pas les informer avec toutes les conséquences sanitaires et juridiques que cela peut avoir ? »

Pour le professeur Luc Montagnier (Institut Pasteur de Paris), qui fut l'un des premiers virologues français à travailler sur les maladies à prions, les conclusions expérimentales présentées par le professeur Brown sont a priori « inquiétantes ». Selon lui, il est important de pouvoir organiser la surveillance des personnes qui ont reçu des produits potentiellement contaminants. « Ces personnes courent sans aucun doute un risque excessivement faible, mais il faut, me semble-t-il, les informer avec prudence », estime le professeur Montagnier. L'évolution des connaissances dans ce domaine nous montre qu'il faudra un jour que la transfusion sanguine s'éteigne, grâce au développement des produits biologiques issus des techniques de recombinaison génétique et qui permettront de traiter les patients en faisant l'économie du don de sang. »

J.-Y. N.

Un Tunisien malade du sida autorisé à revenir en France

UN TUNISIEN malade du sida, qui avait été expulsé de France le 8 février, a regagné Lyon, dimanche 30 mars, après que le tribunal administratif de Grenoble eut décidé, le lundi précédent, de surseoir à l'exécution de cette décision du ministère de l'intérieur, en considérant qu'il ne pouvait poursuivre sa trithérapie en Tunisie (*Le Monde* du 26 mars). Agé de trente-neuf ans, Ali Bouaouaja vit en France depuis vingt-trois ans. Il est soigné depuis treize ans pour le sida. La préfecture de l'Isère lui avait renouvelé son titre de séjour en dépit d'une condamnation pour vol. Mais le ministère de l'intérieur avait abrogé l'arrêté d'assignation à résidence pris à son rencontre, et l'avait expulsé par bateau vers Tunis, en dépit des protestations d'associations comme Aides et la Cimade. La décision du tribunal a contraint l'administration à lui accorder un visa autorisant son retour en France.

DÉPÊCHES

■ **CORSE : trois personnes soupçonnées de racket** ont été placées sous mandat de dépôt, dimanche 30 mars sur l'île de Beauté, après avoir été interpellées, mercredi 26 mars, dans la région de Porto-Vecchio (Corse-du-Sud). Proches des milieux nationalistes, elles devaient être prochainement transférées à Paris afin d'être entendues par le juge d'instruction antiterroriste Gilbert Thiel.

■ **DROGUE : deux fonctionnaires de justice ont été écroués**, samedi 29 mars à Montpellier (Hérault), à la suite du vol de plusieurs kilogrammes d'héroïne placés sous scellés. Un appariteur et un homme travaillant au service des scellés du tribunal sont soupçonnés d'avoir détourné la drogue qui avait été saisie dans le cours d'enquêtes judiciaires. L'héroïne était revendue par un troisième homme, également écroué, qui a été surpris en flagrant délit de trafic de produits stupéfiants.

■ **MEURTRE : une Allemande de vingt-cinq ans a été mise en examen** pour « homicide volontaire sur mineur de moins de 15 ans » et écrouée, samedi 29 mars, par un juge d'instruction de Grenoble après la mort aux Deux-Alpes (Isère) par suffocation de la fille de son ami, âgée de neuf ans. Les circonstances et les raisons exactes du drame restent indéterminées. La jeune femme, étudiante en biologie, aurait déclaré ne se souvenir de rien et expliqué être sujette à des « phénomènes de perte de mémoire et d'évanouissement ». Selon elle, l'enfant « se serait étranglée dans la porte », mais les enquêteurs ont très rapidement mis en doute cette thèse, le corps de la fillette portant des traces de strangulation.

■ **JUSTICE : le substitut du procureur de la République de Grenoble** a requis, jeudi 27 mars, des peines de trois à douze mois de prison assorties du sursis contre deux responsables du service des pistes de la station de l'Alpe d'Huez (Isère) et deux pisteurs-artificiers. Le 1^{er} janvier 1996, une avalanche s'était déclenchée vers 3 000 mètres d'altitude et avait emporté un skieur de trente-cinq ans qui évoluait sur une piste balisée. Le directeur des pistes, Christian Reverbel, et ses trois collaborateurs sont poursuivis pour n'avoir pas suffisamment « sécurisé » les pentes qui entourent la piste balisée de Sarenne, longue de 18 kilomètres. (*Corresp.*)

■ **DIVERS : un rodéo automobile sauvage a fait un mort et douze blessés**, vendredi 28 mars, dans une zone industrielle de Savigny-le-Temple (Seine-et-Marne). Une centaine de personnes assistaient à la course qui opposait deux Peugeot 205. L'un des véhicules a fauché un groupe de spectateurs. Trois personnes ont été interpellées.

Légion d'honneur

Nous publions la liste des nominations et promotions dans l'ordre de la Légion d'honneur parues au *Journal officiel* du 30 mars.

Grande chancellerie

Est promu *commandeur* : Charles Chevrier, directeur général honoraire d'Electricité de France.

Premier ministre

Sont promus *commandeurs* : Guy Dugros, maire, président d'une association nationale d'anciens combattants ; Alfred Grosser, universitaire, écrivain.

Anciens combattants et victimes de guerre

Est promu *commandeur* : Joseph Reiffsteck, président de l'Association des mutilés des yeux de guerre.

CONTINGENT DES DÉPORTÉS ET DES INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE
Est promu *commandeur* : Jacqueline Fleury, née Marié, déportée-résistante.

Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Est promu *commandeur* : André Miquel, administrateur du Collège de France.

RECHERCHE
Est promu *commandeur* : Jean-Pierre Changeux, professeur au Collège de France et à l'Institut Pasteur.

Défense

Est promu *commandeur* : André Ravier, président-directeur général de sociétés.

Logement

Est promu *commandeur* : Louis-Charles Barry, président d'une union nationale interprofessionnelle pour le logement.

Coopération

Est promu *commandeur* : Pierre Figeac, secrétaire permanent d'une association internationale.

Travail et affaires sociales

Est promu *commandeur* : Régis Portos, doyen honoraire des universités. Officier du 28 mai 1990.

SANTÉ ET SÉCURITÉ SOCIALE
Est promu *commandeur* : Jean Dormont, professeur des universités, responsable des essais thérapeutiques de l'Agence nationale de la recherche sur le sida.

Intérieur

Sont promus *commandeurs* : Marcelle Devaud, née Gouguenheim, ancien vice-président du Sénat, ancien député de la Seine, ancien maire de Colombes (Hauts-de-Seine) ; Charles Lichtenstein (dit Liche), rabbin du Marais et des déportés de France ; Jean Mazet, ancien conseiller général de la Creuse, ancien maire de Felletin.

Économie et finances

Sont promus *commandeurs* : Victor Chapot, conseiller d'Etat honoraire, ancien président de société ; Dominique Lewandowski, inspecteur général des finances honoraire.

Relations avec le Parlement

Est promu *commandeur* : Antoine Gissingier, député honoraire du Haut-Rhin, ancien maire de Wittenheim.

Culture

Est promu *commandeur* : Georges Poisson, ancien conservateur général du patrimoine. Officier du 17 mars 1989.

Industrie, poste et télécommunications

Est promu *commandeur* : Jacques Durand, gérant de société.

Aménagement du territoire, ville et intégration

Est promu *commandeur* : Paul Ricard, ancien président-directeur général de société, maire honoraire.

Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

Est promu *commandeur* : Jacques Dauer, maître imprimeur, président-directeur général de société.

Jeunesse et sports

Est nommé *chevalier* : Christophe Auguin, vainqueur du « Vendée-Globe » 1996-1997.

Grande chancellerie

Sont promus *officiers* : Francis Arrighi, sous-préfet honoraire ; Pierre Benaiteau, président de l'Association des réservistes du chiffre et de la sécurité de l'information, ancien ingénieur dans un groupe électronique de défense ; Bernard Follot, ancien responsable national de la société d'entraide des membres de la Légion d'honneur ; Gilbert May, membre de plusieurs associations d'anciens combattants et victimes de guerre ; Roger Patin, président du comité d'Auxonne de la société d'entraide des membres de la Légion d'honneur ; Michel Saillard, ancien inspecteur général à Gaz de France.

Sont nommés *chevaliers* : Louis Abbé, ancien commandant de vedette garde-côtes des douanes françaises ; Michel Armand (dit Armand-Prévost), conseiller à la Cour de cassation en service extraordinaire ; Lucien Bertron, ancien directeur délégué d'EDF Production-transport et chargé de mission à la direction générale d'Electricité de France ; Colette Bidault, née Lebourgeois, membre actif d'associations d'anciens combattants ; Gérard Croson, ingénieur commercial ; Monique Daigney, née Develay, attaché principal d'administration au ministère de la justice ; Guy Deguernel, secrétaire en chef honoraire du parquet général de la Cour de cassation ; Jacques Foray, membre titulaire de l'académie de chirurgie ; Charles Frank, médecin de 1^{re} classe honoraire, ancien chirurgien des hôpitaux de Strasbourg ; Jacques Gerval, président de la section de l'És-somme de la société nationale « Les Médailleurs militaires » ; Lucien Henrion, conseiller honoraire à la cour d'appel de Metz ; Angèle Humbert, née Arnoux, exploitante agricole, mère de famille nombreuse (quatorze enfants) ; André Strainchamps, née Colot, vice-président au tri-

bunal de grande instance de Paris ; Roger Tépier, président national des anciens combattants d'Electricité de France-Gaz de France ; Andrée Valentin, ancien agent civil des armées.

Premier ministre

Sont promus *officiers* : Marguerite Arnaud, présidente déléguée des meilleurs ouvriers de France ; Paul Barry, président d'associations ; Pierre Boutoule, membre d'une association d'anciens combattants ; Marie-Laur Laitner, née Vittore, dite Renée Saint-Cyr, comédienne ; Marie-Thérèse Meurey, présidente d'une association pour la sauvegarde du patrimoine ; Nevarte Manouelian, dite Rosy Varte, artiste dramatique.

Sont nommés *chevaliers* : Yves-Marie Bercé, directeur de l'Ecole nationale des chartes ; Claire Beylot, née Barucq, praticien hospitalier ; Francis Bloch, médecin-chef dans un centre hospitalier ; Daniel Bodiot, président du comité interuniversitaire franco-marocain ; François Brun, née Vezinet, professeur de virologie dans un hôpital ; Jean-Paul Carteron, avocat-consultant ; Jean-Paul Casalta, proviseur d'un lycée professionnel ; Annie Chancel, dite Sheila, artiste de variétés ; Bertrand Chanzy, chef de département dans une société ; Marcel Dallo, secrétaire général d'un syndicat agricole horticole ; Noël Desbois, président d'une association caritative ; Jean-Marie Desvent, président de section dans une union fédérale d'anciens combattants ; Yves Detryot, responsable administratif et financier dans une société ; Raymond Dubet, membre d'associations à caractère social ; Patrick Dupond, danseur étoile ; Jean-Charles Foellner, président-directeur général de société ; Arlette Gruss, épouse Peurière, président de société ; Jean-Michel Guillard, chef du service pédiatrique dans un centre hospitalier ; Jean-Paul Houdusse, président national d'une association ouvrière ; Jacques Julliard, ancien bâtonnier, président départemental d'une association d'anciens combattants prisonniers de guerre ; Jean-Pierre Labalette, président-directeur général de société ; Anne-Marie Lamaudie, née Laffitte, conservateur en chef à l'Institut de France ; Joséphine Lebert, ancienne infirmière, membre d'associations d'anciens combattants ; Jean-Pierre Mazery, président de l'union des associations des auditeurs de l'Institut des hautes études de défense nationale ; André Morel, maire, administrateur et membre d'associations ; Henri Morvan, président-directeur général de société ; Arlette Nougarede, professeur honoraire, membre du comité éditorial d'un hebdomadaire ; Christiane Palasset, née Bouvet, directeur départemental des affaires sanitaires et sociales ; Claude Petit, directeur de la rédaction d'un journal local ; Olivier Revol, préfet ; Christian Rossi, directeur général adjoint d'un organisme à caractère social ; Jacques Rougeot, professeur d'université ; Régine Saint-cricq, née Albrand, chargée de mission auprès du Médiateur de la République, conseiller régional ; Claude Sainteny, née Badalo, dite Dulong-Sainteny, membre de l'Académie des sciences morales et politiques ; Alain Sussfeld, directeur général d'un groupe ; Marie-Claire de Tremblin, née Bars, présidente d'une association à caractère social ; Hugo Vimoux, vice-président d'une association d'anciens combattants ; Germaine Willard, née Chanoinat, membre de la commission Histoire de la fondation pour la mémoire de la déportation.

Anciens combattants et victimes de guerre

Sont promus *officiers* : Marc Augé, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales ; Edmond Lé-goutière, inspecteur général de l'éducation nationale ; René Mornex, professeur des universités, praticien hospitalier honoraire ; Jean-Pierre Poussou, président de l'université Paris-Sorbonne Paris-IV ; Jean Sauvage, ancien président du conseil général de Maine-et-Loire, chargé de la formation des jeunes.

Sont nommés *chevaliers* : Josiane Attuel, née Charnotet, recteur de l'académie de Dijon ; Jean-Louis Aucouturier, professeur des universités à Bordeaux ; Joseph Bartolomei, directeur de l'école, du collège et du lycée Lacordaire de Marseille ; Geneviève Becquelin, née Porquet, inspecteur générale de l'éducation nationale ; Gérard Béranger, professeur à l'université de technologie de Compiègne ; Alain Besançon, membre de l'Académie des sciences morales et politiques ; René Chapelie, proviseur honoraire de lycée ; Maryvonne Cassan, épouse Leclerc, directeur du parc zoologique de Paris et des parcs zoologiques du Muséum national d'histoire naturelle ; Etienne d'Alché, professeur de physiologie animale à l'université de Caen ; Francis Delannoy, professeur au collège Marie-Curie de Tourcoing ; Jean-Pierre Finance, président de l'université Henri-Poincaré (Nancy-I) ; Serge Goursaud, professeur des universités, directeur de l'Institut universitaire de technologie d'Orsay ; Michel de Guillenchimdt, avocat à la cour, professeur des facultés de droit à l'université Paris-V ; Jean Hé-nard, principal du collège Martin-Luther-King de Calais ; Alexandre Herlea, professeur des universités à l'Institut polytechnique de Sevans (Territoire de Belfort) ; Anne Largeault, née Fagot, professeur des universités à l'université Paris-12 ; Marie-Louise Magna, née Ulrich, directrice honoraire de l'Institut catholique de Paris ; Ginette Marie, née Mazet, professeur des écoles honoraire ; Marie-Thérèse Massard, née Roussaud, inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale de l'Isère ; Dominique Meyer, née André, professeur d'hématologie à l'université Paris-XI ; Jean-Marc Monteil, président de l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand ; Marie-France Moreaux, née Leclerc, adjoint au directeur des lycées et collèges au ministère ; Guy Pautot, directeur du centre de Brest de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer ; Jocelyne Pérand, née Tournier, présidente de l'université de Bourgogne ; Jacky Richard, chef du service de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale ; Pierre Tambourin, directeur de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale.

tion ; Claude Hanoteau, premier président de la cour d'appel de Rennes ; Roger Le Grall, ancien conseiller prud'homme à Paris ; Louis Louche, conciliateur de justice à Palaiseau ; Jean Massot, président de section au Conseil d'Etat ; Geneviève Paris, épouse Gié, conseiller honoraire à la Cour de cassation ; Jany Parise, expert agréé par la Cour de cassation ; Claude Poudoux, avocat au barreau de Paris ; Jean-Pierre Royanez, président du tribunal administratif de Bastia ; Jean-Paul Weill, avocat honoraire au barreau de Paris.

Sont nommés *chevaliers* : Nicole Antoine, née Outin, présidente de chambre à la cour d'appel de Paris ; Pierre Barzereq, expert honoraire près la cour d'appel de Paris ; Yves Bot, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Nanterre ; Claude Brugués, avocat au barreau de Montpellier, ancien bâtonnier ; Pierre Chané, président du tribunal administratif de Nice ; Pierre Cheveu, président de chambre à la cour d'appel de Poitiers ; Andrée Conre, épouse Gervais de Lafond, premier président de la cour d'appel de Papeete ; Janine Deschamps, épouse Tavernier, présidente de l'Union nationale des associations de défense des familles et de l'individu ; Dominique Duffour, avocat au barreau de Paris ; Robert Escaffre, avocat honoraire au barreau de Rodez, ancien bâtonnier ; François Falletti, procureur général près la cour d'appel de Lyon ; Robert Garrabos, avoué près la cour d'appel de Paris ; Henri-René Garaud, avocat au barreau de Paris ; Thérèse Ghesquière-Dierickx, substitut du procureur général près la cour d'appel de Versailles ; Didier Kling, expert près la cour d'appel de Paris, président de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes ; Marie-France Lagrange, épouse Mazars, président de chambre à la cour d'appel de Versailles ; François Lasry, avocat au barreau de Paris ; Lucien-Alexis Leger, vice-président au tribunal de grande instance de Versailles ; François Lucas-Leclin, ancien président du conseil régional des notaires du ressort de la cour d'appel de Versailles ; Jean Mazeas, avocat général près la cour d'appel de Paris ; Jean-Pierre Picard, chef de service pénitentiaire à la maison d'arrêt de Dijon ; Bernard Prevost, avocat au barreau de Paris ; Louis Séné, conseiller à la Cour de cassation ; Dominique Sylvestre, épouse Laurent, maître des requêtes au Conseil d'Etat ; Jean-Bernard Thomas, avocat au barreau de Paris ; Léon Valère, premier président de la cour d'appel d'Agou ; Gilles Vergnes, huissier de justice, ancien président de la chambre des huissiers de justice de Paris ; Jean-Jacques Zirnelt, procureur de la République près le tribunal de grande instance de Nice.

Éducation nationale, enseignement supérieur et recherche

Sont promus *officiers* : Marc Augé, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales ; Edmond Lé-goutière, inspecteur général de l'éducation nationale ; René Mornex, professeur des universités, praticien hospitalier honoraire ; Jean-Pierre Poussou, président de l'université Paris-Sorbonne Paris-IV ; Jean Sauvage, ancien président du conseil général de Maine-et-Loire, chargé de la formation des jeunes.

Sont nommés *chevaliers* : Josiane Attuel, née Charnotet, recteur de l'académie de Dijon ; Jean-Louis Aucouturier, professeur des universités à Bordeaux ; Joseph Bartolomei, directeur de l'école, du collège et du lycée Lacordaire de Marseille ; Geneviève Becquelin, née Porquet, inspecteur générale de l'éducation nationale ; Gérard Béranger, professeur à l'université de technologie de Compiègne ; Alain Besançon, membre de l'Académie des sciences morales et politiques ; René Chapelie, proviseur honoraire de lycée ; Maryvonne Cassan, épouse Leclerc, directeur du parc zoologique de Paris et des parcs zoologiques du Muséum national d'histoire naturelle ; Etienne d'Alché, professeur de physiologie animale à l'université de Caen ; Francis Delannoy, professeur au collège Marie-Curie de Tourcoing ; Jean-Pierre Finance, président de l'université Henri-Poincaré (Nancy-I) ; Serge Goursaud, professeur des universités, directeur de l'Institut universitaire de technologie d'Orsay ; Michel de Guillenchimdt, avocat à la cour, professeur des facultés de droit à l'université Paris-V ; Jean Hé-nard, principal du collège Martin-Luther-King de Calais ; Alexandre Herlea, professeur des universités à l'Institut polytechnique de Sevans (Territoire de Belfort) ; Anne Largeault, née Fagot, professeur des universités à l'université Paris-12 ; Marie-Louise Magna, née Ulrich, directrice honoraire de l'Institut catholique de Paris ; Ginette Marie, née Mazet, professeur des écoles honoraire ; Marie-Thérèse Massard, née Roussaud, inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation nationale de l'Isère ; Dominique Meyer, née André, professeur d'hématologie à l'université Paris-XI ; Jean-Marc Monteil, président de l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand ; Marie-France Moreaux, née Leclerc, adjoint au directeur des lycées et collèges au ministère ; Guy Pautot, directeur du centre de Brest de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer ; Jocelyne Pérand, née Tournier, présidente de l'université de Bourgogne ; Jacky Richard, chef du service de l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale ; Pierre Tambourin, directeur de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale.

RECHERCHE
Sont nommés *chevaliers* : Pascale Antoni, née Renou, directeur au Commissariat à l'énergie atomique ; Pierre-François Bougnères, directeur de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ; Jacques Cohen-Ganouna, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique ; Jean Delort-Laval, directeur de recherche à l'Institut national de la recherche agronomique de Nantes ; Béatrice Descamps-Latscha, directeur de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ; Claude Dubreux, vice-président de l'université René-Descartes (Paris-V) ; Eveline Eschwege, née Pierson, directeur de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ; Odile Fichot, ingénieur de recherche au Centre national de la recherche scientifique ; Pierre Tiollais, professeur à l'Institut Pasteur ; Jean Weissenbach, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique.

Défense

Sont promus *officiers* : Alain Bruneau, directeur dans une société ; Jean Faure, président d'une société nationale ; Michel Mazens, président-directeur général d'une société.

Sont nommés *chevaliers* : Jean-Louis Champetier, responsable à la direction des applications militaires ; Anne-Thérèse Conze, née Petitjean, ingénieur cadre technico-commercial ; Daniel Dupuy, directeur de division dans une société ; François Levieux (François), directeur technique dans une société ; Jean-Louis Michel, directeur général d'une société ; Patrick Millet, responsable des relations extérieures dans une société ; Alain Monnet, magistrat, chef de la division des affaires pénales militaires ; François Montagnier, administrateur civil hors classe, sous-directeur au ministère ; Joël Normand, chef de cuisine ; Jean Petit, professeur de chaire supérieure ; Bernard Roquemont, président-directeur général d'une société.

Équipement, logement, transports et tourisme

Sont promus *officiers* : Jean-Paul Bertiaux, ancien directeur d'un comité départemental de prévention routière ; Pierre Dardelle, président honoraire d'une organisation professionnelle maritime ; Pierre Guithaux, ingénieur général des ponts et chaussées, coordonnateur d'une mission d'inspection générale ; Alain Jacquier, président-directeur général d'établissements hôteliers.

Sont nommés *chevaliers* : André Ampelas, directeur à la RATP ; Jean-Yves Belotte, chef de service à l'administration centrale ; Danielle Bénadon, épouse Troade, directeur adjoint à l'administration centrale ; Christian Bernad, président d'une association de promotion et d'aménagement touristiques ; Michel Burdeau, ingénieur en chef des ponts et chaussées, délégué général d'un groupe de sociétés autoroutières ; Roger Guillaibert, vice-pré-

sident d'une organisation professionnelle de tourisme ; François Lacôte, directeur à la SNCF ; Jean Levat, président-fondateur d'une association de tourisme ; Jacqueline Maurin, directeur d'un centre interrégional de formation professionnelle ; Henri Ravisse, courtier maritime, ancien vice-président d'une organisation professionnelle portuaire ; Michel Rivoire, directeur général d'un groupement d'intérêt public ; Jean-Claude Roude, président-directeur général d'une entreprise de travaux publics ; Guy Salias, coprésident d'une société d'études techniques et économiques ; Denis Schmutz, ingénieur général des ponts et chaussées, délégué aux grands projets à l'administration centrale ; Bernard Tardieu, président-directeur général d'une société d'études de génie civil et de travaux publics ; Jean-Baptiste Vallé, délégué général d'une organisation professionnelle aéronautique.

Logement

Est promue *officier* : Paulette Roussel, administrateur d'organismes d'HLM, ancien fonctionnaire.

Sont nommés *chevaliers* : Claude Boyer, président-directeur général d'une fédération de bâtiment et de travaux publics ; Christian Dhomé, président de sociétés d'HLM ; Michel Hémar, administrateur de sociétés ; Patrick D'un groupe financier et immobilier ; Prudence Lanco, adjoint à un directeur d'administration centrale ; Joseph Mell, ingénieur des travaux publics de l'Etat, chargé de mission d'inspection générale ; Robert Morisse, administrateur d'un office public départemental d'HLM ; Eric Vinassac, administrateur civil, président-directeur général de sociétés immobilière et foncière.

TRANSPORTS

Sont nommés *chevaliers* : François Bordry, directeur d'un établissement public fluvial ; Jean-Pierre Houillon, directeur à la SNCF ; François Le Bars, président-directeur général d'une agence maritime ; Dominique Provost, président-directeur général d'une société de transports.

Affaires étrangères

PERSONNEL

Sont promus *officiers* : Marie-France de Hartingh, née Fezou, ambassadeur de France en Autriche ; Philippe Peltier, ambassadeur de France au Nigeria ; Charles Philip de Laborie, ancien secrétaire de chancellerie de classe exceptionnelle.

Sont nommés *chevaliers* : Françoise Allaire, née Chevrier, chargée de mission à l'administration centrale ; Charles de Bancalis de Maurel d'Aragon, ambassadeur de France en Syrie ; Daniel Bernard, ambassadeur, représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations unies à Genève ; Michèle Dancet, ambassadeur de France au Salvador ; Didier Ferrand, ambassadeur de France au Ghana ; Pascal Fieschi, ministre plénipotentiaire à l'administration centrale ; Jean Gallarde, ambassadeur de France en Croatie ; Marie-Claire Khazal, née Baron, consul général de France à Amsterdam.

PROTOCOLE

Sont promus *officiers* : Marius Le Fevre, directeur du centre de recherche et de technologie de l'Agence spatiale européenne (Pays-Bas) ; Daniel Salem, président d'une société d'éditions (Grande-Bretagne) ; Lionel Stoléru, ancien ministre, président-fondateur de la maison France-Israël.

Sont nommés *chevaliers* : Didier Balme, directeur d'une banque (Hong-kong) ; Denis Barois, délégué au Conseil supérieur des Français de l'étranger (Mexique) ; Hugo Barrail, président de l'Alliance française à Asuncion (Paraguay) ; François Bizot, chercheur enseignant (Laos) ; Isabelle Deblé, présidente du comité éducation et formation de la Commission française pour l'Unesco ; Henri Horzowski, chef de service hospitalier (Israël) ; Jean Huet, directeur de groupe bancaire (Etats-Unis) ; Marie Moreira Alves, née de Praelux, présidente de l'Association Solidarité France-Bresil ; Emmanuel Prat, président de société (Japon) ; Etienne Ramos Esteban, président de société (Colombie) ; Augusto Roa Bastos, journaliste, écrivain (Paraguay) ; Pierre Rosfelder, président de la chambre de commerce France-Suisse (Suisse) ; Françoise Sauvage, née Pichon, ancien directeur des relations avec l'étranger à l'Institut d'études politiques de Paris ; André Tréhin, cinéaste ; Jean Thibaud, président de société (Argentine) ; Le père Roger Tillard, en religion Jean-Marie Roger, religieux (Canada) ; Pierre Valentin, président de société (Brésil).

Coopération

Sont promus *officiers* : Le père Joseph de Benoist, membre d'une société de missionnaires d'Afrique ; Madeleine Père, fondatrice d'un musée de civilisation au Burkina Faso.

Sont nommés *chevaliers* : Martine Blatin, née Dallemagne, chef de département au ministère ; Jean-Pierre Fourès, directeur de société ; Christian Joy, chef de la mission de coopération et d'action culturelle aux Seychelles ; Denise Le Coustumer, en religion sœur Marie-Michaël, infirmière missionnaire en Afrique du Sud ; Jean Teteroff, entomologiste expert dans la lutte anticienne ; Henri de Wauvert de Genlis, gérant de sociétés en Afrique du Sud.

Affaires européennes

Sont nommés *chevaliers* : Pierre Guieu, directeur général honoraire des Communautés européennes ; Elisabeth Moulard, épouse Bouloune, directeur d'un centre d'information et de documentation sur l'Europe ; Bernard Soumy, membre du comité exécutif de l'association des seniors de l'Europe communautaire.

FRANCOPHONIE

Est nommé *chevalier* : Jean-Jacques Rateau, délégué au Conseil supérieur des Français à l'étranger.

Travail et affaires sociales

Sont promus *officiers* : Simon Berenholt, président de l'Académie nationale de chirurgie ; Jean Le Lous, président-directeur général de laboratoires pharmaceutiques ; Bernard Leroy, ancien secrétaire général de l'Union des industries métallurgiques et minières ; Jacques Moulin, vice-président départemental d'un conseil de l'Ordre des médecins ; Jean-Marc Saint-Sever, directeur des relations humaines d'une société ; Simone Taulelle, née Marcaut, membre d'une fondation médicale.

Sont nommés *chevaliers* : Yvette Amiot, née Le Roux, infirmière hospitalière ; Bruno Angles-Dauriac, délégué général d'un groupe ; Françoise Aspar, née Ricard, directeur des affaires générales de la Caisse nationale de prévoyance ; Jeanne Danjou, ancienne surveillante générale des hôpitaux ; Eugène De-dieu, médecin du travail ; Michel Dromer, président-directeur général d'une polyclinique ; Jean-Claude Dubois, médecin spécialiste, président-directeur général d'un établissement thermal ; Danièle Fontenay, née Inglin, cadre socioéducatif en service d'hospitalisation à domicile ; Lucie Fourcade, née Mion, présidente d'une association ; Guy Fradin, ancien médecin généraliste, président honoraire d'un syndicat régional de médecins ; Anne Girardot, née Chalons, présidente d'une union régionale de protection sociale, infirmière de nuit ; Claudine Guyot, née Argenton, médecin spécialiste ; Alain Jecko, directeur régional de l'Agence nationale pour l'emploi ; Claude Marx, vice-président d'une fédération d'établissements hospitaliers d'assistance privée ; Michel Métoz, président de la Fédération nationale des déco-

rés du travail ; André Plat, président d'un groupement départemental d'apprentissage en bâtiment ; Gérard Pignet, chargé de mission à la délégation interministérielle à l'insertion professionnelle des jeunes ; Bernard Roux, président d'une association ; Jean-Pierre Soubrier, président de l'Association internationale pour la prévention du suicide.

Emploi

Sont nommés *chevaliers* : Jacques Bourmazel, président-directeur général de sociétés ; Françoise Delamour, vice-présidente du Conseil international des femmes francophones ; Christiane Tricot, née Sauvageot, présidente de l'Union européenne féminine.

SANTÉ ET SÉCURITÉ SOCIALE

Sont promus *officiers* : Geneviève Barrier, directeur médical d'un SAMU ; Jacques Giret, président honoraire d'un conseil régional de l'Ordre des pharmaciens ; Jacques Salat-Baroux, praticien hospitalier.

Sont nommés *chevaliers* : Jean Albanel, ancien médecin généraliste ; Jean Barrier, professeur honoraire des universités, praticien hospitalier honoraire des hôpitaux de Paris ; Jean Cabanes, ancien médecin ; Bertrand Dufour, professeur des universités, praticien hospitalier des hôpitaux de Paris ; Jean Féraud, ancien médecin ; Nicole Horassius, née Jarré, praticien hospitalier à Aix-en-Provence ; Pierre Massias, ancien praticien hospitalier ; Robert Renaud, professeur honoraire des universités, praticien hospitalier honoraire des hospices civils de Strasbourg ; Yves Touraine, praticien hospitalier honoraire de l'hôpital de Pont-de-Beauvoisin (Isère).

Intérieur

Sont promus *officiers* : Zaine Bentabed, président d'association (Yvelines) ; René Bonnefoy, ancien conseiller régional d'Île-de-France, ancien maire de Saint-Jean-les-Deux-Jumeaux (Seine-et-Marne) ; Yvon Bouvet, chef du centre de déminage de Châlons-en-Champagne (Marne) ; Le père Georges Déquign, vicaire de la paroisse Saint-Thomas-d'Aquin à Paris ; Francis Démogé, maire de Saint-Siméon (Eure) ; Marcel Leclerc, préfet hors cadre, directeur de l'Institut des hautes études de la sécurité intérieure ; Patrice Magnier, préfet de la région Alsace, préfet du Bas-Rhin ; Roger Senni, maire de La Bastide-de-Beauvoisin (Ariège).

Sont nommés *chevaliers* : Daniel Barbier, sous-préfet de Cholet ; M^{lle} Louis-Marie Billé, archevêque d'Aix-en-Provence et d'Arles (Bouches-du-Rhône) ; Marie-Ange Blaize, née Thomas, brigadier de police ; Michel Bourlier, chef de service administratif à la préfecture de la Loire ; Alain Braux, ancien maire de Mont-Saint-Aignan (Seine-Maritime) ; Pierre Braun, maire honoraire de Riverny (Haut-Rhin) ; Annie Chantalat, née Vivron, ancien conseiller de Paris ; Mireille Choquet, née Ballestrazzi, commissaire divisionnaire de police ; Gérard Delerue, maire honoraire de Gruson (Nord) ; M^{lle} Michel Dubost, évêque ; Renée Escoffier, née Simon, inspecteur de l'administration ; Charles-Dominique Fazi, commissaire divisionnaire de police ; Louis Fruchard, ancien président du conseil régional de Poitou-Charentes, ancien maire de Mauléon (Deux-Sèvres) ; Jean-Luc Geronimi, directeur adjoint du laboratoire central de la préfecture de police ; Paul Girod de Langlade, préfet de la Corrèze ; Gaston Goubelmann, maire honoraire de Sainte-Marguerite (Vosges) ; André Grignon, conseiller général des Côtes-d'Armor, maire honoraire de Taden ; Michel Guillissen, capitaine de police ; Michel Guillot, directeur des transmissions et de l'informatique au ministère ; Anne-François d'Harcourt, ancien maire de Grosbois-en-Montagne (Côte-d'Or) ; Jean Laronde, ancien premier adjoint au maire d'Isy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) ; Robert Laucournet, ancien sénateur de la Haute-Vienne, ancien conseiller régional du Limousin, maire honoraire d'Isle ; Longeville (Guy), ancien conseiller régional d'Île-de-France, conseiller de Paris ; Bernadette Malgorn, préfet de la région Lorraine, préfet de la Moselle ; César Marenghi, commandant de police ; Philippe Marland, préfet des Alpes-Maritimes ; Jean-Paul Milland, contrôleur général de la police nationale ; Jean Nouvel, commandant de police ; Jean Recullet, adjoint au maire de La Bussière (Loiret) ; Alain Ribaut, brigadier de police ; René Salmon, ancien conseiller régional de Haute-Normandie, ancien conseiller général de la Seine-Maritime ; Myriam Sérusier, née Jo, capitaine de police ; France-Aimée Sigot, née Touffe, chef de service administratif à la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence ; Serge Sonet, capitaine de police ; Raymond Tourain, ancien député européen, ancien député du Doubs, ancien conseiller régional de Franche-Comté ; Dominique Tresch, brigadier major de police ; Lucie Vivier, en religion mère Maurice-Marie, supérieure de la communauté des sœurs de Saint-Joseph de Carnolés, à Roquebrune-Cap-Martin (Alpes-Maritimes).

Économie et finances

Sont promus *officiers* : Roger Cambourac, ancien président-directeur général de société, président d'honneur d'un syndicat national du commerce extérieur ; Philippe Giffard, président-directeur général d'un organisme financier, conseiller honoraire du commerce extérieur ; Antoine Jeancourt-Galignani, inspecteur des finances, président d'une compagnie d'assurances ; Roland Vouette, chef de mission de contrôle économique et financier.

Sont nommés *chevaliers* : Paul Alibert, président du directoire d'une compagnie financière ; Julien Bertrand, ancien délégué régional d'un établissement financier spécialisé ; Jean-Bernard Blaise, professeur d'université, membre du Conseil de la concurrence ; Claude Couraud, ancien directeur régional de banque ; Christian Deschaeemaker, conseiller maître à la Cour des comptes ; Anne Fauvet, chef de mission de contrôle économique et financier ; Augustin Fournier, trésorier-payeur général de la Mayenne ; Yves de Gaulle, conseiller référendaire à la Cour des comptes, président-directeur général de société ; Paul Grange, ancien trésorier principal ; Pierre Landart, ancien directeur de succursale de la Banque de France ; Jean-Louis Latour, conseiller commercial, chef du poste d'expansion économique à Téhéran ; Jean-Claude Lechanoine, agent général d'assurances, président d'une Fédération nationale de syndicats ; Jacques Lesigne, membre du directoire d'une compagnie financière, président de sociétés ; Didier Maupas, trésorier-payeur général, agent comptable des services industriels de l'Armement ; Alain Mothe, inspecteur général de l'Institut national de la statistique et des études économiques ; Maurice Piques, président d'une société d'économie sociale ; Daniel Revel, trésorier-payeur général ; Bernard Stoven, chef de bureau au ministère.

Budget

Sont promus *officiers* : Bernard Duchesne, trésorier-payeur général de la Haute-Vienne et de la région Limousin ; Bernard Thouyer, trésorier-payeur général du Bas-Rhin et de la région Alsace.

Sont nommés *chevaliers* : Constant Bigou, agent de recouvrement principal des douanes à Dijon ; Renée Blanchin, contrôleur principal des impôts à Annecy ; Régine Dubert, née Dupré, agent de constatation principal des impôts à Bordeaux ; Marie Fagnoli, née Marchi, contrôleur des douanes à Paris ; Jean François, trésorier-payeur général, agent comptable central du Trésor ; Raymond Géhin, directeur régional des impôts à Besançon ; Pierre Godignon, receveur régional des douanes à Paris ; David Langman, gérant de société, expert près la commission de conciliation et d'expertise douanière ; Odile Lavaur, née Ra-

bin, conseiller technique de service social au ministère ; Michel Lécôle, contrôleur financier ; Albert Mourguariat, président d'une chambre syndicale de débitants de tabac ; André Noyer, chef des services fiscaux à Bastia ; Georges Pivache, trésorier principal à Lille.

Finances et commerce extérieur

Est promu *officier* : Henri Maire, président du conseil de surveillance d'un groupe vinicole, conseiller du commerce extérieur.

Suite de la page 9

Poste, télécommunications et espace

Sont promus *officiers* :

Jean-Jacques Darnlanian, responsable à France Télécom ; Louis Navarre, contrôleur général à La Poste.

Sont nommés *chevaliers* :

Alain Brochard, président d'une filiale de La Poste ; Marc Busch, responsable à France Télécom ; Monique Dubois, née Yon, contrôleur général à La Poste ; Pierre Gambade, directeur à La Poste ; Claude Gaudart, née Godot, directeur à La Poste ; Bernard Gillebaert, directeur général d'une société de télécommunications ; Gérard Girault, président national d'une association ; Marc Mathieu, directeur général adjoint dans une société de télécommunications ; Jacques Pouliquen, ingénieur général à l'inspection générale des postes et télécommunications ; Daniel Sacotte, directeur général adjoint du Centre national d'études spatiales.

Agriculture, pêche et alimentation

Sont promus *officiers* :

Robert Brouard, président du Conseil interdépartemental du bois ; Maxime de Coniac, ancien président de la Fédération nationale de la propriété agricole ; Lucien Escard, directeur honoraire de l'Institut agronomique méditerranéen ; Pierre Fauconnet, président du Centre national des expositions et concours agricoles.

Sont nommés *chevaliers* :

Etienne Audibert, vice-président d'une caisse régionale de crédit agricole ; René Blanchet, président d'une chambre départementale d'agriculture ; Hubert Buchou, ancien vice-président d'organismes professionnels agricoles ; Charles Calleja, président de la Fédération nationale des producteurs de fruits ; Raymond Cayrel, vice-président d'une coopérative agroalimentaire ; Dominique Ducroquet, président de la Confédération générale des planteurs de betteraves ; Louis Goupilleau, directeur général de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture ; Marcel Guigal, président-directeur général d'une société viticole ; René Loeb, président du Syndicat des grains de l'Est ; Michel Marie, président de l'Office national interprofessionnel des céréales ; Jacques Massebeuf, directeur général d'une caisse régionale de crédit agricole mutuel ; Jean Mialhe, président d'un syndicat viticole ; Claude Pellequer, ancien président d'une confédération d'industries de traitement de produits de la pêche ; Jean Simon, président d'une caisse régionale de crédit agricole ; Michel Simon, secrétaire d'une chambre départementale d'agriculture.

Aménagement du territoire, ville et intégration

Est promu *officier* :

Aristide Sanguolo, conseiller régional.

Sont nommés *chevaliers* :

Jacqueline Allegrini, née Marchesi, présidente d'une association culturelle ; Raphaël Devaux, ancien maire ; le pasteur Raymond Dodre, président d'un consistoire de l'Église réformée de France ; Jacques Doris, ancien président-directeur général de société, conseiller général ; André Fumex, maire honoraire, vice-président d'un conseil général ; Jacques Gautier, conseiller général, maire ; Georges Israël, éditeur, administrateur de radio ; Mgr Bernard Lagoutte, secrétaire général de la conférence des évêques de France ; Louis Lebre, maire ; Pierre Letuan, ancien chef d'entreprise ; James Marson, ancien sénateur, ancien maire.

Ville et intégration

Sont promus *officiers* :

Bertrand Le Chatelier, administrateur national d'une association de secours ; Paul Patin, président d'un comité départemental de prévention routière.

Sont nommés *chevaliers* :

Pierre Amoureux, maire ; Jean Bourgeon, proviseur de lycée ; Robert Clément, président d'un conseil général ; Gilbert Edelstein, directeur de cirque ; André Gorse, président d'une fondation d'entreprise ; Raoul Kazandjian, président d'honneur d'une association ; Michel Mahieux, vice-président d'un conseil général ; René Sautour, ancien attaché parlementaire.

Petites et moyennes entreprises, commerce et artisanat

Sont promus *officiers* :

Claude Chauvet, directeur de sociétés ; Jacques Cresson, président d'une association ; Christiane Milliot, née Lémonon, présidente honoraire d'une chambre de commerce et d'industrie.

Sont nommés *chevaliers* :

Pierre Angenard, ancien artisan boucher ; Michel Baillaud, ancien industriel ; Claude Bellot, vice-président d'une chambre de commerce et d'industrie ; René Bothet, président d'une chambre de métiers ; Gisèle Brivet, artisan en tapisserie d'art ; Philippe Cattiaux, directeur du commerce intérieur ; Lucienne Clouet, présidente d'honneur d'une fédération professionnelle ; Yves Courmille, président d'honneur d'une chambre patronale de la boulangerie-pâtisserie ; Bernard Delran, avocat ; Claude Derouere, président-directeur général de société ; Marcel Deruy, directeur régional de société ; Jean-Marie Disiti dit Dissidi, président-directeur général de société ; Orac Ezeghian, expert-comptable, commissaire aux comptes ; Jean Folliet, président-directeur général de société ; Jean-Paul Fournier, artisan peintre ; Noël Giacometto, ancien employé ; Edouard Guille, président-directeur général d'une fédération professionnelle ; Louis Lefebvre de Plinval-Salgues, président-directeur général de société ; Henri Legrand, président-directeur général de société ; Jean-Luc Maury-Larivière, président-directeur général de société ; José-Manuel Menendez Llorente, président du directeur d'une société d'électronique ; André Plagnol, ancien président d'un comité.

Fonction publique, réforme de l'Etat et décentralisation

Est promu *officier* :

Pierre Perrin, conseiller régional, conseiller général, conseiller municipal.

Sont nommés *chevaliers* :

Michel Aubry, adjoint d'un maire ; Marc Boyer, ancien professeur d'université ; Patrick Dumurgier, administrateur civil ; Arlette Franco, née Martínez, vice-président de conseil régional, maire ; Roger Gandil, ancien professeur agrégé ; Constantin Georgopoulos, médecin-chef de sapeurs-pompiers ; Philippe Giboin, président-directeur général d'une société de financement des collectivités locales ; Jean-Pierre Grunspan, chargé de mission à la mission des délocalisations publiques ; Annick Iringer, née Simon, maire, ancienne directrice d'école ; Maurice Leth, Yves Mesnier, membre d'un comité économique et social régional, ancien maire ; Marie-Louise Pezet, née Bibollet, maire, professeur ; Odile Rudelle, née Roux, directeur de recherche au Centre national de la recherche scientifique ; Henri Toutée, conseiller d'Etat ; Louis Véricel, vice-président de conseil général, maire.

ETRANGERS EN FRANCE

Affaires étrangères

PROTOCOLE

Sont nommés *chevaliers* :

Peter Kostka, président de société ; Guy Kaufmann, ancien président d'une société d'éditions musicales.

Affaires européennes

Est nommé *chevalier* :

James Cronin, directeur général adjoint et directeur financier d'un groupe industriel franco-britannique.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du vendredi 28 mars sont publiés :● **Propriété intellectuelle** : une loi transposant dans le code de la propriété intellectuelle des directives du Conseil des Communautés européennes des 27 septembre et 29 octobre 1993 (radio ou télédiffusion par satellite et retransmission par câble).● **Culture** : un décret relatif à la restitution des biens culturels ayant quitté illicitement le territoire d'un Etat membre de la Communauté européenne.● **Roissy** : un décret portant création de l'Institution indépendante pour la mesure et le contrôle des nuisances sonores autour de l'aéroport Charles-de-Gaulle ; un décret déclarant d'utilité publique et urgents les travaux nécessaires à l'aménagement des infrastructures aéronautiques de l'aéroport Charles-de-Gaulles et portant mise en compatibilité des plans d'occupation des sols des communes de Louvres, Epiais-lès-Louvres et Roissy-en-France dans le département du Val-d'Oise, des communes de Mauvegard et Mitry-Mory dans le département de Seine-et-Marne, et de la commune de Tremblay-en-France, dans le département de la Seine-Saint-Denis.● **Préfets** : un arrêté revalorisant les primes d'uniforme des membres du corps préfectoral (*Le Monde* daté 30-31 mars).Au *Journal officiel* du samedi 29 mars sont publiés :● **Logement** : un décret et un arrêté relatifs au calcul de l'aide personnalisée au logement.● **Dépenses médicales** : les arrêtés d'agrément de deux conventions médicales paraphées, le 12 mars, par les caisses d'assurance-maladie et deux syndicats de praticiens libéraux.● **Transports** : un arrêté portant nomination au Conseil national des transports ; trois arrêtés portant nomination à la commission des transports de personnes, à la commission des transports de marchandises ainsi qu'à la commission sociale et de la sécurité du Conseil national des transports.

DISPARITIONS

Roger Rocher

Du stade de Saint-Etienne au tribunal de Lyon

ROGER ROCHER, le président du club de football de Saint-Etienne dans les années 70, hospitalisé depuis le 6 février, est décédé samedi 29 mars des suites d'une longue maladie à Saint-Etienne. Il était âgé de soixante-dix-sept ans.

C'est l'un des dirigeants les plus connus du football français qui s'est éteint samedi. Un homme lié à l'épopée européenne des Verts, aux victoires multiples en championnat et en Coupe de France, aux soirs de triomphe et d'euphorie dans le stade Geoffroy-Guichard. Mais son nom est aussi synonyme du premier grand scandale d'un club Français avec l'affaire d'un détournement de fonds qui avait entraîné sa chute

et sa condamnation en 1991. Ce passionné de football, né le 6 février 1920 à Champlost (Yonne), avait longtemps travaillé dans les mines de charbon de Saint-Etienne avant de devenir le responsable de l'entreprise paternelle de travaux publics en 1947. Roger Rocher commence à se passionner pour la gestion d'un club de football en 1945, lorsqu'il crée l'Association sportive des petites mines, club du personnel des petites exploitations minières de Saint-Etienne. Deux ans plus tard, ce club fusionnait avec un club de quartier, pour devenir l'Olympique de Saint-Etienne, à la tête duquel il fit ses premières armes de président. Au point d'obtenir, en 1957, le titre de meilleur diri-

geant sportif de France. En 1960, Pierre Guichard, alors président de l'AS Saint-Etienne, le nomme vice-président de la commission sportive du club. Il en devient rapidement le président, fonction qu'il a occupée jusqu'en 1981. La pipe aux lèvres, cet homme autoritaire, qui se qualifiait de « bâtisseur », avait gagné en tant que président des Verts dix titres de champion de France (record), un titre de 2^e division (1962-1963) et six Coupes de France.

Au niveau européen, il avait amené les Verts à jouer 69 matches de coupes européennes. Avec Robert Herbin, l'un des joueurs de l'équipe stéphanoise des années 60, il avait réussi à bâtir une équipe qui a fait rêver une génération avec, en point d'orgue, les rencontres de Coupe des champions de la fin des années 70. La finale perdue 1 à 0 le 12 mai 1976 à Glasgow devant le Bayern de Munich demeure dans les mémoires. Les années suivantes entachèrent quelque peu cette belle histoire. Le scandale de la « caisse noire » devenait un feuilleton d'un autre genre. Selon les estimations, quelque 20 millions de francs avaient transité, entre 1977 et 1982, par des comptes secrets de l'ASSE, alimentés par une minoration des recettes de plusieurs caisses (gadgets, buvettes...). Lors du procès, Roger Rocher avait expliqué que cet argent était un « trésor de guerre » qui avait permis aux Verts de « garder des joueurs de haut niveau ». Il avait été condamné par la cour d'appel de Lyon, le 15 mai 1991, à trois ans de prison, dont trente mois avec sursis et à 800 000 F d'amende. Roger Rocher, qui avait passé quatre mois en détention préventive, avait bénéficié d'une grâce présidentielle en octobre de la même année.

Jean-Paul Dufour

Serge Bolloch

Jean Lagrange

Le cofondateur de l'AFP

JEAN LAGRANGE, journaliste et l'un des cofondateurs de l'Agence France-Presse (AFP), est mort, samedi 29 mars à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-cinq ans.

C'est en 1936 que cet enfant des Landes devenu journaliste entre à l'agence Havas. Résistant à la première heure, il participe à la création de l'agence clandestine AID (Agence d'information et de documentation) qui alimente les journaux de la Résistance. Le 20 août 1944, huit hommes, et parmi eux Jean Lagrange, s'emparent de l'immeuble de la place de la Bourse, ancien siège d'Havas où fonctionne l'Office français d'information (OFI vichyssois), pour y créer l'AFP.

Jean Lagrange a couvert les grands événements qui ont marqué le monde de 1945 à 1977. C'est ainsi qu'il fut le seul jour-

naliste français à assister le 7 mai 1945 à la reddition des Allemands à Reims. Malheureusement, la nouvelle est sous embargo jusqu'au 8 mai. L'embargo sera rompu par Edward Kennedy, jeune correspondant d'Associated Press. Ce premier contact avec la famille Kennedy ne sera pas le dernier puisque Jean Lagrange, chef du bureau des Nations unies (1945-1948), puis directeur aux Etats-Unis (1954-1970), suivra l'élection présidentielle, la visite de Khrouchtchev, l'affaire des fusées à Cuba, l'assassinat de John Kennedy. Entre-temps, il avait été directeur en Argentine et en Uruguay (1949-1953) et chef des services étrangers à Paris (1953-1954). Enfin, de 1970 à 1977, il est directeur de l'information, chargé de la rédaction en chef à Paris.

Jean-Paul Dufour

Serge Bolloch

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Caroline VIOLAS et Christophe TRICAUD, Martial, Edouard et Prune, ont la joie d'annoncer la naissance de

Pierre,

le 27 mars 1997.

86, boulevard des Batignolles, 75017 Paris.

Anniversaires de naissance

— Nous sommes restés discrets, mais quand même :

« Ce qui sauve, c'est de faire un pas, encore un pas. » (Saint-Exupéry).

Heureux anniversaire,

Jacques

Alain, Didier H., Jacques, Laurence, Mimi, Mireille, Nicole D., Sabine, Sylviane, Xavier.

Anniversaires de mariage

— En ce deuxième anniversaire, Nous levons notre verre, A tous nos joyeux compères, Et à

Sylvie et Olivier,

Lecteurs hors pairs...

Colin d'Avril !

Décès

— Françoise, Pierre, Claude, sa fille et ses fils, Ses huit petits-enfants, Marc Rabier, son frère, Les familles Rabier, Coulmeau, Boutron, ont la douleur de faire part du décès, survenu le 26 mars 1997, à l'âge de quatre-vingt-six ans, de

Yvonne BOUTRON-RABIER, ancienne élève de l'ENS de Fontenay-aux-Roses, professeur retraité de mathématiques.

Les obsèques ont eu lieu le 28 mars, à Gap (Hautes-Alpes), où elle repose au côté de son mari,

Armand BOUTRON († 1983).

— Françoise, son épouse, Sandra, sa fille, ont l'immense chagrin de faire part du décès de leur très cher époux et père,

Karl A. HETZ.

Il allait avoir cinquante-deux ans.

De la part de Sa famille en Allemagne et en Bretagne, Et de tous ses amis.

Les obsèques auront lieu le mercredi 2 avril, à 11 heures, en l'église de Saint-Nom-la-Bretèche.

Il sera inhumé à Pont-l'Abbé, en Bretagne, tout près de la pointe de la Torche qu'il aimait tant.

Dans le jardin, je ferai éclore, pour toi, toutes les roses de la vie.

12, rue de Valmartin, 78860 Saint-Nom-la-Bretèche.

— Krupp VDM.

La direction des sociétés Krupp VDM GmbH à Werdohl (RFA) et Krupp VDM SARL à Rueil-Malmaison, Et ses collaborateurs, ont la douleur de faire part du décès, survenu le 27 mars 1997, de

M. Karl A. HETZ, gérant de Krupp VDM SARL.

Notre filiale française était dirigée par M. Hetz depuis 1984, et sa disparition nous a frappés cruellement. Nous gardons avec émotion en mémoire son souvenir.

Krupp VDM, à Werdohl et à Rueil-Malmaison.

— L'Institut français de Fès (Maroc) a la douleur de faire part du décès de

Pierre ROUZIER,

survenu mercredi 26 mars 1997.

CARNET DU MONDE

Renseignements : 01-42-17-29-94 Télécopieur : 01-42-17-21-36

Tarif : la ligne H.T.

Toutes rubriques 105 F Abonnés et actionnaires ... 95 F Communicat. diverses 110 F Thèses étudiants 65 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.

— M^{me} Bernard Vohl, née Anne-Marie Remy, son épouse, MM. Thierry et Nicolas Vohl, ses fils, M^{me} Monique Remy, en religion, Mère Marie du Christ, sa belle-sœur, M^{me} Bernard Remy, née Monique Farnier, sa belle-sœur, font part du décès de

M. Bernard VOHL, chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945, combattant volontaire, combattant volontaire de la Résistance, combattant interné de la Résistance, évadé de France par l'Espagne,

survenu dans sa soixante-seizième année.

La messe de funérailles sera célébrée en l'église de Poiseux (Nièvre), le mardi 1^{er} avril 1997, à 14 heures.

Selon sa volonté, la crémation aura lieu dans l'intimité.

Ni fleurs ni couronnes ni plaques.

Cet avis tient lieu de faire-part.

58130 Poiseux.

Messes anniversaires

— A la mémoire de

Christian SLOP, 28-12-1950 - 02-04-1977,

une messe sera célébrée, mercredi 2 avril 1997, à 12 h 10, en l'église Saint-Merri (crypte), 76, rue de la Verrerie, Paris-4^e.

Anniversaires de décès

Bernard LEPETIT.

31 mars 1996, c'est hier.

Ses étudiants et ses amis.

Séminaires

— Le premier séminaire Manitou aura lieu à l'espace Rachi, 39, rue Broca, Paris-5^e (ancien centre Rachi), en présence de M^{me} Léon Askenazi.

« DIEU, LE MONOTHÉISME » du 31 mars au 3 avril 1997 inclus.

Participeront : M. le grand rabbin Joseph Sitruck, M. Armand Abécassis, M. le rabbin Gilles Bernheim, M. le grand rabbin David Messas, le Docteur Abraham Weingorth et M. Benno Gross.

Le Monde L'AVION

3^e édition

« La découverte d'une nouvelle Amérique »

WASHINGTON

du vendredi 16 mai au mardi 20 mai 1997 (Week-end de Pentecôte)

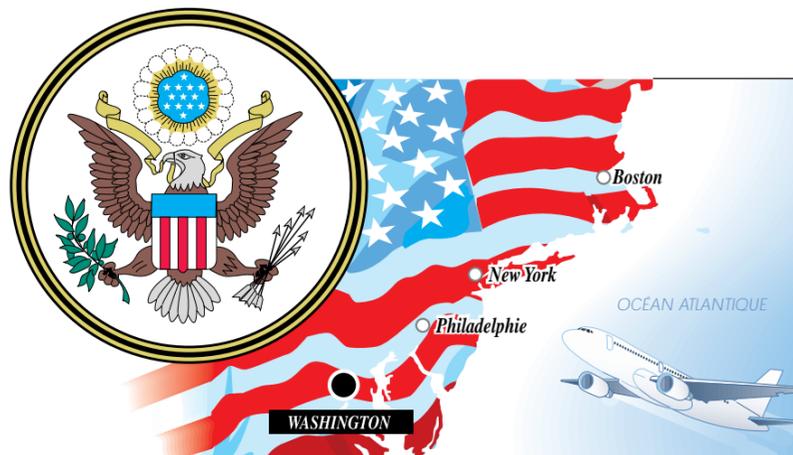
Pour mieux comprendre les aspects politiques, économiques et culturels des Etats-Unis

Jour 1 : « The American way of life ».

Jour 3 : La communauté noire. Les visites incontournables.

Jour 2 : Le pouvoir de la presse. Washington, capitale économique.

Jour 4 : Washington, capitale politique et diplomatique.



Le voyage que vous propose Le Monde a été conçu avec Jean-Marie Colombani et les meilleurs spécialistes et correspondants du journal aux États-Unis. Des visites originales, des rencontres avec des personnalités politiques, économiques et culturelles vous seront proposées.

Prix : 11 000 F TTC par personne.

Pour tout renseignement, téléphonez à Katia Goujon au 01-46-05-44-33

Avec l'agence *iti* - licence n° 092-95-00-28 et JFD System

AVEC l'aide de ses partisans, Earl Turner a bourré son camion d'explosifs, un mélange d'engrais nitraté et de carburant, puis l'a garé devant le siège du FBI, à Washington DC. A 10 h 15, le fracas de l'explosion a été terrible. Toute la matinée, Earl Turner a regardé à la télévision les sauveteurs plonger dans les décombres et en sortir des corps dont le total, deux semaines plus tard, atteindrait 700. Cet attentat, avait-il prévu, devait donner le signal d'une révolte générale contre l'Etat fédéral américain, coupable d'avoir interdit la possession individuelle d'armes à feu.

Cet épisode est, bien sûr, de pure fiction. L'immeuble du FBI se dresse toujours à Washington, et Earl Turner est un personnage imaginaire : c'est le « héros » d'un mauvais roman, publié sous le manteau en 1978 sous la plume d'un dénommé Andrew McDonald, de son vrai nom William Pierce, qui dit en avoir vendu 200 000 exemplaires. Délire de racisme et de paranoïa antifédérale, les *Turner's Diaries* (Les Carnets de Turner) sont devenus le livre culte de l'extrême droite américaine, ces groupuscules du refus qui se retrouvent dans les foires aux armes à feu - les *gun shows* -, dans les réunions de milices ou sur Internet. Fasciné par ce livre, Timothy McVeigh en avait acheté plusieurs exemplaires, qu'il revendait à bas

Le fils terroriste de l'Amérique

prix dans les *gun shows* pour répandre la bonne parole.

Mais, contrairement à Earl Turner, Tim McVeigh n'a pas eu le loisir d'admirer l'organisation des secours à la télévision. Interpellé moins d'une heure et demie après l'explosion d'un camion piégé, le 19 avril 1995, à 9 h 2, devant le bâtiment de l'administration fédérale, à Oklahoma City, il n'a plus quitté la prison. Depuis lundi 31 mars, ce jeune homme de vingt-neuf ans répond devant un tribunal fédéral à Denver (Colorado) de l'acte terroriste le plus meurtrier jamais perpétré sur le sol américain : 168 morts, dont 15 dans la crèche du bâtiment, et plus de 500 blessés. Son coaccusé, Terry Nichols, quarante-deux ans, qui, comme lui, plaide non coupable et risque la peine de mort, sera jugé séparément un peu plus tard.

Tim McVeigh, si l'on en croit les actes d'inculpation dressés par le parquet et le FBI, a été trahi par un morceau de ferraille. Garé devant le bâtiment avec ses deux tonnes et demie de barrils de nitrate d'ammonium et de carburant, le camion de location, l'un de ces camions Ryder que l'on voit sillonner tout le pays, a été pulvérisé avec une bonne partie des neuf étages de l'immeuble. Mais, très vite, alors que les sauveteurs s'activaient encore, les enquêteurs ont retrouvé dans les gravats un morceau du châssis qui portait le numéro de fabrication. Aussitôt sommés de reconstituer son historique, les ordinateurs, de la Floride au Kansas, ont remonté la filière jusqu'à l'agence de location Ryder de Junction City, au Kansas, à quelque 300 kilomètres d'Oklahoma City.

Un portrait-robot de l'homme qui y avait loué le camion deux jours plus tôt sous un faux nom, remarquablement ressemblant à Tim McVeigh, fut dressé et montré dès le lendemain à tous les établissements hôteliers et commerciaux de la région. La dame du Dreamland Motel, à Junction City, n'eut aucune peine à y reconnaître un



jeune homme taciturne qu'elle avait hébergé du 14 au 18 avril. Enregistré sous le nom de Timothy McVeigh, il avait donné une adresse dans le Michigan, et conduisait une vieille Mercury immatriculée dans l'Arizona. L'état se resserrait.

CE que les enquêteurs du FBI ignoraient encore le matin du 20 avril, c'est que ce Timothy McVeigh-là était déjà sous les verrous depuis la veille à Perry, à une heure et demie de route d'Oklahoma City, pour une banale infraction. La police de la route avait arrêté sa vieille Mercury parce qu'il roulait un peu vite, qui plus est sans plaque d'immatriculation. En vérifiant les papiers du véhicule, le sergent Charlie Hanger remarqua une bosse sous le blouson de McVeigh et eut vite fait de lui braquer son propre revolver sur la tête pour le désarmer. En Oklahoma, le port d'une arme dissimulée est une infraction, et l'odyssée de Tim McVeigh s'arrêta là.

Le 21 avril, menottes aux poignets et chaînes aux chevilles, revêtu de la combinaison orange des pénitenciers, le visage dur et fermé sous sa coupe de cheveux paramilitaire, on le sortit devant les ca-

méras au milieu d'une nuée d'agents du FBI et de la police pour le transférer à la prison fédérale d'El Reno. « Assassin ! Tueur d'enfants ! », criaient la foule. Plus tard, Tim McVeigh racontera à *Newsweek* qu'il avait en vain demandé un gilet pare-balles ce jour-là, obsédé par le souvenir de Lee Harvey Oswald, le suspect dans l'assassinat du président Kennedy, abattu d'une balle lors d'un transfert.

Ces dernières semaines, deux organes de presse, le *Dallas Morning News* et *Playboy*, ont affirmé avoir eu accès à des pièces du dossier de la défense dans lesquelles Tim McVeigh reconnaît sa culpabilité. Selon le *Dallas Morning News*, il a avoué avoir lui-même conduit et garé le camion à Oklahoma City et expliqué qu'il n'avait pas envisagé de faire exploser le bâtiment la nuit, car « il nous fallait des morts pour nous faire entendre ». Ben Fenwick, le journaliste d'Oklahoma City qui a écrit l'article de *Playboy*, fait état d'aveux extrêmement détaillés dans lesquels McVeigh raconte le moment de l'explosion : après avoir garé le camion devant le bâtiment fédéral, il se dirigeait vers le parking où l'attendait, depuis trois jours, sa vieille Mercury pour prendre la fuite lorsque la dé-

flagration le colla au mur d'un immeuble. Trébuchant sur une ligne électrique tombée à terre, il reprit son chemin sur un tapis de verre brisé et croisa un facteur. « Mon vieux, lui dit celui-ci, j'ai bien cru que c'était nous qui sautions ! » « Oui, moi aussi », répondit McVeigh.

Il appartient à douze jurés de décider si Timothy McVeigh est coupable ou non. Toutes les ques-

Dans une lettre à un journal, en 1992 :

« Faut-il que du sang soit versé pour réformer le système ? J'espère que l'on n'en arrivera pas là. Mais cela se pourrait bien. »

tions qui assaillirent les familles des victimes au moment du drame vont ressurgir autour d'un mot : pourquoi ? Comment, s'il s'avère coupable, un jeune homme propre, que son avocat, Stephen Jones, soucieux d'adoucir son image, présente comme « le garçon d'à côté », un produit de l'Amérique moyenne, se transforme-t-il en un criminel capable de tuer froidement des dizaines de gens ? « Ça peut arriver à votre fa-

Américain moyen, Timothy McVeigh avait, de déception en déception, rejoint les rangs des révoltés des Etats-Unis. Il est l'auteur présumé de l'attentat qui a fait, le 19 avril 1995, 168 morts et plus de 500 blessés à Oklahoma City. Son procès a débuté lundi

mille comme à la mienne », a écrit à son journal local en Floride, le *Fort Pierce Tribune*, la mère de Tim McVeigh. Comment ?

L'histoire que les jurés vont entendre est celle de la dérive du fils d'un honnête ouvrier catholique, syndicaliste et démocrate, né en 1968 dans une petite ville, Pendleton, de l'Etat de New York et qui, de déception en déception, finit par rejoindre les rangs des révoltés de l'Amérique. Dans un autre genre, Théodore « Unabomber » Kaczynski, arrêté en 1995 après avoir envoyé pendant dix-sept ans des lettres piégées aux représentants de la « société industrielle », avait adressé au *New York Times* et au *Washington Post* sa profession de foi, un document de quarante pages. Mais Unabomber était un intellectuel, mathématicien de haut niveau devenu ermite. Tim McVeigh, lui, n'a pas dépassé le bac et sa profession de foi tient dans une lettre de lecteur publiée le 11 février 1992 par le *Lockport Union-Sun Journal*, un quotidien de l'Etat de New York. A vingt-quatre ans, McVeigh y exprime son amertume sur « le grave déclin de l'Amérique » : « La criminalité est hors de contrôle. Les impôts atteignent des niveaux cataclysmiques. Les politiciens sont hors de contrôle. Le « rêve américain » des classes moyennes s'est évanoui, remplacé par des gens pour qui faire le marché de la semaine prochaine est un défi permanent. Que faut-il faire pour ouvrir les yeux de nos élus ? » Et de conclure par une phrase jugée aujourd'hui prémonitrice : « Faut-il que du sang soit versé pour réformer le système ? J'espère que l'on n'en arrivera pas là. Mais cela se pourrait bien. »

Tim McVeigh connaît sa première grosse déception à dix ans, lorsque sa mère, lasse de la monotonie de sa vie, abandonne le domicile familial. Tim a l'air d'encaiser, mais ne parlera plus jamais de sa mère à quiconque. Au lycée, à l'armée ou dans sa dérive marginale, personne ne lui connaîtra jamais de relation amoureuse : sa seule tendresse, il la garde pour sa petite sœur Jennifer, qu'il finira par convertir à son idéologie extrémiste. Dans la région de Buffalo, où vivent les McVeigh, non loin de la frontière canadienne, les chasseurs sont nombreux et le jeune Tim se prend de passion pour les armes. Cette passion le mène à la mode du « survivalisme », dont les adeptes stockent vivres, armes et équipement dans des bunkers de fortune pour survivre en cas d'attaque nucléaire soviétique. Les « survivalistes » ont leur littérature, le magazine *Soldier of Fortune*, créé en 1975 et qui devient leur bible, pur produit de la « culture Rambo » issue de la guerre du Vietnam, et toute la panoplie des magazines sur les armes à feu, que Tim McVeigh dé-

queue le vendredi pour toucher leur chèque de l'aide sociale. Plus tard, en 1992, il prendra sa carte au Ku Klux Klan, en Arkansas. Finalement, à vingt ans, il s'engage dans l'armée. C'est là, à la caserne de Fort Benning, en Géorgie, puis à celle de Fort Riley dans le Kansas, près de Junction City, qu'il fait la connaissance de deux hommes qui deviendront ses seuls vrais amis, au point qu'il les associera, selon l'accusation, à la préparation de l'attentat d'Oklahoma City : Terry Nichols et Michael Fortier. Soldat exemplaire, méticuleux, à l'unité toujours impeccable, il est rapidement promu sergent ; son unité combat dans la guerre du Golfe, où, à la tourelle de son char, il décroche deux médailles.

MAIS sa deuxième grosse déception l'attend au retour : aux vingt et un jours d'épreuves de sélection pour intégrer le corps d'élite des « Green Berets », auquel il était candidat, il jette l'éponge au bout de deux jours : il n'a pas eu le temps de s'entraîner et n'a pas la constitution naturelle d'un Rambo. Mortifié et menacé par les réductions de dépenses militaires après la chute du mur de Berlin, il quitte l'armée le 31 décembre 1991.

La suite va être une succession de petits boulots de gardiennage. Il arrondit les fins de mois en achetant et revendant des armes dans les *gun shows*. Il dort sur un canapé chez son père, passe quelques mois dans le Michigan, dans la ferme du frère de Terry Nichols, où ils s'entraînent à l'explosif dans les bois, puis quelques mois dans le mobile-home de Michael Fortier, à Kingman, dans l'Arizona. Son ressentiment contre le pouvoir fédéral s'accroît, alimenté par deux événements qui vont cristalliser la haine de ce courant extrémiste : le siège de Ruby Ridge, en août 1992 dans l'Idaho, où un « survivaliste » résiste aux forces de l'ordre, qui abattent sa femme et son fils, et celui de la secte des Davidiens à Waco, au Texas, l'année suivante, qui se soldera par 80 morts lors de l'assaut du FBI, le 19 avril.

Tim McVeigh se rend en pèlerinage à ces deux endroits. La goutte d'eau qui fait déborder le vase, c'est le passage de la législation instituant un début de contrôle des armes à feu pendant le premier mandat Clinton, tout particulièrement la loi qui interdit dix-neuf modèles d'armes d'assaut, en 1994. Solitaire, Tim McVeigh quitte la puissante National Rifle Association, trop molle à son goût. Avec Terry Nichols, affirme le parquet fédéral, il s'embarque dans une autre logique, de vol de dynamite, d'achat et de stockage de quantités énormes d'engrais nitraté, de braquage d'une armurerie de l'Arkansas pour financer l'attentat d'Oklahoma City, programmé, date symbolique, un 19 avril.

Le FBI a retourné le troisième larron, Michael Fortier, qui avait refusé de participer à la phase finale de l'attentat. Avec sa femme Lori, il devrait être le principal témoin à charge au procès de Denver. En attendant, l'avocat de Tim McVeigh s'est attaché, par une stratégie médiatique digne des plus grands cabinets de relations publiques, à donner de son client une image « plus humaine » : « Ni un monstre ni un fou, comment les journalistes approchés pour s'en faire le relais, juste un jeune Américain, peut-être un peu tête brûlée... »

Sylvie Kauffmann
Dessin : Ivan Sigg

Aux internes *par Bernard Kouchner*

INTERNES des hôpitaux, on attendait de vous des pensées fortes sur la médecine de demain et vous nous faites une grève d'un autre âge ! On nous en apprend tous les jours sur la thérapie génique, les plantes-médicaments, la notion de santé publique s'impose lentement et vous réagissez comme des gens inquiets des évolutions inéluctables. Ne vous laissez pas bernier, refusez d'être clonés par un passé révolu qui assurerait l'immobilité à un certain modèle médical.

Je mesure votre dévouement quotidien, je connais votre compétence, je sais votre fierté d'être médecin, je vois votre indignation. J'ai rencontré et discuté avec des dizaines d'entre vous depuis le début de votre mouvement de grève. Je leur ai affirmé, à leur étonnement, ce que je répète ici pour tous : je comprends votre colère mais je désapprouve votre grève. Il y a erreur sur les causes de la maladie. Et, naturellement, je condamne ceux qui, par démagogie, feignent de vous soutenir. Qu'ils soient politiques et donc qu'ils travestissent leurs opinions pour gagner des suffrages ; qu'ils soient de ces syndicalistes mêlés de droite et de gauche qui défilent sans honte à vos côtés et se conduisent comme si l'intérêt des travailleurs était de faire sauter la banque ; qu'ils soient médecins et qu'ils comptent sur vous, les plus jeunes, pour triompher là où ils ont échoué par conservatisme et querelles ; qu'ils soient usagers - malades potentiels - et qu'ils craignent inconsciemment un courroux qui pourrait s'exercer à leurs dépens. Tant demeure grand le pouvoir médical.

Je ne peux approuver la « grève des soins ». Pour des motifs évidents d'éthique, si souvent et, hélas à tort, évoqués par le corps médical. Les « urgences assurées » ne suffisent pas à calmer l'angoisse supplémentaire des malades. Il y a eu, il y aura, des incidents et même des accidents qui seront très mal vécus par le pays.

Dix-huit mois après le déclen-

chement des hostilités, les syndicalistes les plus conservateurs, n'ayant pu bloquer le processus, ont réussi à vous enrôler, soldats de la dernière heure. Jusque-là ignorés, sacrifiés par leurs aînés, comme c'est la coutume en médecine, pourquoi, même s'ils sont légitimement anxieux devant l'avenir, les jeunes accepteraient-ils aujourd'hui de prendre le relais des cécités ?

C'est une erreur. D'autant que votre position transitoire dans le système hospitalier ne vous permet pas de négocier à part entière.

Pourquoi se tromper de cible et faire supporter à l'hôpital public

Pourquoi se tromper de cible et faire supporter à l'hôpital public un conflit né d'une certaine pratique de la médecine que l'on dit libérale ?

un conflit né d'une certaine pratique de la médecine que l'on dit libérale ? Pourquoi se tromper d'époque ? Votre grève témoigne du regret de ce temps où la liberté de prescription constituait, à tort, la seule garantie de qualité des soins.

Il est vrai que la violence des mesures comptables reflète la brutalité de la reconversion du gouvernement. Je me souviens d'une manifestation semblable à la vôtre où le premier ministre d'aujourd'hui se trouvait dans la rue ! C'est aussi la preuve que le corps médical français - tout occupé de ses batailles internes - a été incapable d'inventer lui-même une maîtrise médicalisée : la seule intéressante.

Vous parlez d'éthique ? En cette noble matière de santé publique comme ailleurs, on ne peut durablement prétendre dépenser plus que ce que l'on gagne : là commence une morale bien comprise. D'où pensez-vous que provienne l'argent dont vous ordonnez la dépense ? Des usagers. Vous leur devez des comptes plus qu'à vos porte-

feuilles. Toutes les déclarations et les promesses économiques ont été suivies de dérapages financiers chroniques. Alors, pour enrayer la chute, dans un premier temps, aussi court que possible, on ne peut échapper à un budget encadré. Avec une indispensable enveloppe d'urgence à créer. Ensuite, les médecins devront mettre en place, au plus vite, « leur » maîtrise.

Les syndicalistes qui vous influencent ont failli : c'était leur devoir de piloter la nécessaire réforme. Tout le monde l'aurait acceptée avec soulagement. Pour cela, il aurait fallu travailler autrement, remettre en cause le

fonctionnement inflationniste de l'hôpital public, le dogme du paiement à l'acte, instaurer un tiers payant à la française, rembourser le ticket modérateur en fonction des revenus, expérimentier d'autres systèmes, moderniser les études médicales, assurer l'égalité entre les généralistes et les spécialistes, garantir à tous les médecins un rôle à l'hôpital... Tout reste à faire. Faites-le, puisque l'élan est donné ; vous seuls en êtes capables si vous ne devenez pas trop réactionnaires.

Vous affirmez défendre les malades ? Alors parlez-nous d'avenir, ne vous conduisez pas comme les ventriloques d'une corporation exténuée par ses disputes et qui n'a pas compris que le siècle basculait. Et nous, les médecins, avec.

Faut-il prendre en otage l'hôpital public pour négocier sur la médecine de ville ? Je ne le crois pas. L'expérience, la qualité hospitalière française, une médecine salariée réussie et respectée au côté d'une pratique libérale qui doit être maintenue et améliorée, laissaient espérer une autre atti-

tude. Gardez-vous, internes sincères, de vous laissez entraîner dans une revendication sociale confuse qui saisirait l'hôpital entier, autoriserait toutes les démagogues, s'ingérerait le mai d'une autre année et laisserait le pays dans l'amertume.

Il manque à ce plan Juppé une réflexion et du souffle. Une telle adaptation de notre système de soins exigeait un débat national, et je souhaitais un référendum. Les propositions sur la santé publique font défaut. Une réflexion collective s'impose, sur la qualité des soins, l'information médicale, ce qu'on attend de notre système de santé dans ces années sans tendresse.

Les patients attendent qu'on parle de santé d'une autre manière que les docteurs Diafoirus ornés de nœuds papillonnés. Les médecins, par tradition, se méfient de l'information des patients. Ils ont tort. Les usagers, demain les consommateurs, sont beaucoup plus lucides que les praticiens ne l'affirment. Ils savent que la France doit s'adapter aux bouleversements de la médecine. Ils connaissent les prix des soins. Le gouvernement n'a pas compris que le pays est mûr pour la sincérité plutôt que les affirmations hautaines. Mettons-nous à discuter de l'avenir de la médecine avec ceux qui la feront demain, mais aussi et surtout avec les patients, ces usagers que l'on entend trop rarement. Et qui demain pèseront très lourd.

On affirme, dans ce pays, que le médecin doit être au centre du système de soins, erreur : cette place revient au malade, et trop souvent on parle en son nom. Changeons de méthode : tout reste à faire pour la compréhension et le mieux-être des usagers. Pour préserver l'égalité devant les soins. Internes des hôpitaux, profitez de votre élan, commentez le dialogue sur le fond. Votre dynamisme est notre chance à tous.

Bernard Kouchner est député européen, ancien ministre de la santé et de l'action humanitaire.

Le prix de la paix

par Avi Pazner

CONSTRUIRE une relation nouvelle. Voilà, en quelques mots, le dessein consigné dans les accords de Washington, du Caire et de Taba contractés entre Israël et l'Autorité palestinienne. La dynamique d'audace et d'espérance, mais aussi d'écueils et de défis, ainsi mise en place reposait sur un axiome d'une simplicité extrême : la violence et la terreur qui avaient empoisonné la relation entre nos deux peuples pendant tant d'années étaient désormais proscrites. Mieux, les adversaires d'hier s'engageaient à œuvrer de concert à cette cause commune et d'ores et déjà sacrée : la sécurité.

Il ne fait aucun doute que c'est bien là l'essence de la reconnaissance mutuelle entre nos deux peuples. Plus du quart des accords qui ont été signés et près de la moitié des annexes qui s'y réfèrent traitent de cette question : le rejet de la violence, la lutte contre le terrorisme, la prévention des actes hostiles, l'enseignement d'une pédagogie de la paix. Rien n'a été laissé au hasard parce que, justement, les négociateurs d'Oslo savaient à quel point la paix dépend de la sécurité.

Un nouveau concept, porteur d'une insupportable logique paradoxale, est né dans la foulée des accords signés : les victimes du processus de paix

La paix dans la sécurité n'est pas un simple slogan électoral. La formule n'est pas non plus l'apanage d'une seule frange de la société israélienne. C'est là l'expression de l'aspiration la plus profonde du peuple d'Israël, qui n'a eu de cesse, depuis le jour même de son existence nationale retrouvée, de payer un très lourd tribut sur l'autel de l'hostilité et de la haine.

Car il ne faut pas se fourvoyer. Ceux qui ont frappé à nouveau, au café Apropro de Tel-Aviv, le 21 mars, sont les mêmes qui ont frappé à Jérusalem, à Beit-lid, Afula, Ramat Gan et ailleurs. Ils ont nom Hamas, Djihad islamique ou Hezbollah. Leur philosophie rétrograde est d'une effrayante simplicité : l'Etat d'Israël n'a - dans aucune de ses frontières - de droit à l'existence. Ce sont eux qui se sont mobilisés pour torpiller l'œuvre de réconciliation israélo-palestinienne. Ce sont eux qui veulent « paver les voies du Paradis avec les crânes des juifs » (*Le Monde* du 11 avril 1995), qui assènent régulièrement et méthodiquement des coups de boutoir d'une violence inouïe à un processus qui peine à leur résister. Ce sont eux qui, sous tous les gouvernements d'Israël et quel que soit le contexte politique du moment, s'acharnent à semer la terreur la plus abjecte qui soit.

Depuis le lancement du processus d'Oslo, plus de deux cents Israéliens ont payé de leur vie notre désir de paix. Un nouveau concept, porteur d'une insupportable logique paradoxale, est né dans la foulée des accords signés : les victimes du processus de paix. Au nom de cette logique, on a tenté de justifier et d'expliquer l'injustifiable.

Au nom de la paix, on a oublié que la menace première n'est pas la ten-

sion politique, n'est pas la divergence. Car le terrorisme et la violence sont bel et bien le danger qui pointe à l'horizon du processus. Comment envisager de maintenir la confiance mutuelle si nécessaire à tout progrès dans un contexte quasi insurrectionnel ? Comment poursuivre la négociation avec un partenaire qui, dès la première friction, lance ses émeutiers à l'assaut du processus ? Comment comprendre que, dans le contexte de tensions des derniers jours, l'Autorité palestinienne ait jugé bon d'élargir des dizaines d'irréductibles dont l'intention déclarée était de renouer avec leur sombre besogne de dévastation, recevant ainsi un véritable feu vert à la reprise des attentats ? Comment comprendre, surtout à l'heure où Benyamin Nétanyahou, premier ministre d'Israël, offre d'accélérer l'échéancier des négociations pour justement débattre au plus tôt de tous les problèmes, aborder dans la négociation toutes les controverses, que la violence soit le seul écho à cette proposition ?

Rien - il faut le répéter encore et toujours - rien ne peut justifier le terrorisme. Ni les tensions ni les frustrations. Ni les divergences ni les dissensions. La violence ne peut qu'appeler la violence. N'avons-nous pas posé ensemble le principe de la négociation en tant qu'unique mode de résolution du conflit ? Que vaut un processus de paix où l'un des partenaires s'expose systématiquement au pire des périls lorsqu'il refuse d'adhérer aux revendications de l'autre partie ?

Voilà pourquoi l'urgence est désormais de combattre - le mot n'est pas trop fort - les ennemis de la paix. Il serait faux de croire que l'œuvre de mort des kamikazes ne soit le fait que d'un seul homme. Il y a derrière eux une véritable infrastructure de la terreur. C'est cette logistique qu'il faut détruire à tout jamais, car ils sont un cancer sur le corps de l'espérance.

« *Où il y a de la vie, il y a de l'espoir.* » Quel espoir peut s'installer lorsque des hommes, des femmes et des enfants tombent dans les villes d'Israël sous les coups de fanatiques érigés en héros dans les rues de l'Autorité palestinienne ? Que penser de ces images d'émeutiers conduits par les policiers palestiniens ? Que dire de ces dirigeants de l'Autorité palestinienne qui, foulant aux pieds les principes les plus élémentaires des Accords d'Oslo, attisent le feu de l'affrontement, ou encore de la décision du Fatah (principale composante de l'OLP) « *d'accroître la coopération avec le Hamas* » ? Que recherche-t-on lorsqu'on suspend unilatéralement la coopération des services de sécurité, sinon le chaos ?

Le processus engagé avec tant de courage connaît aujourd'hui l'épreuve de la vérité. Sa poursuite est intrinsèquement liée à la réalisation de ce qui avait permis son lancement : le rejet de la violence sous toutes ses formes, physique et verbale. Il faut que soit mis un terme définitif, chez tous les dirigeants palestiniens, en premier lieu desquels Yasser Arafat, aux incessantes références au *djihad* (la guerre sainte) et autre *chahids* (martyrs). Le double langage n'est plus tolérable. Il faut que les organisations terroristes soient combattues, les infrastructures démantelées, les armes et explosifs confisqués, les activistes appréhendés, les émeutiers contenus. En un mot, l'Autorité palestinienne doit redevenir un partenaire de paix. Il ne faut plus que le doute subsiste. C'est là le prix de la paix.

Avi Pazner est ambassadeur d'Israël à Paris.

Prague en demi-teintes

par Anne-Marie Kittler-Mackova

EN cette fin d'hiver pragois aigre et venteuse, les papiers et les bouteilles de plastique roulent aux quatre coins du terrain vague de l'énorme cité de Barrandov. Les arbrisseaux maigrichons rêvent d'un printemps salvateur. Devant la poste, des monceaux de débris attendent une voirie aléatoire. Dans le métro, les visages embués de sommeil sont chagrins, souvent hargneux. Le sourire est rare, sauf chez les écoliers qui, à 7 heures du matin, emmitouflés sous leur bonnet tricoté, trouvent à la vie un goût cocasse.

Les Pragois n'aiment plus trop qu'on leur parle de leur belle liberté. Il arrive qu'elle leur pèse et leur donne la migraine. La vie quotidienne est acide. Les appartements sont introuvables ou hors de prix. Se loger relève du défi, du tour de force ou d'une poche monumentalement garnie. Depuis le nouveau projet de loi débattu récemment qui envisage une augmentation des loyers d'Etat de 100 %, les visages se sont encore allongés.

Rumeurs de grèves scolaires. Les enseignants fulminent, menaçant de fermer les portes de toutes les écoles de la République tchèque et de saboter les examens du bac (*maturita*). L'infrastructure du système médical craque de toutes parts. Le scandale des titres de doctorat frauduleux continue à faire jaser.

L'eau est chère, le gaz est cher, l'électricité est chère, les fruits sont chers, les poivrons rouges ou verts - légume favori - sont inabordable et ne se vendent qu'à moitié pourris au quart du prix...

Et pourtant, Prague n'a jamais été si magnifique dans le rutlement de ses bâtiments restaurés. Après plusieurs années

de labeur ininterrompu, l'Obecní Dum scintille sur la place de la République. Partout, les marceaux piqueurs tressaudent, les scies électriques fendent allègrement l'asphalte.

Les touristes sont béats. Quelle ville ! Quel charme ! Quel passé ! Quelle bière !... Ils trottent, ravés, le nez en l'air, s'efforçant de ne pas perdre de vue le parapluie que brandit leur guide. Et tandis qu'Allemands, Américains et autres étrangers s'empiffrent de saucisses et de goulasch, les professeurs, les infirmières, les pensionnés recomptent leur mince pécule avant de partir au marché, le petit sac de toile ballottant au bout du bras.

La génération qui devait rentrer les épaules et serrer les dents pendant la normalisation, la génération qui frémissait d'euphorie et scandait avec les étudiants « *Havel au château !* », se sentirait-elle leurrée ? Les Russes sont rentrés chez eux, mais les Américains fourmillent à la tête des entreprises et le fast-food est partout.

Si vous essayez discrètement de les secouer, les Tchèques vous diront que leur position géographique est malencontreuse, leur climat imprévisible - sûrement il gèlera au mois de mai -, qu'il leur faudrait la mer, que les choses sont comme elles sont et qu'il ne faut pas en faire un drame.

Ce petit pays coincé au carrefour de l'Europe, aux étangs romantiques, aux collines tendres, aux villages somnolents, souffre-t-il encore d'avoir si longtemps plié l'échine ?

Que pense son président dramaturge de cette léthargie ? Que pense-t-il du marasme des écoles où les murs s'effritent, où les manuels sont obsolètes ? Il est difficile de balayer la poussière qui colle aux murs et

renouveler le sang du corps académique. Bien des jeunes pensent qu'il est téméraire de se lancer dans une carrière si peu alléchante.

Où est le grand élan de 1988 qui, comme une lame de fond, avait soulevé la nation ? Où est la joie de vivre de ce peuple cultivé, amoureux d'art, avide de lecture ? A la dernière rétrospective de la peinture tchèque du XIX^e siècle, les étrangers se pressaient devant les toiles. Bien peu d'autochtones avaient pris la peine de grimper jusqu'au château. Pas même à cause du coût : la dernière semaine, les « écuries impériales » offraient gracieusement l'entrée.

Bien sûr, l'éventail social s'ouvre. Certains requins de la finance se sont bien aiguisés les dents sur les économies des petites gens, qui ont fait montre à leur tour d'une avidité peu commune... Viktor Kozeny (Harvard Funds), promoteur de fortunes, a bien su brouiller les cartes du fond de sa retraite des Bahamas. Exploiter la naïveté

de ses clients ne fut qu'un jeu.

Bien sûr, tout est relatif. Nous sommes bien loin de Sofia, dont l'université est fermée et où la préoccupation des habitants est surtout de se lever à l'aube pour se joindre aux queues pour les denrées alimentaires. Nombre de Bulgares considèrent la République tchèque comme un pays de cocagne.

Il n'empêche que sa puberté démocratique reste malaisée et ardue. Peut-on, sans paraître arrogant, lui souhaiter une bonne dose de patience et de fermeté ? Le tout relevé d'humour et de flair, ce dont ce beau pays n'a jamais manqué.

Les arbres rachitiques de la grande cité sont toujours ballottés par le vent. Mais dans le ciel se profile une large écharpe bleue qui grandit, grandit jusqu'à devenir aussi large que la Vltava.

Anne-Marie Kittler-Mackova est professeur de littérature française à l'université Charles de Prague.

AU COURRIER DU « MONDE »

LES GÈNES ET LE VÉCU

La polémique sur l'application à l'homme de la technique de clonage réussie chez une brebis adulte me paraît quelque peu naïve ou hypocrite, en tout cas plus passionnelle que raisonnée. D'abord, l'idée qu'il suffirait d'interdire pour se prémunir du Dr Frankenstein : l'histoire devrait avoir appris que rien n'a jamais pu être interdit de ce qui fut possible. Pas plus Galilée qu'Amroise Paré ni d'autres ne se sont laissés interdire le progrès de la connaissance. Il faut donc penser (au sens plein) à intégrer ce possible clonage humain, plus ou moins accessible, dans l'éthique de la connaissance. S'en re-

mettre au seul juridique, ce serait démissionner devant la difficulté, et prendre l'assurance d'en rencontrer une plus difficile encore.

Ensuite, l'idée que l'on tiendrait par le clonage humain une voie vers l'immortalité que pourraient être tentés d'emprunter d'égoïstes fortunés pour un clonage d'eux-mêmes. S'agirait-il d'eux-mêmes ? Quiconque (re)naîtrait génétiquement à l'identique n'en mourrait pas moins pour autant en tant que personne. La survie de ses gènes dans un organisme au départ génétiquement identique ne transférerait pas pour autant son expérience, son vécu, sa fortune. L'individu *bis* ne serait donc jamais qu'un nouvel être face à la vie, auquel la façon dont il y serait venu pourrait poser des problèmes

dont on ne sait pas encore comment il les affronterait...

Jean-Paul Caverni, Venelles (Bouches-du-Rhône)

DE L'ANIMAL À L'HOMME

Je voudrais vous faire part de quelques réflexions concernant les récents travaux sur le clonage des animaux. Il ne s'agit pas du clonage d'une cellule ou d'un individu, puisque ce terme recouvre la production d'un individu unique par reproduction végétative ou asexuée. Dans le cas présent, le noyau d'une cellule adulte a été introduit dans une cellule sexuelle, un ovule. En effet, il est toujours impossible d'obtenir, *de novo*, un individu à partir d'une cellule somatique adulte. Les expériences rapportées ne contre-

viennent pas à ce principe. Une toute autre question est d'appliquer ces techniques à l'homme. En effet, cette technique nécessite une équipe extrêmement spécialisée, avec des moyens importants. (...) Enfin, qui pourrait avoir intérêt à pratiquer cette technique, en sachant que deux individus qui ont le même patrimoine héréditaire (des vrais jumeaux) ne sont jamais identiques. On ne peut concevoir le développement embryonnaire comme une simple « machine », sans « variabilité » (ce terme pouvant regrouper des concepts différents).

N'est-ce donc pas beaucoup de bruit pour un danger dont la réalité apparaît floue ?

Michel Fontès, Marseille

Un accroc dans la politique du « tout autoroute »

LA DÉCISION du Conseil d'Etat annulant, vendredi 28 mars, la déclaration d'utilité publique de l'autoroute A 400, Annemasse-Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), dépasse assez largement les 35 kilomètres de bitume projetés dans le Chablais et qui, parce qu'« ils n'iraient nulle part », provoquaient quelques vagues sur les bords du Léman (*Le Monde* du 7 février et du 30 mars).

Le Conseil d'Etat a ainsi suivi jusqu'au bout les conclusions du commissaire du gouvernement qui avait proposé l'annulation du décret signé le 6 mai 1995 par Edouard Balladur – juste avant que celui-ci ne quitte l'hôtel Matignon – sur la base d'une analyse s'appuyant sur la « théorie du bilan », c'est-à-dire mettant en balance les avantages et les inconvénients d'une infrastructure. Les membres de l'assemblée du contentieux du Conseil d'Etat (la formation la plus haute de la juridiction administrative) se sont ainsi moins comportés en juristes, habitués en général à traquer le vice de forme, qu'en juges – et éventuels censeurs – de l'« utilité publique » d'un aménagement majeur du territoire.

« VICTOIRE »

« Une opération ne peut être déclarée d'utilité publique que si les atteintes à la propriété privée, le coût financier et, éventuellement, les inconvénients d'ordre social et les atteintes à d'autres intérêts publics qu'elle comporte ne sont pas excessifs eu égard à l'intérêt qu'elle présente », dit la jurisprudence. C'est bien au nom de ce principe qu'ont été mis sur les plateaux de la balance le coût de la Transchablaisienne – 2,6 milliards de francs, selon l'estimation basse de 1994 –, son trafic quotidien attendu – de l'ordre de 10 000 véhicules dans sa partie centrale, alors qu'une autoroute est jugée « rentable » avec un trafic de 25 000 véhicules/jour –, ses atteintes à la propriété privée et sa nécessité économique.

Sur ce dernier point, la haute juridiction n'a pas manqué de prendre en compte le fait que les villes d'Annemasse et de Thonon sont déjà reliées par des routes comportant de nombreux tronçons à deux fois deux voies. Enfin et surtout, l'assemblée du contentieux a pris acte qu'il n'y avait, en l'état du dossier, aucun prolongement prévu au-delà de la frontière suisse. L'A 400 aurait donc bien débouché sur un cul-de-sac, et il y aurait eu, si l'on ose dire, tromperie sur la marchandise.

Il faut observer que la protection de l'environnement n'a guère été mise en avant par le Conseil d'Etat. Ainsi, la « victoire » des associations qui contestaient le projet, soutenues par les principaux mouvements écologistes, ne peut être réduite, au premier regard, à celle des défenseurs de la nature contre les « bitumeurs ». « Une construction d'autoroute pose toujours des problèmes d'insertion dans le milieu naturel. Le tracé de l'A 400 n'y échappe pas. (...) Mais ces inconvénients (...) ne paraissent pas au cas présent excessifs », avait souligné le commissaire du gouvernement, Martine Denis-Linton.

Néanmoins, à y regarder de plus près, c'est bien d'un coup de semonce contre une certaine « frénésie autoroutière » qu'il s'agit et qui transparaissait dans d'autres propos du même magistrat : « Le ministre ne cache pas que l'un des atouts majeurs de l'autoroute concédée réside dans son financement par péage. (...) Mais cet argument dont nous n'ignorons pas le poids ne peut en aucun cas être pris en compte pour apprécier

l'utilité publique de l'opération en cause. Un tel motif ne saurait justifier que l'on couvre la France d'autoroutes, si d'autres partis sont possibles localement. »

Couvrir la France d'autoroutes ! Vaste programme mais authentique débat à une époque où – après l'achèvement des indiscutables grands axes de communication du territoire – l'on est progressivement venu à construire, à un rythme toujours très soutenu, des réseaux « secondaires » d'autoroutes, des barreaux de raccourchements et autres vraies-fausse rocade, pour quadriller le pays par un maillage de plus en plus serré. On pourrait presque parler d'un syndrome du morpion, cette distraction de potache, à propos de la manière qu'ont parfois les aménageurs et les élus de vouloir relier entre elles des villes de plus en plus petites, de prolonger à l'infini des tronçons dont l'utilité est de moins en moins évidente.

Construire ou « faire construire », c'est aussi là la question, puisque ces chantiers sont désormais concédés à des sociétés autoroutières qui, pour se lancer dans ces opérations de moins en moins rentables, compte tenu de la faiblesse des trafics envisagés, s'endettent à un rythme vertigineux (120 milliards de francs aujourd'hui, plus de 200 d'ici à 2005) avec des capacités d'autofinancement en chute libre. La Fédération française des sociétés de protection de la nature

(FFSPN) tire régulièrement le signal d'alarme sur ce thème sans être vraiment entendue. En Haute-Savoie, comme dans beaucoup d'autres départements, les élus qui se préoccupent, légitimement, de la sécurité des automobilistes et des facilités de déplacement pour favoriser l'économie ont souvent tendance à se défaire de leurs responsabilités en faisant financer les aménagements par d'hypothétiques péages et en mettant en avant le vieux sophisme de l'usager-payeur. La décision radicale – et exemplaire ? – du Conseil d'Etat va donc provoquer une salutaire réflexion et, peut-être, une remise en question de la politique du « tout autoroute » qui était en passe de prévaloir.

La portée de la décision ne doit pas faire oublier ses conséquences immédiates. Les travaux de la Transchablaisienne n'ayant reçu aucun commencement d'exécution, le gouvernement va devoir non pas revoir sa copie mais la déchirer. Et imaginer une alternative. Ainsi, tandis que Bernard Bosson, député (UDF-FD) de Haute-Savoie, maire d'Annecy et ancien ministre de l'équipement, considère que l'annulation du décret est « un très mauvais coup » pour son département, Bernard Pons, ministre de l'équipement et des transports, annonce déjà qu'il va « examiner toutes les autres possibilités ».

Robert Belleret

Poisson d'avril par Nicolas Vial



Crise de la société, crise de la foi

Suite de la première page

La conférence magistrale que Mgr Ratzinger vient de prononcer au Mexique et aux Etats-Unis et son livre, *La Sel de la terre*, bilan du catholicisme à l'aube de l'an 2000 (Flammarion-Cerf), sont deux documents décisifs pour la compréhension de la crise de la foi chrétienne.

Dans les années 70 et 80, le péril était, de son point de vue, dans la théologie de la « libération », c'est-à-dire, dans une réduction de la foi chrétienne à une « orthopraxie » de type marxiste, un programme de lutte contre l'oppression sociale et politique. Elle serait morte en même temps que les espérances communistes. Dans les années 90, la menace se serait déplacée : aux absolus d'hier a succédé l'ère du « relatif », dans le domaine religieux, moral ou politique, explique le cardinal Ratzinger. Tout ce qui est proposé comme « vérité » universelle ou comme norme générale passe pour dogmatique, autoritaire, et contraire à la tolérance et au pluralisme, revendiqués comme des critères infaillibles.

Une telle évolution fragilise le message, par définition universel, du christianisme. Elle disqualifie le discours d'autorité des Eglises. Mais, ajoute le cardinal Ratzinger, elle n'épargne pas les démocraties. Ce relativisme menace les principes éthiques, les références fondamentales des Etats. Pour prendre des exemples d'une brûlante actualité française, l'accueil de l'étranger ou

le respect absolu de l'autre, qui étaient hier des valeurs imprescriptibles, semblent désormais soumises aux fluctuations de l'opinion, à la conjoncture sociale et politique.

Ce « relativisme » serait aggravé par les brassages des cultures et des religions et par les dialogues engagés entre les grandes confessions. Lors du concile Vatican II (1962-1965), l'Eglise catholique avait rompu avec sa conception monopolistique de la religion. Elle avait reconnu l'existence d'autres voies de salut et d'autres « vérités » capables aussi d'« illuminer » tous les hommes (déclaration *Nostra Aetate*). Mais si cet rapprochement mutuel des religions est l'un des moyens de lutter contre les intégrismes, le christianisme se trouve aujourd'hui pris à contrepied : comment concilier l'affirmation d'une « vérité » chrétienne, défendue par une institution bimillénaire, et cet encouragement au pluralisme religieux, ce dialogue avec d'autres traditions proposant également à l'homme d'assurer son épanouissement. A cet égard, le bouddhisme devient le principal concurrent par les réponses qu'il donne aux lacunes de la tradition chrétienne, par son refus des dogmes, la souplesse de sa discipline, la maîtrise qu'il propose du mal et de la souffrance, la place qu'il accorde à la méditation, au silence ou à la jouissance du corps.

Si l'Eglise, les dogmes ou les sacrements n'ont plus qu'une valeur relative, s'ils ne s'imposent plus comme une « nécessité absolue », le christianisme ne se réduit-il pas à un humanisme ? La religion à une culture ou à une éthique ? Jésus-Christ à un « génie religieux » parmi d'autres, selon une dérive que renforce la curiosité contemporaine pour le « Jésus de l'histoire », récemment manifestée par la remarquable émission d'Arte (« Le Monde

Télévision Radio Multimédia » daté 23-24 mars) ? Dans un tel contexte, annoncer la foi en la divinité d'un seul homme passerait presque pour un signe de « fondamentalisme », voire de « fanatisme ».

On peut difficilement donner tort à cette analyse du cardinal Ratzinger, qui conclut à « une fantastique perte de sens » pour le christianisme. Elle est avérée par la prolifération des syncrétismes en Amérique latine, en Afrique ou en Asie, par le recul, dans les sociétés d'Occident, des observances régulières, par la distance prise avec les normes morales ou les croyances dogmatiques des Eglises et par une revendication croissante à l'autonomie de la conscience et des comportements. Tous les spécialistes concluent à un éclatement des modèles institutionnels, à un foisonnement des propositions de « sens » sur un « marché » devenu délirant, où la magie, le satanisme et les sectes ne sont, hélas ! pas absents.

DÉSAPPECTION MILITANTE

N'est-ce pas une évolution qui interroge toute la société ? Depuis des années, des personnalités comme Jean Paul II, Josef Ratzinger ou Jean-Marie Lustiger, rappellent que la crise de la foi chrétienne n'est que le reflet d'une crise plus large de la culture et de la modernité. Des modèles d'autorité politique sont aussi contestés. L'école et la famille connaissent les mêmes ruptures dans les modes de transmission des savoirs et des valeurs. Les partis, les syndicats, les associations subissent aussi une désaffection militante et les couples la même crise de fidélité aux engagements. La chute des pratiques religieuses exprime la fin de la « civilisation paroissiale », c'est-à-dire d'un certain type de structuration religieuse de l'espace et du temps.

Sans aller jusqu'à dire, comme le cardinal Ratzinger, que le « relativisme » actuel des convictions ouvre la voie à toute forme d'« arbitraire », on ne peut rester insensible à l'observation selon laquelle « la chute de l'Eglise et du christianisme, telle que nous l'avons connue dans les trente ou quarante dernières années, est aussi responsable de nos effondrements, de nos difficultés d'orientation, des démolitions que nous constatons ». Et il conclut que, « si ce vaisseau n'existait pas, il faudrait l'inventer ». C'est un message que les évêques français ont compris. Depuis trois ans, ils conduisent une réflexion sur la « proposition de la foi dans la société moderne » qui a débouché, en novembre 1996, sur l'adoption et la publication d'un texte devenu un autre succès de librairie et débattu dans toutes les communautés.

Ses auteurs n'ignorent pas qu'une certaine mémoire chrétienne a disparu, mais ils se refusent à toute attitude nostalgique. Pour eux, le christianisme n'a pas d'avenir s'il apparaît comme un système fermé, opposé à d'autres vérités concurrentes (religieuse, rationaliste, scientifique ou laïque) ou comme l'expression d'une volonté hégémonique. En revanche, il peut encore se faire entendre de la société moderne s'il contribue à recréer des solidarités ; s'il parvient à proposer aux jeunes des espaces attirants de libre adhésion ; s'il redonne un laboratoire pour des engagements personnels et collectifs ; s'il demeure cette instance critique par rapport aux conformismes et aux anomalies de la société. Sur toutes ces questions, le christianisme n'a aucun monopole, mais il possède une expérience qui en vaut bien d'autres.

Henri Tincq

Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-20. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Telex : 206 806 F
Internet : <http://www.lemonde.fr>

EDITORIAL

« Yapakapari »

LES ANNÉES 80 avaient enfanté, à côté d'autres rejets plus sympathiques, le lepénisme. Les années 90 seront-elles, sur le tard, celles de l'antilepénisme ? Il est permis de le penser après la manifestation qui a réuni à Strasbourg, samedi 29 mars, plusieurs dizaines de milliers de personnes contre le Front national. Pas seulement en raison du nombre de participants, mais aussi et d'abord en raison de leur provenance – de toute la France et des pays voisins – et en raison de ce qu'ils ont dit. Car, depuis quelque temps, les manifestations ne martèlent pas des mots d'ordre conçus par leurs organisateurs : elles les inventent. Elles ne demandent pas à être entendues : elles forcent l'écoute. Les manifestations parlent.

Désenchantée non du discours politique, mais du discours des politiques, la parole de la société civile a paru longtemps confisquée par le Front national, qui prétendait au privilège de « dire tout haut ce que les Français pensent tout bas ». Face à ce permanent coup d'Etat dans les esprits, les adversaires de l'extrême droite étaient désarmés. Les démonstrations de l'antiracisme, orchestrées avec talent par SOS-Racisme, semblaient sans effet. Non pas inutiles, certes – indispensables, même –, mais insuffisantes et, pour tout dire, inopérantes. Une formule résumait ce piège : « Paris » d'un côté, « eux » de l'autre. « Paris » était antiraciste, indigné et dégoûté par la diffusion du lepénisme, mais « eux », ils avaient de plus en plus tendance à emprunter le vote Front national pour se faire entendre.

Entre Paris et le Front national, il

y a maintenant tous les autres, qui, comme ces manifestants venus de Vaulx-en-Velin à Strasbourg, pourraient se baptiser « Yapakapari ». Ce n'est pas seulement « à Paris » que l'on combat, désormais, l'extrême droite. Parce qu'elle a percé à Toulon, Marignane, Orange et Vitrolles, parce qu'elle a franchi « la limite », comme le dit Catherine Trautmann, maire de Strasbourg, l'extrême droite est devenue leur problème, à « eux », c'est-à-dire celui de tout le monde, autant et plus que celui des politiques, des intellectuels, des journalistes, des sociologues « parisiens » qui n'ont pas su la faire reculer. Il y a une génération politique, qui n'est pas seulement une génération d'âge et dont la lutte contre l'extrême droite est l'affaire parce que, comme le disait une banderole à Strasbourg : « Occupe-toi du FN, sinon, il s'occupera de toi ! »

Cette génération veut prendre en charge, ici – c'est-à-dire partout – et maintenant, la lutte contre le lepénisme et contre la lepénisation des esprits, non par la seule dénonciation, mais par le dialogue avec ceux qui se réfugient dans le vote Front national. Brisant l'enchantement d'une situation bloquée, avec des politiques qui ne convainquent pas et des oiseaux de malheur qui viennent nicher dans toutes les cages d'escalier, les marcheurs de Strasbourg disent que la société des années 80 – celle du repli sur soi, de la fermeture au voisin, de la compétition violente et de l'ébahissement devant les vedettes médiatiques de l'individualisme – n'est pas une fatalité.

Le plus belle victoire du Front national annonce peut-être sa défaite : la société le prend au sérieux. Il ne pouvait rien lui arriver de pire.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomet, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Erik Izraelowicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre

Directeur artistique : Dominique Roynet

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde ».

Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,

Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,

Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Manifestations dans la Ruhr

POUR la première fois depuis l'Occupation, des manifestations importantes ont eu lieu en Allemagne. Dans les grandes villes de la Ruhr, à Dusseldorf, à Essen, à Hagen, à Dortmund, des centaines de milliers de personnes ont exécuté des « marches de la faim », protestant contre l'insuffisance du ravitaillement.

Ces manifestations se sont naturellement tournées contre l'occupant, c'est-à-dire contre le gouvernement militaire britannique, et l'on en éprouve de l'amertume à Londres : l'Angleterre n'est-elle pas une des puissances occupantes qui a pris le plus de soin des populations à sa charge ?

L'an dernier elle a même prélevé sur son stock de blé pour les nourrir, et il est notoire que le peuple anglais ne vit pas dans l'abondance.

Des informations parues dans la

presse britannique, il ressort que les syndicats seraient les organisateurs, sinon des troubles, du moins de la mobilisation de la population ouvrière : quelques incidents se sont produits, que l'on attribue soit à l'agitation d'éléments nazis, soit à des menées communistes. Ces éléments n'ont pu qu'exploiter une situation alimentaire difficile.

On sait que l'Allemagne manque de vivres pour diverses raisons : elle n'a jamais produit tout son ravitaillement, sa production agricole a fortement baissé depuis deux ans, enfin ses provinces occidentales ne reçoivent plus rien des régions de l'Est, en partie annexées à la Pologne, en partie occupées par les Russes. C'est dans les grosses agglomérations que la disette se fait le plus durement sentir.

(1^{er} avril 1947.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du Monde : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur Compuserve : GO LEMONDE

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

TRANSPORT AÉRIEN Le 1^{er} avril 1997 (début du nouvel exercice dans la comptabilité aérienne) s'achève le processus, engagé il y a dix ans, de libéralisation du transport

aérien européen. A cette date, le dernier verrou à la concurrence aura sauté : les compagnies européennes peuvent désormais opérer sur toutes les routes intérieures des États

membres. ● LE CIEL EUROPÉEN devient le plus concurrentiel au monde, devant les États-Unis. ● A LA MÊME DATE est franchie la première étape de la fusion d'Air France et de l'ex-Air

Inter. ● PERSONNELS AU SOL ET PILOTES de la compagnie intérieure s'opposent aux modalités de cette fusion : les premiers ont débrayé vendredi 28, samedi 29 et dimanche

30 mars, les seconds lundi 31 mars et mardi 1^{er} avril. Si le mouvement de fin de semaine a conduit la direction à annuler des vols, celui des pilotes n'a pas entraîné de fortes perturbations.

A partir du 1^{er} avril, la concurrence est totale dans le ciel d'Europe

Les compagnies aériennes européennes peuvent désormais desservir les lignes intérieures de tous les États membres. Selon Bruxelles, la libéralisation entamée en 1987 n'a pas entraîné une baisse des tarifs aussi importante qu'espéré

Le 1^{er} avril 1997 s'achève le processus, vieux de dix ans, de libéralisation du ciel européen. A cette date, le dernier verrou à une concurrence sans entrave aura sauté : les compagnies aériennes européennes peuvent désormais opérer sur les routes intérieures d'autres États membres. Le ciel d'Europe sera le plus concurrentiel au monde en matière de transport aérien. Devant les États-Unis, qui n'accordent pas aux compagnies des pays avec lesquels ils ont des accords de ciel ouvert le droit de desservir des lignes intérieures américaines.

« En pratique, le 1^{er} avril ne créera pas une intense concurrence » par rapport à ce qui existe aujourd'hui, indique David Feldman, consultant spécialiste du transport aérien chez Mercer Management Consulting. Depuis dix ans, et surtout depuis le 1^{er} janvier 1993, date du véritable coup d'envoi de la déréglementation européenne en matière aérienne, les différentes compagnies se sont largement préparées à cette date symbolique du 1^{er} avril 1997. Elles ont mis en place leurs pions pour être gagnantes sur l'échiquier du ciel au XXI^e siècle.

Juergen Weber, le patron de Lufthansa, estime que la dernière phase de la libéralisation « entraînera une baisse des prix de 3 à 4 % par an en Europe ». Depuis 1993, les choses ont déjà beaucoup évolué :

en janvier de cette année-là, un passager qui voulait faire un aller-retour Bruxelles-Madrid devait payer 14 570 francs belges (2 330 francs au cours d'aujourd'hui). Aujourd'hui, le même voyage lui coûte 9 000 francs belges (1 440 francs), voire dans certains cas moins de 6 000 francs belges.

La concurrence ne joue pleinement que là où l'on compte au moins trois opérateurs

La concurrence s'est fortement accrue. Multiplication des compagnies – entre 1993 et 1996, il s'en est créé 80 pendant qu'il en disparaissait 60 – et des routes intra-communautaires exploitées – elles sont passées de 490 à 520 pendant la même période –, tel en a été le premier symptôme. Le nombre de passagers s'est accru : les compagnies membres de l'Association des compagnies aériennes européennes (AEA) ont transporté, l'an dernier, 103 millions de passagers sur les seules lignes intra-européennes, contre 78 millions en

1992. Mais, selon une étude de la Commission européenne sur l'impact des mesures de libéralisation du transport aérien, « contrairement à ce qui s'est passé aux États-Unis au lendemain de la déréglementation du transport aérien, les tarifs en Europe n'ont pas connu une baisse généralisée et bien visible ». Les vertus de la libéralisation sont, pour l'instant, parfaitement inégales selon les lignes et le type de passagers concernés. A tel point, d'ailleurs, que la baisse des prix des billets s'est ralentie ces dernières années : jusqu'au début de la décennie, elle était, en moyenne, de plus de 3 % par an ; de 1990 à 1996, en six ans, elle n'a pas dépassé 5 %.

Selon Bruxelles, « les tarifs ont continué d'augmenter sur un grand nombre de routes » reliant un pays communautaire à l'autre, « que ce soient les tarifs les plus flexibles (affaires et économiques, sans restriction de validité), ou les tarifs économiques promotionnels ». Explication : 64 % des lignes intra-communautaires sont exploitées par une seule compagnie (contre 61 % en janvier 1993) et 30 % par deux (contre 37 % en janvier 1993). Or la concurrence ne joue pleinement que là où l'on compte au moins trois opérateurs, ce qui est le cas sur 6 % des routes intra-communautaires, contre 2 % en janvier 1993. Si les prix ont nettement baissé sur Barcelone-Madrid,

Royaume-Uni-Irlande ou encore Paris-Londres, ces exemples restent isolés. Ces deux dernières années, on a vu se multiplier les nouveaux transporteurs, non sans remous. La petite compagnie britannique EasyJet, née en novembre 1995 et connue pour ses hôtesse et stewards en jean et T-shirt, a transporté, l'an dernier, un million de passagers entre l'aéroport londonien de Luton et six autres villes européennes à des tarifs imbattables. KLM, face à cette offensive, a diminué ses tarifs de plus de 50 % sur Londres-Amsterdam, s'attirant, de la part d'EasyJet, le dépôt d'une plainte à Bruxelles pour manœuvre prédatrice et abus de position dominante. De la même manière, Virgin Express, née de la reprise de la compagnie belge EBA, en novembre 1995, par Richard Branson, a transporté 600 000 passagers en 1996 entre Bruxelles et six métropoles européennes avec des prix de 50 % à 80 % moins élevés que la concurrence.

Sur les lignes intérieures, les « niveaux de tarifs se caractérisent en général par des niveaux plus bas comparativement aux distances », estime Bruxelles dans son étude. Là encore, la situation est diversifiée. Il faut distinguer les pays où les acteurs se sont multipliés, se lançant dans des batailles tarifaires violentes, surtout en 1995, sur les

marchés encore peu exposés à la concurrence. En France, AOM, Air Liberté et TAT ont fait perdre 1,3 million de passagers à l'ex-Air Inter en 1995, et l'ont forcé à multiplier les promotions. Le prix d'appel sur un aller simple Orly-Toulouse, par exemple, est passé de 405 à 366 francs entre le 1^{er} avril 1993 et le 1^{er} avril 1997.

En Allemagne, Deutsche BA surtout, mais aussi Eurowings donnent du fil à retordre à Lufthansa. En Espagne, ce sont Air Europa et Spanair qui font de l'ombre à Iberia. L'Italie apparaît en comparaison bien calme, à l'exception de la ligne Rome-Milan, où la concurrence sévit depuis l'irruption d'Air One. Tout comme au Portugal et en Finlande, « les nouveaux entrants privilégient le service au détriment des prix », explique la Commission. Même la Grèce, traditionnellement très fermée, connaît les joies de la concurrence : la nouvelle compagnie Skybus, qui exploite les lignes vers Thessalonique, a forcé Olympic Airways à casser ses prix de 40 %. En Irlande, en Autriche et aux Pays-Bas, les lignes intérieures sont encore exploitées en monopole.

La libéralisation n'a pas non plus eu les mêmes effets pour toutes les catégories de voyageurs. Ceux qui ont su profiter de la multiplication des promotions en ont été les grands bénéficiaires. Leur propor-

tion a augmenté, compte tenu de l'accroissement de l'offre. « La part des passagers voyageant sur des vols réguliers avec des tickets à prix réduits est passée de 60,5 % en 1985 à 70,9 % en 1995. En tenant compte du fait que la part du marché charter représente environ 50 à 55 % du marché total, on peut estimer que 85 à 90 % des passagers voyagent à prix réduits », écrit Bruxelles dans son étude. « La forte baisse, de près de 20 %, de la recette unitaire attestée également cette tendance. » Ces tickets sont le plus souvent assortis de contraintes, du type « non modifiables », « jours de départ et d'arrivée imposés »...

En revanche, les voyageurs qui paient plein tarif, en classe économique comme affaires, ont plutôt vu l'addition s'alourdir. « Sur certaines routes, ces tarifs peuvent être qualifiés d'excessifs », juge Bruxelles. A titre d'exemple, un passager Air France en classe économique paie en ce moment, en plein tarif, 1 415 francs pour aller de Paris à Londres. Il y a trois ans il payait 1 390 francs. A l'inverse, le tarif d'appel sur un aller-retour Paris-Londres est passé, sur cette même période, de 980 à 758 francs. La baisse des tarifs, « voilà peut-être, aux yeux de l'utilisateur moyen, le parent pauvre de la libéralisation », estime Bruxelles.

Virginie Malingre

Les quatre étapes de la libéralisation

● **Décembre 1987** : le premier « paquet » instaure le principe d'une libéralisation progressive, et non brutale, comme aux États-Unis en 1978. Certaines routes en Europe sont ouvertes à la concurrence. Les prix, maintenus artificiellement à un niveau élevé, sont partiellement libéralisés.

● **Juillet 1990** : le second « paquet » permet essentiellement de préciser les objectifs et le calendrier du processus en cours.

● **1^{er} janvier 1993** : le troisième « paquet » marque le véritable coup d'envoi de la libéralisation européenne. Il instaure la liberté pour toutes les compagnies de desservir les lignes intracommunautaires de leur choix. Elles peuvent appliquer n'importe quel tarif, s'il est économiquement viable.

● **1^{er} avril 1997** : fin du processus. Les compagnies européennes peuvent desservir toutes les lignes intérieures de l'Union européenne.

La fusion d'Air France avec l'ex-Air Inter provoque des mouvements sociaux

A ORLY, le week-end pascal aura été agité. Trois syndicats de pilotes de l'ex-Air Inter, le SNPAC, le SPIT et l'USPNT, ont commencé lundi 31 mars une grève de quarante-huit heures. Selon la direction, ce mouvement ne devait occasionner qu'une faible perturbation des vols. Vendredi, le personnel au sol de la compagnie intérieure avait également débrayé, amenant la direction à annuler tous ses vols du samedi. Dimanche, les vols ont pu être assurés à peu près normalement, en dépit d'un nouvel arrêt de travail de midi à 14 heures et de 20 heures à 22 heures.

Entre le personnel au sol et les pilotes, il y a pourtant peu de points communs. Si ce n'est que les deux s'opposent aux modalités de la fusion entre Air France et l'ancienne Air Inter, dont la première étape est franchie, le 1^{er} avril, avec la prise en location-gérance de la compagnie intérieure par la compagnie nationale. Dans la pratique, tout se passe comme si les

deux entreprises étaient fusionnées : les personnels de l'ex-Air Inter passent sous statut Air France, les opérations sont regroupées. Seule la procédure juridique doit encore être menée à terme : la fusion est prévue pour le mois de septembre.

En passant sous la coupe d'Air France, les pilotes de l'ex-Air Inter craignent d'être bloqués dans leur carrière par leurs homologues d'Air France. C'est tout le problème de la fameuse « liste de séniorité », qui détermine le type d'appareil sur lequel vole le pilote, et donc son salaire, en fonction de son ancienneté. Plus il a d'expérience, plus il fait du long courrier, et mieux il est payé.

A ancienneté égale, lequel du pilote d'Air France ou du pilote de l'ex-Air Inter sera promu le premier ? Une commission des sages, présidée par Marceau Long, a rendu ses premières conclusions sur le sujet. Mais rien n'a encore été décidé. Les pilotes s'opposent également à l'introduction d'une nouvelle grille de rémunération pour les jeunes pilotes : la direction voudrait les embaucher à un salaire in-

férieur au niveau actuellement en vigueur. Il est prévu qu'ils retrouveraient l'échelle actuelle des salaires au bout de dix ans.

Le personnel au sol craint, pour sa part, que la fusion ne laisse beaucoup d'ex-Air Inter sans perspective d'avenir et de carrière. Seuls les hôtesse et stewards n'ont pas manifesté leur désaccord à la constitution d'un nouveau groupe Air France : la perspective de pouvoir travailler sur long courrier leur est, sans aucun doute, une consolation.

ÉQUILIBRE FINANCIER

Christian Blanc, le président d'Air France, sait qu'il doit réussir cette fusion s'il veut avoir une chance de voir la compagnie publique privatisée avant les législatives de 1998. Pour l'exercice clos le 31 mars 1997, Air France, qui perdait 8 milliards de francs en 1993, est, peu ou prou, à l'équilibre. L'ex-Air Inter a, pour sa part, perdu quelque 800 millions de francs. Selon M. Blanc, le groupe devrait être bénéficiaire en mars 1998. Mais trop de grèves à répétition pourraient lui faire manquer son but.

Le PDG d'Air France n'est pas seul à affronter ces problèmes. Marc Rochet, président de TAT et d'Air Liberté, les deux filiales de British Airways en France, connaît les mêmes oppositions. Au 1^{er} avril, Air Liberté, qui affiche les coûts d'exploitation les plus bas de France, prend TAT en location-gérance, dans l'attente d'une fusion. Les personnels de TAT refusent de voir leurs conditions de travail et de rémunération alignées sur celles de leurs homologues d'Air Liberté. Vendredi, ils ont fait une journée de grève, toutes catégories confondues. « On avait pensé transporter tous les passagers gratuitement au lieu de supprimer les vols. Mais pour des raisons d'assurance, on n'a pas pu le faire », regrette Gilles Nicoli, secrétaire général (CFDT) du comité d'entreprise de TAT.

Mais British Airways a les reins solides : « C'est un actionnaire auquel les grèves importent peu tant que le résultat final est celui escompté », raconte un dirigeant de la compagnie anglaise en France. Un luxe que M. Blanc doit lui envier.

V. Ma.

La révolte des fonds de pension américains

UN CAILLOU de nickel peut-il perturber l'introduction en Bourse de France Telecom ? Alors que l'Etat a bien besoin des 30 à 50 milliards de francs qu'il espère tirer de la vente d'une partie du capital de l'opérateur public, des fonds de pension américains menacent de jouer le trouble-fête. A cause d'Eramet. Ce groupe minier, détenu à 55 % par l'Etat, fait l'objet, depuis des mois, de multiples pressions pour le contraindre à céder une partie de ses actifs miniers en Nouvelle-Calédonie à des intérêts indépendantistes. Pressé de résoudre cette question – présentée comme un obstacle aux discussions politiques sur l'avenir de l'île – le gouvernement a lancé, fin mars, une procédure de déchéance sur Koniambo, une mine convoitée par les indépendantistes.

« COMPORTEMENT DÉLOYAL »

Depuis longtemps, le mélange des calculs économiques et politiques menés au nom de l'intérêt supérieur du pays a conduit, en France, à de coûteux dérapages. Mais si les entreprises françaises l'acceptaient jusqu'ici bien gré mal gré, les investisseurs étrangers, en particulier les fonds de pension américains qui détiennent aujourd'hui de nombreuses participations en France, refusent cette « spécificité » tricolore.

Le fonds Fidelity, de Boston, s'était ému, il y a quelques semaines, du mauvais sort réservé à Eramet, dont il détient 5 % du capital. Le 12 mars, c'est

le fonds Templeton de Floride qui a écrit au ministre des finances, Jean Arthuis. Actionnaire à hauteur de 6 % du groupe minier, il s'étonne de la politique zigzagante du gouvernement français. Lorsqu'Eramet a été introduite en Bourse en 1994, rappelle Mark Holowesko, directeur des investissements de Templeton, dans sa lettre, « le gouvernement français a proposé d'investir dans une société minière bien gérée, disposant de toutes les autorisations pour exploiter d'importantes réserves de nickel en Nouvelle-Calédonie ». Aujourd'hui, l'avenir de la société est remis en cause, regrette Templeton. « Privatiser une société, en assurant qu'elle possède tous les droits miniers en 1994 et lui retirer ces mêmes droits en 1997 relève d'une comportement déloyal à l'égard des investisseurs », souligne-t-il, quels que soient les dédommagements promis par l'Etat.

L'affaire calédonienne a fait naître un lourd soupçon chez les investisseurs américains : dans d'autres sociétés où il est actionnaire, le gouvernement pourrait-il se comporter de la même manière ? Les fonds de pension dénoncent un risque d'arbitraire politique sur les sociétés dans lesquelles l'Etat est encore présent. Pour eux, les prix proposés pour les futures privatisations doivent désormais en tenir compte. Et pas plus tard que lors de la vente d'une fraction du capital de France Télécom en mai...

Martine Orange

DÉPÊCHES

● **NIPPON CREDIT BANK** : le président de la banque japonaise, Hiroshi Kubota, va présenter sa démission cette semaine, a annoncé lundi 31 mars le quotidien économique nippon *Nihon Keizai Shimbun*. M. Kubota entend ainsi assumer la responsabilité des difficultés actuelles de l'établissement, régulièrement victime de rumeurs de faillite, souligne le journal.

● **BOMBARDIER** : les salariés du groupe aéronautique canadien ont voté, samedi 29 mars, à une très forte majorité (96 %) en faveur de la grève. Leurs revendications portent sur le niveau des augmentations de salaires et sur la redéfinition des contrats de travail.

● **CHRYSLER** : le président de la filiale japonaise du constructeur automobile américain, Hideo Hohji, a annoncé lundi 31 mars sa démission. Il était entré en fonctions il y a un an. Son départ est lié aux mauvais résultats de Chrysler au Japon. Le groupe n'a vendu que 16 170 véhicules en 1996 alors que l'objectif qu'il s'était fixé était de 25 000.

● **TÉLÉCOMMUNICATIONS** : les groupes américains AT&T et SBC Communications ont annoncé, dimanche 30 mars, qu'ils avaient signé un protocole d'accord avec Pékín et plusieurs autres compagnies internationales pour étudier un projet de câble sous-marin reliant la Chine et les États-Unis. Ils ont précisé, dans un communiqué, que le document avait été signé dans la capitale chinoise avec China Telecom ainsi que Hongkong Telecom, Korea Telecom, Singapour Telecom, les groupes japonais Kokusai Denjin Denwa et Nippon Telegraph and Telephone, et américains Sprint et MCI.

● **NEC** : le groupe japonais d'électronique a annoncé, lundi 31 mars, qu'il allait participer, en partenariat avec la Sumitomo Bank, à un fonds investissant dans les sociétés nouvellement créées de la Silicon Valley aux États-Unis. Il aura à sa disposition un montant initial de 60 millions de dollars (340 millions de francs).

● **ASCEND COMMUNICATIONS** : le groupe californien de communications a annoncé, dimanche 30 mars, qu'il allait acquérir la société Cascade Communications Corp. pour un montant de 3,7 milliards de dollars (21 milliards de francs). L'achat se fera au prix de 36,40 dollars par action, soit 28 % au-dessus du prix de clôture de Bourse du jeudi 27 mars.

Le Monde
DOSSIERS DOCUMENTS

Etat, nation, peuple

L'Etat-nation, dont la France est la quintessence, incarne l'attachement des peuples à leur identité.

Mais peut-on résister aux feux croisés de la mondialisation, de l'Europe et de la régionalisation ?

1947, année matrice

Naissance de la guerre froide, partage de la Palestine, décolonisation de l'empire des Indes,

1947 est une année charnière,

qui tourne la page de la deuxième guerre mondiale.

UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



L'immigration, fardeau ou bénédiction ?

D O S S I E R

L'immigration coûte-t-elle ou rapporte-t-elle à la France ? En lançant cette interrogation, ne recherche-t-on pas de « bonnes réponses » à une très « mauvaise question », pour inverser la formule tant controversée de Laurent Fabius estimant que M. Le Pen apportait de « mauvaises réponses à de bonnes questions ». Songerait-on à se demander si les femmes enceintes ou les Auvergnats coûtent ou rapportent à la sécurité sociale ou à l'économie ?

Trois millions et demi d'étrangers vivent, travaillent et consomment en France, en toute légalité. Raisonner en termes de « coût-avantage » risque de nourrir tant l'illusion gouvernementale de « l'immigration zéro » que les slogans lepénistes scandaleux du « renvoi des immigrés », sous prétexte de « libérer » des emplois.

Pourtant, la « mauvaise question » mérite que l'on s'y attarde, parce qu'elle envahit et empoisonne de facto les rapports sociaux et le débat politique. Des préjugés répandus sur le thème « il n'y en a que pour les immigrés », aux déclarations ambiguës de Jean-Louis Debré liant lutte contre les clandestins et combat pour l'emploi, le mariage de l'immigration et de l'économie fait recette. Le débat mérite d'avoir lieu, pour dissiper les fausses évidences répandues dans l'opinion, pour réfuter les « chiffres » aberrants diffusés par l'extrême droite, pour expliciter les données d'une question complexe.

Mais quelle question au juste ? L'« apport » et le « coût » des immigrés ne se mesurent pas uniquement à l'aune du taux de croissance ou du

▼ France
La crise laisse peu de place à de nouveaux arrivants, mais les départs seraient loin de régler la question du chômage

budget des allocations familiales. L'accueil des réfugiés au nom du droit d'asile, la liberté d'épouser une étrangère n'entrent dans aucun bilan économique. Pas plus que l'apport de sang neuf et de prestige par les immigrés dans les domaines artistiques, scientifiques, sportifs... Pablo Picasso, Georges Charpak, Isabelle Adjani et Djamel Bourras ne s'enferment dans aucune équation, pas plus que les tirailleurs sénégalais fauchés au Chemin-des-Dames. On s'en tiendra donc à des domaines limités, mais quantifiables : l'économie, les transferts sociaux et la démographie.

L'énorme bénéfice qu'a procuré l'immigration aux économies occidentales pendant les « trente glorieuses » est indubitable. « L'immigration a eu un effet très positif sur la croissance jusqu'à la crise pétrolière de 1973 », analyse Georges Tapinos, professeur de sciences économiques

à l'Institut d'études politiques de Paris. L'afflux de jeunes actifs immigrés a favorisé les profits et l'accumulation du capital en pesant à la baisse sur les salaires. Plus mobiles, les immigrés ont accru la flexibilité du système et contribué à augmenter la productivité. Le recours à l'immigration a aussi permis la mise en œuvre du progrès technique avec le travail posté, la promotion des nationaux, ainsi que le financement de la protection sociale à une époque où la population active commençait à stagner.

Ainsi, contrairement à l'idée selon laquelle l'immigration aurait freiné la modernisation du tissu industriel, on constate que les secteurs les plus friands d'immigrés, comme l'automobile, sont aussi ceux où la substitution du capital au travail et les progrès de productivité ont atteint des maxima.

« A court terme, le renvoi des étrangers et même l'arrêt complet de l'immigration ne se produiraient pas sans une baisse de la production et une série de dysfonctionnements du système productif », résume le rapport 1993 « Tendances des migrations internationales » de l'OCDE. Cependant, à long terme, on peut envisager une substitution des nationaux aux étrangers qui s'accompagnerait nécessairement d'une réévaluation de certains emplois et d'une modification de la structure des salaires par type d'emplois. »

Philippe Bernard
Lire la suite page 11

- Un entretien avec Alessandra Venturini, professeur à l'université de Bergame p. 16
- L'hôtellerie et la restauration, source d'emplois peu qualifiés p. 17
- « Préférence nationale » : le débat allemand p. 17
- Questions-réponses p. 17

CHRONIQUE

par Erik Izraelewicz

L'Europe a bon dos

L'Europe est une grande et belle idée. Rien n'est cependant plus efficace pour la discrediter que de lui faire porter la responsabilité de tous nos maux. La ficelle est usée. Mais elle sert encore. Le tandem Chirac-Juppé semble même vouloir l'utiliser avec une obstination rare. Au cours des dernières semaines, le chef de l'Etat et le premier ministre se sont évertués, dirait-on, à créer des situations dans lesquelles l'Europe apparaît comme ce « machin qui dit non », cet ennemi qui nous veut du mal. Que l'on en juge.

Le gouvernement français veut sauver l'emploi dans le textile. Juste cause ! Son plan de soutien est refusé par la Commission de Bruxelles. Celle-ci va même jusqu'à prétendre imposer des sanctions aux entreprises qui ont déjà bénéficié de ce plan, mis en œuvre depuis presque un an. Autre front : l'Etat-actionnaire veut soigner ses grands malades du secteur public,

les recapitaliser – le Crédit lyonnais, Thomson Multimédia ou aujourd'hui le GAN. C'est encore Bruxelles qui met le holà. L'Etat-actionnaire veut ensuite limiter les réductions d'emplois de Renault en France. C'est Jacques Santer lui-même, le président de ladite Commission, qui affirme que pour la fermeture de l'usine belge de Vilvorde « l'esprit des textes européens n'a pas été respecté ».

Deux autres exemples encore : l'heure d'été et la TVA sur le multimédia. Pour séduire les paysans, les enfants et leurs parents, le premier ministre décide d'en revenir, en France, à l'heure unique. Le Conseil européen le lui interdit – à quatorze contre un. Le président de la République a trouvé, lui, l'astuce qui devrait favoriser, enfin, le développement des ordinateurs personnels : il annonce, à la télévision le 10 mars, la baisse de la TVA sur les CD-ROM et les autres produits multimédias. Le lendemain de son intervention, les Français comprennent qu'il ne peut pas prendre, seul, une telle décision.

A chaque fois, c'est le même scénario. Paris veut le bien de son peuple. Paris a pour cela de bonnes idées, mais celles-ci sont systématiquement « retoquées » soit par la Commission, soit par un conseil, soit par une directive, par l'Europe toujours. On peut accuser Bruxelles, et les anti-Européens ne manquent pas de le faire. Il faut cependant plutôt, en la matière, s'interroger sur l'inconséquence de Paris. En faisant le choix de l'Europe, la France a re-

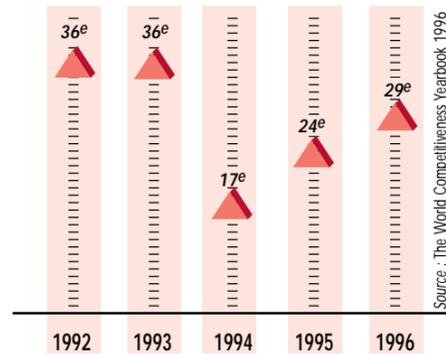
connu qu'elle avait tout à gagner, globalement, d'un jeu coopératif avec ses partenaires. Comme les quatorze autres joueurs, elle doit cependant se soumettre à des règles du jeu communes, définies, ensemble, dans les différents traités (Rome et Maastricht) et directives bruxelloises.

Ce n'est pas à l'abandon de souveraineté, mais simple reconnaissance du jeu des interdépendances.

Quand un pays prend des engagements, c'est qu'il juge, a priori, que ceux-ci lui sont favorables. Il se doit donc de les respecter. Le traité de Rome a créé un marché unique européen et défini les conditions d'une concurrence loyale. La concentration et les aides de l'Etat, sectorielles ou aux entreprises publiques, sont donc naturellement sous contrôle. Il est de l'intérêt des salariés du textile français que Bruxelles veille à ce que la Belgique ou l'Italie ne favorisent pas leurs salariés par des soutiens abusifs. Il est normal qu'elle surveille

aussi Paris – pour le textile, l'automobile ou le GAN. De la même manière, dans l'intérêt de chacun, les quinze avaient longuement travaillé sur l'heure d'été comme sur la TVA. Après dix-sept ans de négociation et sept directives, ils étaient parvenus à s'entendre pour harmoniser le nombre et la date des changements d'heure. Tous ont intérêt à ce que les Trans-Europe-Express puissent arriver à l'heure et à la même heure. Pour la TVA, une directive de 1992 avait défini les conditions dans lesquelles des taux peuvent être modifiés.

Avant toute annonce, un gouvernement qui serait réellement soucieux de la cause européenne se préoccuperait de vérifier d'abord la conformité de ses projets avec les engagements pris par le pays. Au cas où cette conformité ne serait pas évidente, il chercherait à la négocier et à s'assurer, avant tout effet d'annonce, qu'il pourra obtenir, à titre exceptionnel, quelque dérogation. Visiblement, ce n'est la démarche ni de Jacques Chirac ni d'Alain Juppé. Ils préfèrent l'un et l'autre mettre l'Europe – et nos quatorze partenaires – devant le fait accompli, avant de se voir obligés de renoncer. L'Europe apparaît ainsi comme cet animal qui nous veut du mal, celui qui nous oblige à des sacrifices sur le front budgétaire et qui nous empêche, aussi, de faire ce que nous voulons dans notre propre pays. L'Europe, le bouc émissaire. Ce n'est pas nouveau. Mais c'est dommage pour l'Europe.



Efficacité et transparence de l'Etat

Rang de la France sur 46 pays

Source : The World Competitiveness Yearbook 1996

Le Monde
Economie le lundi *

Le Monde
Emploi le mardi **

et la rubrique

Le Monde des
Initiatives Locales le vendredi ***

Trois rendez-vous à ne pas manquer
pour vos opportunités de carrière

* daté mardi
** daté mercredi
*** daté samedi

ESSEC

IMD

EXECUTIVE MBA

En misant sur vous pour endosser les défis de la mondialisation, votre entreprise reconnaît votre potentiel de leader.

L'Executive MBA de l'ESSEC a été conçu pour vous :

- Programme bilingue anglais/français conduisant au diplôme de Master's of Business Administration de l'ESSEC.
- MBA conçu pour les managers : cours compatibles avec vos responsabilités professionnelles.
- Groupe de participants comportant 12 nationalités différentes.
- Prochaine rentrée : 24 août 1997.

Contactez Maryvonne DiFazio
Tél. : 01 46 92 49 22
Fax : 01 46 92 49 91
E-mail : infoessecimd@edu.essec.fr
ESSEC IMD - CNIT - BP 230
92053 Paris La Défense

Petits déjeuners d'information au CNIT
le 3 avril et le 3 juin à 8 h 15.

Demain, c'est vous qui montrerez le chemin

Le leader est
porteur de
l'avenir de son
entreprise



Heureusement,
l'Executive MBA
de l'ESSEC vous aide
à développer
votre carrure.

Alessandra Venturini, professeur à l'université de Bergame, spécialiste des politiques d'immigration en Europe du Sud

« L'Italie espère limiter les entrées clandestines en créant un flux légal »

« L'Italie doit faire face à un afflux de réfugiés albanais. Aux dizaines de milliers de personnes débarquées sur les côtes des Pouilles, le gouvernement a proposé un permis de séjour de deux mois en leur refusant à l'avance le statut de réfugiés politiques. Est-ce le signe d'un durcissement de l'attitude italienne face à l'immigration ?

Cette vague de réfugiés n'a pas grand-chose à voir avec l'immigration pour raisons économiques que connaît par ailleurs l'Italie. Dans le cas présent, le pays s'inquiète légitimement : les ressources manquent pour accueillir tous ces gens. Ils arrivent dans une région où le chômage touche déjà 25 % de la population active et l'on sait que certains vont rejoindre les rangs d'une pègre albanaise très active dans le trafic de drogue et la prostitution.

Le maire de Milan, Marco Formentini, membre de la Ligue du Nord, a fait de la surenchère à l'approche d'élections municipales difficiles pour lui, en refusant d'accueillir le moindre réfugié albanais. La Ligue est le parti italien qui mène le plus le discours xénophobe, parce qu'elle est hostile, par principe, à tout ce qui est différent. Cela dit, les mesures d'urgence qui ont été prises par le gouvernement pour bloquer l'afflux de réfugiés d'Albanie ne reflètent pas l'ensemble de la politique d'immigration italienne.

Le gouvernement italien a procédé, l'an dernier, à une régularisation massive d'immigrés clandestins...

La question de l'immigration se pose très différemment dans un pays comme l'Italie, où il n'y a que 3 % d'étrangers, et en France où ils représentent 6,4 % de la population totale. Chez vous, le phénomène est, si l'on peut dire, arrivé à maturité. Jusqu'aux années 70, les pays du Sud de l'Europe ont été des foyers d'émigration, et d'émigration massive. Quand les flux migratoires se sont inversés, ils se sont rendus compte qu'ils n'avaient pas l'arsenal juridique approprié pour traiter de l'immigration. La première chose à faire était de régulariser les étrangers présents sur le territoire, ce qu'ont fait l'Italie et l'Espagne, en plusieurs fois, à partir de la fin des années 80.

La surprise, c'est qu'à chaque opération de régularisation, il y avait beaucoup moins d'étrangers que ce à quoi on s'attendait : 120 000 en Italie et 45 000 en Espagne la première fois, 200 000 et 100 000 la seconde. En Italie, les

premiers textes ne prévoyaient que la régularisation des travailleurs – ou des chômeurs –, mais pas de catégories comme les marchands ambulants, qui sont restés dans l'illégalité. Les lois successives ont cherché, sans beaucoup de succès, à adapter le flux d'immigration aux besoins du marché du travail.

Avec un chômage aussi important au Sud, n'est-il pas surprenant que l'Italie fasse appel à des travailleurs étrangers ?

L'Italie du Nord, proche du plein emploi, a encore une demande de travail forte, souvent satisfaite par des étrangers. Il y a belle lurette que les Italiens du Sud, dont le niveau de consommation est comparable à celui dont on jouit dans le Nord, ne s'exportent plus. Pour favoriser une complémentarité entre les travailleurs immigrés et nationaux, des pays comme les Etats-Unis, l'Australie ou le Canada jouent sur forte une mobilité intérieure et une immigration sélective. L'Italie, en revanche, avec une très faible mobilité intérieure et aucune sélectivité, est mal placée et risque de laisser se développer une concurrence dommageable. Il y a des cas précis : à Florence, certains producteurs d'articles de cuir ont fermé leurs ateliers, et servent désormais de distributeurs aux Chinois qui produisent sur place à bien meilleur marché. Mais dans l'ensemble, la concurrence entre travailleurs immigrés et travailleurs nationaux est marginale.

Le plus préoccupant, c'est la concurrence entre travail légal et travail au noir (étranger ou pas). En 1991, la loi 59 avait tenté d'assurer la complémentarité entre main-d'œuvre italienne et étrangère, en prévoyant de planifier chaque année un certain nombre d'entrées de travailleurs ; mais les entreprises n'ont jamais clairement indiqué leurs besoins. Les entrées clandestines ont continué si bien que, l'an dernier, il a de nouveau fallu procéder à une régularisation.

Le nombre de régularisation a-t-il été, cette fois encore, inférieur aux estimations des immigrés clandestins ?

Les chiffres officiels ne sont pas encore connus, mais l'on sait déjà qu'il y a des changements dans la répartition par nationalité par rapport aux vagues précédentes : les ex-Yougoslaves et les Albanais sont devenus les plus nombreux, alors qu'auparavant c'était les Marocains, les Tunisiens et les Philippins. Et, de toute façon, le gouvernement prépare déjà une nouvelle loi. Il faut espérer qu'elle

donnera des solutions plus durables !

Cette loi préparée par les ministres de la coalition de l'Olivier, sera-t-elle une loi de gauche ?

La gauche italienne est tiraillée entre la compassion envers les étrangers – le souvenir de l'émigration reste présent dans presque toutes les familles italiennes – et un certain réalisme économique. L'inspiration de gauche figure dans le volet politique, puisque le gou-

vernement a prévu d'introduire le droit de vote et l'éligibilité pour les immigrés en situation régulière aux scrutins locaux. Je ne vous cache pas que cela suscite de vives réactions.

Pour le reste, le projet actuel a le mérite de traiter l'immigration sous tous ses aspects (demandeurs d'asile, regroupement familial, travail). Le principe est celui des quotas : en créant un flux d'immigration légale, on espère limiter l'intérêt de l'immigration illégale.

En raison du chômage, on commencerait par accorder des visas aux familles d'étrangers et aux demandeurs d'asile, ensuite seulement aux candidats au travail. Le problème, c'est qu'on résoud la question du séjour illégal des étrangers, mais pas réellement celle du travail illégal. Toutefois, si les quotas ne sont pas épuisés, un travailleur pourra se faire « sponsoriser » par une entreprise, une association ou un immigré en situation régulière qui s'engage à lui

assurer des ressources le temps qu'il trouve un emploi.

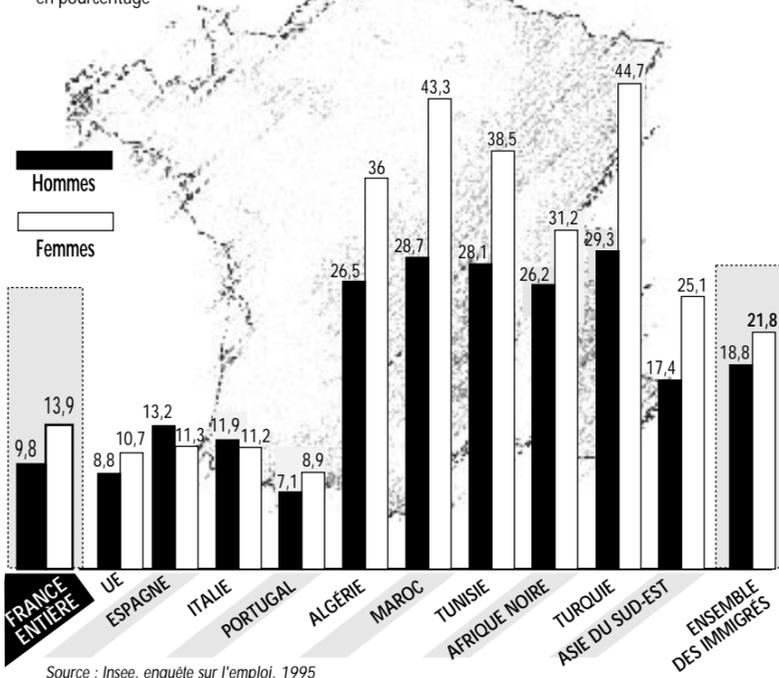
La future loi permettra-t-elle à l'Italie de se conformer aux exigences de l'Europe de Schengen ?

La difficulté, avec l'Italie, a toujours été celle du contrôle. En matière de textes, elle n'est pas plus laxiste que ses voisins européens !

Propos recueillis par Sophie Gherardi

▼ L'emploi des travailleurs étrangers

▼ Taux de chômage des immigrés en France selon le sexe et le pays d'origine en pourcentage



▼ Répartition des actifs occupés selon la catégorie socioprofessionnelle et le pays d'origine en pourcentage

	UNION EUROPEENNE	ALGERIE	MAROC	AFRIQUE NOIRE	ENS. DES IMMIGRES	FRANCE ENTIERE
Agriculteurs exploitants	0,8	0,2	0,2	-	0,7	3,6
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	9,1	9,4	5,2	7,6	9,0	7,5
Cadres, professions intellectuelles supérieures	9,0	4,3	5,5	9,7	9,3	13,0
Professions intermédiaires	11,7	9,4	6,8	11,7	10,5	21,0
Employés	25,3	22,7	19,1	31,3	24,2	28,4
Ouvriers dont :	44,1	54,0	63,1	39,6	46,3	26,4
- ouvriers qualifiés	28,6	28,5	30,0	20,1	27,4	17,3
- ouvriers non qualifiés	13,9	25	25,8	19,1	17,1	8,2
Ensemble (en milliers)	731	188	153	107	1 576	22 120

Source : Insee, enquête sur l'emploi, 1995

▼ Flux d'étrangers et taux de chômage dans quelques pays de l'OCDE

PÉRIODE 1984-1989	
ENTRÉES D'ÉTRANGERS (moyenne annuelle sur la période) effectifs en milliers	CHÔMAGE moyenne des taux annuels
FRANCE	44,9 / 10%
ALLEMAGNE	520 / 7,6%
JAPON	183 / 2,6%
LUXEMB.	7,3 / 1,6%
NORVÈGE	18,4 / 3,0%
SUISSE	68,8 / 0,7%
ROYAUME-UNI	49,8 / 9,4%
ÉTATS-UNIS	675,2 / 6,4%

PÉRIODE 1990-1995	
ENTRÉES D'ÉTRANGERS (moyenne annuelle sur la période) effectifs en milliers	CHÔMAGE moyenne des taux annuels
FRANCE	92,4 / 10,7%
ALLEMAGNE	920 / 8,1%
JAPON	238,5 / 2,5%
LUXEMB.	9,5 / 2,0%
NORVÈGE	17,6 / 5,5%
SUISSE	101,1 / 2,9%
ROYAUME-UNI	54,2 / 8,6%
ÉTATS-UNIS	1 128 / 6,4%

Note : Allemagne : Allemagne occidentale jusqu'en 1990, Allemagne réunifiée à partir de 1991

Source : Tendances des migrations internationales, 1997, OCDE, à paraître

L'immigration, fardeau ou bénédiction ?

Suite de la page 1

Curieusement, les liens entre immigration, emploi et salaires sont peu explorés en France. Mais l'abondante littérature étrangère sur le sujet, aux conclusions contradictoires, laisse l'impression d'un impact finalement limité, penchant davantage vers une complémentarité entre emploi des étrangers et des nationaux que vers une simple notion de substitution. Travailleurs, les immigrés sont aussi des consommateurs dont la présence peut doper les créations d'emplois.

La seule étude française fouillée sur la question est le rapport Le Pors de 1977, commandé à une époque où le premier ministre, Jacques Chirac, voyait dans le retour des immigrés et la « revalorisation du travail manuel » un remède au chômage. Le rapport avait estimé que la présence des travailleurs immigrés constituait « une donnée structurelle de l'économie française » ne pouvant pas être « brutalement remise en cause », et que le départ de cent cinquante mille immigrés en cinq ans ne dégraderait que treize mille emplois pour des Français.

Depuis lors pourtant, la crise économique et l'arrêt officiel de l'immigration de travailleurs en 1974 ont modifié la donne. Alors que les entrées annuelles se comptaient par centaines de mil-

liers au début des années 70, ils n'étaient plus que cinq mille deux cents travailleurs en 1995, à s'installer légalement en France. Les immigrés ne sont plus seulement ceux qui font les « sales boulots » refusés par les Français. Massivement transférés de l'industrie au secteur des services et de l'artisanat, ils ont été les premières victimes des grandes vagues de licenciements. Ils ont permis d'amortir tous les chocs, d'engager les mutations du processus de production, en particulier la généralisation de la flexibilité.

Sociologue et spécialiste du travail clandestin, Claude-Valentin Marie montre aussi que les étrangers sans papiers (qui ne représentent que 10 % des infractions pour travail illégal) ont été les premiers à expérimenter les nouvelles formes du travail précaire. Aujourd'hui, assure-t-il, le recours aux CDD, à l'intérim et aux « petits boulots » par des catégories de plus en plus larges de salariés français « affaiblit la complémentarité précédente entre nationaux et étrangers ». Les ravages du chômage parmi les étrangers (32,3 % chez les non-européens en 1996 contre 11,3 % chez les Français) renforcent le poids de ce constat.

Pourtant, les experts s'accordent aussi pour constater que des départs seraient loin de régler la question du chômage en France. « Arrêtons d'utiliser l'immigration comme alibi de nos échecs à créer des emplois et à assurer l'avenir des jeunes alors qu'il s'agit d'une question d'intégration dans la cité ! », implore Jean-Pierre Garson, chef de l'unité des migrations internationales à l'OCDE. On ne résoudra pas les problèmes de 96 % des habitants de notre pays en agissant sur les 4 % d'étrangers. »

Les mêmes fausses évidences, la même complexité des réponses dominent le domaine des comptes sociaux. Illégitime s'agissant d'un système fondé sur la solidarité, la question de la place des étrangers dans la protection sociale pose, en outre, plusieurs problèmes méthodologiques. L'observation instantanée est trompeuse : les immigrés chômeurs ou vieillissants, qui « coûtent » aujourd'hui, ont longtemps beaucoup « rapporté » et leurs enfants, qui pèsent sur les allocations familiales, paieront demain nos retraites.

La surreprésentation des jeunes et des défavorisés parmi les immigrés, les obstacles spécifiques qu'ils rencontrent pour mettre en œuvre leurs droits, compliquent aussi les comparaisons. D'ailleurs, aucun bilan social global n'existe en France sur le sujet. Le seul document de référence est une étude réalisée en 1984 par les étudiants de l'ENA, qui estimait à 3,4 milliards de francs le déficit cotisations-prestations des étrangers. Ce document décrivait une balance Français-étrangers excédentaire pour l'assurance maladie et le régime vieillesse, mais déficitaire pour les allocations familiales et le chômage.

COMPTES SOCIAUX

Jusqu'aux années 70, la population immigrée était surtout constituée de jeunes actifs pourvus d'emploi et donc « en toute hypothèse contributeurs du système », explique Didier Blanchet, chercheur à l'Institut national d'études démographiques (INED). L'évidence n'est plus aussi frappante depuis que les immigrés vivent en famille en France, qu'ils ont vieilli et subi le choc du chômage, bref depuis que leur physionomie sociale s'est rapprochée de celle des Français.

Confidentiel, un « rapport de mission » remis fin 1995 à la Direction de la population et des migrations du ministère des affaires sociales bat pourtant en brèche l'idée selon laquelle les immigrés seraient les grands bénéficiaires du système de protection sociale. On y apprend que les étrangers ont une moins bonne couverture sociale que les Français (85 % des Français bénéficient d'un régime complémentaire à la « sécu » contre 52 % des étrangers non européens), que les étrangers « ont moins recours au médecin que les Français » (6,6 consultations par an pour les nationaux contre 4,9 pour les étrangers et 3,7 pour les Maghrébins), qu'ils vont autant à l'hôpital que ces derniers, mais que les difficultés d'accès aux droits en font la clientèle majoritaire des centres de soins gratuits et de l'aide médicale.

Côté retraite, le bilan paraît également positif, s'agissant d'une population plus jeune que la moyenne, souffrant d'une mortalité supérieure avant l'âge de la retraite et privée de droits en cas de retour au pays.

La situation est inverse pour les allocations familiales, prestations versées en priorité aux familles nombreuses et défavorisées : en 1993, les CAF ont versé « en moyenne 2940 francs par mois aux étrangers hors CEE [et] 1760 francs aux Français », précise le document.

En réalité, plus de 75 % des allocations versées aux étrangers concernent des enfants de nationalité française ou appelés à le devenir, précise Antoine Math, conseiller au bureau de la recherche de la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF).

Pour les mêmes raisons, les étrangers sont surreprésentés par-

mi les allocataires de l'aide personnalisée au logement (11,9 % des bénéficiaires de l'APL en 1993 contre 6,4 % dans l'ensemble de la population). Parmi les RMistes (15,9 % du total), la place relative des étrangers est aussi plus vaste, notamment parce que leurs retraites sont plus minces et que leur accès au minimum vieillesse est restreint.

DÉMOGRAPHIE

Surreprésentation aussi dans le domaine des accidents du travail dont 13,1 % des victimes sont des étrangers. Mais qui oserait leur faire grief de payer ainsi pour d'autres ? Enfin, les chômeurs étrangers « coûtent » plus qu'ils ne cotisent, mais ils apparaissent relativement peu gourmands en allocations : alors qu'ils représentaient 12 % des chômeurs en 1992, ils recevaient 10 % des dépenses de l'Unedic, avec des indemnités moyennes inférieures à celles des Français.

Au total, « l'immigration ne pèse pas très lourd dans le déficit des comptes sociaux », conclut Didier Blanchet après avoir exploré les conclusions contradictoires des enquêtes disponibles dans plusieurs pays développés. Elle a même été plutôt favorable dans le passé, même si son solde est aujourd'hui plus incertain. Pour obtenir un solde sur la durée, il faudrait investir dans des opérations statistiques lourdes dont les résultats risquent d'être ambigus ».

L'immigration peut-elle permettre de contrebalancer les faiblesses démographiques et d'aider à financer les retraites du futur ? C'est envisageable, répond le chercheur, s'il s'agit seulement de stabiliser le volume de la population active (un solde migratoire de cent cinquante mille entrées contre cin-

quante mille actuellement aboutirait à ce résultat), mais prétendre maintenir ainsi l'équilibre actifs-retraités n'est pas réaliste, juge-t-il, puisqu'un tel objectif supposerait au moins six cent mille entrées par an.

Ainsi, la confrontation des réalités de l'immigration et de celles de l'économie permet de contredire certains préjugés, de relativiser le poids de cette variable dans les équations complexes de la crise, et de rappeler le caractère nécessairement dynamique des phénomènes migratoires. Sait-on que la propension des étrangers à créer une entreprise est presque triple de celle des Français ?

Sur le plan démographique, les travaux de Michèle Tribalat, chercheur à l'INED, ont révélé que parmi les personnes nées en France, une sur cinq a au moins un parent ou un grand-parent immigré. Si l'immigration étrangère n'avait pas existé depuis un siècle, la France compterait douze millions d'habitants de moins. La grande enquête sur le bilan social de l'immigration reste à faire. L'idée, discrètement lancée en 1991 par Michel Rocard afin de répondre aux contre-vérités chiffrées de l'extrême droite, n'a pas résisté longtemps à la complexité technique et aux risques politiques.

Sans doute, comme le prédisent les chercheurs, une enquête ambitieuse, forcément coûteuse, ne ferait-elle que conforter l'impression qui domine déjà : l'immigration n'est pas une variable déterminante des enjeux économiques. Mais la vérité des chiffres, même compliqués, vaudrait mieux que les zones d'ombre actuelles et leur cortège de fantasmes.

Philippe Bernard

L'hôtellerie et la restauration, source d'emplois pour une main-d'œuvre peu qualifiée

Si il existe un point commun entre l'hôtellerie et la restauration d'une part et l'industrie automobile d'autre part, c'est bien le recours de ces deux secteurs aux travailleurs d'origine étrangère. Mais l'évolution récente les différencie. L'automobile a cessé de recruter massivement des étrangers depuis près de vingt ans, ce qui est loin d'être le cas des employeurs de la branche HCR (hôtels, cafés, restaurants). Les raisons ? La croissance soutenue de ce secteur au cours des quinze dernières années et le fait qu'y persistent de nombreux métiers à faible qualification.

Mars 1990, dernier recensement de la population française. La branche HCR affiche une proportion de travailleurs d'origine étrangère de 10,3 %, contre une moyenne d'environ 6 % pour l'ensemble des secteurs de l'économie (7 % en 1995). Plus des deux tiers de ces travailleurs étrangers sont originaires de pays n'appartenant pas à l'Union européenne. « Depuis sept ans, aucune étude officielle n'est venue réactualiser ces chiffres, souligne Francine Amiguiou, secrétaire générale du SFH (Syndicat français de l'hôtellerie), mais les proportions restent à peu près les mêmes. » La dernière enquête emploi de l'Insee (1995) apporte bien un éclairage sur la répartition des immigrés par secteurs, mais pas par branches d'activité.

Sur un effectif total d'environ 635 000 salariés en 1995, selon l'Unedic - 800 000 en intégrant les indépendants et les aides familiaux -, la branche HCR compterait aujourd'hui près de 70 000 travailleurs d'origine étrangère. Le secteur demeure bien « un gros consommateur de ce type de main-d'œuvre, admet-on au GNCH (Groupe national des chaînes d'hôtels), et cela pour les raisons traditionnelles ». Pendant les « trente glorieuses », l'hôtellerie et la restauration ont recruté des travailleurs immigrés, selon une double logique.

« La première consistait à bénéficier des vagues successives d'arrivée d'étrangers en France - du Maghreb et d'Afrique noire, dans un premier temps, puis d'Asie dans les années 70, précise Jean-François Veysset, vice-président du FNHIH

La proportion des travailleurs d'origine étrangère y est de 10,3 % contre une moyenne de 7 % pour l'ensemble de l'économie française

(Fédération nationale de l'industrie hôtelière), chargé des questions sociales. La seconde tient au peu de qualifications exigées par certains de nos métiers : le fait que beaucoup d'étrangers ne sachent ni lire ni écrire notre langue, par exemple, n'est pas un obstacle à leur recrutement. »

Plongeurs, manutentionnaires, employés de salle, commis de cuisine, femmes de ménage : dès les années 70, une forte proportion de ces postes à bas niveaux de qualification sont occupés par des étrangers. Surtout, plus de 95 % d'entre eux sont employés au plus faible échelon des grilles de classification.

Au début des années 80, alors que l'industrie automobile réduit l'emploi - et voit vieillir sa population d'ouvriers immigrés -, la branche HCR se développe et recrute, notamment au sein des nouvelles générations de travailleurs étrangers.

Externalisation de l'activité de restauration dans les entreprises, développement de nouveaux concepts d'alimentation et d'hôtellerie : entre 1982 et 1992, la branche grossit de 150 000 emplois nouveaux (soit une progression de 35,2 %), dont les deux tiers dans la restauration.

Deux secteurs nouveaux se sont imposés depuis vingt ans : la restauration collective (entreprises, collectivités, etc.) et la restauration rapide.

Fait significatif, la proportion de travailleurs d'origine étrangère y est supérieure à la moyenne de la branche (moins de 10 % dans l'hôtellerie, près de 15 % dans la restauration collective). Sur un effectif total de 7 467 salariés en France, la société Eurest comptait 13,5 % d'étrangers, une proportion qui atteint 18 % parmi ses employés. Même tendance à la Générale de restauration : 10,5 % de salariés étrangers et 13 % parmi les employés.

« Les métiers n'ont pas beaucoup évolué dans la branche, souligne en guise d'explication Prosper Kechala Kossi Novi, membre du syndicat CFDT HCR d'Ile-de-France et délégué syndical de McDonald's France. Toutes les tâches subalternes sont restées aussi peu qualifiées et peuvent donc toujours être confiées aux étrangers. » Alors que, dans l'industrie automobile, le poste d'OS (ouvrier spécialisé) a dû évoluer, sous la double contrainte de

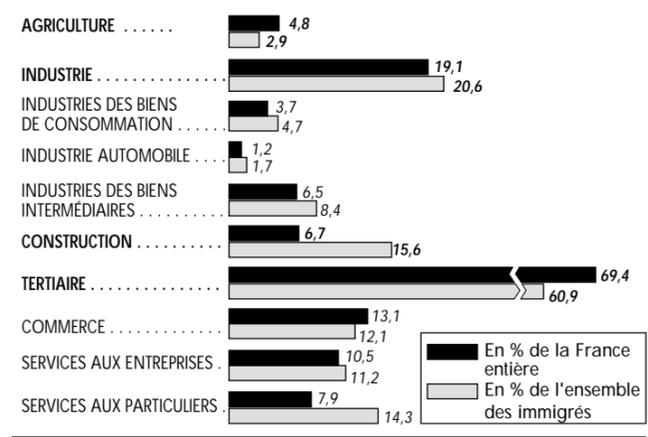
l'automatisation et des gains de productivité. Autre explication de la forte présence de travailleurs étrangers : peu de perspectives d'évolution de carrière et des conditions de travail difficiles. « Sérieusement, vous voyez un Français accepter de rester quinze ou vingt ans à la plonge, sans se voir proposer autre chose ? » poursuit le délégué syndical CFDT de McDonald's France. Quant aux garanties sociales des différents secteurs de la branche - dont la plupart n'ont pas de convention collective nationale -, « c'est une banalité de dire que la faiblesse de la protection sociale confère aux tâches d'employés un caractère très dur et très dévalorisant », précise Mijo Isabey, secrétaire fédérale de la fédération commerce et services à la CGT.

Personne ne conteste, au sein des organisations patronales de la branche, que ces facteurs ont favorisé le recours aux travailleurs d'origine étrangère. Mais « les choses changent depuis quelques années, indique Didier Barbaut, directeur des ressources humaines d'Eurest France. A la fin des années 70, je me souviens qu'un chef de secteur avait dû aller recruter dans les foyers Sonacotra de la région parisienne car les Français ne voulaient pas des postes que nous leur proposons. Aujourd'hui, avec le chômage, les Français sont moins exigeants ».

La tendance se traduit dans les chiffres : 13,5 % de travailleurs étrangers chez Eurest en 1996, contre... 18,3 % en 1985. C'est aussi vrai dans la restauration rapide. Parmi les quelque 25 000 salariés de McDonald's France ou les 10 000 de Quick France, les étrangers sont seulement 6 % à 8 % (15 % dans les très grandes villes).

On retrouve donc dans ces enseignes des étudiants étrangers et des salariés issus de nouvelles vagues d'immigration (les pays de l'Est, notamment). Mais la dernière décennie est venue offrir aux employeurs du secteur un autre vivier de main-d'œuvre avec les jeunes, et notamment ceux - français - issus de l'immigration. « Ce sont eux qui se révèlent les plus stables, précise Prosper Kechala Kossi Novi. Comme ils ont plus de mal à trouver ailleurs, ils s'accrochent plus longtemps que les Français de souche. »

▼ Répartition des actifs par secteur



Source : Insee, enquête sur l'emploi, 1995

Olivier Piot

IMMIGRATION

Questions-réponses

1 Depuis quand immigré-t-on en France ?

Dès le XII^e siècle, des migrations à dominante économique, religieuse et politique succèdent aux grandes invasions. Les déplacements temporaires des colporteurs, artisans et saisonniers agricoles conduisent certains à s'établir dans les provinces périphériques du royaume et à Paris. Ces migrations, d'ampleur limitée, répondent à un besoin de spécialistes : artistes italiens, fabricants de drap hollandais, typographes d'outre-Rhin...

Après 1850, arrive la première vague d'immigration moderne, suscitée à la fois par l'énorme besoin de main d'œuvre lié à la révolution industrielle et par une dépression démographique. Belges, Luxembourgeois, Hollandais, Anglais, Suisses, Allemands et Italiens viennent pallier la pénurie de bras. La xénophobie fait rage : mortelles, les émeutes anti-italiennes culminent à Aigues-Mortes en 1893. Après la terrible saignée de la première guerre mondiale, apparaît nécessaire l'appel à une deuxième vague d'immigration. Aux Italiens s'ajoutent les Polonais. Dans les années 30, la France devient le premier pays d'immigration au monde, relativement à sa population.

La troisième vague d'arrivée, après 1945, est la plus massive de l'histoire : quatre millions de personnes venant surtout du Maghreb, d'Espagne, puis du Portugal participent à l'expansion économique des « trente glorieuses ». Depuis les années 70, les Africains noirs et les Asiatiques prolongent cette évolution vers une immigration d'origine toujours plus lointaine.

2 Dans quels secteurs travaillent les immigrés ?

Crise oblige, les immigrés, qui demeurent massivement des ouvriers (46 %), travaillent en majorité dans le secteur des services (61 %) ; un phénomène qui résulte en partie de la large féminisation de cette population. Leur surreprésentation est nette non seulement dans l'automobile (10 % des actifs) et la construction (16,5 %), deux

secteurs qui emploient à eux seuls la moitié des hommes, mais aussi dans les services aux particuliers et les activités immobilières, où sont concentrées les femmes.

Des spécificités nationales apparaissent : 27 % des personnes d'origine portugaise travaillent dans le bâtiment, 17 % des immigrés d'Algérie dans les « services aux particuliers » (8 % des Français), 8 % des natifs du Maroc dans l'agriculture (contre 5 % des Français). Les immigrés, qui représentent 7,8 % de la population active, occupent 7,1 % des emplois (chiffres de 1995).

3 Les Français bénéficient-ils d'une priorité à l'embauche ?

Juridiquement, les Français et les étrangers titulaires d'une autorisation de travail sont dans une situation d'égalité que perturbent les pratiques discriminatoires qui se développent non seulement aux dépens des étrangers, mais des Français dont l'apparence physique montre l'ascendance étrangère. Le cas des étrangers candidats à l'immigration est tout à fait différent. Depuis 1974, l'immigration de travailleurs est en principe stoppée. L'application de cette décision a fait chuter le nombre d'entrées de travailleurs de 200 000 dans les années 70 à 5 200 en 1995.

En pratique, l'application du principe de l'« opposabilité de la situation de l'emploi », inclus dans le code du travail, permet de refuser presque systématiquement les autorisations de travail au motif du nombre de demandeurs d'emploi français et étrangers résidents postulant pour la profession concernée dans le département visé.

Cependant, cette règle ne s'applique pas à certaines catégories d'étrangers : ressortissants de l'Union européenne qui obtiennent automatiquement une autorisation de travail, conjoints et enfants d'un étranger qui le rejoignent dans le cadre du regroupement familial, réfugiés et apatrides reconnus, ressortissants vietnamiens, cambodgiens, laotiens et libanais, titulaires d'une haute qualification dont le salaire mensuel est supérieur à 1 300 fois le SMIC horaire.

« Préférence nationale » : le débat allemand

BONN de notre correspondant

Depuis le début de l'année, est apparu en Allemagne un débat sur la « préférence nationale » en matière d'emploi. Le constat de départ est très simple : le pays compte plus de quatre millions de chômeurs, et plus d'un million de permis de travail ont été accordés en 1996 à des ressortissants étrangers (hors Union européenne). Ces deux chiffres une fois posés, des responsables chrétiens-démocrates (CDU et CSU) plaident pour restreindre l'accès des étrangers au marché du travail. Le ministre des finances, Theo Waigel, par ailleurs président de la CSU, a expliqué en janvier dernier qu'il était « légitime de réfléchir aux moyens d'accorder les emplois disponibles à des Allemands ».

Un projet de loi est à l'étude. Une des idées avancées consisterait à instaurer un délai discriminatoire de cinq ans de séjour dans le pays, en deçà duquel un étranger - hors Union européenne - ne serait pas autorisé à travailler en Allemagne. Il est encore trop tôt pour savoir quelles seront les mesures adoptées, mais on peut s'attendre à un renforcement des instruments de protection existants.

CONCURRENCE

Ainsi que le permet la législation européenne, les ressortissants allemands et ceux de l'Union européenne sont prioritaires et n'ont pas besoin de présenter de document administratif particulier pour occuper un emploi. Ce qui n'empêche pas une concurrence sur les salaires entre ouvriers allemands, anglais ou portugais dans le bâtiment. Les Turcs, eux, sont soumis au régime du permis de

Un projet de loi est à l'étude pour restreindre davantage l'accès des étrangers (hors Union européenne) au marché du travail

travail. Ce dernier leur est accordé, il est vrai, pour une durée illimitée.

Etablir de nouvelles barrières à l'immigration ? L'idée fait son chemin, puisque le président du syndicat IG Metall, Klaus Zwickel, plaide lui aussi pour l'introduction de quotas d'immigrés « afin de soulager le marché du travail en Allemagne et de réduire les risques d'explosion sociale » (interview au magazine Focus paru le 27 janvier dernier).

A en croire ces propos, la rareté de ces emplois justifierait l'adoption d'une nouvelle loi permettant de canaliser les courants migratoires en fonction des besoins de l'économie allemande. Là aussi, un projet de loi est à l'étude et devrait être présenté avant la fin de l'année par le Parti libéral-démocrate (FDP). Le débat ne porte pas tant sur les étrangers déjà salariés en Allemagne (un peu plus de deux millions, ou 8 % de la population salariée totale) que sur les nouveaux arrivants, dont on souhaiterait limiter la venue.

Officiellement, l'appel à la main-d'œuvre étrangère a été stoppé au milieu des années 70. Mais avec la fin de la guerre froide, les immigrés ont à nouveau afflué. « Au début des années 90, le boom de

l'unification a permis d'absorber d'immenses flux migratoires. Ce n'est plus le cas aujourd'hui », constate Elmar Hönekopp, spécialiste du dossier à l'institut de recherche sur l'emploi de Nuremberg. Même si les lois très restrictives de 1993 sur le droit d'asile ont permis de réduire fortement les entrées, le pays doit faire face chaque année à une immigration nette de trois cent cinquante mille à quatre cent mille personnes, dont la moitié est composée d'Aussiedler (les Allemands « ethniques » en provenance d'Europe centrale et orientale).

Il ne s'agit là que des flux migratoires recensés : on ne tient pas

Inégalité devant le chômage

Les étrangers prennent-ils du travail aux Allemands ? A cette question, les économistes répondent avec une grande prudence : « Le taux élevé de chômage chez les étrangers tend à montrer qu'il n'y a pas de véritable concurrence sur les emplois. En fait, les étrangers occupent surtout des créneaux dont les Allemands ne veulent plus », selon Hans-Dietrich von Löffelholz, chercheur à l'institut économique RWI basé à Essen. Les 7 millions d'étrangers présents en Allemagne connaissent un taux de chômage de 18,9 %, presque le double de celui des Allemands. Particulièrement touchés, les jeunes étrangers sont aussi ceux dont les chances scolaires sont les moins grandes : plus de 20 % d'entre eux quittent l'école sans le moindre diplôme, contre 7,8 % des enfants allemands.

compte ici de l'immigration illégale. Sachant que le gouvernement allemand n'a nullement l'intention de fermer la porte aux Aussiedler - qui ont automatiquement le droit à la nationalité allemande lorsqu'ils arrivent dans le pays -, ce sont donc les immigrants en provenance de pays non membres de l'Union européenne qui devraient être concernés par les réflexions en cours sur le renforcement de la « préférence na-

tionale ». Ceux-là mêmes à propos desquels certains politiciens allemands parlent de « un million de permis de travail en trop », sans expliquer dans le détail à quoi correspond ce chiffre.

REGROUPEMENT FAMILIAL

De qui s'agit-il ? Ce sont des travailleurs saisonniers en provenance d'Europe centrale et orientale - Pologne, Roumanie et pays de l'ex-URSS : ces personnes sont engagées en Allemagne en vertu de contrats ponctuels et bien délimités. Ce sont aussi des demandeurs d'asile ou des réfugiés de guerre, qui ont le droit de travailler à condition qu'aucun Alle-

mand, aucun Européen de l'Union ni détenteur d'un permis de travail ne brigue le même poste qu'eux. Il s'agit par ailleurs de personnes étrangères dont un parent vit en Allemagne et qui bénéficient d'un droit à l'immigration dans le cadre du regroupement familial (beaucoup de Turcs sont dans ce cas). Quoi qu'il en soit, leur nombre total est très inférieur au million.

Dans tous les cas de figure, on constate que l'équation consistant à mettre en parallèle « un million de permis de travail et quatre millions et demi de chômeurs » renvoie à une réalité bien plus complexe. « Les nouveaux immigrants ne représentent qu'un tiers du total des permis de travail évoqués », selon Elmar Hönekopp, de l'institut de Nuremberg.

L'application renforcée de la « préférence nationale » se heurte donc à des difficultés considérables : pour transférer à des Allemands le million d'emplois supposé, il faudrait priver de travail des milliers de personnes déjà salariées depuis un certain temps en Allemagne : demandeurs d'asile et réfugiés, conjoints étrangers de citoyens allemands, travailleurs frontaliers...

Des efforts commencent à être faits en ce sens. L'agence fédérale pour l'emploi peut désormais priver les chômeurs allemands de leurs allocations s'ils refusent d'occuper tel ou tel poste qu'ils estiment dégradant, et qui sont souvent occupés par des étrangers (exemple classique : celui de récoltant). Une nouvelle législation prévoit par ailleurs de limiter le regroupement familial, une mesure qui touche particulièrement les Turcs (dont les enfants qui ne sont pas nés en Allemagne ont désormais besoin d'un visa pour venir y séjourner).

Mais, dans l'ensemble, les appels à un renforcement de la « préférence nationale » ne risquent pas d'être suivis d'effets spectaculaires. Le vrai problème réside dans l'immigration illégale. En dépit du renforcement des contrôles aux frontières, leur nombre est estimé entre cinq cent mille et deux millions.

Lucas Delattre

Bibliographie

- Cent ans d'immigration, étrangers d'hier, Français d'aujourd'hui, sous la direction de Michèle Tribalat (INED, 1991, 344 p., 170 F).
- Les Étrangers en France et Les Immigrés en France (Insee, « Contours et caractères », 1994 et 1997, 80 F et 78 F).
- L'Immigration, de Philippe Bernard (Marabout-« Le Monde » Editions, 1995, 182 p., 39 F).
- Géodynamique des migrations internationales dans le monde, de Gildas Simon (PUF, 1995, 496 p., 248 F).
- Tendances des migrations internationales, rapport de l'OCDE. A paraître en 1997.
- « Projections de population active et participation au marché du travail » (Insee, Economie et statistique n° 300, 1996, 130 p., 46 F).
- Au miroir de l'autre. De l'immigration à l'intégration en France et en Allemagne, de Bernard Falga, Catherine Wihtol de Wenden et Claus Leggewie (Editions du Cerf, 1994, 432 p., 165 F).
- La France, l'Allemagne et leurs immigrés, de Riva Kastoryano (Armand Colin, 1996, 224 p., 150 F).
- « Chômage et solidarité. Hors du travail, point de salut ? » (Revue Hommes et migrations, décembre 1996, 68 p., 40 F).
- La France et ses étrangers, de Patrick Weil (Gallimard, « Folio », 1995, 592 p., 72 F).
- Le Creuset français, de Gérard Noiriel (Le Seuil, « Points », 1992, 437 p., 53 F).
- L'Opinion française et les étrangers. 1919-1939, de Ralph Schor (Publications de la Sorbonne, 1985, 761 p., 225 F).
- Logiques d'Etats et immigration, sous la direction de Jacqueline Costa-Lascoux et Patrick Weil (Kimé, 1992, 298 p., 150 F).

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)							
Dernier mois connu	fév. +0,8	janv. +5,7	janv. +1,4	déc. +0,6	déc. +0,1	janv. +0,3	déc. -0,9
Cumul sur 12 mois	+4,4	+8,8	+2,8	+1,9	-9,3	+1,6	+3,5
Taux de chômage (en %)							
Dernier mois connu	fév. 5,3	janv. 3,3	fév. 11,3	janv. 12,7	janv. 12,4	janv. 6,2	fév. 9,7
Un an avant	5,5	3,4	10,3	11,9	12,2	7,9	9,6
Indice des prix (en %)							
Dernier mois connu	fév. +0,3	janv. -0,1	fév. +0,4	fév. +0,2	mars +0,1	fév. +0,1	fév. +0,1
Sur 12 mois	+3	+0,6	+1,7	+1,6	+2,2	+2,9	+2,2
Solde commercial (en milliards)							
Dernier mois connu (monnaies nationales)	janv. -17,9	fév. +462	déc. +8,3	déc. +11,3	déc. +4 057,1	déc. -0,8	janv. +2,1
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	-170	+6 782,7	+97,2	+122,6	+68 064,2	-12,5	+34,4
Cumul sur 12 mois (en dollars)	-170	+61,1	+64,6	+23,9	+44,2	-19,4	+25,3
Croissance du PIB (en %)							
4 ^e trimestre 1996 (rythme annuel)	+3,9	+3,9	+0,3	+0,4	-0,6	+4,6	+2,9
Sur 12 mois	+3,2	+3,1	+2,2	+2	+0,5	+2,6	+2,3
Solde des paiements courants en % du PIB							
1996 (estimations OCDE)	-2,1	+1,4	-0,7	+1,3	+3,5	-0,1	0
Déficit public en % du PIB							
1997 (prévisions OCDE)	-1,8	-2,6	-3,4	-3,2	-3,7	-3,7	-1,5
1996 (estimations OCDE)	-1,6	-4,1	-4,1	-4,1	-6,7	-4,8	-2,7
Dette publique en % du PIB 1996	64,2	87,4	61,3	55,1	124,4	56,1	100,5

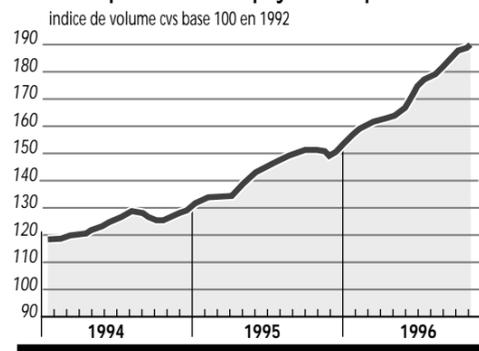
DES MARCHÉS PORTEURS À L'EST

Les importations des pays d'Europe de l'Est continuent à enregistrer une progression soutenue (+20 % en moyenne en volume en 1996). Ce dynamisme s'explique d'abord par la vigueur de la demande intérieure : la consommation des ménages bénéficie de la hausse des salaires réels et les entreprises recommencent à investir. Une surévaluation du change a aussi encouragé l'achat de produits étrangers dans certains pays.

Une des conséquences de cet afflux d'importations, signe que les économies s'équipent, est que l'ensemble des pays de la zone enregistrent des déficits commerciaux importants. C'est notamment le cas de la Pologne, de la Hongrie et de la République tchèque. Néanmoins, ces déficits ont été jusqu'ici facilement compensés par les recettes du tourisme et les investissements directs étrangers.

En collaboration avec le COE de la chambre de commerce et d'industrie de Paris

Les importations des pays d'Europe de l'Est



Source : COE

A RETENIR EN FRANCE

PIB (en milliards de francs courants)	SMIC horaire (en francs)	Population active	Nombre de chômeurs
7 675	37,91	25 590 000	3 121 500

Du mieux pour l'emploi dans l'archipel nippon

En janvier 1996, le taux de chômage japonais a été de 3,3 %. Ce chiffre semble extraordinairement faible à l'aune européenne. Si le niveau en apparaît si réduit, c'est en partie, mais en partie seulement, pour des raisons de définition. Les statisticiens nippons ont des critères stricts qui poussent à réduire le chômage observé : ils considèrent comme active une personne qui a travaillé une heure durant la semaine de l'enquête, et comme chômeur une personne inemployée, disponible et qui recherchait activement du travail durant la semaine de l'enquête.

Trois vraies raisons expliquent que le chômage soit faible au Japon.

Premièrement, les « travailleurs découragés » sont nombreux. Lorsque la conjoncture de l'emploi est déprimée, beaucoup de candidats arrêtent de chercher du travail et sortent de la population active disponible. Ce comportement est fréquent chez les femmes mariées qui repoussent à plus tard la quête d'un emploi. C'est aussi le cas d'une infime minorité de diplômés d'université, et surtout de diplômées, confrontées à ce qu'on appelle à Tokyo le nouvel « âge glaciaire », durant lequel l'accès aux grandes entreprises pour les jeunes femmes universitaires s'est brutalement inversé. Lorsque les familles en ont les moyens, ces jeunes peuvent passer une année dans un autre pays, pour perfectionner la connaissance d'une langue étrangère.

▼ Japon

La reprise en 1996 a permis la création de près d'un million de postes de travail

Deuxièmement, la démographie particulière du Japon réduit le nombre de candidats. La population en âge de travailler, c'est-à-dire ayant de quinze à soixante-quatre ans, a atteint un pic vers 1995 et est maintenant entraînée vers un long et important déclin. Les baby-boomers nés entre 1947 et 1949 sont encore au travail. Les générations de la « réplique » du baby-boom qui a eu lieu entre 1971 et 1974 sont, elles aussi, entrées dans la vie active, sauf une frange qui achève ses études. Désormais, ce sont les générations creuses, postérieures à 1974, qui alimenteront l'offre de travail.

Troisièmement, et c'est la raison essentielle, le Japon crée des emplois. Il en a même créé beaucoup durant l'année 1996, 980 000 entre janvier 1996 et janvier 1997. Cette création exubérante d'emplois, équivalente à 1,5 % d'une population active de 64,2 millions de personnes, pose deux questions.

La moins importante est celle de savoir pourquoi autant d'emplois nouveaux n'ont fait fléchir le chômage (dans la définition japonaise) que de 80 000 personnes. La réponse est dans le grand retour

des Japonais « découragés » : quand le ciel de l'emploi s'est éclairci, ils se sont à nouveau portés candidats au travail. La très grande flexibilité de l'offre de travail joue donc dans les deux sens : durant la récession la population active diminue ; durant la reprise elle rebondit ; le tout autour d'une tendance de moyen-long terme en chute, lente durant les quinze années à venir, rapide dès que les baby-boomers arriveront à l'âge de la retraite, soit en 2012-2014.

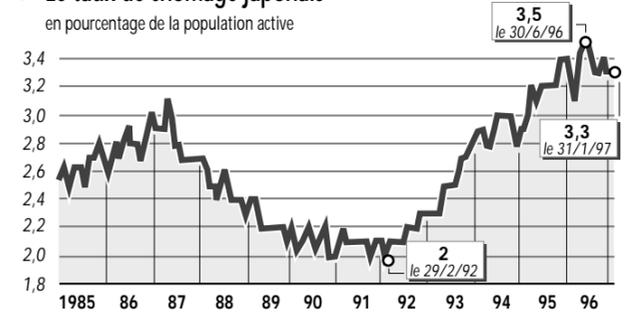
La question la plus importante est celle des facteurs d'une création d'emplois qui semble mirifique à un observateur européen.

DÉPRÉCIATION DU YEN

Des raisons macroéconomiques banales fournissent une première piste. Le Japon a vécu une reprise significative durant l'année 1996, le PIB ayant crû de 3,6 % par rapport à 1995. D'où vient ce sursaut, après quatre années d'expansion insignifiante ? D'une politique combinant une dépense massive de l'Etat pour financer des grands travaux publics, et des taux d'intérêt particulièrement faibles (taux d'escompte à 0,5 % et taux long inférieur à 3 %). Et la dépréciation compétitive du yen, qui a chuté de plus de 30 % par rapport au dollar depuis avril 1995, n'a pas encore eu tous ses effets stimulants sur les exportations ni son impact déprimant sur les importations.

Les autorités japonaises ont donc donné la priorité à l'expansion et à l'emploi, en prenant le risque d'aggraver un déficit bud-

Le taux de chômage japonais



Source : Insee, enquête sur l'emploi, 1995

gétaire déjà conséquent. Mais pour l'année fiscale qui commence le 1^{er} avril 1997, elles ont fait adopter un budget clairement déflationniste : passage de la taxe sur la consommation de 3 % à 5 % ; suppression d'allègements de l'impôt sur le revenu ; contraction des investissements publics.

Du fait de ce tête-à-queue de la politique budgétaire, les conjoncturistes japonais et ceux de l'OCDE anticipent que le Japon, qui a eu la plus belle croissance du G7 en 1996, va avoir la plus médiocre en 1997. L'embellie de l'emploi observée l'année passée a donc peu de chance de se renouveler cette année, malgré l'apport de la dépréciation du yen.

On note également des changements durables de structure. La reprise de l'emploi en 1996 n'a pas profité à tout le monde. Le nombre d'agriculteurs a continué

inexorablement à faiblir (-2,9 %). Les entrepreneurs individuels non agricoles ont souffert aussi (-2,3 %) car l'extension des circuits modernes de distribution menace les artisans et les commerçants qui ne bénéficient plus de lois de type « Royer », dérégulation oblige. Les effectifs de l'industrie manufacturière sont aussi en baisse (-8 %). Cette diminution, somme toute modérée, manifeste l'adaptation progressive des grandes industries de main-d'œuvre (automobile et électronique grand public) aux nouvelles données de la concurrence internationale. Les grandes entreprises ne remplacent pas tous ceux qui partent à la retraite et parviennent à éviter tout licenciement sec, considéré comme une solution dramatique et de dernier recours.

Il est probable que des entre-

prises moyennes de l'industrie ont recruté dans les secteurs où le Japon est particulièrement performant, au premier chef dans les biens d'équipement. Les créations d'emplois ont été concentrées dans trois secteurs : la distribution (+1 %), le bâtiment et les travaux publics (+1,1 %) et les services (+2 %). La distribution moderne crée de nombreux emplois au fur et à mesure que se multiplient les magasins de proximité ouverts vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Le BTP profite des grands travaux et de l'arrivée des jeunes nés au début des années 70, qui ont un emploi et donc le pouvoir d'achat de payer un loyer. Et dans les services aux entreprises et aux ménages, véritable nébuleuse, se distinguent les services privés d'éducation et de santé.

Une autre évolution structurelle tempère l'optimisme suscité par ce million d'emplois créés en une seule année : ce sont pour beaucoup des emplois à temps partiel, assez mal payés. Le nombre de ces emplois a doublé entre 1985 et 1995 (de 4,5 à 9 millions). Ils sont occupés à 70 % par des femmes dont le salaire horaire (854 yens, soit 43 francs de l'heure en 1995) est de 70 % inférieur au salaire horaire de femmes employées à temps plein. Comme ailleurs, l'écart se creuse entre les travailleurs qualifiés à l'emploi garanti et les travailleurs non qualifiés et précaires.

Christian Sautter

Directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales

UN CHIFFRE

4

milliards de dollars

L'EXCÉDENT DES RÉSERVES DE HONGKONG POUR 1997-1998

L'exercice budgétaire de Hongkong qui s'achève à la fin mars se soldera par un excédent de ses réserves atteignant l'équivalent de 1,9 milliard de dollars américains (15,1 milliards de dollars HK). En soi, le chiffre est important. L'est d'autant plus qu'il est dix fois supérieur aux estimations initiales...

Et la tendance ne ferait que se confirmer lors de la prochaine année budgétaire, marquée par le rattachement du territoire à la Chine, avec un excédent qui atteindrait alors près de 4 milliards de dollars américains, escompte le Hongkong Trade Development Council.

De plus, au 1^{er} juillet, le nouveau gouvernement de la région administrative spéciale (SAR) recevra en héritage l'équivalent de 63 milliards de dollars sous forme de réserves en devises.

Cette manne s'ajoutera aux quelque 50 milliards de dollars de réserves fiscales que Pékin trouvera également dans la corbeille à la même échéance (*Le Monde* du 27 mars), après une série impressionnante d'exercices budgétaires positifs, le dernier en date, à fin mars, se soldant par un surplus de 4,5 milliards de dollars.

Zimbabwe, un acteur-clé du développement régional

Longtemps le Zimbabwe a fait figure de précurseur. Mais aujourd'hui, sa classe politique donne l'impression d'être au bord de la sclérose. Par bonheur, sa vitalité économique lui ouvre d'autres perspectives. En particulier, son pouvoir d'attraction sur les investisseurs d'Asie et d'Australie pourrait conduire le Zimbabwe à jouer un rôle clé dans le développement de la partie orientale de l'Afrique australe - tournée vers l'océan Indien -, en étroite relation avec le Mozambique. Le Japon est déjà le troisième fournisseur de ce pays, derrière l'Afrique du Sud et la Grande-Bretagne ; il est aussi son quatrième client.

Comme l'Afrique du Sud et plus que la Zambie, l'ex-Rhodésie a vécu un régime proche de l'apartheid. Ce pays porte encore les stigmates de ces temps difficiles : le culte du secret dans les cercles dirigeants, les divisions intercommunautaires et une longue pratique du pouvoir en vase clos ont servi de terreau à l'affairisme. Si Robert Mugabe a remporté sans difficulté l'élection présidentielle de mars 1996, avec 92,7 % des voix, c'est sans éclat (le taux de participation n'a pas atteint 32 % des inscrits) et faute d'adversaire, puisqu'il avait multiplié les menaces et les tracasseries à l'égard des deux autres candidats (Abel Muzorewa et le Révérend Sithole).

L'ancien instituteur à l'attitude austère, l'ex-guérillero sentencieux, soutenu par la Chine populaire, s'est certes tourné vers l'économie de marché à partir de 1990. Mais rien ne l'obligeait pour autant à céder au goût du faste, alors que les inégalités sociales s'accroissent : les mouvements re-

▼ Afrique australe

En 1996, les demandes d'investissements étrangers acceptées par Harare se sont montées à 950 millions de dollars

vendicatifs des fonctionnaires en août 1996 auraient-ils été aussi puissants si les hauts dignitaires de l'Etat, dont le président lui-même, ne s'étaient octroyé des hausses de traitement de 133 % ? Sans compter les arrestations de syndicalistes, dont celle de Morgan Tsvangirai, secrétaire général de la ZCTU, l'un des hommes les plus respectés du pays.

En définitive, le gouvernement a dû accorder des concessions salariales qui ont crevé les plafonds budgétaires, au moment même où se déroulaient de délicates négociations avec le FMI pour la conclusion d'un nouvel accord. Or le Fonds s'inquiète de l'ampleur du déficit des finances publiques, qui représente 10 % du PIB en moyenne. Surtout, il n'a plus aucune confiance dans les prétextes invoqués par le gouvernement de Harare, qu'il s'agisse d'une réduction des inégalités entre Blancs et Noirs ou d'une volonté de diversifier les partenaires économiques du pays en dérogeant aux règles normales des appels d'offres.

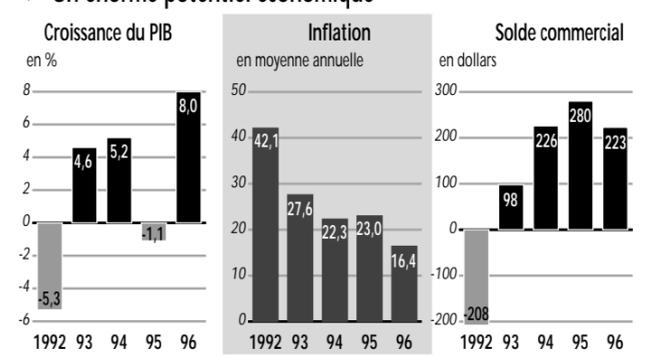
Ainsi la politique d'indigénisation menée par le gouvernement, consistant à redistribuer une partie des terres possédées par de

grands propriétaires blancs à de petits fermiers noirs, paraît-elle peu convaincante lorsque l'on sait que les terres les plus fertiles ont été octroyées à de hauts dignitaires du régime. Il en va de même dans les différends qui opposent les autorités zimbabwéennes à leurs partenaires étrangers. Personne ne croit plus Robert Mugabe lorsqu'il tente de justifier l'attribution de contrats signés dans les conditions douteuses, qu'il s'agisse de la construction d'un nouvel aéroport, confiée à une société chypriote liée à son neveu, Léo Mugabe, ou de la récente cession de 51 % des parts de la centrale thermique de Hwange à la société malaisienne YTL... De ce fait, les financements extérieurs dont le pays aurait besoin ont tendance à se tarir, et l'endettement extérieur de l'Etat commence à s'accroître.

Par bonheur, un certain nombre d'institutions échappent aux appétits de l'exécutif et à ses comportements arbitraires. C'est le cas de la magistrature ou de la Bourse de Harare, qui vient de vivre une bonne année 1996. Bref, un certain nombre de conditions sont réunies pour qu'un minimum d'Etat de droit subsiste dans le monde des affaires, ce qui a permis aux mesures de libéralisation et de dérégulation prises depuis 1991 de porter leurs fruits.

Ainsi, les investisseurs étrangers ont déposé quelque 950 millions de dollars de demandes d'investissement en 1996, qui ont été acceptées et devraient permettre la création de 12 000 emplois dans ce pays de 11 millions d'habitants. L'origine des investisseurs révèle un pouvoir d'attraction croissant : l'Australie pour le secteur minier,

Un énorme potentiel économique



Source : Banque mondiale et estimations de NSE

les Allemands dans le tourisme, les Britanniques dans l'industrie, les mines et l'hôtellerie, l'Afrique du Sud dans tous les secteurs ou presque... Surtout, on constate l'arrivée en force de la Malaisie : les projets malaisiens approuvés au cours de la seule année 1996 atteignent 88 millions de dollars.

C'est dans le secteur minier que le pays présente toujours les plus fortes opportunités. Avec, en ce début d'année, l'entrée en exploitation de la mine Hardley par des opérateurs australiens, le Zimbabwe devrait s'affirmer comme le second producteur mondial de platine, devant la Russie. L'Afrique du Sud, qui reste le premier producteur mondial de platine, surveille de près ce dangereux voisin.

Des stratégies régionales tournées vers l'océan Indien, débouché naturel du Zimbabwe, se mettent aussi en place à travers les corridors qui traversent le Mozambique et qui sont l'objet d'importants investissements en

infrastructure. Un exemple : la production de briquettes de fer pourrait être envisagée en associant le fer zimbabwéen à l'énergie qui sera produite par les gisements de gaz découverts au Mozambique. Américains, Sud-Africains, Dubaï, et les Français par le biais des transports, sont intéressés à ce projet, qui représente un investissement de 660 millions de dollars.

A terme, le Zimbabwe devrait donc dépendre de moins en moins des sécheresses qui ont périodiquement freiné son taux de croissance depuis le début de la décennie. L'année 1996 a été bonne, avec une augmentation du PIB de près de 8 % et l'accumulation d'importantes réserves en devises. Mais faudra-t-il attendre que ces dernières fondent pour que les autorités du pays comprennent qu'elles risquent de gâcher un énorme potentiel ?

Nicole Chevillard

Nord Sud Export

Retraites du public, retraites du privé : la solidarité à sens unique

par Jacques Algarron

Le premier mérite du plan d'épargne-retraite (PER) est de rouvrir le débat sur la retraite. Jugé « explosif » il y a dix ans, le dossier en était resté au stade du constat : chute du niveau des retraites du secteur privé ; écart grandissant avec la retraite des salariés du secteur public. Comme il faut toujours quantifier ce qui peut l'être, tentons de chiffrer ce constat, d'évaluer la contribution du nouveau PER, cherchons s'il existe une possibilité d'amélioration générale.

Les quelque 15 millions de salariés du secteur privé construisent principalement leur retraite en cotisant, avec leurs employeurs, au régime de base (Sécurité sociale) et à un ou deux régimes complémentaires (Arrco et Agirc). Dans ces régimes, les cotisations sont immédiatement réparties entre les retraités et une partie de chaque versement confère aux cotisants un droit de tirage sur les ressources futures du régime. Pour situer le niveau des pensions, on utilise généralement un indicateur : le « taux de remplacement ». Il s'agit du rapport entre le « total des pensions brutes perçues la première année » et le « montant du dernier salaire ».

Remarquons bien que ce rapport est un constat et nullement, à l'inverse de ce qui se passe dans la fonction publique et les régimes spéciaux, un droit en fonction duquel la retraite aurait à être calculée.

Pour donner une idée des taux de remplacement actuels et futurs, ont été simulés deux profils d'évolution de salaire, le premier commençant et se terminant au SMIC (6 407 francs au 1^{er} juillet 1996), tandis que le second se termine à six fois la valeur du plafond de la Sécurité sociale (soit six fois 13 720 francs par mois). Les calculs ont également pris en compte deux générations successives de salariés, l'une qui prend sa retraite en 2003 et l'autre en 2029. Enfin, deux âges de cessation d'activité professionnelle (60 ou 65 ans) ont été considérés. Pour tous, la durée de travail était de trente-huit années.

Tous régimes additionnés, on constate en passant du premier profil au dernier (le plus élevé) que, pour la génération la plus ancienne, les taux de remplacement tombent de 61 % à 33 % si le départ a lieu à 65 ans ou de 50 % à 29 % en cas de départ à 60 ans. Pour la génération suivante, celle qui prend sa retraite en 2029, les taux de remplacement tombent de 60 % à 29 % ou de 50 % à 26 %.

Dans la fonction publique, avec une cotisation salariale un peu plus faible (7,85 % contre en moyenne 9 %), la retraite s'élève, avant majorations, à 75 % du dernier traitement de base ; de même dans les régimes spéciaux des entreprises publiques.

Positive pour tous les salariés qui peuvent se permettre un effort complémentaire, la contribution du plan épargne-retraite (PER) est également légitime car les salariés du privé, déjà fortement désavantagés en matière de retraite obligatoire – on vient de le voir –, étaient les seuls à ne pas pouvoir choisir individuellement leur taux de cotisation facultative. Pour pou-

voir prétendre à une exonération fiscale, ils étaient tributaires de l'existence d'un accord collectif imposant un taux commun de cotisation dans le cadre des contrats dits « article 83-2 ». En matière sociale, le dispositif d'exonération du PER est exactement le même que celui institué il y a belle lurette dans ces contrats ; en matière fiscale de même, et ceci près que certains salariés qui avaient épuisé les possibilités de déduction en retrouvent une. On peut donc dire que, grâce au PER, une importante inégalité se trouve légèrement réduite. Ce ne sont d'ailleurs pas tellement les exonérations qui rendent le PER attrayant, mais la combinaison : liberté du choix du taux de cotisation + exonérations + abondement possible de l'entreprise + atouts de la gestion financière avec blocage effectif de la collecte sur longue période.

Le financement des retraites publiques représente entre 34 % et 42 % des traitements de base, alors que les cotisations patronales de retraite dans le privé se situent entre 15,74 % et 18,9 %

Soulignons aussi que les cadres supérieurs ne sont pas seuls à pouvoir y trouver des avantages : dans le cas des entreprises qui en auront les moyens, un modeste abondement au profit des titulaires de bas salaires sera de nature à élever sensiblement le niveau relatif de la retraite : un salarié percevant le SMIC et versant 1,56 % de son salaire (100 francs 1997 par mois) avec abondement du quadruple pendant vingt-cinq ans verra, s'il sort à 60 ans, son taux de remplacement passer de 50 à 61 ou 66 % selon que le rendement observé se situera à 1 ou 4 points au-dessus de l'inflation.

Le PER apparaît ainsi comme une prime accordée aux salariés prévoyants. Tant mieux pour ces derniers, mais les autres... ?

La capitalisation est-elle susceptible d'améliorer les pensions de retraite ? Supposons qu'un régime obligatoire par capitalisation ait été entièrement substitué aux régimes complémentaires (le régime de base étant conservé). A cotisations égales, les résultats sont très voisins pour les retraites liquidées en 2003. Pour celles dont la liquidation est simulée en 2029, la supériorité de la capitalisation est sensible : les prestations viagères brutes initiales sont supérieures de plus de 50 % si le rendement se situe à 4 points au-dessus de l'inflation et supérieures de 10 à 20 % si ce rendement est à 1

point au-dessus de l'inflation. Sur une période de trente à quarante ans, il n'est pas déraisonnable de se référer à une hypothèse de rendement nettement supérieur à l'inflation. En outre, les rentes engendrées en capitalisation bénéficieraient d'une revalorisation supérieure à celle du point des régimes par répartition.

Même si l'on est convaincu de la supériorité de la capitalisation, une substitution totale est impensable. La substitution ne peut donc être que partielle, sans pour autant être exempte de difficultés politiques, techniques et financières.

Politiquement, l'argument de la « solidarité », parfois mis en avant, ne tient pas : depuis 1959, il existe des régimes de retraite par capitalisation qui permettent autant de solidarité intergénérationnelle que la répartition, lorsqu'ils sont obligatoires. Là aussi, il ne faut pas confondre partage du gâteau et mode de fabrication dudit gâteau : on s'inquiète curieusement toujours beaucoup plus des modalités de partage que du volume à partager ! Et ce n'est pas parce qu'on modifie la fabrication et que le gâteau est plus gros qu'on affecte le partage.

Techniquement, la réglementation reste valide, mais la substitution partielle ne peut être envisagée que très progressivement. Pendant une première période de quelques années, une cotisation supplémentaire aurait à être versée. Au terme de cette période, les cotisations en répartition pourraient diminuer, les droits ainsi perdus en répartition étant compensés par ceux acquis en capitalisation. Cela jusqu'à l'atteinte d'un niveau de substitution qui sera défini par les partenaires sociaux.

Financièrement, les cotisations supplémentaires, inévitables pendant la première période, devront être supportées par les employeurs et les salariés du privé. Une source de financement, provisoire ou permanente, pourrait venir d'une réduction de la profonde inégalité existant entre les régimes du secteur privé et ceux du secteur public avec réaffectation des économies ainsi faites par l'Etat. On aura une idée de ces économies potentielles si l'on sait que l'ordre de grandeur du coût lié au financement des retraites publiques représente entre 34 et 42 % des traitements de base, alors que les cotisations patronales de retraite, dans le secteur privé, se situent entre 15,74 et 18,9 %.

Ce sont les salariés du privé qui, après avoir renoncé au maintien de leurs propres avantages en matière de retraite, financent par leurs impôts une partie du maintien de la retraite des salariés du secteur public. Chez nos voisins, l'alignement des régimes spéciaux sur le régime commun a déjà été entrepris, sans révolution semble-t-il. Peut-on suggérer aux syndicats représentant les intérêts des salariés français du secteur privé de se rapprocher de leurs collègues du public pour les inviter à une négociation en vue de réduire cette inégalité qui ne peut que choquer profondément leur sens de la solidarité ?

Jacques Algarron est actuaire.

LIVRES

La lente naissance de l'industrie

par Vanessa Ragot

LA RÉVOLUTION INDUSTRIELLE

de Patrick Verley
Gallimard, « Folio Histoire », 543 p., 66 F.

Selon certains économistes, nous serions en train de vivre une nouvelle révolution industrielle, comparable à celle du siècle dernier. Le développement rapide des technologies de l'information serait le pendant des équipements massifs en chemins de fer qui ont donné naissance à l'industrie sidérurgique et permis, ultérieurement, de structurer la sphère productive en tirant la croissance des économies européennes au XIX^e siècle.

Ce débat historique et d'actualité à la fois incite à faire le point sur la révolution industrielle qui a commencé en Angleterre au XVIII^e siècle, pour se propager au reste de l'Europe et aux Etats-Unis. La littérature abonde sur le sujet, depuis l'ouvrage de référence de Paul Mantoux, *La Révolution industrielle au XVIII^e siècle*, jusqu'à des parutions plus récentes. De nombreux auteurs ont cherché à décortiquer les mécanismes qui ont présidé à la grande mutation socioéconomique des XVIII^e et XIX^e siècles. Pourtant, le sujet reste controversé et finalement peu connu.

Le livre de Patrick Verley propose une synthèse, en deux parties, de cette période clé de l'économie moderne. La première retrace les différentes étapes de la révolution industrielle dans les pays d'Europe et mentionne les diverses analyses dont ces processus historiques complexes et interdépendants ont fait l'objet. La seconde détaille chacun des acteurs ou des facteurs ayant joué un rôle – l'agriculture, le financement bancaire, l'enseignement, les transferts de technologie – en les replaçant dans une perspective économique et sociale. « *L'explication du changement ne se réduit pas à l'effet d'une cause unique, mais réside dans l'interférence entre les modifications des facteurs économiques principaux et l'environnement dans lequel ils étaient à l'œuvre.* »

La révolution industrielle résulte à la fois des mutations des modes de production et de l'extension de la demande, en Europe et aux Etats-Unis, avec des différences selon les pays considérés. L'impulsion est donnée par la Grande-Bretagne dès le XVIII^e siècle. La production britannique trouve facilement des débouchés auprès d'une importante classe moyenne à fort pouvoir d'achat, puis sur le marché américain, en pleine expansion. Le phénomène sera plus tardif en France, pays plus rural, où la persistance du travail à domicile ou dans de petits ateliers retarde la constitution de grands ensembles industriels concentrant la main-d'œuvre ouvrière. La rivalité commerciale entre la France et l'Angleterre accentuera la spécialisation des échanges. Incapables de rivaliser avec les faibles coûts de production britanniques, les Français concentreront leurs exportations sur des produits plus luxueux (soieries lyonnaises, cotonnades, tissus de laine). En Allemagne, à l'exception de la Saxe et de la Rhénanie, où l'industrie textile reposait sur une tradition ancestrale, l'industrialisation lourde ne s'amorcera vraiment qu'à partir de la seconde moitié du XIX^e siècle, appuyée par un solide secteur bancaire. Quant aux Etats-Unis, marché de prédilection des Britanniques, ils s'industrialiseront sur le modèle de l'Angleterre.

Les transferts de technologie et de savoir-faire ont joué un rôle important dans la propagation de la vague d'industrialisation d'un pays à l'autre. Au XVIII^e siècle, les artisans et les ouvriers anglais sont très recherchés et beaucoup d'entre eux s'expatrient, en dépit d'une loi, votée en 1719, interdisant leur départ. Au XIX^e siècle, c'est au tour des Belges et des Français de diffuser les nouvelles techniques vers l'intérieur de l'Europe. Les Français, notamment, participeront activement à l'effort d'équipement sidérurgique de la Russie.

Au fil des pages, l'auteur dénonce plusieurs idées reçues. La révolution industrielle porte mal son nom. Le processus de diffusion des innovations techniques s'est effectué de manière lente et progressive. La navette volante de Kay a mis du temps à conquérir l'industrie textile. De même, l'usage de la machine à vapeur ne s'est généralisé que dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Il est erroné de croire que les gains de productivité générés dans l'agriculture ont été le préalable indispensable de l'industrialisation naissante, en libérant la main-d'œuvre nécessaire pour travailler dans les usines. C'est oublier la contribution de la forte croissance démographique de l'époque. En réalité, « à l'exception des Etats-Unis et de la France, dont la faible natalité occasionna un recours précoce aux travailleurs des pays voisins, loin de manquer de main-d'œuvre, les pays en cours d'industrialisation furent au XIX^e siècle des pays d'émigration ».

Dans cet ouvrage, Patrick Verley met aussi l'accent sur l'ambiguïté des liens entre la science et l'industrialisation. Certes, la vague d'innovation repose sur les contacts étroits entre le monde industriel et celui des savants, au travers de cercles comme la Royal Society ou la Society of Arts. La croyance dans le progrès imprègne les esprits de l'époque. Mais les avancées décisives résultent souvent de tâtonnements empiriques. Ainsi, le savoir-faire de l'ouvrier resta longtemps irremplaçable pour apprécier la température de la fonte en fusion. « *Paradoxalement, la science apprend sans doute plus de la technique que la technique de la science* », conclut l'auteur.

PARUTIONS

● « L'ÉLARGISSEMENT À L'EST DE L'UNION EUROPÉENNE »

Un nouveau chantier se dessine pour l'Europe avec l'élargissement de l'Union aux pays d'Europe centrale et orientale. Préalable aux négociations d'adhésion, les Quinze devront mener à bien la réforme du traité de Maastricht, tâche confiée à la conférence intergouvernementale (CIG) qui doit s'achever en juin à Amsterdam. A l'aube de ces nouvelles échéances, la *Revue d'études comparatives Est-Ouest* a choisi de rendre compte, à partir d'exemples précis, du regard que portent les acteurs eux-mêmes sur les enjeux de la négociation à venir.

Les coordonnateurs de l'ouvrage, Georges Mink, directeur de recherche au CNRS, et Gérard Wild, conseiller de la direction au Cepii (Centre d'études prospectives et d'informations internationales), ont délibérément choisi de ne pas traiter de l'impact financier de l'élargissement, notamment sur la politique agricole commune et les fonds structurels, sujets qui ont déjà fait l'objet de différentes études. Trois perspectives sont développées : les problématiques de l'adhésion telles qu'elles sont vécues en Pologne, en Hongrie et en République tchèque ; les différentes dimensions (assistance, commerce, croissance) du rapprochement économique entre les Quinze et les futurs adhérents ; les enjeux géopolitiques.

« *La disparition du Comecon, puis l'éclatement de l'URSS, laisse l'Europe centrale et orientale sans tuteur et sans projet. Il y a certes, d'une certaine façon, communauté de destin de ces « orphelins » ; mais pas au point de concevoir dans le cadre de la transition vers le marché, un dessein collectif* », notent, en introduction, Georges Mink et Gérard Wild. L'élargissement est donc une nécessité, et l'Ouest, « le seul guide structurant évident de la transformation économique ». (*Revue d'études comparatives Est-Ouest*, n° 4, volume XXVII, décembre 1996, Centre national de la recherche scientifique, 247 p., 165 F.)

La croissance, un défi pour l'Irlande

par Garret Fitzgerald

Pendant des générations, les Irlandais ont été pauvres. Leur niveau de vie, les infrastructures auxquelles ils avaient accès étaient de loin inférieurs à ceux de leurs voisins européens. Notre mentalité nationale en a été profondément marquée. Quand, il n'y a pas si longtemps, la fortune nous a souri, nous n'étions absolument pas préparés à ce changement radical : être propulsés, en une génération, de la place de pays le plus pauvre du nord de l'Europe au groupe des plus riches, en termes de revenu annuel sinon – et pour longtemps encore – en termes d'infrastructures.

Un éminent économiste indiquait récemment que notre potentiel de croissance économique atteignait près de 6 % par an. Ce chiffre est peut-être un peu trop optimiste : même si nous avons les capacités nécessaires, il y aura forcément des périodes de ralentissement. C'est pourquoi nous nous contenterons d'envisager les implications d'un taux de croissance moyen de 5 % sur les quinze ans à venir.

Cette prévision apparaît réaliste : à l'exception du début des années 80, où un effort a dû être entrepris pour mettre de l'ordre dans les finances publiques, notre économie a crû à un rythme de 4,2 % par an entre 1958 et 1988. Et, depuis 1988, notre taux de croissance avoisine 5,5 %, de sorte qu'un taux de 5 % sur le long terme impliquerait en fait un certain ralentissement de notre économie.

Peu de gens se rendent compte qu'un taux de « seulement » 5 %, s'il était maintenu pendant quinze ans, ferait plus que doubler notre production nationale. Même en admettant que l'impact de la croissance économique sur l'emploi ces quatre dernières années a été exceptionnel, un doublement de la production nationale augmenterait l'emploi de plus d'un tiers, soit au moins 450 000 emplois créés.

Une telle embellie de l'emploi réduirait sensiblement le nombre de chômeurs, même en tenant compte d'un afflux d'émigrés revenant chercher un travail en Irlande, de mères de fa-

mille retournant à la vie active et d'étudiants en quête de leur premier emploi (en raison de la baisse de la natalité enregistrée après 1980, cette dernière catégorie ira en diminuant à partir de l'an 2000). Notre population va certes continuer à augmenter mais, compte tenu de notre taux de natalité, sa croissance sera inférieure à celle de l'emploi. Dans les quinze ans à venir, la population pourrait croître de 250 000 à 300 000 personnes, en fonction de l'importance de l'immigration.

En une génération, le pays le plus pauvre du nord de l'Europe est passé dans le groupe des plus riches

L'emploi augmentant plus rapidement que la population active, le nombre d'inactifs à la charge des actifs, qui avait déjà diminué d'un cinquième en l'espace de dix ans, va se réduire d'encore d'un tiers. Dans l'hypothèse où la production et le pouvoir d'achat de chaque travailleur augmenteraient de moitié sur la période, ce surplus de ressources serait réparti – dans le cadre familial ou par le jeu de la taxation – sur un nombre plus réduit d'inactifs. Dans ces conditions, le niveau de vie moyen des Irlandais devrait presque doubler.

Pour la même période, en Europe continentale, la hausse du niveau de vie devrait être inférieure à 50 % (et de 30 % pour la Grande-Bretagne, si les prévisions se révèlent exactes). Notre niveau de vie moyen pourrait donc dépasser celui de la Grande-Bretagne dès le début de la prochaine décennie et, dans quinze ans, celui de la plupart des pays européens.

Dans ce contexte, qu'en est-il des finances publiques ? Plusieurs scénarios sont envisageables, selon les priorités que retiendront les

gouvernements futurs. L'un consisterait à réduire d'un quart le poids de la fiscalité, ce qui laisserait tout de même suffisamment de ressources pour augmenter de 3 % par an les dépenses de santé et de sécurité sociale. Parallèlement, on pourrait doubler le volume des investissements publics, en les finançant grâce à un excédent budgétaire plutôt que par l'emprunt (le pays sera alors en phase de désendettement).

Soulignons, encore une fois, qu'un tel scénario n'est pas optimiste à l'excès. Il reflète seulement ce qui serait possible si, durant les quinze prochaines années, nos performances économiques étaient non pas aussi bonnes, mais plutôt légèrement inférieures en moyenne à celles que nous connaissons depuis huit ans.

Le danger qui nous guette, c'est de ne pas prendre assez au sérieux ces perspectives et de les gâcher par notre impréparation. Si, par exemple, nous cédions à la tentation de remplacer, à l'école, les cours traditionnels par un enseignement trop professionnel et spécialisé, notre système éducatif répondrait mal aux besoins futurs, et la chance remarquable que nous venons d'évoquer pourrait être perdue. Notre succès économique, jusqu'à présent, est dû pour l'essentiel à la qualité de notre système éducatif libéral et non spécialisé.

Les exemples pourraient être multipliés en matière d'infrastructures, de transports, d'urbanisme, d'institutions locales. Si nous n'y prenons pas garde, les goulets d'étranglement dans tous ces domaines peuvent handicaper notre potentiel de croissance. La principale tâche du prochain gouvernement sera d'amener la société à prendre conscience d'un enjeu inattendu, celui consistant à tirer le meilleur parti d'un taux de croissance inconnu en Europe depuis quarante ans.

Garret Fitzgerald a été premier ministre d'Irlande de 1983 à 1987. Economiste, il écrit une chronique dans l'« Irish Times » de Dublin chaque samedi.

FOOTBALL Guingamp, Nice, Montpellier et Laval se sont qualifiés, samedi 29 et dimanche 30 mars, pour les demi-finales de la Coupe de France, soit trois équipes de divi-

sion 1 et une formation de division 2. Ces clubs, aux parcours falots dans leurs championnats respectifs, trouvent donc dans là un moyen de sauver leur saison. ● LA HIÉRARCHIE

des quarts de finale est respectée, mais Clermont-Ferrand (National 2) et Créteil (National 1) ont été tout près de créer la surprise. Ces deux équipes ont poussé leurs adversaires

de division 1 jusqu'aux prolongations. ● APRES NÎMES, finaliste de l'édition 1995-1996, le bon parcours de Créteil en Coupe de France confirme l'élévation du niveau de

jeu en National 1. Censée être le premier échelon amateur, cette troisième division s'est en fait professionnalisée depuis le début des années 90.

La Coupe de France révèle l'émergence d'une « Division 3 » professionnelle

Créteil, éliminé en quart de finale, aura été un peu moins loin que Nîmes, la saison dernière. Mais le bon parcours d'un autre club de National 1 étalonne les progrès d'un championnat qui n'a plus grand-chose à voir avec l'amateurisme

CRÉTEIL aura au moins goûté au Parc des Princes. Samir (Amirèche), Hubert (Castets) ou David (Lollia) auront savouré ce rêve de joueur de football. Ils l'auront même étiré au-delà du temps réglementaire.

Qu'il ne s'agisse là « que » d'un quart de finale de Coupe de France, devant une assistance de 11 000 spectateurs, l'a à peine affadi. Le club de National 1 ne sera pas allé jusqu'au grand soir de mai, comme le fit Nîmes la saison passée. Mais Guingamp (D1) aura usiné deux heures avant de briser les espoirs de finale (1-1, 3-1 après prolongations).

A propos de cette rencontre, on aurait aimé parler de Cendrillon contre Goliath, d'héroïsme et de chance, d'épopée et de drame, bref de la magie de la Coupe de France. Il n'en fut rien. Samedi 29 mars, le public assista à une partie de football équilibrée et presque sage.

Rien sur la pelouse ne laissait deviner que deux divisions séparaient les adversaires. Ce fut une explication d'égal à égal, tout comme au tour précédent face à Strasbourg, même si l'issue en fut moins heureuse. Simplement, Créteil a dû faire sans l'ex-Borde-lais Didier Sénac, l'ex-Monégasque Patrick Blondeau et l'ex-Auxerrois Franco Vignola, tous trois indisponibles.

Mais il lui restait l'ancien Montpellier Claude Barrabé, les transfuges stéphanois Pierre Haon et Jean-Luc Vasseur, le passé cannois de Hakim Kharchaoui pour dispenser leur science du haut niveau. N'en déplaise aux esprits manichéens, les forts n'affrontèrent pas les faibles, samedi, encore moins les riches les pauvres. Ce quart de finale n'avait que peu à voir avec la lutte des classes.

Créteil après Nîmes. La constance avec laquelle des clubs de National 1 rivalisent avec des

adversaires hiérarchiquement plus élevés ne doit rien au hasard. En fait, une troisième division professionnelle est en gestation.

La constance avec laquelle des clubs de National 1 rivalisent avec des adversaires hiérarchiquement plus élevés ne doit rien au hasard

Le quart-de-finaliste malheureux de ce samedi dispose d'un budget de 20 millions de francs, sensiblement le même que celui de Laval (Division 2), qualifié, lui, pour les demi-finales.

En arrivant à sa tête en début de saison, Alain Afflelou, l'ancien président des Girondins de Bor-

deaux, a donné au club de banlieue une nouvelle envergure.

Mais cette richesse n'est pas un cas isolé en championnat National 1. Saint-Denis-Saint-Leu, qui postule également à devenir résident dans le Stade de France, dispose des mêmes ressources. Même si certaines équipes vivent encore avec 4 millions de francs par an, beaucoup ont déjà passé le cap des 10 millions.

Depuis le début de cette décennie, l'ex-Division 3 est passée de six groupes à deux. La saison prochaine, elle sera fondue en une poule unique de vingt clubs, baptisée Championnat de France national. Chaque resserrement s'accompagne d'une nouvelle surenchère financière.

« Le National 1 est un championnat Canada Dry. Il a la couleur et le goût du professionnalisme, mais il n'est pas reconnu comme tel », affirme Didier Bariani, président du Paris FC et de l'Association nationale des clubs de championnats fédéraux de football (Ancff) qui regroupe 120 adhérents.

Le député de Paris (UDF-rad) fustige « l'hypocrisie » qui assimile

cette division à la compétition amateur. La majorité des joueurs sont en effet des footballeurs à plein temps et certains salaires

recte de la Fédération française de football (FFF), plus précisément du Conseil national du football amateur (CNFA). Elle ne bénéficie

Des championnats fédéraux remodelés

A partir de la saison 1997-1998, le championnat de National 1 deviendra championnat de France national et les deux groupes de 18 clubs seront fondus en un seul groupe de 20 clubs. Le National 2 deviendra championnat de France amateur 1 (CFA 1) et restera avec quatre groupes de 18 clubs. Le National 3 sera rebaptisé championnat de France amateur 2 (CFA 2) et comportera toujours huit groupes de 16 clubs. Par ailleurs, la limite de budget au-delà de laquelle, à partir de 1999, un club ne sera plus autorisé à recevoir des subventions des collectivités locales est actuellement fixée à 2,5 millions de francs. Guy Drut, ministre de la jeunesse et des sports, a promis de porter ce plafond aux environs de 4 millions de francs. Ce seuil financier correspond dans les faits au seuil sportif entre le futur championnat de France national et le futur CFA 1.

dépassent 50 000 F mensuels. Les clubs ont d'ailleurs l'obligation d'adopter un statut de Société anonyme à objet sportif (SAOS) ou de Société d'économie mixte (SEM) et de payer l'Urssaf comme des entreprises à part entière.

Pourtant, ce championnat continue d'être sous la coupe di-

donc pas des droits télévisés, gérés par la Ligue nationale de football (LNF).

La saison dernière, le dossier CN1 avait été la raison d'un différent entre Claude Simonet, président de la FFF, et Noël Le Graët, président de la LNF. Le second entendait gérer entièrement ce troi-

Quatre qualifiés en quête de rachat

TROIS ÉQUIPES de division 1 et une formation de division 2 : chahutés les tours précédents, les clubs de l'élite ont rétabli leur droit hiérarchique sur la Coupe de France, à la veille des demi-finales, prévues samedi 19 avril.

Encore s'agit-il là de comparses du championnat, le dernier ténor, Bordeaux, étant à son tour éliminé. Il s'en est d'ailleurs fallu de peu que les quarts de finale qui se sont déroulés ce week-end n'accouchent de qualifiés atypiques. Après Créteil (national 1) face à Guingamp (division 1), samedi, Clermont-Ferrand (national 2) a poussé Nice (division 1) jusqu'aux prolongations, dimanche 30 mars.

LE RÊVE DE CLERMONT

Devant 9 000 spectateurs massés dans le stade Gabriel-Montpied, Clermont Foot a révé 108 minutes. Après une première mi-temps difficile, les Auvergnats ont bousculé Nice en seconde mi-temps. Le temps régle-

mentaire s'achevait sur un score de parité (1-1) et Nice ne prenait l'avantage que dans la seconde période de la prolongation, sur une tête d'Olivier Fugen. Assuré d'être relégué en division 2 la saison prochaine, Nice entretient quelque peu l'intérêt pour sa fin de saison par ce résultat obtenu sans gloire.

La Coupe de France sera également une leçon de rattrapage pour Laval. La formation de division 2, qui n'est pas encore assurée de se maintenir dans son championnat, a éliminé (1-0) Troyes, un club dans une situation identique. Malgré leur qualification, les joueurs mayennais, en bisbille avec leur président, ont refusé de boire le champagne à la fin de la rencontre.

Guingamp, en revanche, n'a pas boudé son plaisir d'avoir éliminé Créteil. Les 3 000 supporters bretons qui s'étaient déplacés dans la capitale ont salué la première accession de leur club à ce stade de la compétition. L'En-Avant s'était autrefois révélé au grand public en atteignant les seizièmes de finale de la

Coupe de France, quand le club végétait encore dans les divisions inférieures. Maintenant qu'elle a discrètement pris pension parmi l'élite, l'équipe se rappelle au bon souvenir dans cette compétition.

LA FORME DE MONTPELLIER

La saison passée, Guingamp s'était qualifié en coupe UEFA. Cette saison, la coupe de France pourrait lui permettre de renouer avec une compétition continentale.

Mais Montpellier reste l'équipe qui a le plus impressionné au cours de ce week-end. Vainqueur (2-1) sur le terrain de Bordeaux, le club de l'Hérault a confirmé son excellente forme du moment. En deux mois, il a quasiment assuré son maintien en division 1 et accède pour la deuxième année consécutive au dernier carré de la Coupe de France.

Le président Louis Nicollin peut espérer atteindre une troisième finale dans cette décennie, après 1990 et 1994.

B. H.

Benoît Hopquin

Les nouvelles vedettes rendent le tennis féminin plus séduisant

A seize ans, la Suisse Martina Hingis a pris, au tournoi de Key Biscayne, la première place du classement mondial à l'Allemande Steffi Graf

LA NOUVELLE petite merveille du tennis féminin s'appelle Venus. Elle a quatre sœurs, admire John McEnroe, aime les œillets et le rose et possède un sens farouche de la géométrie tennistique.

Elle est capable d'expédier les balles dans des angles imprévisibles grâce à un coup droit frappé à plat et à deux mains.

Elle est 110^e mondiale, pour pas longtemps. Autres signes distinctifs, la gamine américaine mesure 180 cm filiformes, et pèse 62 kg auxquels il faut ajouter 2 kg de perles multicolores tressées dans sa chevelure. Extraordinaire particularité, Venus Williams est « vieille ». Elle aura dix-sept ans

en juin. Un âge canonique à l'heure où certains sports, dont le tennis, cultivent des athlètes bons et des prodiges précoces.

En fait, Venus est professionnelle depuis trois ans, mais ne compte pas encore trente matches joués à son palmarès. Elle n'a fait que de brèves apparitions dans des tournois américains, elle n'en a gagné aucun. Son père Richard, dont la légende raconte qu'il rêvait d'une fille championne de tennis avant même de l'avoir conçue, a mis un soin jaloux à protéger sa fille du circuit, des agents et des sponsors.

Venus poursuit ses études, elle joue en double avec sa sœur cadette Serena, propulsée sur le circuit il y a un an. Au tournoi de Key Biscayne (Etats-Unis), où elle faisait son entrée, Venus Williams s'est amusée à faire sensation avec

son large sourire, sa décontraction inoxydable et son tennis flatteur. Venus a battu Jennifer sa compatriote Capriati au deuxième tour avant de tomber face à la Suisse Martina Hingis en quart de finale.

Joué au printemps, le tournoi de Key Biscayne accueille, à l'exemple des tournois du grand chelem, les deux circuits masculin et féminin pendant deux semaines. Deux mois après les Internationaux d'Australie, deux mois avant les Internationaux de France de Roland-Garros, il est un rendez-vous convoité par les joueurs et joueuses et par les spécialistes. Les premiers espèrent des prouesses porteuses de confiance et de respect à la veille de l'été ; les deuxièmes y repèrent les tendances de l'année.

Et là, chez les hommes, ils ont

pu observer une tendance au classicisme - version Pete Sampras, l'Américain, très à l'aise dans sa prestation de numéro un mondial depuis quatre ans - matiné de chaleur espagnole : le retour de l'Espagnol Sergi Bruguera, double vainqueur de Roland-Garros 1993 et 1994, après deux saisons gâchées par des blessures.

RÉVOLUTION FÉMININE

Chez les femmes, en revanche, il s'agit d'une belle révolution. Elle était attendue depuis le début du tournoi. Lundi 31 mars, au classement de l'Association des joueuses professionnelles, Martina Hingis devient numéro un au classement mondial, succédant ainsi à l'Allemande Steffi Graf, titulaire du poste depuis le 25 novembre 1996 et qui l'a déjà occupé en 1995. A seize ans, la Suisse devient la plus jeune numéro un de l'histoire du tennis et se déclare prête à tenir son rang quelques saisons.

Depuis le début de l'année, la demoiselle prodige s'est offert sa première victoire dans un tournoi du grand chelem en Australie. Elle a gagné vingt-six rencontres d'affilée, et donc tous les tournois qu'elle a disputés.

La future nouvelle numéro un mondial a adoré son nouveau costume. « Oui, je suis imbattable, a-t-elle déclaré. C'est assez drôle de voir que tout le monde scrute ma première défaite. Mais, vous savez, je suis la même à seize ans qu'à quinze ans : heureuse. Et heureuse

de jouer au tennis. » Martina la surdouée succède à une absente. Steffi Graf pense toujours ses blessures et devrait revenir pour la saison de terre battue en avril. Reconquérir son titre lui sera difficile. Victorieuse à Roland-Garros, Wimbledon et Flushing Meadow, elle a des centaines de points à défendre.

Il n'empêche, le circuit féminin, habitué aux duels Navratilova-Evert ou Graf-Seles, s'étoffe et a de l'allure. Elles sont une dizaine à porter haut ses couleurs. L'Américaine Monica Seles, de retour après deux mois de convalescence - à cause d'un auriculaire cassé, cette fois -, Arantxa Sanchez-Vicario et Conchita Martinez - en délicatesse avec leurs épaules et leur moral -, Jana Novotna, à la trentaine triomphante, sont devenues d'excellents faire-valoir aux

jeunes Hingis ou Williams.

Et puis, il y a Jennifer Capriati, pimpante ancienne sur le retour. Et puis encore la Roumaine Irina Spirlea. Enfin, les Françaises, ragouillardes par Yannick Noah en Fed Cup (l'équivalent féminin de la Coupe Davis) et qualifiées pour les demi-finales en espérant la victoire, ont des ambitions.

Nathalie Tauziat, « vétéran » encore d'attaque, reste une valeur sûre, quand Alexandra Fusai ou Sandrine Testud se sont découvert des ailes et des talents en battant Anke Huber, cinquième joueuse mondiale et Arantxa Sanchez-Vicario, classée troisième.

Comme Martina Hingis et Venus Williams, elles attendent Paris et Roland-Garros avec impatience.

Bénédicte Mathieu

Une championne précoce

La nouvelle numéro un mondial a été très précoce puisqu'elle a su, selon son entourage, tenir une raquette de tennis dès l'âge de trois ans et qu'elle a même été inscrite à son premier tournoi à cinq ans

● 1980. Naissance de Martina Hingis, le 30 septembre, à Kosice (Slovaquie). Son père, Karol Hingis, est professeur de tennis et administrateur du club de cette ville.

● 1988. Depuis cette date, elle

réside à Trubbach (Suisse), où sa mère, Mélanie Molitor, l'entraîne.

● 1994. Le 14 octobre, elle devient joueuse professionnelle après avoir remporté le tournoi junior de Wimbledon.

● 1996. Demi-finaliste à l'US Open.

● 1997. Un succès en Grand Chelem aux Internationaux d'Australie à Melbourne. Invaincue lors de 5 tournois (Sydney, Melbourne, Tokyo,

Paris, Key Biscayne) avec 26 matches gagnés.

■ Numéro un mondial à partir du 31 mars 1997 (399^e le 21 mars 1994) après sa victoire rapide (6-2, 6-1) sur l'Américaine Monica Seles, tête de série n° 4, en finale du tournoi de Key Biscayne, en Floride.

■ Les gains, dans sa déjà longue carrière, se chiffrent à plus de 2 millions de dollars (plus de 11 millions de francs).

Jacques Villeneuve remporte à l'arraché le Grand Prix du Brésil

L'arrivée en compétition des pneus japonais Bridgestone a modifié les données de la course

Le pilote canadien Jacques Villeneuve (sur Williams-Renault) a remporté, dimanche 30 mars à Sao Paulo, son premier Grand Prix de formule 1

de la saison. Sa victoire a été difficile à se dessiner : il a bénéficié du second départ, alors qu'une grosse erreur lors du premier l'avait

conduit dans le sable. Les nouvelles écuries équipées de pneumatiques du fabricant japonais Bridgestone ont paru en avoir tiré profit.

LA VICTOIRE de Jacques Villeneuve dans le Grand Prix du Brésil devrait le rendre plus modeste. On pourrait peut-être ainsi moins entendre le jeune pilote mettre en doute la qualité du spectacle offert par les courses de formule 1 (*Le Monde* du 29 mars). Car le cinquième succès du Canadien depuis son arrivée sur les circuits du championnat du monde doit beaucoup à la chance. Sans le blocage de la Stewart-Ford du Brésilien Rubens Barichello sur la grille de départ, les ambitions du vice-champion du monde 1996 de gagner, dimanche 30 mars, son premier Grand Prix de la saison auraient été anéanties à peu près aussi vite qu'en Australie, il y a trois semaines. Et, cette fois, Jacques Villeneuve n'aurait pas eu l'excuse d'avoir été poussé hors de la piste par un Eddie Irvine en folie.

Bénéficiant d'une nouvelle fois de la position de pointe, le pilote de la Williams-Renault n'a pas mieux réussi à Sao Paulo qu'à Melbourne à placer sa monoplace en tête dans le premier virage. Et c'est Michael Schumacher qui lui a donné la leçon. Le double champion du monde allemand a magnifiquement su mettre sa Ferrari à la corde dans la courbe au bout de la ligne droite des stands, pour profiter ainsi de l'inhabituel sens de rotation du circuit d'Interlagos, inverse de celui des aiguilles d'une montre.

Vexé de voir la voiture rouge à ses côtés, Jacques Villeneuve commettait une grossière erreur en refusant de renoncer à la place supposée lui revenir. La force centrifuge l'envoyait piteusement dans l'herbe et le sable. S'il réussissait à traverser sans trop d'encombres ce vaste champ, c'était pour se re-

trouver dans l'anonymat d'un peloton, dont il allait être bien difficile de s'extraire. Toute honte bue, il venait de profiter de l'un de ces dégagements de sécurité qu'il dénonce souvent comme contraires à l'intérêt du spectacle pour reprendre tant bien que mal la course.

C'est là qu'est venu à son secours le drapeau rouge des commissaires, brandi pour interrompre le Grand Prix et redonner un nouveau départ. Mais cette seconde occasion de prouver sa dextérité dans le maniement de l'embrayage manuel ne devait pas être

nait une seconde par tour à tous ses adversaires. La qualité de sa monoplace semblait lui promettre une victoire facile. Malgré le ciel bas, tout risque semblait écarté d'un orage tropical qui aurait pu lui faire perdre le contrôle de sa voiture sous les trombes d'eau, comme l'an dernier.

LA MENACE DE GERHARD BERGER

C'était sans compter sur les surprises de ce début de saison. Les McLaren-Mercedes se sont certes montrées beaucoup moins performantes au Brésil que ce que pouvait laisser espérer la victoire de

était admirablement préparée par une équipe dont l'avenir dépend de plus en plus de la seule volonté de la famille Benetton de continuer à se faire un nom pour mieux vendre ses produits. Et Gerhard Berger n'a cessé de menacer Jacques Villeneuve pendant les vingt derniers tours de la course, pour finir à quatre secondes du vainqueur.

L'ambitieux transfuge des courses sur circuit nord-américaines a, par ailleurs, vu s'éloigner au Brésil tout risque, dans l'immédiat, que Heinz-Harald Frentzen lui dispute la place de premier pilote au sein de son écurie, alors que Frank Williams n'aime rien tant que faire éclore les talents. Les difficultés du pilote allemand à rééditer, à Sao Paulo, son bon comportement de Melbourne signifient peut-être aussi que les Williams-Renault ne vont pas rester cette saison aussi dominatrices que l'an dernier.

A cette première mauvaise nouvelle pour Jacques Villeneuve pourrait s'en ajouter une autre. Celle-ci est venue d'un élément que l'on savait essentiel à la réussite en formule 1, mais que le monopole de fait du manufacturier américain Goodyear n'avait pas permis de mesurer depuis plusieurs années.

L'inattendue troisième place d'Olivier Panis sur sa Prost-Honda ainsi que la bonne tenue, jusqu'à la moitié de la course, de Damon Hill sur sa TWR-Arrows montrent que l'arrivée des pneus japonais Bridgestone pourrait bien troubler le jeu des écuries de pointe.

Il s'en est fallu de quelques secondes pour que le pilote français ne réédite son exploit du Grand Prix de Monaco en 1996. Ce sont celles qui ont permis à Jacques Villeneuve de conserver de justesse la tête de la course après son deuxième arrêt au stand.

Tirant le bénéfice de la résistance de ses pneus sur la piste bosselée d'Interlagos, Olivier Panis était revenu tout près du Canadien en ne ravitaillant qu'une fois. Les nouvelles stratégies rendues possibles par les gommes japonaises vont donc apporter de salutaires incertitudes aux quinze prochains Grands Prix.

Jacques Villeneuve, qui veut « du spectacle », ne devrait pas s'en plaindre. Mais le jeune Canadien risque aussi d'y perdre la mâle assurance, parfois proche de l'arrogance, dont il avait fait preuve jusque-là... en pilote trop sûr de son fait.

Christophe de Chenay

Premier podium pour l'écurie Prost

L'inattendue troisième place d'Olivier Panis au Grand Prix du Brésil est due sans aucun doute à la qualité des pneus Bridgestone qui équipent la monoplace française. Ce podium, le premier de l'écurie Prost depuis le rachat de Ligier, a évidemment fait le bonheur du quadruple champion du monde. « Après six tours, compte tenu de notre stratégie, je savais qu'Olivier Panis avait toutes les chances de terminer 2^e ou 3^e, a déclaré Alain Prost à Sao Paulo. Au premier départ, alors qu'il avait passé le premier virage en 3^e position, j'ai même pensé que nous pourrions gagner. Mais il y a eu le drapeau rouge. »

Les conseils d'Alain Prost, six fois vainqueur au Brésil, portent rapidement leurs fruits au sein de l'écurie. Celle-ci occupe maintenant la 5^e place du championnat du monde des constructeurs et semble promise à un bel avenir. Les partenaires se précipitent d'ailleurs pour la soutenir. Le célèbre logo de la société Bic figure ainsi sur les monoplaces bleues depuis la semaine dernière.

plus favorable au Québécois. Car Michael Schumacher réussissait encore à le mettre dans le vent de sa Ferrari. Mortifié, le couteau entre les dents, Jacques Villeneuve n'attendait pas la fin du premier tour pour profiter de la supériorité de la Williams-Renault sur la voiture italienne.

Le candidat à la succession de Damon Hill (son ancien coéquipier) pour le titre de champion du monde des pilotes aurait dû alors vivre une course tranquille. Il pre-

David Coulthard en Australie. Les pilotes de l'écurie Benetton-Renault ont, en revanche, manifesté une volonté de racheter les déceptions de Melbourne. Jean Alesi a montré une concentration qui lui a permis de ne pas manquer ses ravitaillements pour décrocher une 6^e place.

Et, surtout, l'Autrichien Gerhard Berger a fait preuve d'une fougue que ses trente-six ans et ses 196 Grands Prix ne permettaient pas toujours d'espérer. Sa voiture

du monde des pilotes

1. D. Coulthard (G-B) et J. Villeneuve (Can.), 10 ;
2. G. Berger (Aut.), 9 ;
3. M. Schumacher (All.), 8 ;
4. M. Hakkinen (Fin.), 7 ;
5. O. Panis (Fra.), 6.

Classement du championnat du monde des constructeurs

1. McLaren-Mercedes, 17 pts ;
2. Williams-Renault et Benetton-Renault, 10 ;
3. Ferrari, 8 ;
4. Prost-Mugen-Honda, 6.

Prochaine épreuve

Grand Prix d'Argentine, dimanche 13 avril à Buenos Aires.



FORMULE 1

Le pilote canadien Jacques Villeneuve (sur Williams-Renault) a remporté, dimanche 30 mars à Sao Paulo, son premier Grand Prix de formule 1

Bénéficiant d'une nouvelle fois de la position de pointe, le pilote de la Williams-Renault n'a pas mieux réussi à Sao Paulo qu'à Melbourne à placer sa monoplace en tête dans le premier virage. Et c'est Michael Schumacher qui lui a donné la leçon. Le double champion du monde allemand a magnifiquement su mettre sa Ferrari à la corde dans la courbe au bout de la ligne droite des stands, pour profiter ainsi de l'inhabituel sens de rotation du circuit d'Interlagos, inverse de celui des aiguilles d'une montre.

Vexé de voir la voiture rouge à ses côtés, Jacques Villeneuve commettait une grossière erreur en refusant de renoncer à la place supposée lui revenir. La force centrifuge l'envoyait piteusement dans l'herbe et le sable. S'il réussissait à traverser sans trop d'encombres ce vaste champ, c'était pour se re-

La course

- **Grille de départ**
Première ligne : Jacques Villeneuve (Can.), Michael Schumacher (All., Ferrari) ;
2^e ligne : Gerhard Berger (Aut., Benetton-Renault), Mika Hakkinen (Fin., McLaren-Mercedes) ;
3^e ligne : Jean Alesi (Fr., Benetton-Renault), Olivier Panis (Fr., Prost-Mugen Honda).
- **Leaders successifs**
Villeneuve du 1^{er} au 45^e tour ;
Berger du 46^e au 48^e ; Villeneuve

du 49^e à l'arrivée.

Meilleur tour en course

Jacques Villeneuve (Can., Williams-Renault) 1 min 18 s 397 (197,089 km/h) au 28^e tour.

Arrivée

1. J. Villeneuve (Can., Williams-Renault) ;
2. G. Berger (Aut., Benetton-Renault), à 4 s 190 ;
3. O. Panis (Fr., Prost-Mugen Honda), à 15 s 870 ;
4. M. Hakkinen (Fin., McLaren-Mercedes), à 33 s 033 ;
5. M. Schumacher (All., Ferrari), à 33 s 731 ;
6. J. Alesi (Fr., Benetton-Renault), à 34 s 020.

Classement du championnat

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 97061

♦ SOS Jeux de mots :

3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II												
III												
IV												
V												
VI												
VII												
VIII												
IX												
X												

HORIZONTALEMENT

1. Berceau des *Demoiselles d'Avignon*. - II. Comme une loi Pasqua revue par Debré. - III. Se prend pour un rhinocéros. Découpa les mots. - IV. Support provisoire. Assurer l'endormissement. - V. Participe gai. Le copain d'Oliver. Se mettent à cinq pour satisfaire tous nos plaisirs. - VI. Poème lyrique. Ancien émirat. Cette unité n'a duré que quelques années. - VII. Une négation qui n'est plus à l'ordre du jour. Avait pris connaissance. Le chrome. - VIII. A réussi à trouver sa place. Tout le poids d'une religion

sur la tête. - IX. Pour monter correctement. Même les plus grands orateurs ont commencé par là. - X. A faire quand la première levée n'a pas eu lieu.

VERTICALEMENT

1. Descendre trop rapidement. - 2. En famille avec le canard. Personnel. - 3. Prit la mesure du retranchement. Jetée en cas de fuite. - 4. Attaché. Court de partout. - 5. Dans les pommes. Gardes pour toi. - 6. Dépassent les bornes. Morceau d'histoire. - 7. Déjà en mesure sous Mao. Badiane. Le samarium. - 8.

Des coups qui assurent des points. Période chaude. - 9. Attention de ne pas tomber dedans. Grand plat provençal. - 10. Compromettre sérieusement. Tire des traits. - 11. Arrose Strasbourg. Belle comme un coquillage. - 12. Intervient si c'est trop lourd pour le premier.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 97060

HORIZONTALEMENT

I. Adjudant-chef. - II. Diesel. Reine. - III. Anse. Lauréat. - IV. Peu. Béliet. - V. Trilogies. PC. - VI. Talons. Euh. - VII. Taeb (béat). Ré. Bibi. VIII. Es. Iliade. Ls. - IX. Uiyaoe (aeiouy). Durit. - X. Réalisatrice.

VERTICALEMENT

1. Adaptateur. - 2. Dîner. Asie. - 3. Jésuite. Ya. - 4. Use. Labial. - 5. Dé. Bol. Loi. - 6. Allégories. - 7. Aliéné. - 8. Truies. DDT. - 9. Cérès. Beur. - 10. Hier. Ei. Ri. - 11. ENA. Public. - 12. Fétichiste.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'Administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex

133, avenue des Champs-Élysées 75409 Paris cedex 08

PRINTED IN FRANCE

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 11

L'ascension fabuleuse

Un alpiniste s'apprête à tenter en solitaire une escalade fabuleuse qui est si difficile qu'elle doit durer quinze jours. La descente est aussi délicate que la montée et nécessite le même temps.

Seulement voilà, chargé de tout le matériel d'ascension, un homme ne peut transporter que 18 rations journalières (nourriture et eau).

Dans cette montagne, aucun refuge n'a été construit, pas question d'espérer retrouver le moindre paquet abandonné. Heureusement, l'alpiniste peut compter, s'il le souhaite, sur un sherpa, pour l'accompagner sur une partie de l'ascension, porter des provisions ou aller en chercher.

Comme lui, son assistant peut se charger de 18 rations, comme lui, il en consomme une par jour.

Elisabeth Busser et Gilles Cohen © POLE 1997

Solution du problème n° 10 (Le Monde du 25 mars)

Le problème se modélise en représentant les n cubes par un ruban de longueur n.

Chaque « tour » équivaut à une coupe dans ce ruban pour rendre juste les carrés nécessaires. Pour chacune des (n-1) subdivisions, il y aura deux possibilités : opérer une coupe ou non. Pour la première subdivision, 2 cas, pour la deuxième, 2 cas, ce qui double le nombre de cas, pour la (n-1)^e, 2 cas.

Au total, on dénombre donc 2ⁿ⁻¹ façons de découper le ruban. Redressons les tours, en les assemblant côte à côte pour construire les maisons. Nous obtenons 2ⁿ⁻¹ maisons. Soit, avec 4 cubes, 8 maisons et, avec 10 cubes, 512 maisons.

Laurent Boudouani conserve son titre WBA des super-welters

NET VAINQUEUR aux points de son challenger américain Carl Daniels, samedi 29 mars, à Las Vegas, le boxeur français Laurent Boudouani a conservé son titre mondial des super-welters (WBA), acquis en août 1996 aux dépens de l'Argentin Julio Cesar Vasquez. Handicapé par une douleur au bras gauche, une tendinite au coude survenue à l'entraînement, Laurent Boudouani a effectué un début de combat prudent pour ses grands débuts américains. Après plusieurs reprises d'un combat d'attente, le Français s'est finalement imposé en patron, avançant plus souvent sur son adversaire et le malmenant par des séries des deux mains. Il a ainsi accumulé les points à défaut de réussir le coup décisif. Cette victoire est la trente-cinquième - pour deux défaites - du Savoyard Laurent Boudouani. Dans le combat vedette de la soirée de Las Vegas, l'Américain Michael Moorer, champion IBF des lourds, a remporté, sous les huées du public, une petite victoire aux points sur son challenger inconnu Vaughn Bean. - (AFP)

Nouvelles accusations de corruption contre un arbitre de football suisse

L'ARBITRE suisse Kurt Röthlisberger, radié à vie par l'Union européenne de football pour tentative de corruption (*Le Monde* du 29 mars), a annoncé sa décision de faire appel de cette sanction. Il a également menacé, dans un entretien publié samedi 29 mars par le quotidien de Lausanne *Le Matin*, de « dénoncer toutes les magouilles » au sein du football européen. « Des gens doivent trembler », déclare M. Röthlisberger, qui se dit « victime d'un règlement de comptes ». Il a jusqu'au 2 avril pour faire officiellement appel. L'ancien arbitre international aurait proposé de truquer le match du tour préliminaire de la Ligue des champions entre Zurich et Auxerre, en octobre 1996.

Le quotidien suisse alémanique *Blick* a accusé, dans son édition du 29 mars, Kurt Röthlisberger d'avoir proposé de truquer le match Suisse-Norvège du 10 novembre 1996 comptant pour les éliminatoires de la Coupe du monde 1998. Le chef de la rubrique sportive de *Blick*, Rainer Meier, affirme que M. Röthlisberger lui a téléphoné pour lui dire : « Je peux m'arranger pour que la Suisse gagne. L'arbitre est un ami à moi. » Selon le journaliste, l'arbitre suisse aurait proposé 100 000 francs suisses (environ 400 000 francs français). - (AFP)

DÉPÊCHES

■ **CYCLISME** : le coureur espagnol Marcelino Garcia (ONCE) a remporté dimanche 30 mars sa première grande victoire dans le Critérium international. Vainqueur, dans la matinée, de la deuxième étape de cette épreuve, le coureur des Asturies, âgé de 26 ans, a conservé le maillot jaune l'après-midi. Le Français Laurent Jalabert, vainqueur en 1996, a terminé à la deuxième place, devant son compatriote Pascal Lino.

■ **GOLF** : l'Américain John Daly a annoncé qu'il allait suivre un programme de désintoxication antialcoolique au Betty Ford Center de Palm Springs, en Californie. Jeudi 27 mars, sous l'emprise de l'alcool, l'ancien vainqueur de l'Open de Grande-Bretagne, en 1996, et de l'Uspga, en 1991, avait détruit sa chambre d'hôtel. Il était engagé au Championnat des joueurs, disputé à Pontevedra Beach (Floride). Agé de trente ans, le golfeur de l'Arkansas a déjà été suspendu deux fois sur le circuit américain. - (AFP)

RÉSULTATS

FOOTBALL

Championnat d'Allemagne

Vingt-cinquième journée

Duisbourg-Hambourg 1-1

Sankt-Pauli-Dortmund 0-1

Stuttgart-Munich 1860 1-1

Bochum-FC Cologne 2-2

Bayern Munich-Brême 1-0

Bielefeld-Karlsruhe 1-2

Leverkusen-Schalke 04 2-0

Rostock-Fribourg 3-1

Mönchengladbach-Düsseldorf 2-0

Classement : 1. Bayern Munich, 52 pts ;

2. Bayer Leverkusen, 50 ;

3. Borussia Dortmund, 49 ;

4. VfB Stuttgart, 48 ;

5. Karlsruhe, 47 ;

6. Bochum, 46 ;

7. Schalke 04, 45 ;

8. Gelsenkirchen, 44 ;

9. FC Cologne, 43 ;

10. Borussia Mönchengladbach, 42 ;

11. Werder Brême, 41 ;

12. Arminia Bielefeld, 40 ;

13. Hambourg SV, 39 ;

14. MSV Duisbourg, 38 ;

15. Fortuna Düsseldorf, 37 ;

16. Hansa Rostock, 36 ;

17. Sankt-Pauli Hambourg, 35 ;

18. Fribourg, 34 ;

19. Schalke 04, 33 ;

20. FC Cologne, 32 ;

21. Borussia Dortmund, 31 ;

22. FC Cologne, 30 ;

23. Borussia Dortmund, 29 ;

24. Schalke 04, 28 ;

25. FC Cologne, 27 ;

26. Schalke 04, 26 ;

27. Borussia Dortmund, 25 ;

28. Schalke 04, 24 ;

29. Borussia Dortmund, 23 ;

30. Schalke 04, 22 ;

31. Borussia Dortmund, 21 ;

32. Schalke 04, 20 ;

33. Borussia Dortmund, 19 ;

34. Schalke 04, 18 ;

35. Borussia Dortmund, 17 ;

36. Schalke 04, 16 ;

37. Borussia Dortmund, 15 ;

38. Schalke 04, 14 ;

39. Borussia Dortmund, 13 ;

40. Schalke 04, 12 ;

41. Borussia Dortmund, 11 ;

42. Schalke 04, 10 ;

43. Borussia Dortmund, 9 ;

44. Schalke 04, 8 ;

45. Borussia Dortmund, 7 ;

46. Schalke 04, 6 ;

47. Borussia Dortmund, 5 ;

48. Schalke 04, 4 ;

49. Borussia Dortmund, 3 ;

50. Schalke 04, 2 ;

FC Séville-Valladolid 2-2

Espanyol Barcelone-Betis Séville 0-0

Logrones-Athletic Bilbao 1-4

Compostelle-Extremadura 4-0

Saragosse-Celta Vigo 1-1

Santander-Alicante 1-2

Oviedo-Rayo Vallecano 0-2

Tenerife-Real Madrid 1-1

Athletic Madrid-Gijon (lundi)

Classement : 1. Real Madrid, 72 pts ;

Soleil et températures en hausse

UNE LARGE ZONE anticyclonique s'étendant des îles Britanniques à l'Europe centrale protège, mardi, le pays des perturbations atlantiques. Seule la Corse, en bordure d'une dépression située sur l'Adriatique, verra des nuages instables se former. Grâce au flux de sud, le mercure sera à la hausse.

Bretagne, Pays de Loire, Basse-Normandie. – Le soleil brillera toute la journée sur ces régions. Une petite brise de nord tempérera les ardeurs du mercure sur les plages de la Manche avec 14 degrés. Ailleurs, il fera 18 à 20.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Il fera très beau, et les cumulus de beau temps qui se formeront l'après-midi sauront rester discrets. Après les gelées blanches du petit matin sur Champagne-Ardenne, le thermomètre affichera 17 à 20 degrés dans l'intérieur, 13 à 15 sur la côte d'Opale.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le

soleil sera radieux, simplement contrarié l'après-midi par des nuages bourgeonnants peu dérangeants. Il fera de 17 à 19 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Ce mardi se déroulera sous un ciel vierge de tout nuage et un soleil éclatant. En milieu d'après-midi, on relèvera 20 à 23 degrés du nord au sud, un peu moins sur la côte aquitaine avec 18 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le soleil régnera en maître. Quelques nuages blancs viendront coiffer les sommets alpins l'après-midi. On prévoit 19 à 22 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le ciel bleu sera encore au programme. Quelques rares nuages se formeront sur les Alpes du Sud au fil de la journée, mais c'est sur la Corse, notamment orientale, que le ciel pourra se montrer temporairement nuageux. Il fera 17 à 19 degrés sur les plages, 20 à 22 dans les terres.

AUTOMOBILE

Ford sacrifie la légendaire Thunderbird

Voiture mythique apparue en 1955, la T-Bird n'était plus adaptée aux nouvelles tendances de l'automobile américaine

LA NOUVELLE est tombée le 17 mars, en provenance de Detroit. Dans le cadre d'un plan d'économies prévoyant notamment la suppression de 2 500 postes, Ford Motor Co a décidé de mettre un terme à la production de la Thunderbird. Autres sacrifiés sur l'autel de la rentabilité : le monospace Aerostar, le coupé Probe et la Mercury Cougar.

Le sang des aficionados n'a fait qu'un tour. En version coupé et, surtout, dans sa variante cabriolet, la Thunderbird est un monument. Apparue en 1955 pour faire pièce à la Chevrolet Corvette – lancée en 1953 et dont, ironie du sort, General Motors vient de présenter une nouvelle version – la T-Bird restera comme

l'un des attributs les plus célèbres et les plus étincelants de l'Amérique insouciant et prospère des années 50. « *She'll have fun, fun, fun til'her daddy takes her T-Bird away* » (« Elle va bien s'amuser jusqu'à ce que papa confisque sa T-Bird »), chantaient en 1964 les Beach Boys...

Le mythe Thunderbird s'est construit pendant ses premières années de carrière. Début 1953, lorsque la Corvette se dévoile, la respectable maison Ford ronronne avec ses lourdes familiales. Or les européens Porsche, Jaguar et Mercedes commencent à exporter des petits roadsters agiles et sportifs qui plaisent aux ménages aisés, aux stars de l'époque et font rêver les

jeunes. Ford comprend que quelque chose est en train de lui échapper. Dès septembre 1954, la Thunderbird est prête. Son nom – « l'oiseau de tonnerre » – évoque l'oiseau annonciateur de la foudre qui, dans la mythologie indienne, est synonyme de pluie, et donc de richesse. Ce faisant, Ford devance *in extremis* son éternel concurrent, qui devra se résoudre à baptiser « Firebird » la nouvelle Pontiac.

La première T-Bird est une merveille. Ses lignes sont basses, sveltes, élancées. D'inspiration très européenne, cette voiture est d'un glamour très raffiné avec son pare-brise panoramique, ses pare-chocs fins dont les butoirs ressemblent à des tuyères, ses feux arrière ronds, son capot aussi interminable que son coffre et ses discrètes ouïes latérales.

Choix atypique aux Etats-Unis, sa boîte de vitesses est manuelle. Sous le capot, rugit un V8 de 198 chevaux, d'une cylindrée de 4,7 litres. Ce roadster est vendu 2 944 dollars, soit dix dollars de plus que la Corvette,

mais la comparaison s'arrête là. Au cours de la première année, la Chevrolet ne se vend qu'à 700 exemplaires contre près de 15 000 T-Bird. En 1956, Ford décide de placer la roue de secours à l'extérieur du coffre, dans un superbe coffret arrondi. Aujourd'hui, les collectionneurs se disputent ce modèle, dont la valeur peut atteindre, en France, 200 000 francs.

EMPÂTEMENT ET DÉMESURE

Les choses se gâtent un peu avec la deuxième génération. En 1958, Ford décide de faire de la Thunderbird une quatre-places et non plus un roadster. Les lignes s'empâtent, les ailerons arrière émergent plus nettement et les pare-chocs s'épaississent. Comme toute la production américaine de l'époque, la voiture commence à cultiver la démesure. Entre 1955 et 1963, elle grandit de 76 centimètres, grossit de 600 kg et sa motorisation gagne cent chevaux supplémentaires.

Impossible, pourtant, de faire la fine bouche devant le coupé Thun-

derbird 1961 de Robert Dubos – concessionnaire Ford de père en fils à Chelles (Seine-et-Marne) –, sa carrosserie crème et son intérieur vert amande avec un petit rétroviseur fiché comme une virgule au milieu du pare-brise. Hélas, les 300 chevaux du V8 qui sommeillent sous le capot ont rarement l'occasion de s'ébrouer. Il est vrai que, si l'on sollicite un tant soi peu l'accélérateur, on consomme vite 20 litres aux cent kilomètres. Ce coupé qui, il y a trente-six ans, disposait déjà d'une commande électrique pour lever les vitres (et régler le siège du conducteur) réclame quelques précautions. « *C'est une voiture souple, confortable et puissante – 37 chevaux fiscaux –, mais dont la tonne et demie peut jouer des tours. S'ils sont trop sollicités, les freins à tambour se fatiguent très vite* », prévient Robert Dubos.

La T-Bird d'après 1964 ne suscite plus l'enthousiasme des connaisseurs. Ceux-ci la délaissent au profit du nouveau mythe que constitue alors la Ford Mustang (dont on peut

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** Une nouvelle compagnie aérienne espagnole, Air-Nostrum, s'est installée lundi 31 mars à l'aérogare-1 de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, pour assurer trois liaisons hebdomadaires les lundi, mercredi et vendredi entre Paris et Saragosse (Espagne). Air-Nostrum opère avec des avions Fokker-50 dans la zone méditerranéenne et le nord de l'Espagne vers vingt-quatre destinations, notamment des lignes régulières entre Nice et Palma, Nice et Barcelone, Pau et Madrid.

■ **ETATS-UNIS.** Une violente tempête a balayé samedi 29 mars le centre spatial Kennedy à Cap Canaveral en Floride et a blessé une quarantaine de touristes. Le site de lancement a subi quelques dégâts mineurs. Les vents soufflant à 84 km/h ont envoyé des pierres contre trois autocars à deux étages et brisé des vitres dont les débris ont été projetés sur les passagers.

Situation le 31 mars à 0 heure TU

Prévisions pour le 2 avril à 0 heure TU



FORD FRANCE

Reconnaisable à son « continental kit » (une roue de secours extérieure) du plus bel effet, la version 1956 de la Ford Thunderbird est la plus recherchée par les collectionneurs.

aujourd'hui se demander si la fin n'est pas proche). Embourgeoisée, devenue une sorte d'Elvis Presley vieillissante de l'automobile américaine, la Thunderbird n'en a cure. En 1977 – l'année de la mort du King –, elle bat tous ses records de vente, avec 322 517 unités. Mais ensuite les ventes déclinent. Ford présente le modèle 1997 comme un « *coupé de sport américain classique et abordable à propulsion arrière* ».

La banalité de la formule en dit long sur la perte d'aura de cette voiture qui s'est tout de même vendue en 1996 à 80 000 exemplaires. Résultat insuffisant, répondent les très rationnels dirigeants de Detroit, décidés à coller à un marché qui plébiscite les 4x4, les minivans et les pick-up. Chez Ford, on murmure toutefois qu'un nom aussi mythique que la Thunderbird réapparaîtra probablement dans quelques années. « L'oiseau de tonnerre », comme le phénix, renaîtra un jour de ses cendres.

Jean-Michel Normand

ABONNEZ-VOUS et économisez jusqu'à 294 F soit 42 numéros gratuits

1 AN - 1890 F au lieu de 2 184 F*



BULLETIN - RÉPONSE

Oui, je souhaite m'abonner au Monde pour la durée suivante :

3 MOIS - 536 F au lieu de 546 F 6 MOIS - 1 038 F au lieu de 1 092 F 1 AN - 1 890 F au lieu de 2 184 F

Je joins mon règlement soit : _____ F 701 MQ 001

par chèque bancaire ou postal à l'ordre du Monde

par carte bancaire N° _____

Date de validité _____ Signature : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Localité : _____ Pays : _____

TARIFS HORS FRANCE

	Belgique Pays-Bas Luxembourg Suisse	Autres pays de l'Union européenne	USA - CANADA
1 AN	2 086 F	2 960 F	« Le Monde » (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year « LE MONDE » 21, bis, rue Claude-Bernard 75542 Paris Cedex 05, France, périodicals postage paid at Chathamplain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Chathamplain N.Y. 129 19 1518
6 mois	1 123 F	1 560 F	Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03
3 mois	572 F	790 F	

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, le paiement par prélèvement automatique mensuel, les tarifs d'abonnement pour les autres pays étrangers.

Téléphonez au 01-42-17-32-90 de 8 h 30 à 17 heures du lundi au vendredi

Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement à : LE MONDE, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc 60646 Chantilly Cedex

Le futur pneu Michelin est insensible à la crevaisson

LE PNEU à accrochage vertical (PAV) marquera-t-il autant l'histoire automobile que l'invention de la structure radiale, en 1946 ? Michelin, qui vient de concevoir ce pneumatique révolutionnaire à l'appellation énigmatique, en est persuadé. En cas de crevaisson, assure la firme de Clermont-Ferrand, le PAV offre la possibilité de parcourir 200 kilomètres à 80 km/h aux conditions de charge maximales du véhicule. L'efficacité de ce pneu est telle qu'il imposera l'installation d'un « détecteur de perte de pression » capable d'informer le conducteur, grâce à un témoin lumineux, qu'il vient d'être victime d'une crevaisson.

L'accrochage vertical concerne l'enveloppe du pneu. Réalisée selon un dessin particulier, celle-ci « colle » à la jante en toutes circonstances. La conception du PAV

interdit au talon du pneu de quitter son logement, même si la tension exercée dans la carcasse est très importante.

Le nouveau Michelin se caractérise également par des flancs plus courts, d'où une plus grande rigidité transversale et davantage d'espace laissé au logement des freins. Le diamètre extérieur des roues peut donc être plus petit, ce qui libère aussi davantage de volume pour l'habitacle et permet d'abaisser le centre de gravité de la voiture.

A MOINS DE 80 KM/H

A l'intérieur du PAV, un insert spécial, sorte d'appui reposant sur la jante, contribue à assurer la bonne tenue du pneu en cas de crevaisson. « A pression nulle, en maintenant la vitesse du véhicule en deçà de 80 km/h, la voiture conserve

un comportement sain – c'est-à-dire contrôlable par tous les utilisateurs – en ligne droite, en virage, en cas de freinage brutal ou lors d'une manœuvre d'évitement », assure-t-on chez Michelin.

Présenté au Salon de Genève sur deux « concept-cars » (la Renault Pangéa et l'Opel Signum), ce pneu sera commercialisé dans moins de cinq ans, indique le manufacturier, qui ajoute que les contacts pris avec les constructeurs automobiles sont prometteurs.

Pour l'heure, Michelin vient de lancer la deuxième génération de ses pneus Energy à sculpture asymétrique afin d'améliorer l'adhérence sur sol mouillé. Grâce à une moindre résistance au roulement, la consommation est, en principe, réduite.

J.-M. N.

ARTS Le Musée des beaux-arts de Lausanne consacre au peintre Giovanni Giacometti une importante rétrospective qui montre un artiste toujours prêt à expérimenter, qui

ignore le renoncement et déteste l'habitude. ● **DANS** les années 1890, après une formation plutôt conventionnelle, il se rallie à la peinture claire, à l'impressionnisme. Il peint

des motifs montagnards, des grands formats avec des effets de lumière. Dans les années 1900, il pratique le divisionnisme, l'aplat à la Gauguin, la couleur quasi matissienne, le des-

sin est réduit au plus simple. ● **VERS** 1906, il pousse cette idée à l'extrême, peint par stries, bandes et taches, anticipe la mesure de Van Gogh. Giovanni Giacometti engendra aussi une

lignée d'artistes. Il eut quatre fils : Diego qui fut décorateur et bronzier, Ottilia, Bruno qui devint architecte, Alberto, sculpteur, peintre et dessinateur, le plus célèbre.

Giacometti, l'autre, le père

Au Musée cantonal des beaux-arts de Lausanne, une rétrospective, la première, retrace la carrière de l'un des grands peintres suisses (1868-1933). Doté d'une grande liberté d'esprit, cet infatigable expérimentateur a aussi souffert de la gloire de son fils

Musée cantonal des beaux-arts, palais de Rumine, 6, place de la Riponne, Lausanne. Tél. : 00-41-21-312-83-32. Du mardi au dimanche de 11 heures à 17 heures, le jeudi jusqu'à 20 heures. Jusqu'au 1^{er} juin. Catalogue illustré, 264 pages.

LAUSANNE

de notre envoyé spécial

C'est une histoire de famille. Il était une fois un pâtissier appelé Alberto Giacometti, né en 1834 à Stampa, dans le Val Bregaglia, en Suisse. Il exerça ses talents à Varsovie et à Bergame, puis revint à Stampa épouser Ottilia Santi, dont les parents possédaient une boulangerie – quoi de plus normal pour un pâtissier que d'épouser une boulangère? Ambitieux, ils firent de la boutique un hôtel, l'Albergo Piz Duan. Ils eurent six enfants, parmi lesquels un pâtissier, un jardinier, un banquier et Giovanni. Giovanni, qui naquit le 7 mars 1868, était le deuxième. Ce fut aussi le plus célèbre.

En 1900, il épousa Annetta Stampa, la fille aînée et « *noirade* » de l'instituteur de Stampa. Ils eurent quatre enfants, Alberto – prénom du grand-père –, Diego, Ottilia – prénom de la grand-mère – et Bruno. Ce dernier fut architecte, Diego décorateur et bronzier, et Alberto fut Alberto Giacometti, sculpteur, peintre et dessinateur.

Des photographies des années 10 montrent la famille assise dans l'herbe. Alberto et Diego se reconnaissent à leurs cheveux abondants et frisés, héritage d'un père qui tirait quelque fierté de sa chevelure et de sa barbe blond roux. Il en tirait de beaux jeux dans ses autoportraits. Giovanni Giacometti, fils d'Alberto le pâtissier et père d'Alberto le sculpteur,



« Autoportrait devant un paysage hivernal », 1899, huile sur toile 40 X 60.

était peintre en effet, l'un des plus prolifiques et des plus résolus que la Suisse ait compté au tournant du siècle, l'un des plus célèbres aussi.

Or ce peintre intéressant a durement souffert de la gloire de son fils, si ce n'est de ses fils. Les biographes d'Alberto le nomment et lui rendent un hommage évasif et pressé. Ils lui reconnaissent le mérite d'avoir placé entre les mains de son fils des tubes et des brosses dès son enfance, voilà tout. Un parallèle s'esquisse : M. Ruiz remet à son fils Pablo Picasso ses instruments de peintre et renonce à l'art ; M. Giacometti, un quart de siècle plus tard, fait de même, vaincu par sa postérité. Ce parallèle est faux : si Picasso a eu rapidement raison des tentatives

picturales de son père, professeur dans des écoles des beaux-arts, Giovanni Giacometti, campé sur son œuvre, n'a pas renoncé.

Dans les années 20, Giovanni et Alberto ont travaillé ensemble, sur les mêmes motifs alpestres et devant les mêmes natures mortes dans l'atelier. Ils ont posé l'un pour l'autre, le fils pour des dessins et des peintures innombrables, le père pour quelques huiles et des sculptures, bustes qu'il arrive ensuite au modèle d'introduire dans ses tableaux, de sorte que le va-et-vient de l'un à l'autre n'en finit pas.

Comme il se doit, la rétrospective que le musée de Lausanne consacre à Giovanni s'achève sur une salle où les deux protagonistes se retrouvent et où il devient impossible de s'interdire le jeu des comparaisons. Elles suggèrent que, vers 1930, Alberto pratique une touche serrée, dure, appuyée quand Giovanni peint largement, avec souplesse, avec lyrisme. Il cultive le *fa presto* et une virtuosité qui ne déteste pas l'exhibitionnisme quand son fils refuse ces effets de style et semble essentiellement préoccupé de simplicité et d'épuration. Manière pour lui de se débarrasser de la tutelle esthétique paternelle ? Probablement.

Pour autant, on aurait tort de réduire leur histoire à une petite fable oedipienne pour psychana-

lystes pressés et tort de réduire l'exposition à sa dernière salle. Dans toutes les autres apparaît – assez à son avantage – un artiste qui fait preuve, tout au long de sa carrière, d'une grande liberté d'esprit et d'une énergie infatigable. Il

Les séances

dans l'atelier

Alberto Giacometti a raconté les séances dans l'atelier du père et leurs désaccords : « *Par exemple, mon père, qui faisait des portraits d'après nature, faisait des portraits grandeur nature tout à fait instinctivement, même si je posais à trois mètres. S'il faisait des pommes, il les faisait grandeur nature. Et moi, j'ai dessiné une fois dans son atelier – j'avais dix-huit, dix-neuf ans – des poires qui étaient sur une table, à la distance normale d'une nature morte. Et les poires devenaient toujours minuscules. Je recommandais, elles redevenaient toujours exactement de la même taille. Mon père, agacé, a dit : " Mais commence à les faire comme elles sont, comme tu les vois ! " Et il les a corrigées. J'ai essayé de les faire comme ça et puis, malgré moi, j'ai gommé et elles sont redevenues une demi-heure après, exactement au millimètre, de la même taille que les premières. »*

Au rendez-vous des grands hommes

La Fondation de l'Hermitage accueille la collection de Rolf et Margit Weinberg

« **Du Greco à Mondrian, une collection privée suisse** », Fondation de l'Hermitage, 2, route du Signal, Lausanne. Tél. : 00-41-21-320-50-01. Du mardi au dimanche de 10 heures à 18 heures ; jeudi jusqu'à 20 heures. Jusqu'au 27 avril.

LAUSANNE

de notre envoyé spécial

Rolf et Margit Weinberg appartiennent à l'aristocratie secrète et surprenante des collectionneurs suisses. Aucun pays ne peut se flatter d'une concentration aussi dense d'amateurs vraiment très fortunés – industriels, banquiers, entrepreneurs, médecins – et de galeries vraiment très privées qui dépassent de loin le niveau moyen d'un musée des beaux-arts d'une ville française.

Lequel se vanterait de posséder à la fois une crucifixion du Greco, un ensemble hors du commun de Degas, des Cézanne, des Picasso et des Matisse remarquables, et assez de toiles pour décrire à peu complètement l'histoire de l'abstraction dans le premier tiers du siècle, de l'avant-garde russe au néoplasticisme en passant par Segal, Torres-Garcia et Léger ?

Or c'est ce que contient la collection Weinberg que ses propriétaires ont consenti à révéler. A chaque étage de la villa de l'Hermitage, cossue, très cossue, la même expérience se répète : Ah ! c'est donc eux qui ont ce – (ici, un nom propre illustre) – que l'on ne connaissait jusqu'ici que par la reproduction ! Oui, c'est à eux, *La Lecture de Paul Alexis* chez Zola, ce

Cézanne de jeunesse aussi important pour l'histoire des lettres que pour l'histoire de l'art. Elle est à eux, *La Loge de théâtre*, ce Vallot cadré de façon si incongrue. Elle est aussi à eux la *Nature morte : buffet et table* de 1899 qui témoigne de l'usage rebelle que Matisse faisait alors du divisionnisme à la Signac. A eux, la *Composition aux plans de couleurs pures sur fond blanc*, Mondrian archicélèbre et sublime de 1917. A eux *Casagemas dans son cercueil*, Picasso autobiographique de 1901. A eux... On n'en finirait pas. Il faudrait recopier tout le catalogue, plus de quatre-vingts titres. Ce serait fastidieux, à la longue.

OPULENCE

Devant une telle opulence, des choix si sûrs, une telle réunion de tableaux de premier ordre, le critique est désarmé. Il se fait badaud, d'une toile à l'autre, en retenant ses exclamations. Il apprécie aussi que les Weinberg sachent acheter des œuvres rares de peintres méconnus en France, Menzel, Corinth, Beckmann.

Parmi elles se distingue une très étrange vue de salle des machines dans une usine de Corinth, où la peinture affronte le motif mécanique moderne – et par conséquent affronte la photographie. Parmi elles aussi une nature morte sensuelle et symbolique de Beckmann et... Non, plus d'énumération. Qu'il suffise de dire que cette exposition laisse pantois et terriblement envie.

Ph. D.

Campus recherche studios en plein Paris

ON VA COUPER le sifflet aux studios Campus. Studios de création musicale – répétition, enregistrement, resto-bar –, c'était le lieu de passage des musiciens du monde, rock, chanson, rap, jazz, traditionnel, musique africaine, etc. Rue Froment, dans le 11^e arrondissement de Paris, pas loin de l'Opéra-Bastille, les murs sont couverts de cobards rupestres. A l'intérieur, dix studios acoustiquement sûrs, bien pourvus en matos, ouverts aux amateurs et aux stars, pas chers. En décembre 1996, leur bail vient à expiration. Le propriétaire des murs (Fédération française de basket, FFBB) veut les reprendre pour en faire des bureaux. Campus est en position d'occupant irrégulier.

Campus date de 1985. Le ministre de la culture (Jack Lang) affecte, pour dix ans, des locaux aux musiciens de rock. Ils représentent aujourd'hui un tiers des activités. Dix ans plus tard (1995), à la fin du premier bail, le ministre (Jacques Toubon) propose une solution transitoire d'un an. C'est l'époque un peu oubliée de la « Lettre aux jeunes » (par Edouard Balladur). Dans la négociation, le loyer double (de 350 000 francs, il passe à 700 000 francs par an), à charge, pour les ministères de la culture et de la jeunesse et des sports, d'acquiescer la différence, avant de reloger Campus. Dans Paris.

Quatre mille musiciens par an répètent, jouent, se croisent, enregistrent à Campus. Les photos épinglées témoignent : Chico Buarque, Charlelie Couture, Salif Keita, Mory Kanté, Jac Berrocal, Touré Kunda, Cheb Kha-

der, Didier Lockwood, Sixun, NTM, Alpha Blondy, Joan Baez, Arthur H., Richard Galliano, ou, en visiteur, Screamin Jay Hawkins... La musique africaine des années 80 s'est élaborée ici. Ajouter à cela les inconnus, les espoirs de garage, les rappers de banlieue, des percussionnistes antillais, pas mal de cadres dynamiques qui se tapent une heure de hard rock comme on irait au golf, tous les assoiffés de musique qui répètent ici au prix bas (à partir de 30 francs de l'heure) : en box, avec table de mixage, équipement, batterie sur place. La coupe géologique des musiques pratiquées à Campus est un fragment d'histoire : histoire de la ville, de Paris, du pays et, en passant, du monde actuel.

« IL FAUT TENIR »

Campus souhaite rester en plein Paris. Les offres ne manquent pas : de banlieue, de province, où des municipalités créent aujourd'hui des studios. C'est un style et sans doute un devoir. La réussite de Campus est hors norme. On se paie peut-être un outil symbolique, on n'achète pas un imaginaire. Le basket, lui, veut récupérer ses murs pour installer des bureaux bien réels. On propose donc à Campus le Zèbre, cinéma désormais abandonné à Belleville (trop petit) ou les morgues du 19^e (mal adaptées). Jean-François Pavyros est le président de l'association Terrain d'entente qui gère l'affaire (loi 1901), guitariste free rock tendance Hendrix en moins académique, acteur longiligne aux mensurations, d'ailleurs, de basketteur,

poète, entreprenant pas très entrepreneur : « *Le tout, c'est de tenir, d'obtenir ce droit de donner un lieu à bas prix qui réponde à l'intention, de proposer l'outil de création dans Paris. On a tous connu les répétitions en parking, en box loués par des fumiers, en entrepôts insalubres. Campus doit continuer de répondre. L'affaire se déroule sur fond de misère. Plein de lieux fermés, la Rapao, La Jonque chinoise, Le Limonaire... Il faut tenir.* »

Le directeur de la Fédération de basket, Francis Flamme, s'en tient au droit. Il s'en remet aux pouvoirs publics et attend la réunion de décision prévue le 14 avril. Comme Campus, dans le même temps, pour des raisons assez différentes, sa fédération a pris du poids. Allégorie parfaite. Il souhaite que Campus continue. La mobilisation de la profession et des amateurs joue son jeu. Pavyros : « *La Mano Negra a commencé ici, Alain Chamfort et les Gospel Voices sont ici à tout bout de champ, c'est le ralliement du reggae, du blues, du funk, du jazz, je joue avec Wasis Diop, les uns les autres, on s'apprend des plans...* » Trois musiciens danois passant à sa hauteur : « *Pavyros, la France, ça va pas si mal, si c'est toi qui présides ici, c'est plutôt bon signe.* » Pavyros à la tête d'une présidence – c'est vrai – quelle qu'elle soit, avec sa dégaîne de grand échelas, c'est un peu Jacques Prévert à la tête du Crédit lyonnais. Ce qui n'irait d'ailleurs pas plus mal. La preuve, c'est Cam-

Francis Marmande

Il veut connaître, comprendre, voir par lui-même, tenter l'impossible. Quand il se trompe, c'est largement, sans aucun goût pour le compromis

Jusqu'à la fin de sa vie, jusqu'au dialogue avec Alberto, il ne faiblit pas sur ce point. Tout en exécutant avec son habileté habituelle des portraits aimables, tout en produisant des vues de jardins et de lacs gentiment décoratives, il continue ses exercices atypiques, flirte en secret avec le fauvisme et rôde aux marges de l'expressionnisme.

Autrement dit : il ne s'interdit rien, il refuse d'adhérer à une école, il ne veut pas se laisser embaumer vivant dans la posture du grand peintre suisse officiel, gloire nationale et poète de la patrie alpestre. *La Lampe* de 1912 – portrait de la famille – et la vue de *Saint-Moritz* de 1916 sont de ces toiles en décalage, preuves d'une liberté qui se débat contre le succès et l'âge. S'il est une leçon qu'Alberto a entendue, ce fut celle-ci : une leçon d'indépendance, à laquelle il est demeuré irréprochablement fidèle.

Philippe Dagen

Les métamorphoses de Desgrandchamps

Entre organique, minéral et végétal, une peinture du trouble présentée à la Galerie Zürcher



DANS SON ATELIER lyonnais, Marc Desgrandchamps tente d'étranges expériences biologiques. Elles tiennent de la greffe, du clonage, des hybrides et de la transmutation tels qu'ils se pratiquent dans certains laboratoires. D'une pierre, le peintre fait une cervelle ; d'un arbre un écorché aux veines bleues et rouges ; d'un pied un torse ; d'un buisson une femme nue. A moins que ce ne soit l'inverse. L'œil hésite. Toute identification se perd dans l'incertitude, tout motif dans des trames qui se défont. Le visible et l'invisible, le possible et l'impossible se

confondent. Cet art de la génération faussement spontanée déconcerte et inquiète. Il emprunte les moyens du dessin et de la couleur, mais ce n'est pas pour exhiber une virtuosité ou un système. Si le mot n'était un peu lourd, on dirait qu'il y a là les signes d'une peinture métaphysique absolument contemporaine.

★ **Galerie Zürcher, 56, rue Chapon, Paris 3^e. M^o Arts-et-métiers. Tél. : 01-42-72-82-20. Du mardi au vendredi, de 14 heures à 19 heures ; samedi, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 19 avril.**

UNE SOIRÉE À PARIS

Paul Personne

Paul Personne s'est imposé au fil des ans comme l'un des tout premiers guitaristes de blues dans l'Hexagone – où Patrick Verbeke a placé la barre déjà très haut. Son jeu complexe et chaleureux devrait s'épanouir à l'Olympia, transformé en club chicagoin. *Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8^e. M^o Opéra, Madeleine. 20 heures, les 1^{er}, 2 et 3 avril. Tél. : 01-47-42-25-49. 140 F.*

The Innates
Depuis un mémorable concert parisien, il y a dix ans – ils revisitaient avec panache le répertoire des Beatles lors de la Fête de la musique –, les « taulards » britanniques s'étaient faits discrets. Leur blues-rock passéiste doit beaucoup aux

grands aînés. Mais eux, au moins, ne s'en cachent pas et ils ne s'ennuient jamais sur scène. *Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 2 avril. Tél. : 01-69-43-03-03.*

Aïrto Moreira
Flora Purim Fourth World
Le percussionniste brésilien Aïrto Moreira et la chanteuse Flora Purim auront été, dans les années 70, les précurseurs d'une *world music* grandie à l'écoute du jazz. Outre leur collaboration régulière, on a entendu le couple au sein du premier Return to Forever de Chick Corea. *New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10^e. M^o Châteaud'Eau. 20 h 30, le 1^{er} avril. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.*

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

ALMA GITANA

Film espagnol de Chus Gutiérrez, avec Pedro Alonso, Amara Carmona, Peret, Lesa Leon, Rafael Alvarez, Julieta Serrano (1 h 35).
VO : Latina, 4^e (01-42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6^e (01-46-33-97-77) ; réservation : 01-40-30-20-10.

BASQUIAT

Film américain de Julian Schnabel, avec Jeffrey Wright, Michael Wincott, Benicio Del Toro, Claire Forlani, David Bowie, Dennis Hopper (1 h 45).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1^{er} (01-40-39-99-40) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2^e (01-47-70-33-88) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3^e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6^e (01-46-33-79-38) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; La Pagode, 7^e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8^e (01-43-59-19-08) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11^e (01-43-57-90-81) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13^e (01-45-80-77-00) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14^e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19^e (réservation : 01-40-30-20-10).

LES 101 DALMATIENS

Film américain de Stephen Herek, avec Glenn Close, Jeff Daniels, Joely Richardson, Joan Plowright, Hugh Laurie, Mark Williams (1 h 42).

VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1^{er} ; Rex, dolby, 2^e (01-39-17-10-00) ; Bretagne, dolby, 6^e (01-39-17-10-00) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Odéon, dolby, 6^e ; Gaumont Marignan, dolby, 8^e (réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8^e ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9^e (01-47-70-33-88) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Paramount Opéra, dolby, 9^e (01-47-42-56-31) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12^e (01-43-43-04-67) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12^e ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13^e (01-47-07-55-88) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Gobelins, dolby, 13^e ; Gaumont Alésia, dolby, 14^e (01-43-27-84-50) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14^e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15^e (01-45-75-79-79) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15^e ; Pathe Wepler, dolby, 18^e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20^e (01-46-36-10-96) ; réservation : 01-40-30-20-10).

ENNEMIS RAPPROCHÉS

Film américain d'Alan Pakula, avec Brad Pitt, Harrison Ford, Margaret Colin, Ruben Blades, Treat Williams, George Hearn (1 h 50).

VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1^{er} ; Gaumont Opéra I, dolby, 2^e (01-43-12-91-40) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6^e ; Gaumont Marignan, dolby, 8^e (réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8^e ; La Bastille, dolby, 11^e (01-43-07-48-60) ; Bienvenue Montparnasse, dolby, 15^e (01-39-17-10-00) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17^e.

GÉNÉALOGIES D'UN CRIME

Film français de Raoul Ruiz, avec Cathé-

rine Deneuve, Michel Piccoli, Melvil Poupaud, Andrzej Seweryn, Bernadette Lafont, Monique Méliand (1 h 53).
VO : 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6^e (01-46-33-79-38) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15^e (01-45-75-79-79) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont les Halles, dolby, 1^{er} (01-40-39-99-40) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Opéra I, 2^e (01-43-12-91-40) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3^e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beaugrand, 6^e (01-42-22-87-23) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Le Balzac, dolby, 8^e (01-45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11^e (01-43-57-90-81) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Escorial, dolby, 13^e (01-47-07-28-04) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, dolby, 14^e (réservation : 01-40-30-20-10) ; Sept Parmissiens, dolby, 14^e (01-43-20-32-20) ; Le Cinéma des cinéastes, 17^e (01-53-42-40-20) ; réservation : 01-40-30-20-10).

PONDICHÉRY, DERNIER COMPTOIR DES INDES

Film français de Bernard Favre, avec Stanislas Charvin, Charles Aznavour, Richard Bohringer, Vanessa Lhoste, K. Kaartikayan, Jean Barney (1 h 32).
Gaumont les Halles, dolby, 1^{er} (01-40-39-99-40) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8^e (01-43-59-19-08) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Les Montparnos, dolby, 14^e (01-39-17-10-00) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Pathe Wepler, dolby, 18^e (réservation : 01-40-30-20-10).

REPRISE

Film français d'Hervé Le Roux, (3 h 12).
Saint-André-des-Arts I, 6^e (01-43-26-48-18).

TENUE CORRECTE EXIGÉE

Film français de Philippe Lioret, avec Jacques Gamblin, Elsa Zylberstein, Zabou, Jean Yanne, Daniel Prévost (1 h 33).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1^{er} ; Gaumont Opéra I, dolby, 2^e (01-43-12-91-40) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Rex, dolby, 2^e (01-39-17-10-00) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6^e (01-43-25-59-83) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6^e (01-46-33-79-38) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Montparnasse, dolby, 6^e ; Gaumont Ambassade, dolby, 8^e (01-43-59-19-08) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; George-V, 8^e ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8^e (01-43-87-35-43) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9^e ; Les Nation, dolby, 12^e (01-43-43-04-67) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12^e ; UGC Gobelins, 13^e ; Miramar, dolby, 14^e (01-39-17-10-00) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; Mistral, dolby, 14^e (01-39-17-10-00) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15^e (01-45-75-79-79) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Convention, 15^e ; Majestic Passy, dolby, 16^e (01-42-24-46-24) ; réservation : 01-40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17^e ; Pathe Wepler, 18^e (réservation : 01-40-30-20-10) ; 14-Juillet-sur-Seine, dolby, 19^e (réservation : 01-40-30-20-10).

TOUS LES FILMS PARIS/PROVINCE

3615 LE MONDE

ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

MUSIQUE

Une sélection musique classique, jazz, rock, chansons et musique du monde à Paris et en Ile-de-France

CLASSIQUE

LUNDI 31 MARS

Parsifal
de Wagner. Thomas Moser (Parsifal), Kathryn Harries (Kundry), Jan-Hendrik Rootering (Gurnemanz), Wolfgang Schöne (Amfortas), Kristinn Sigmundsson (Klingsor), Gwynne Howell (Tituler), Maîtrise des Hauts-de-Seine, Chœurs et orchestre de l'Opéra de Paris, Armin Jordan (direction), Graham Vick (mise en scène), Ron Howell (chorégraphie).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11^e. M^o Bastille. 15 heures, le 31 ; 18 heures, les 3, 5, 9 et 12 avril, jusqu'au 19 avril. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 610 F.

MARDI 1^{er} AVRIL

Les Pêcheurs de perles
de Bizet. Cécile Bonnet, Cathy Missika (Leïla), Xavier Léger, Jean-Pierre Robert (Nadir), Frédéric Albou, Frédéric Guieu (Zurga), Olivier Peyrebrune, Yusouf Samantar (Nourabad), Pierre Muller (piano), Christiane Mériel (mise en scène).
Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris-11^e. M^o Goncourt, Belleville. 19 h 30, les 1^{er}, 2, 3, 4, 5, 8, 9, 10, 11 et 12 avril ; 15 heures, les 6 et 13 avril. Tél. : 01-48-06-72-34. Location Fnac, Virgin. De 100 F à 130 F.

Giulio Cesare
de Haendel. Susanne Mentzer (Giulio Cesare), Maria Bayo (Cleopatra), Kathleen Kuhlmann (Cornelia), Lorraine Hunt (Sesto), Brian Asawa (Tolomeo), Vassili Gerello (Achilla), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Ivor Bolton (direction), Nicholas Hytner (mise en scène).
Opéra de Paris, Palais-Garnier, place de l'Opéra, Paris-9^e. M^o Opéra. 19 h 30, les 1^{er}, 3, 9, 12 et 15 avril ; 15 heures, le 6 avril, jusqu'au 21 avril. Tél. : 01-44-73-13-00. De 60 F à 610 F.

Solistes de l'Ensemble interContemporain
Hindemith : *Sonate pour basson et piano*. Carter : *Huit études et une fantaisie*. Stravinsky : *Sérénade en la, Chant sans nom*. Martinu : *Sex-tuor pour flûte, hautbois, clarinette, deux bassons et piano*.
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 20 heures, le 1^{er} avril. Tél. : 01-40-28-28-40. 100 F.

Les Solistes de Moscou
(Œuvres de Haydn. Boccherini. Trasi. Dvorak. Massimo Palumbo (piano).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8^e. M^o Miromesnil. 20 h 30, le 1^{er} avril. Tél. : 01-49-53-05-07. De 95 F à 200 F.

MERCREDI 2 AVRIL

Orchestre de Paris
Schubert : *Symphonie n^o 5*. Mozart : *Concerto pour violon et orchestre KV 211, Symphonie n^o 40*. Gil Shaham (violon), Frans Brüggen (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e. M^o Ternes. 20 h 30, les 2 et 3 avril. Tél. : 01-45-61-65-89. De 60 F à 240 F.

Hanna Schaar (mezzo-soprano), **Françoise Tillard** (piano).
Debussy : *Chansons de Bilitis*. Wolf. Mahler : *Lieder*. Caplet : *Vieux Coffret*.
Sceaux (92). Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau. M^o Bourglaine. 20 h 45, le 2 avril. Tél. : 01-46-61-36-67. 140 F.

JEUDI 3 AVRIL

Solistes de l'Ensemble interContemporain
Ades : *Catch, création*. Stravinsky : *Divertimento, Septuor*. Schoeller : *Lamento, création*.
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 20 heures, le 3 avril. Tél. : 01-40-28-28-40. 100 F.

Orchestre national de France
Ravel : *Ma mère l'Oye, suite*. Haydn : *Concerto pour violoncelle et orchestre n 1*. Prokofiev : *Symphonie no 5*. Han Na Chang (violoncelle), Charles Dutoit (direction).
Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8^e. M^o Alma-Marceau. 20 heures, le 3 avril. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 190 F.

VENDREDI 4 AVRIL

Solistes de l'Ensemble interContemporain
Stravinsky : *Fanfare for a New Theatre, Ragtime, Piano-Rag-Music*. Carter : *Gra. Snow : Dance Movements, création*. Antheil : *Sonate sauvage*. Druckman : *Other Voices*.
Châtelet. Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 20 heures, le 4 avril. Tél. : 01-40-28-28-40. 100 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Brahms : *Ein deutsches Requiem*. Ruth Ziesak (soprano), Gerald Finley (baryton), Chœur Singverein de Gesellschaft der Musikfreunde de Vienne, Marek Janowski (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris-8^e. M^o Ternes. 20 heures, le 4 avril. Tél. : 01-45-61-53-00. De 80 F à 190 F.

SAMEDI 5 AVRIL

Quatuor Athenaeum Enesco
Fauré : *Quintette pour piano et cordes op. 115*. Franck : *Quintette pour piano et cordes*. Gabriel Tacchino, Fernando Rossano (piano).
Conservatoire national d'art dramatique, 2 bis, rue du Conservatoire, Paris-9^e. M^o Rue-Montmartre. 18 heures, le 5 avril. De 80 F à 110 F.

Orchestre philharmonique de Radio-France
Mozart : *Airs de concert, Exsultate, Jubilate*. Grieg : *Mélodies élegiaques*. Sibelius : *Pelléas et Mélisande*. Hillevi Martinpelto (soprano), Arnold Estmann (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16^e. M^o Passy. 20 heures, le 5 avril. Tél. : 01-42-30-15-16.

DIMANCHE 6 AVRIL

Frank Peter Zimmermann (violon), **Louis Lortie** (piano)
Brahms : *Sonate pour violon et piano op. 78*. Webern : *Pièces pour violon et piano op. 7*. Schumann : *Sonate pour violon et piano op. 105*.
Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8^e. M^o Alma-Marceau. 11 heures, le 6 avril. Tél. : 01-49-52-50-50. 100 F.

Ensemble Aglaia
(Œuvres de Buonamente. Castello. Marini. Farina. Bonporti. Dall'Abaco. Durante.
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. 15 heures, le 6 avril. Tél. : 01-44-84-44-84. 75 F.

Ensemble Pyramide
(Œuvres de Bach. Vannesa. Mozart. d'Indy.
Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois, Paris-3^e. M^o Saint-Paul. 17 heures, le 6 avril. Tél. : 01-42-71-38-38. Entrée libre.

JAZZ

Paolo Fresu Sextet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 22 h 30, le 31. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Didier Lockwood Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 20 heures et 22 heures, les 1^{er}, 2, 3, 4 et 5 avril. Tél. : 01-40-26-46-60. Location Fnac, Virgin. De 80 F à 100 F.

Edouard Ferlet Quintet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 22 heures, le 1^{er} avril. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Les Nuits blanches
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 22 h 30, les 1^{er}, 8 et 15 avril, jusqu'au 29 avril. Tél. : 01-42-36-01-36. 80 F.

Erik Truffaz Quartet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^o Châteaud'Eau. 20 h 30, le 2 avril. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Jean-Loup Longon Septet
Petit Journal Saint-Michel, 71, boulevard Saint-Michel, Paris-5^e. M^o Luxembourg. 21 h 30, le 2 avril. Tél. : 01-43-26-28-59. 100 F.

Eric Barret, Alain Jean-Marie
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 22 h 30, le 2 avril. Tél. : 01-42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

Joe Louis Walker
La Cigale-Kanterbräu, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18^e. M^o Pigalle. 20 heures, le 4 avril. Tél. : 01-49-25-89-99. 179 F.

Ravi Coltrane Quartet
La Villa, 29, rue Jacob, Paris-6^e. M^o Saint-Germain-des-Prés. 22 h 30, les 2, 3, 4, 5, 7 et 8 avril. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.

Triolk Gurtu
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès,

Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. 20 h 30, les 4 et 5 avril. Tél. : 01-42-00-14-14. De 130 F à 140 F.

Christian Escoudé Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 22 heures, le 4 avril. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Moncef Genou Quartet
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 22 heures, le 5 avril. Tél. : 01-42-33-22-88. De 70 F à 100 F.

Steve Potts Quartet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1^{er}. M^o Châtelet. 22 heures, le 6 avril. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.

Marcus Miller
Colombes (92). Salle des fêtes et des spectacles, 88, rue Saint-Denis. 20 h 30, le 1^{er} avril. Tél. : 01-47-81-69-02. 130 F.

David Linx, Claude Bartélemy Octet
Tremblay-en-France (93). Centre culturel Aragon, 24, boulevard de l'Hôtel-de-Ville. 20 h 30, le 1^{er} avril. Tél. : 01-43-85-66-00. Location Fnac, Virgin. De 70 F à 90 F.

Louis Sclavis et Dino Saluzzi
Tremblay-en-France (93). Centre culturel Aragon, 24, boulevard de l'Hôtel-de-Ville. 20 h 30, le 2 avril. Tél. : 01-43-85-66-00. Location Fnac, Virgin. De 70 F à 90 F.

Max Roach, Randy Weston, Sam Rivers Quintet
Bobigny (93). Maison de la culture, 1, boulevard Lénine. 20 h 30, le 4 avril. Tél. : 01-43-85-66-00. Location Fnac, Virgin. 150 F.

Joe McPhee, Raymond Boni, Daunik Lazro
Montigny-le-Bretonneux (78). Théâtre de Saint-Quentin, place Georges-Pompidou. 20 h 30, le 4 avril. Tél. : 01-30-96-99-00. De 65 F à 120 F.

ROCK

Divine Comedy
La Cigale-Kanterbräu, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18^e. M^o Pigalle. 20 heures, les 1^{er} et 2 avril. Tél. : 01-49-25-89-99. 165 F.

Bernie Worrell et the Woo Warriors
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 1^{er} avril. Tél. : 01-42-00-14-14. 120 F.

Labradford
Salle Valencia (la Cigale), 116, boulevard Rochechouart, Paris-18^e. 20 heures, le 3 avril. Tél. : 01-49-25-89-99. 99 F.

Treponem Pal
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18^e. M^o Anvers. 19 h 30, le 3 avril. Tél. : 01-44-92-45-45. 99 F.

Blur
Zénith, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^o Porte-de-Pantin. 20 heures, le 3 avril. Tél. : 01-42-08-60-00.

Nuit de l'harmonica blues
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^o Châteaud'Eau. 20 h 30, le 3 avril. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Luther Allison
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18^e. M^o Anvers. 19 h 30, le 5 avril. Tél. : 01-44-92-45-45. 132 F.

Eels
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-8^e. M^o Opéra, Madeleine. 20 heures, le 5 avril. Tél. : 01-47-42-25-49. 130 F.

Barrence Whitefield & the Sverages
Colombes (92). Le Cadran, 3, rue Saint-Denis. 21 heures, le 4 avril. Tél. : 01-4

TF 1

20.45

COLUMBO
Attention le meurtrier peut nuire à votre santé.
Série de Daryl Duke, avec Peter Falk, Georges Hamilton. (95 min). 721899
Le présentateur vedette d'une émission de télévision tue son producteur qui voulait le faire chanter sur son passé d'acteur.

22.20

52 SUR LA UNE
Magazine. Boite thaïlandaise : la rage de vivre (70 min). 4513702
L'équipe de Jean Bertolino s'est rendue à Bobigny à la rencontre de Khaled Hebieb, champion du monde de boxe thaïlandaise, qui a ouvert, avec succès, une école de boxe au cœur de la cité de l'étoile.
23.30 Chapeau melon et bottes de cuir. Série. Le repaire de l'Aigle.
0.25 F1 magazine.
1.00 et **2.00**, **2.40**, **3.45**, **4.25** **TF 1 nuit**. **1.10** et **2.10**, **2.55**, **3.55**, **4.35** Histoires naturelles. Documentaire (rediff.). **5.00** Musique. Concert (10 min).

TV 5

20.00 Thalassa. Magazine (France 3 du 28/3/97).
21.00 Enjeux - Le Point.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Le monde est à vous. Invitée : Isabelle Aubret (France 2 du 23/3/97).
0.00 C'est la vie. Mario Pelchat [1/3].

Planète

20.35 Trois hommes, une femme et un bus.
21.25 Marchienne de vie.
22.00 *Le Monde daté mercredi 2*.
22.25 D'un fleuve à l'autre. Histoires de Guyane.
23.20 Crabes du Kamtchatka.
23.50 Folklore et petits métiers au Togo.

France 2

20.55

► **UNE FEMME EN BLANC**
Feuilleton d'Aline Issermann, avec Sandrine Bonnaire, Christian Brendel [1/6] (105 min). 2312615
D'après le roman de Janine Boissard.

22.40

C'EST À SUIVRE
Magazine présenté par Claude Sérillon. Les Champs : ombre et soleil (95 min). 4134948
0.15 Journal, Bourse, Météo.
0.35 Le Cercle de minuit. Actualité des livres sur la religion (70 min). 1728915
1.45 ► Histoires courtes. Une flamme.
2.40 D'un soleil à l'autre. Magazine. Reprise France 3. **3.10** **24 heures d'info**. **3.20** Météo. **3.25** Les Z'amours (rediff.). **3.55** Pyramide (rediff.). **4.25** Urti. Documentaire. Sauver Bruxelles. **4.50** Don Quichotte. Série. [5/5] (60 min).

Animaux

21.00 Monde sauvage.
21.30 Le Vagabond.
22.00 Oiseau du diable.
23.00 Beauté sauvage. Le blaireau.

Paris Première

20.00 et **0.00** 20 h Paris Première.
21.00 La Race des seigneurs ■ Film de Pierre Granier-Deferre (1973, 90 min.) 31922412

France Suprvision

20.30 Jean de Florette ■ Film de Claude Berri (1986, 115 min) 24706580
22.25 Cybervision. Magazine.
23.35 Festival Chopin. Concert. Valses (65 min). 66670493

France 3

20.45

LA DERNIÈRE SÉANCE
soirée Ava Gardner.
Présentée par Eddy Mitchell.
20.50 Vaquero ■ ■ Film de John Farrow, avec Anthony Quinn (1952, 90 min). 734509
Un western dynamique, une excellente interprétation.

22.20 Tex Avery. Dessin animé.
22.40 Journal, Météo.
23.20 Les Tueurs ■ ■ Film de Robert Siodmak, avec Burt Lancaster (1946, N., v.o., 100 min). 2120509

1.00 Tex Avery. The Cagey Canary.
1.10 Lignes de mire. Magazine (rediff.).
2.10 Musique graffiti. Magazine. *Confiance pour piano de Bach à Bartok : caprice (Partita en do mineur, BWV 826).* **2.20** La Grande Aventure de James Onedini. Feuilleton. Rapt (55 min). 36609555

Ciné Cinéfil

20.30 D'homme à hommes ■ Film de Christian-Jaque (1948, N., 100 min) 8442696
22.10 Le Rideau de brume ■ Film de Bryan Forbes (1964, N., v.o., 120 min) 58064219
0.10 Princesse Tam-Tam ■ Film d'Edmond T. Gréville (1935, N., 75 min) 71902130

Ciné Cinémas

20.30 L'Animal ■ Film de Claude Zidi (1977, 100 min) 8444054
22.10 La Flibustière des Antilles ■ Film de Jacques Tourneur (1951, v.o., 80 min) 91137899
23.30 Les Allumés de Beverly Hills ■ Film de Penelope Spheeris (1993, 90 min) 3361677

Arte

20.45

HÔTEL SHANGHAI
Téléfilm de Peter Patzac, avec Agnieszka Wagner, Nicholas Clay [2/2] (85 min). 274431
Suite du destin des clients de l'hôtel Shanghai...

22.10 Kinorama. Magazine.

22.20

LES AVENTURES FANTASTIQUES DU BARON DE MUNCHHAUSEN ■ ■ ■ Film de Joseph von Baky, avec Hans Albers, Brigitte Horney (1942-1943, v.o., 115 min). 3709561
0.15 Court-circuit.
Rira bien, court-métrage américain de Robert Harders (1994, v.o., 13 min) ; **Un coup fatal**, court-métrage anglais d'Eirene Houston (1995, v.o., 9 min). 16807
0.40 Ordet ■ ■ ■ Film de Carl Theodor Dreyer, avec Henrik Malberg, Emil Hass Christensen, Preben Lerdorff Rye (1954, N., 125 min). 36609555

M 6

20.45

BARABBAS ■ Film de Richard Fleischer, avec Anthony Quinn (1962, 145 min). 936306
Tiré d'un roman de Pär Lagerkvist (Prix Nobel de littérature 1951), un film historique appliqué, académique.

23.10

LE VOYAGE SANS RETOUR
Téléfilm O de Rolf Jacobson, avec Steven Bauer (100 min). 2466412
0.50 Jazz 6. Magazine présenté par Philippe Adler. [1/2] Sonny Rollins (60 min). 3396284
1.50 Best of Julien Clerc. **2.50** Fréquentar. Magazine. Dave. **3.40** Couillises : Patricia Kaas. Documentaire. **4.05** Couillises : l'affaire Louis Trio. Documentaire. **4.30** Les Tribus du nord. Documentaire. **4.55** Hot forme. Magazine (rediff., 25 min).

Canal +

20.35

LES MENTEURS
Film d'Élie Chouraqui, avec Jean-Hugues Anglade (1996, 85 min). 940702
Un metteur en scène, sa compagne, un producteur et une jeune fille partent à qui mieux mieux l'art du faux-semblant.
22.20 Flash d'information.

22.25

► **LE CŒUR FANTÔME** ■ ■ Film de Philippe Garrel, avec Luis Rego, Aurélla Alcaïs (1996, 85 min). 9841561
Un peintre quadragénaire découvre que son épouse a un amant. Il la quitte mais il est dévoré par la culpabilité d'avoir laissé ses enfants.
23.50 White Man Film de Desmond Nakano (1995, v.o., 84 min). 9232162
1.15 Les Anges gardiens Film de Jean-Marie Poiré (1995, ♦, 109 min). 7809642

Radio

France-Culture

20.30 Débat. Édition : De la liberté à la censure. Jusqu'ou faut-il interdire ?
21.30 Fiction. Une heure chez Courteline. 2. Un client sérieux et Monsieur Badin.
22.40 Toit ouvrant.
0.05 Du jour au lendemain. Maurice Roche (*Compact*). **0.48** Les Cinglés du music-hall. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. 15^e centenaire du baptême de Clévis. Donné le 18 septembre 1996, à la basilique Saint-Remi, à Reims, par l'Ensemble Organum, dir. Marcel Pérès.
22.30 Musique pluriel. Prometheus pour sextuor à vent, de Ferneyhough, par l'Ensemble Contrechamps, dir. Giorgio Bernasconi.
23.07 Entre les lignes.
0.00 La Rose des vents. **1.00** Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Bartok et Beethoven.
0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

LES CODES DU CSA

○ Accord parental souhaitable
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

TF 1

17.30 Melrose Place. Feuilleton. [2/2] Jusqu'à ce que la mort nous sépare.
18.25 Papa revient demain. Série. Chagrin d'amour.
19.00 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et **20.40** Météo.
20.00 Journal, L'image du jour, Tiercé.

20.45

LE COLONEL CHABERT ■ ■ Film d'Yves Angelo, avec Gérard Depardieu (1994, 115 min). 362492
Cette adaptation du roman de Balzac est bien supérieure à celle tournée en 1943 avec Raimu. Guerre, passions, et intrigues...

22.40

LE MONDE DE LÉA
Magazine présenté par Paul Amar. Thème : Les huissiers (105 min). 6957536
0.25 et **1.05**, **3.05**, **4.10**, **4.50** **TF 1 nuit**.
0.35 Reportages. Le bonheur des dames (rediff., 30 min). 9246734
Portraits de cinq jeunes hommes qui appartiennent à la troupe des Body Temptation.
1.15 Gala de Plácido Domingo à Véronne. Concert. **3.15** L'Équipe Cousteau en Amazonie. [5/6] Rivières d'or. **4.20** et **5.10** Histoires naturelles (rediff.). **5.00** Musique (10 min).

France 2

16.50 Des chiffres et des lettres.
17.25 Le prince de Bel Air. Série.
17.55 Hartley, cœurs à vif. Série.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.25 et **3.15** Studio Gabriel.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, A cheval !, Météo.

20.55

PERMIS DE TUER
Film de John Glen, avec Timothy Dalton, Anthony Zerbe (1989, 130 min). 7465772
Toutes les manières sadiques de tuer y passent.
23.05 Les films qui sortent le lendemain dans les salles de cinéma.

23.15

AU SERVICE SECRET DE SA MAJESTÉ
Film de Peter Hunt, avec George Lazenby, Diana Rigg (1969, 140 min). 7405246
1.35 Journal, Bourse, Météo.
1.55 Le Cercle de minuit. Magazine présenté par Laure Adler. Afrique et cinéma.
3.45 **24 heures d'info**. **3.55** Météo. **4.00** Les Z'amours (rediff.). **4.30** Pyramide (rediff.). **5.00** Luire caverne. Documentaire (35 min).

France 3

18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 et **1.00** Un livre, un jour. *Un pont entre deux rives*, d'Alain Leblanc.
18.55 **Le 19-20 de l'information**.
20.00 Météo.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

SPÉCIAL QUESTIONS POUR UN CHAMPION
Jeu présenté par Julien Lepers. Les Masters de bronze (110 min). 125772
22.40 Journal, Météo.

23.10

POISSON D'AVRIL
Divertissement présenté par Denis Vincenti. Invités : Yves Mourousi, Marie-Laure Augry, Joseph Poli, François Rollin, Bruno Masure, Julien Lepers (55 min). 2159975
0.05 Cinéma étoiles. Magazine présenté par Christian Nève et Claire Germouty (25 min). 17918
1.05 Musique graffiti. *Confiance pour piano « de Bach à Bartok »* (5 min). 99076622
1.10 La Grande Aventure de James Onedini. Feuilleton. Sauvetage (60 min).

La Cinquième

18.20 Le Monde des animaux. Sanctuaires de la vie sauvage : dans la bruyère du Yorkshire. **18.50** 50 jours pour 50 Palmes. 1960.

Arte

19.00 La Panthère rose. Dessins animés.
19.30 7 1/2. Magazine.
20.00 Archimède. Magazine. (30 min). 3062
20.30 8 1/2 **journal**.

20.45

LA VIE EN FACE : JESUS IN RUSSIA
La guerre sainte des Américains.
Documentaire d'Elliot Halpern (1996, 55 min). 5303826
Les Églises évangélistes américaines partent à la conquête de la Russie. Portrait de deux révérends yankees « en tournée », accompagnés de quelques vacanciers-missionnaires.

21.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : BLEU, BLANC, NOIR
Le nouveau polar français.
Proposée par Suzanne Korn.
21.45 ► **Noir 97**. Documentaire d'Heinz Peter Schwerfel (1997, 55 min). 5891710
22.40 Nada ■ Film de Claude Chabrol, avec Fabio Testi, Maurice Garrel (1973, 110 min). 9722420
D'après un roman de J.-P. Manchette.
0.30 Débat. Le polar français en Allemagne.
0.45 Les Aventures fantastiques du baron de Münchhausen ■ ■ ■ Film de Joseph von Baky (1942-1943, v.o., rediff., 115 min). 6371463

M 6

18.10 Agence Acapulco. Série. Un coin de paradis.
19.00 Lois et Clark. Série. Cible : Jimmy Olsen.
19.54 **Six minutes d'information**.
20.00 Notre belle famille. Série.
20.35 E = M 6 junior. La bioluminescence.

20.50

UN AMOUR DE COCCINELLE ■ Film de Robert Stevenson, avec Dean Jones (1969, 110 min). 402333
Un coureur automobile malchanceux sauve une vieille Volkswagen de la casse. Reconnaisante, elle lui fait gagner des courses.

22.40

BLESSURES SECRÈTES
Téléfilm A de Ross Devenish, avec Lynn Redgrave, Cyril Nri (130 min). 6300604
Alors qu'elle effectue une enquête sur les clubs de sport, une journaliste de la télévision britannique est témoin d'une agression au cours de laquelle un homme frappe violemment une femme.
0.50 Capital (rediff.).
2.40 Hot forme (rediff.). **3.05** Turbo (rediff.). **3.35** Movida opus 2. Documentaire. **4.25** Jazz 6 (rediff.). **5.25** Mister Biz (rediff.). **5.50** Couillises : Jean-Louis Aubert (rediff., 25 min).

Canal +

16.00 Les Anges gardiens Film de Jean-Marie Poiré (1995, 110 min). 4659913
17.50 Drôles de monstres. ► *En clair jusqu'à 13.35.*
18.20 Cyberflash. Magazine.
18.35 Nulle part ailleurs. Invités : Jeanne Moreau, Marleen Gorris, Luscious Jackson.
20.30 Le Journal du cinéma.

20.35

FIÈVRE À COLUMBUS UNIVERSITY
Film de John Singleton (1994, 125 min). 7267159
Trois nouveaux étudiants arrivent à Columbus University...
22.40 Flash d'information.

22.45

PIRANHA
Film de Scott Levy, avec Alexandra Paul, William Katt (1995, 89 min). 617888
Au cours d'une baignade dans le bassin d'une usine désaffectée, une jeune fille et son ami sont dévorés par des piranhas. Une détective privée enquête, en compagnie d'un écrivain raté.
0.15 Les Nouveaux Associés ■ Film de Michael Ritchie (1994, 90 min). 8610821
1.45 Votez Dizzy ! (rediff., 50 min).

Radio

France-Culture

20.30 Archipel science.
21.32 Grand Angle. 24 heures d'une vie de juge des enfants. Avec Geneviève Lefebvre.
22.40 Nuits magnétiques. Entrée de secours.
0.05 Du jour au lendemain. Claire Chazal (*L'Institutrice*). **0.48** Les Cinglés du music-hall. **1.00** Les Nuits de France-Culture (rediff.).

France-Musique

20.00 Concert. Portraits de notre temps. La Nuit transfigurée, de Schoenberg ; Cinq fragments sur des tableaux de Jérôme Bosch, de Schnittke ; Flower Bouquette n° 60 plus 3 SCH, de Segerstam ; Symphonie n° 8, de Schnittke, Raimo Sirkiä, ténor.
22.30 Musique pluriel. Tema con variazioni pour clarinette et piano, de Françaix ; Œuvres de Hus.
23.07 Atout Chœur.
0.00 Des notes sur la guitare. Œuvres de Giuliani, Villa-Lobos, Hétu.
1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 22 février, au Théâtre de la Ville. Le pianiste György Sebök. Fantaisie pour piano en ut mineur K. 475, de Mozart ; Sonate pour piano n° 1 en fa dièse mineur op. 11, de Schumann ; Ballade n° 1 en sol mineur op. 23, de Chopin ; Mephisto Valse n° 1, de Liszt.
22.35 Archives. Le violoncelliste Maurice Gendron.

TV 5

20.00 Envoyé spécial. Magazine (France 2 du 27-3-97)
21.30 Perfecto. Magazine.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bouillon de culture. Magazine (France 2 du 28-3-97)
23.45 Viva. Magazine.

Planète

20.35 Vertical. [6/6]. La bonne formule.
21.25 Survivre à Shanghai.
22.20 Opération barrages.
23.10 Trois hommes, une femme et un bus.
0.05 Marchienne de vie.
22.00 *Le Monde daté mercredi 2*.
1.05 D'un fleuve à l'autre. Histoires de Guyane (55 min).

Animaux

20.30 Beauté sauvage. Nos compagnons les animaux.
21.00 Monde sauvage. Rapaces nocturnes.
21.30 La Vie des zoos. Magazine.
22.00 Le Renard des glaces.
23.00 La Cigogne noire.
0.00 Monde sauvage. L'infini des eaux du Nord.
0.30 Aventure animale.
1.00 Snowdona. Le royaume des corbeaux (60 min).

Paris Première

20.00 et **23.55** 20h Paris Première. Magazine.
21.00 Le Gai Savoir. Magazine.
21.55 Le J.T.S. Magazine.
22.25 Jambon jambon (Jamón Jamón) ■ Film de Bigas Luna (1992, v.o., 90 min). 4181197
0.55 Stars en stock.

France Suprvision

20.25 Basket-ball.
22.00 Pipes and Drums.
23.45 Marc Chagall. A chœurs ouverts.
0.10 Les Chevaux de Marly. La Dame de pique. Opéra en trois actes de Tchaïkovski, enregistré au théâtre Maryinsky de Saint-Petersbourg, en 1992 (180 min). 95530802

Ciné Cinéfil

20.30 Princesse Tam-Tam ■ Film d'Edmond T. Gréville (1935, N., 75 min) 92854449
21.45 Child of Manhattan (Taxi-girls) ■ Film d'Edward Buzzell (1933, N., v.o., 70 min) 61481710
22.55 Rencontres ■ Film de Philippe Agostini (1961, N., 105 min) 3914517
0.40 Adam et Evelyne ■ Film de Harold French (1949, N., 90 min) 95984444

Ciné Cinémas

20.30 Le Général de l'armée morte ■ Film de Luciano Tovoli (1982, 100 min) 8472710
22.10 Terrain miné Film de Steven Seagal (1993, v.o., 100 min) 95065420
23.50 Air America ■ Film de Roger Spottiswoode (1990, 110 min) 91972265

Série Club

20.45 Buck Rogers. Le paradis du jeu.
21.35 et **1.30** La Florentine.
22.30 Le Choix de... Tay Garnett. Sylvia au pays des merveilles.
23.00 Les Dames de cœur. Une aieule à pedigree.
23.50 Chapeau melon et bottes de cuir. Un dangereux marché.
0.40 Médecins de nuit. Palais royal (50 min).

Canal Jimmy

21.00 Spin City. The Apartment.
21.30 Le Fugitif. Au revoir mon amour.
22.20 Chronique de la route. Magazine.
22.25 Dancing in the Street. De David Espar [3/10].
23.20 Star Trek : la nouvelle génération. Terre natale (v.o.).
0.05 VR5. Le preneur d'otages (v.o.).

Disney Channel

19.00 Petite fleur. Fantômes de l'adolescence.
19.30 Dinosaures.
20.10 Le Livre de la jungle ■ ■ Film d'animation de Walt Disney (1967, 80 min) 2057197
21.30 Animalement vôtre.
22.00 Thunder Alley.
22.30 Les Histoires secrètes d'Enid Blyton. L'île secrète.
23.00 Opération Mozart.
23.30 ZORRO (30 min).</

Des perturbations sont attendues cette semaine dans les hôpitaux et les banques

Les internes appellent au durcissement de leur grève

LA SEMAINE sociale qui s'ouvre mardi 1^{er} avril s'annonce agitée dans les hôpitaux et les banques. Les internes ne désarment pas, au contraire. La publication, au *Journal officiel* du samedi 29 mars, des arrêtés d'agrément de deux conventions médicales (*Le Monde* du 30-31 mars) a ravivé leur colère contre le gouvernement, qui a ainsi manifesté sa détermination à ne pas céder sur le principe du reversement d'honoraires en cas de dérive des dépenses médicales.

Réunis, samedi 29 mars, au siège de l'Intersyndicat national des internes des hôpitaux (Isnih), à Paris, les représentants des internes et des chefs de clinique ont décidé de poursuivre leur mouvement, qui dure depuis trois semaines, et qui affectait 22 centres hospitaliers universitaires (CHU) sur 26, dimanche 30 mars. « L'agrément de la convention était une ultime manœuvre pour jouer sur une démobilité des internes. Elle a eu un effet contraire, puisque nous appelons au durcissement des actions », a déclaré Olivier Glehen, vice-pré-

sident de l'ISNIH. M. Glehen a précisé que ses adhérents pourraient bloquer des lignes de train et des autoroutes, mardi 1^{er} avril, date à laquelle les représentants des grévistes seraient, selon lui, reçus à nouveau par M. Barrot, ce que le cabinet du ministre se refusait à confirmer, lundi 31 mars, dans la matinée.

Les représentants des internes et des chefs de clinique appellent leurs troupes à participer à la journée d'action des personnels hospitaliers du jeudi 3 avril, lancée à l'origine par la Coordination médicale hospitalière (qui représente un tiers des médecins salariés des hôpitaux), pour protester contre les restrictions budgétaires.

de leur côté, les cinq organisations syndicales du secteur bancaire (CFDT, CFTC, CGT, FO et SNB-CGC) ont lancé un appel à la grève pour le vendredi 4 avril. Elles protestent contre l'intention du gouvernement, d'abroger le décret du 31 mars 1937 qui régit l'organisation du travail dans les banques (*Le Monde* daté 23-

24 mars). Depuis plus de quinze ans, l'Association française des banques (AFP) réclame la suppression de ce texte, qui limite la durée d'ouverture au public des agences, parce qu'il répartit le temps de travail hebdomadaire sur cinq journées d'égale durée, et interdit le travail par relais ou roulement d'équipe. Elle crie à la concurrence déloyale, ces contraintes ne s'imposant pas à d'autres distributeurs de produits financiers tels que La Poste ou le Crédit agricole.

NOUVEAU TEMPS FORT

Elle a obtenu gain de cause, puisque le ministre du travail et des affaires sociales, Jacques Barrot, vient de rédiger un nouveau décret, qui abroge le précédent, et replace le secteur bancaire dans le cadre du droit commun, tout en maintenant l'obligation des deux jours de congé consécutifs pour chaque salarié. L'AFB devrait s'engager à réduire de 20 % la durée du travail des salariés qui travailleront par relais ou roulement en dehors de la plage horaire 8 heures-

18 h 30. Elle estime que la possibilité d'ouvrir six jours sur sept, et plus longtemps dans la journée, pourrait déboucher sur la préservation de 3 000 emplois. Les syndicats demandent des garanties précises sur les emplois, et veulent négocier la flexibilité dans chaque établissement.

C'est aussi vendredi 4 avril que les syndicats français, belges et espagnols de Renault organisent un « nouveau temps fort européen dans l'ensemble du groupe Renault ». Le même jour, le tribunal de Nanterre, saisi par le Comité de groupe européen de Renault, dira si la direction de l'entreprise a respecté ou non les procédures d'information et de consultation nécessaires, avant d'annoncer la fermeture du site de Vilvorde.

A Air France Europe (l'ex-Air Inter), qui doit entamer sa fusion avec Air France le 1^{er} avril, la direction a prévu un « trafic quasiment normal » pour lundi 1^{er} et mardi 2 avril, malgré la grève de certains syndicats de pilotes (*lire aussi en page 14*).

En Roumanie, les « millionnaires en carton » n'ont plus la cote

BUCAREST

de notre correspondant

Le « J. R. » roumain est tombé, arrêté mercredi 26 mars par la police pour escroquerie et corruption. Mais, à la différence du héros de la série américaine « Dallas », qu'il singeait, Ilie Alexandru risque d'écopier de plusieurs années de prison, bien réelles. Cette arrestation est l'épilogue de l'histoire du plus excentrique des « milliardaires en carton », comme la presse nationale qualifie ces « hommes d'affaires » qui ont construit, après la chute du régime communiste, d'immenses fortunes sur la base d'emprunts bancaires complaisamment accordés et jamais remboursés.

Condamné pour une affaire de droit commun dans les années 80, Ilie Alexandru avait été pris de la folie des grandeurs. Dans sa petite ville de Slobozia (100 kilomètres à l'est de Bucarest), cet ancien boxeur avait construit l'exacte réplique du ranch du héros de « Dallas », gardé par des soldats armés de halberdes, puis il avait érigé « une petite tour Eiffel » haute de 50 mètres, acheté des lamas, des dromadaires et une flottille de voitures... Parallèlement, sa société investissait à tous vents, depuis l'importation de grains jusqu'à la fabrication de téléviseurs. Contrairement à « J. R. », Ilie Alexandru n'était pas particulièrement doué pour les affaires - son « ardoise » envers l'Etat et divers autres créanciers se monterait à plusieurs millions de dollars - mais il avait trouvé la « martingale » : incapable de rédiger des plans d'investissements, il préférait convaincre les banquiers en leur versant de généreux pots-de-vin.

Le changement de majorité politique en novembre dernier a précipité la perte de M. Alexandru, qui n'aurait pas pu construire son empire sans de solides appuis au sein de l'ancien gouvernement. Le président chrétien-démocrate, Emil Constantinescu, s'est en effet lancé dans une croisade contre la « corruption dévastatrice d'Etat ». Présidé par le chef de l'Etat, un conseil national d'action contre la corruption et le crime organisé, disposant

d'antennes dans tous les départements, a été mis sur pied début janvier. Plusieurs hommes d'affaires et des banquiers ont été victimes de cette opération Mains propres, version roumaine.

DES « J. R. » ENRICHIS
La Roumanie compte bien d'autres « J. R. », enrichis grâce à la collusion entre les milieux politiques et économiques, et les affaires spectaculaires de ces dernières semaines pourraient n'être qu'un début. « La volonté politique existe, mais nous ne disposons ni des outils législatifs ni des équipements pour lutter efficacement contre la corruption et le crime organisé », a néanmoins précisé, dans un entretien accordé récemment au *Monde*, le procureur Gheorghe Mocutza, chargé au parquet général de la toute nouvelle section anticorruption. Il ajoutait : « La Roumanie est un paradis pour la délinquance en col blanc. »

Christophe Châtelot

Une vive polémique oppose un évêque français à la Curie romaine

« DES PAROLES inadmissibles, blessantes et même insultantes à l'égard des prêtres » : c'est un évêque français, M^{gr} François Garnier, du diocèse de Luçon (Vendée), membre du conseil permanent de l'épiscopat, qui s'exprime ainsi. Il s'en prend à l'un des plus hauts personnages de la Curie romaine, M^{gr} Dario Castrillon Hoyos, un Colombien, préfet de la congrégation vaticane pour le clergé.

En présentant la traditionnelle lettre aux prêtres du pape à l'occasion du jeudi saint, M^{gr} Castrillon Hoyos s'était livré, vendredi 21 mars, à des propos d'une rare violence sur « les prêtres laïcisés dans leur manière de penser, de s'habiller », « ignorants de l'authentique théologie du sacerdoce ». Ces prêtres, ajoutait-il « ont une vision unique et plate de leur fonction, comparable à celle d'une assistance sociale, utile seulement pour qui désire un Christ posé dans une niche au panthéon des philanthropes et une Eglise genre société de secours mutuel, branche d'une sorte de Croix-Rouge internationale ou d'une ONU ».

Accusant le clergé de « céder aux modes éphémères du temps », M^{gr} Castrillon Hoyos se dit aussi convaincu que, sans retour à l'« identité » du prêtre, « on ne peut plus comprendre ni le célibat sacerdotal, ni la discipline, ni le sens du sacré avec le primat du culte divin, ni la passion missionnaire, ni l'habit ecclésiastique régulier et complet ».

Dans un texte publié par *La Croix* du samedi 29 mars, M^{gr} François Garnier se livre à une riposte d'un ton d'une violence

également rare, compte tenu des relations de déférence qui existent entre les évêques et Rome. Il se fait le porte-parole des prêtres qu'il préférerait aussi « voir tous porter cette petite croix qui les ferait immédiatement reconnaître ».

Mais, ajoute l'évêque de Luçon, « de là à laisser croire qu'ils sont ignorants de l'authentique théologie, serviteurs d'un Christ seulement philanthrope, assistantes sociales (au passage, quel mépris pour elles !), ayant perdu le sens du sacré, le primat du culte et la passion missionnaire, parce qu'ils ne portent pas l'habit ecclésiastique complet, alors là c'est tout simplement insupportable ».

LE TEMPS DE LA SOUTANE

« C'est oublier, poursuit l'évêque français, que le temps de la soutane n'a pas toujours été celui de la sainteté. C'est ignorer le courage quotidien que le plus grand nombre de prêtres gardent intact dans leur mission plus que jamais difficile. C'est emboucher les trompettes faciles de ceux qui les critiquent sans les connaître. C'est leur faire un procès d'intention, alors qu'on a la mission de les encourager. »

M^{gr} Castrillon Hoyos ne fait qu'exprimer tout haut ce qui se dit sur les prêtres dans les milieux catholiques les plus conservateurs. La réaction de M^{gr} Garnier ne devrait pas rester sans suite au moment où les évêques français poursuivent leurs visites quinquennales à Rome pour des séances de travail avec le pape et la Curie romaine.

Henri Tincq

Les ONG exigent un « code de conduite » dans les accords de pêche

LES PILLEURS des mers d'hier, ratisant les fonds à quelques encablures d'Ouessant, étaient soviétiques. Ceux d'aujourd'hui seraient-ils bretons, espagnols ou allemands ? C'est la question que posent sans détour plusieurs associations humanitaires parmi lesquelles Agir ici, Frères des hommes, le Comité catholique contre la faim et pour le développement ou le Comité de liaison des organisations non gouvernementales. En lançant une campagne intitulée « Changeons le cap », relayée dans sept pays européens, elles demandent d'envoyer des courriers à Philippe Vasseur, ministre de l'Agriculture, de la pêche et de l'alimentation, et à Jacques Godfrain, ministre de la coopération, avant le 15 mai. Objectif : faire adopter par les autorités nationales et européennes un « code de conduite » qui rende les accords de pêche négociés entre la Commission de Bruxelles et divers pays d'Afrique ou d'Amérique latine respectueux de l'environnement marin et de ses ressources, et profitables aux populations locales.

Depuis 1976, l'Europe, dont les eaux ont été longtemps surexploitées, a progressivement signé des accords de pêche avec des pays en voie de développement. Les flottilles excédentaires du pays bigouden, les armements thoniers de Concarneau, les bateaux galiciens de Vigo ou de La Corogne, progressivement écartés du Spitzberg ou des parages traditionnels de Terre-Neuve, se sont mis à chercher leur pitance au large de la Mauritanie, du Maroc ou des Seychelles. Le marchandage est simple : en échange de droits d'accès à ces zones, Bruxelles, Madrid ou Paris verseront des redevances. Nous sommes prêts, disent en substance les Européens, à embarquer à bord

des indigènes pour les former, à vous aider à construire des usines de transformation et de conserve, etc.

Or, pour ces pays en voie de développement, les ressources halieutiques représentent des gisements économiques aussi importants que le blé pour l'Australie, le sucre pour Cuba ou le négoce des devises pour Londres. Poisson, crustacés ou céphalopodes représentent une ressource de subsistance essentielle.

Vingt-six accords commerciaux et techniques ont ainsi été conclus et leur renouvellement donne chaque fois lieu à des négociations serrées. Le 24 mars ont commencé à Dakar des discussions entre experts européens et autorités sénégalaises. L'Union européenne n'hésite pas à y mettre le prix. L'accord avec le Maroc coûtera aux contribuables européens 125 millions d'euros par an jusqu'à la fin novembre 1999, celui avec la Mauritanie 53 millions d'euros jusqu'à juillet 2001. En contrepartie, près de 600 grands chalutiers et leurs équipages, essentiellement espagnols et portugais, sont de la sorte assurés, quelque temps encore, de pouvoir jeter leurs filets devant les côtes africaines.

Les organisations humanitaires parlent volontiers de « spoliation ». Les armateurs européens répliquent que des projets de développement sérieux ont pu être lancés au titre de la coopération. La FAO renouvelle régulièrement, pour sa part, ses mises en garde : les captures mondiales ont atteint 112 millions de tonnes en 1995 - un record - contre 109 en 1994, les pays développés réalisant 85 % des importations. A ce rythme, les océans, déjà épuisés dans bien des parages, risquent le pire.

François Grosrichard

Charles Aznavour et Sheila dans l'ordre de la Légion d'honneur

LES PROMOTIONS et nominations de Pâques dans l'ordre de la Légion d'honneur sont parues au *Journal officiel* daté dimanche 30 mars (*lire pages 9 et 10*). Parmi les personnalités promues commandeurs figurent notamment Alfred Grosser, universitaire et écrivain, André Miquel, historien, administrateur du Collège de France, Jean-Pierre Changeux, professeur au Collège de France et à l'Institut Pasteur, Paul Ricard, président d'honneur de la société Ricard, et le rabbin Liche.

Parmi les personnalités promues officiers, on relève les noms de Renée Saint-Cyr et Rosy Varte, comédiennes, Marc Augé, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, Lionel Stoléru, ancien ministre, Charles Aznavour, artiste de variétés, André Stil, écrivain, et Michel Tauriac, journaliste. Enfin, dans les nominations comme chevaliers, on relève les noms de Christophe Auguin, vainqueur du dernier Vendée Globe, Sheila, artiste de variétés, Patrick Dupond, danseur étoile, André Téchiné, cinéaste, Mgr Billé, archevêque d'Aix-en-Provence, Colette Codaccioni, ancien ministre, Thierry Desjardins, journaliste, et Nicolas Hulot, producteur-animateur d'émissions télévisées.

Le quotidien « Nice-Matin » est toujours absent des kiosques

LE QUOTIDIEN régional *Nice-Matin* n'est pas paru lundi 31 mars, au cinquième jour de conflit entre la direction et le personnel de sa filiale Publinice Services. Les salariés réclament une revalorisation des salaires et du taux de remise accordé aux vendeurs, la sixième semaine de congés annuels, le treizième mois et la retraite à cinquante-cinq ans. Samedi 29 mars, seul le supplément télévision du journal a pu être vendu dans les kiosques.

Une ordonnance de référé, rendue jeudi par le tribunal de grande instance de Nice, a autorisé, « tant que le trouble est constaté », l'évacuation des locaux de distribution, occupés par les grévistes. Plus de 80 employés se relaient nuit et jour pour empêcher la sortie du journal. Publinice Services emploie 380 salariés.

DÉPÊCHES

■ MICHEL CHARASSE : l'ancien ministre socialiste du budget a réaffirmé dimanche 30 mars sur Radio J qu'il ne se rendrait pas à la convocation du juge Laurence Vichnievsky, qui veut l'entendre sur le financement occulte du Parti communiste. « Cette affaire ne me concerne pas. (...) Je ne me suis jamais occupé, même au ministère du budget, du financement du PC », a-t-il déclaré. M. Charasse estime que certaines décisions prises par le ministère du budget, et qu'il a « tacitement ou explicitement approuvées », ne « regardent pas » le juge, mais relèvent « du contrôle politique ».

■ PAYS BASQUE : environ deux cents manifestants nationalistes basques ont parcouru, samedi 29 mars, les rues de Bayonne (Pyrénées-Atlantiques) pour réclamer « l'indépendance et la libération des prisonniers politiques ». La manifestation était organisée à la veille des festivités de l'Aberrri Eguna - le jour de la patrie basque -, célébré dimanche après-midi à Bayonne.

■ TRAFIC AÉRIEN : un long-courrier « jumbo » de la compagnie British Airways effectuant le vol New York - Londres a traversé l'Atlantique, dimanche 30 mars, avec un seul passager à bord. Les 17 hôtesses et stewards qui prennent habituellement soin des 426 passagers que peut transporter l'avion se sont entièrement consacrés à son service. Tous les autres passagers avaient préféré prendre un autre avion à cause d'une panne qui avait retardé le vol. - (AFP)

Repli à la Bourse de Tokyo

LES PLACES financières européennes étaient fermées, lundi 31 mars, en raison des fêtes pascales. La Bourse de Tokyo a terminé la séance de lundi en baisse. L'indice Nikkei des valeurs vendues a perdu 186,32 points (1,02 %) pour s'inscrire en clôture à 18 003,40 points. Le marché boursier nippon est affecté par les

graves difficultés du système bancaire. Sur la place de Tokyo, le dollar cotait en légère hausse à 1,6797 mark, 5,6632 francs et 124,08 yens. Les opérateurs suivront de près, cette semaine, l'évolution de Wall Street, qui avait fortement baissé à la veille du week-end. L'indice Dow Jones avait cédé jeudi 27 mars 2,04 %.

INTERNATIONAL UNIVERSITY OF AMERICA

IUA The Link Between Continents

UNIVERSITÉS À NEW YORK ET SAN FRANCISCO

MBA

Master of Business Administration in International Management

- Programme intensif de 12 mois.
- Pour diplômés de l'enseignement supérieur, avec expérience professionnelle ou stages validés.

ieMBA

International Executive Master of Business Administration

- Compatible avec vos activités professionnelles de salarié
- 520 heures de formation intensive :
 - 10 séminaires à PARIS : 240 heures
 - 280 h en juillet/août à SAN FRANCISCO et/ou NEW YORK

IUA, School of Management
148, rue de Grenelle 75007 Paris
Tél. : 01-45-51-09-09 - Fax : 01-45-51-09-08
IUA, New York - Paris - San Francisco
E-Mail : IUA @ IUA.EDU

IUA